



Loi agricole : les députés cèdent devant la FNSEA

► Lundi 26 mai, les députés du bloc central, de droite et d'extrême droite ont adopté la motion de rejet préalable de la proposition de loi Duplomb

► Après ce vote destiné à répondre à l'obstruction de la gauche, l'adoption du texte visant à lever les contraintes sur le métier d'agriculteur est accélérée

► La FNSEA, premier syndicat agricole, se satisfait de la situation, suspend sa mobilisation et attend la tenue de la commission mixte paritaire

► La proposition de loi autorise de nouveau l'utilisation pour certaines cultures d'un pesticide néonicotinoïde banni en France depuis 2020

► Les associations écologistes, ainsi que d'autres organisations paysannes, dénoncent un « scandale démocratique »

PAGES 6-7



MUSK QUITTE LE DOGÈ ET RETOURNE À SES AFFAIRES

► La décision d'Elon Musk est notamment due à la chute des ventes de Tesla
► Le retour au business s'accompagne d'un retrait partiel de la politique
► En cent trente jours comme conseiller de Trump, le milliardaire a fait peu d'économies, mais a abîmé l'Etat fédéral

PAGE 2

Ukraine Le cri d'alarme d'Ilia Iachine, opposant russe à Vladimir Poutine

FIGURE de l'opposition libérale en Russie, arrêté et emprisonné en 2002 puis libéré en 2024, Ilia Iachine vit désormais à Berlin. De passage à Paris pour des rendez-vous au Quai d'Orsay et à l'Elysée, l'ancien élus moscovite se fait insistant à l'égard des Occidentaux. «Je vois bien les pressions améri-

caines sur Kiev, je sens bien la fatigue en Europe. Mais si l'Ukraine est donnée à Poutine, ce sera (...) le prologue d'une confrontation mondiale.»

En Ukraine, derrière les échanges de prisonniers, la détresse des familles de disparus est immense.

PAGES 4-5

Le Scouarnec Plaidoirie pour une «justice réparatrice»

Au procès de l'ancien chirurgien accusé de viols, qui a reconnu les faits, la défense a demandé à la cour de «se convaincre de sa sincérité». Joël Le Scouarnec a sollicité le «droit de devenir meilleur et de reconquérir cette part d'humanité qui [lui] a tellement fait défaut»

PAGE 11

M
ÉDITORIAL
SOINS PALLIATIFS
ET AIDE À MOURIR,
DEUX DROITS
POUR LA FIN DE VIE

PAGE 29 ET NOS
INFORMATIONS PAGE 7

Politique
Primaire à gauche :
Corbière répond à Glucksmann

PAGE 26

Elon Musk, lors d'une réunion du cabinet à la Maison Blanche, à Washington, le 10 avril. ERIC LEE/THE NEW YORK TIMES/REA

Université
Le stress des étudiants lors de la sélection sur Mon master

PAGE 18

Santé
En Irak, les torchères empoisonnent les habitants de Bassora

PAGES 20-21

Distribution
Le groupe Carrefour contesté pour son recours à la location-gérance

PAGE 14

Textile Les pratiques de lobbying du chinois Shein questionnées

La Haute Autorité pour la transparence de la vie publique a été saisie du cas du géant de la mode à bas coût et de certains de ses représentants en France

PAGE 15

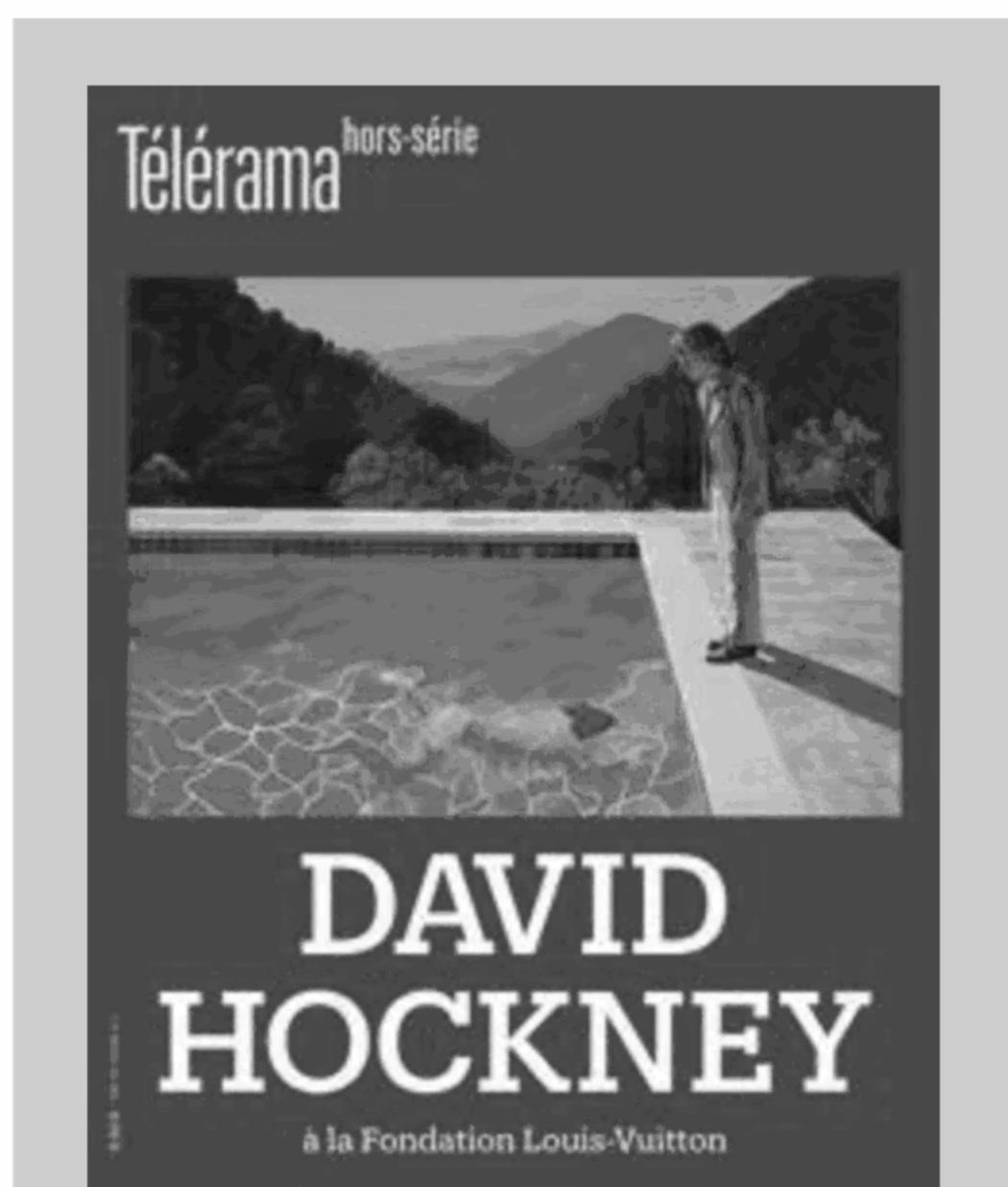
Royaume-Uni L'époustouflant succès des podcasts

Les Britanniques raffolent de ces formats audio longs, aux traitements décalés de l'actualité, parfois déclinés en spectacles

PAGE 17

VU PAR CHAPPATTE (SUISSE)

CARTOONING FOR PEACE



À retrouver sur boutique.telerama.fr
et dans les points de vente listés ici



Musk quitte le DOGE sur un bilan mitigé

Le patron de Tesla, nommé par Donald Trump pour réaliser des économies d'ampleur, retourne à ses affaires

NEW YORK - correspondant

La panne massive qui a perturbé, samedi 24 mai, le réseau social X a scellé le départ définitif d'Elon Musk des équipes de Donald Trump et du département de l'efficacité gouvernementale (DOGE), qu'il dirigeait depuis le retour au pouvoir du républicain, le 20 janvier. «Retour au travail 24 heures/24 et 7 jours/7, et à dormir dans les salles de conférences, les serveurs et les usines. Je dois me concentrer sur X/xAI et Tesla (ainsi que sur le lancement de Starship la semaine prochaine), car nous déployons des technologies critiques», a posté Elon Musk samedi sur son réseau.

Cette décision intervient juste avant la date butoir du 28 mai, soit cent trente jours après sa nomination, durée maximale qu'il pouvait passer au sein de l'équipe gouvernementale sans remplir des obligations de transparence et de contrôle du Congrès. Elle survient aussi alors que les ventes de Tesla, affectées par la mauvaise cote politique de son patron, sont en perte de vitesse. A tel point que selon le *Wall Street Journal* du 1^{er} mai, le conseil de surveillance de la firme, pourtant dévoué à Elon Musk, aurait lancé une recherche afin de le remplacer. L'entreprise a démenti sans convaincre, mais M. Musk a cherché à rassurer, expliquant, dans un entretien en visioconférence au Forum économique du Qatar, à Doha, le 20 mai, qu'«il ne fai[sai]t aucun doute» qu'il serait encore à la tête de l'entreprise dans cinq ans.

Ce retour aux affaires s'accompagne d'un retrait partiel de la politique d'un retrait partiel de la politique de celui qui a investi près de 300 millions de dollars (263 millions d'euros) dans la campagne électorale de 2024. «Je vais faire beaucoup moins dans le futur. Je pense que j'en ai fait assez», a assuré M. Musk à l'agence Bloomberg, le 20 mai.

Echec massif et prévisible

Musk semblait vouloir prendre la suite des frères Koch, ces industriels du Kansas qui faisaient et défaisaient les candidats républicains dans le Midwest au début du siècle. Mais, après l'élection de Donald Trump, il a subi un échec retentissant, ne parvenant pas à faire élire son champion, le juge conservateur Brad Schimel, à la cour suprême du Wisconsin, fin mars. Elon Musk, avec la brutalité de ses propos et ses mesures, ses menaces sur l'aide sociale Medicaid et ses obsessions anti-«woke», a vu sa popularité chuter et est devenu un handicap électoral. Il en tire les conséquences.



Elon Musk, à son arrivée au Capitole pour une réunion avec la commission du commerce, des sciences et des transports, à Washington, le 21 mai. ANDREW HARNIK/AFP

Avec la brutalité de ses propos et ses menaces sur l'aide sociale, Musk a vu sa popularité chuter et il est devenu un handicap électoral

de David Nasaw, professeur d'histoire émérite à l'université Cuny de New York, dans le *New York Times*, «Elon Musk pensait pouvoir changer le cours de l'histoire. Au lieu de cela, elle l'a brisé».

Son destin complète la liste des entrepreneurs qui se sont piqués de politique et ont échoué, comme l'avait tenté Henry Ford (1863-1947), ami du président Woodrow Wilson (1856-1924), après la première guerre mondiale ou, plus récemment, Rex

Tillerson, ex-patron d'ExxonMobile et fugace secrétaire d'Etat sous le premier mandat de Donald Trump. M. Musk n'a réussi, selon son propre site, qu'à économiser 170 milliards de dollars, moins d'un dixième du déficit public américain. Ses mesures devraient au contraire alourdir le déficit, les licenciements dans les effectifs du fisc devant conduire à une baisse de la collecte de l'impôt.

Le patron de Tesla s'est heurté à quatre adversaires : le premier est Donald Trump, populiste et certainement pas libertarien comme Elon Musk. Le président l'a empêché de facto de sabrer dans les trois postes principaux de dépenses de l'Etat fédéral – la retraite par répartition (Social Security), la santé des personnes âgées (Medicare) et la défense. Tout juste a-t-il eu le droit de faire la chasse à la «fraude», de traiter le système de retraite de «plus grande pyramide de Ponzi [un montage financier frauduleux] de tous les temps», ou de critiquer le programme d'avions de chasse américains de

Lockheed ; mais les coupes substantielles n'ont pas eu lieu.

Deuxième adversaire d'Elon Musk : les membres du gouvernement Trump, notamment le secrétaire d'Etat, Marco Rubio ; le ministre des transports, Sean Duffy, auquel il demandait de réduire les budgets concernant les contrôleurs aériens alors que les accidents d'avion se multipliaient ; et, surtout, le secrétaire au Trésor, Scott Bessent. Une altercation mémorable en réunion de cabinet, le 6 mars, a obligé Donald Trump à tempérer son conseiller. «La réalité du pouvoir est revenue aux membres du cabinet», constate M. Furman. La bascule fut patente lorsque Donald Trump désavoua, mi-avril, M. Musk : le favori qu'il avait fait nommer à la tête du fisc fut remercié et remplacé par l'adjoint de Scott Bessent.

Troisième obstacle : le Congrès, qui a la main sur le budget. Le «Big Beautiful Bill» (le «grand et beau projet de loi») de Donald Trump a été adopté, le 22 mai, par la Chambre des représentants. Il

doit passer l'étape du Sénat, mais la tendance est à un déficit de l'ordre de 6 % du produit intérieur brut. Le Bureau du budget du Congrès estime que la loi ajoutera 2400 milliards de dollars de dette sur dix ans. Cette évolution confirme en creux qu'Elon Musk a raison en dénonçant une dette insoutenable, mais qu'il n'est pas parvenu à endiguer le problème.

Enfin, les juges, qui ont stoppé plusieurs initiatives d'Elon Musk, ont constitué un quatrième obstacle aux ambitions du milliardaire, qui n'avait pas le pouvoir légal de réaliser les coupes et licenciements décidés.

Nouvelles frontières

Dans ce contexte, Elon Musk va se concentrer sur de nouveaux défis. «Nous aurons probablement des centaines de milliers, voire plus d'un million de Tesla autonomes aux Etats-Unis», a-t-il assuré à la chaîne CNBC, le 20 mai. Il espère un lancement d'ici à la fin 2026. Parallèlement, il va reprendre le chemin de Mars et du Pentagone. Sa compagnie SpaceX devait tenter, mardi 27 mai, après deux échecs, de lancer une fusée Starship longue de 122 mètres, pour accélérer le programme luna-martien. Mais SpaceX est de plus en plus intégrée dans le complexe militaro-industriel : comme le relève le *Wall Street Journal*, le 26 mai, ces fusées pourraient être utilisées pour transporter en une heure du matériel sur un champ de bataille de l'autre côté de la planète.

Enfin, Elon Musk se positionne dans la course de l'intelligence artificielle. Son passage à Washington lui a permis de fusionner X avec sa société xAI, résolvant le problème de la dette accumulée lors du rachat de Twitter pour 44 milliards de dollars en 2024. L'entrepreneur, qui s'affublait de pseudonymes sur son réseau (Gorklon Rust, un nom de cryptomonnaie étant sa dernière facette), a repris son patronyme d'Elon Musk, faisant mine de tenter un retour aux affaires, comme si rien ne s'était passé. ■

ARNAUD LEPEARMONTIER

Un département qui fait peu d'économies, mais fragilise l'Etat fédéral

CENT SOIXANTE QUINZE MILLIARDS de dollars d'économies, 1086 dollars par contribuable : tel est le bilan affiché par le site du département d'efficacité gouvernementale (DOGE) qu'a dirigé Elon Musk depuis le début du second mandat de Donald Trump et qu'il vient de quitter. Ce chiffre est très en deçà des 1000 milliards visés initialement. Les dépenses fédérales américaines atteignaient, en 2024, 6 750 milliards de dollars et le déficit laissé par Joe Biden 1825 milliards.

S'il n'a guère fait d'économies, Elon Musk a pourtant atteint un de ses objectifs : fragiliser les infrastructures de l'Etat fédéral. Quelque 284 000 agents publics ont dû ou vont quitter leur emploi, selon un décompte actualisé du *New York Times* le 12 mai. Ce chiffre inclut 59 000 personnes licenciées, 76 000 qui ont pris le plan de départs volontaires proposé par Elon Musk et 150 000 suppressions à venir. Ce décompte ne prend pas en compte les personnes dont les tribunaux ont ordonné la réintégration.

Ce chiffre est à la fois faible et considérable. Faible, car il ne représente que 0,17 % de l'emploi américain, concentré autour de Washington, la capitale fédérale. Enorme, car il représente 20 % des effectifs fédéraux, si l'on exclut la poste et les emplois civils militaires. En effet, selon une enquête publiée par Pew en décembre 2024, l'Etat fédéral n'emploie que 1 415 million de salariés civils si l'on déduit les 985 000 employés civils du Pentagone et des agences de sécurité. En masse, le premier ministère visé est celui des anciens combattants (17 % des effectifs privés supprimés, 83 000 personnes, notamment des infirmières et du personnel de soins), suivi du fisc (24 000, 24 %) et du ministère de la santé (20 000, 24 %). L'agence de développement Usaid est démantelée (10 000 emplois), tout comme Voice of America (1300). Le petit ministère de l'éducation – domaine relevant en grande partie des Etats – perdrait 1950 emplois et 46 % de ses effectifs. La pérennité de ces mesures est délicate à évaluer, les décisions ayant été contestées devant les tribunaux. Faute de décision du Congrès, le démantèlement du ministère de l'éducation a, par exemple, été suspendu par un juge, qui a ordonné la réembauche des fonctionnaires. Mais, même temporaires, les mesures laissent des traces sur les institutions visées.

Contrats annulés

Au-delà des licenciements ou des départs négociés, le DOGE se prévaut d'avoir annulé des contrats et supprimé des subventions. Les économies les plus significatives ont été réalisées sur l'aide aux migrants, les programmes de santé ou la sous-traitance informatique, notamment au sein de l'Usaid, des ministères de la santé et de la défense. Le principal contrat supprimé vise Family Endevors, qui prenait soin sur le sol américain des enfants migrants non accompagnés : l'économie affichée s'élève à 2,9 milliards de dollars. On note aussi un contrat de 1,9 milliard de dollars du Trésor avec l'entreprise informatique Centennial Technologies. S'ensuivent une série de con-

trats du Pentagone avec des entreprises de consulting, pour près de 4,1 milliards de dollars. Au total, plus de 10 000 contrats ont été annulés, soit 32 milliards d'économie, affirme le DOGE.

Côté subventions, 12 250 dons auraient été supprimés pour un total de 39 milliards. Les programmes de santé sont dans le collimateur. L'Usaid a renoncé à financer l'Alliance mondiale pour les vaccins (GAVI). De même, 781 millions sont économisés sur un programme de vaccination de l'Organisation mondiale de la santé. Des dons de plusieurs centaines de millions ont aussi été annulés pour des centres de santé aux Etats-Unis. Le DOGE se vante aussi d'avoir supprimé 338 000 mots de textes de régulation, notamment dans l'énergie, permettant aux Américains de réaliser potentiellement 28,7 milliards de dollars d'économies. Après le retrait du milliardaire proche de Donald Trump, l'avenir du département – dont le mandat devait s'achever le 4 juillet 2026 – est incertain. ■

AR. LE. (NEW YORK, CORRESPONDANT)

A Gaza, étudier « pour ne pas penser à la mort »

Des cours en ligne tentent de pallier la destruction par l'armée israélienne des douze universités de l'enclave

Narmine Al-Zeïtonia a décroché sa licence en sciences agronomiques, au début du mois de mai, en terminant première de sa promotion, à l'université Al-Azhar de Gaza. Pourtant, cet établissement d'enseignement supérieur a été réduit en poussière par les bombardements israéliens, à l'automne 2023, comme les onze autres universités de la bande de Gaza.

Après avoir été endommagé à trois reprises lors des précédentes offensives israéliennes, le département d'agriculture où Narmine suivait ses cours, qui venait d'être reconstruit grâce à une donation du roi du Maroc, a cette fois été pulvérisé. L'étudiante de 23 ans a réussi, malgré cela, à poursuivre sa formation grâce au programme d'enseignement en ligne lancé à l'été 2024 par les trois principales universités de l'enclave palestinienne : Al-Azhar, Al-Aqsa et l'Université islamique.

Durant les six mois qui ont suivi le début de la guerre déclenchée par l'attaque terroriste du Hamas du 7 octobre 2023, le chaos a paralysé tout le secteur éducatif. Trois présidents d'université, des centaines de professeurs et des milliers d'étudiants ont été tués, tandis que les autres, à l'instar de l'ensemble de la population gazaouie, étaient déplacés au gré des ordres d'évacuation de l'armée israélienne. Le parcours académique de près de 90 000 étudiants s'est retrouvé brutalement interrompu.

Au printemps 2024, Al-Azhar, Al-Aqsa et l'Université islamique ont formé un comité d'urgence et publié une lettre ouverte pour réaffirmer leur existence : « Nos bâtiments ont été démolis, mais nos universités vivent encore. » Grâce au soutien de partenaires internationaux et à la création d'un fonds d'urgence baptisé « Isnad » (« soutien », en arabe), les cours ont pu reprendre, en distanciel.

« Une initiative patriotique »

« Beaucoup nous ont critiqués. On nous disait : "Les gens meurent, il n'y a pas d'Internet, à quoi bon suivre un cours ?" Mais pour nous, c'était une initiative patriotique », explique Ahmed Abou Shaban, doyen de la faculté d'agriculture de l'université Al-Azhar de Gaza. « Il y avait 14 000 étudiants inscrits à Al-Azhar avant la guerre. S'il y avait eu 100 inscrits en ligne, ça aurait déjà été une victoire. Finalement, ils ont été plus de 10 000 à rejoindre nos cours ! »

Dans l'enclave palestinienne, suivre un enseignement en ligne relève pourtant du parcours du combattant. Le jour de ses examens du premier semestre, en décembre 2024, Narmine a perdu sa mère et sa sœur, tuées dans un



Une salle de l'Université islamique de Gaza, où campent aujourd'hui des déplacés, le 11 avril. HAMED SBEATA/MIDDLE EAST IMAGES VIA AFP

bombardement israélien visant leurs voisins. Sa maison a été détruite. « Dès qu'on a pu trouver refuge chez des proches, j'ai passé mes examens en ligne alors que je n'avais plus aucun livre, ni rien sur moi », raconte la jeune femme.

Avec un Internet quasiment inexistant, les étudiants doivent parfois parcourir des kilomètres à pied pour trouver un cybercafé. Les cours sont assurés par le biais de vidéos sur la plateforme Moodle. « Le téléchargement des conférences peut prendre des heures. J'ai parfois passé mes examens dans la rue afin d'avoir une connexion ! », affirme Mohammed Al-Jadba, lui aussi tout juste diplômé de l'université Al-Azhar.

« Nous avons dû faire des concessions sur la qualité, témoigne Radwan Abou Roukba, doyen des affaires internationales à l'université Al-Aqsa. Beaucoup de nos enseignants ne font plus cours, ils

vivent sous des tentes et on n'a pas les moyens de les payer. Les universités enregistrent des déficits abyssaux parce que les étudiants ne peuvent plus s'acquitter de leur frais de scolarité. C'est pourquoi il est vital pour nous de continuer à recevoir un soutien financier par l'intermédiaire de l'Isnad », souligne M. Abou Roukba, lui-même déplacé à plusieurs reprises et dont la maison a été entièrement détruite.

Le professeur Abed Rabbo Al-Anzi, président du département de sciences politiques à l'université Al-Azhar, a tout perdu. Son bâtiment, qui venait d'être reconstruit – avec l'aide de l'Arabie saoudite – a été rasé, tout comme sa maison et celle de sa mère. « J'avais une énorme collection de livres, il ne m'en reste plus un seul. La destruction de mon appartement ne m'a rien fait comparé à cela », confie le professeur, qui échange avec ses étudiants sur des groupes WhatsApp. Etudier leur permet de ne pas penser tout le temps à la mort. On vit au milieu du sang et des corps déchiquetés, chacun se demande s'il va être le prochain. L'enseignement leur apporte au moins quelque chose de l'ordre de l'espoir, de la vie. »

Les Palestiniens sont réputés pour leur niveau élevé d'instruction. Le taux d'alphabétisation dans les territoires palestiniens figure parmi les plus hauts au monde : 98 % en 2022, selon la Banque mondiale. Mais la guerre a porté un coup fatal à ce système. Selon une étude de la même Banque mondiale, 100 % des infrastructures, de la maternelle à l'université, sont partiellement ou totalement détruites. Près de 660 000 enfants en âge d'être scolarisés sont sans école depuis plus d'un an.

En avril, le ministère palestinien de l'éducation faisait état de 14 388 élèves et étudiants tués ainsi que 850 membres du personnel éducatif. De nombreuses voix, comme celles des rapporteurs spéciaux du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, dénoncent un « scolasticide » ou « éducide ». Le terme, apparu en 2009, à l'époque de la première guerre de Gaza, sous la plume de la politologue, professeure à Oxford, désigne la destruction systématique d'un système éducatif.

« Notre travail, qui consiste à assurer la transmission de la culture, de la connaissance et de l'identité palestinienne, est perçu comme une menace par Israël. C'est pourquoi son ciblage est une stratégie à long terme », affirme le professeur Abou Shaban, de l'université Al-Azhar, aujourd'hui en exil au Canada. L'Afrique du Sud a intégré le concept dans sa plainte pour génocide devant la Cour internationale de justice, afin d'établir que les actions d'Israël dans la bande

de Gaza ne se limitent pas à des opérations militaires, mais visent également à éradiquer les fondements de la vie des Palestiniens. « Les attaques contre les universitaires et les chercheurs constituent une agression contre la civilisation. Soutenu par l'Occident au nom même de la civilisation, cette violence contribue en réalité à sa destruction », estime Abdel Razzaq Takriti, professeur d'histoire à l'université Rice, au Texas.

Les banques ont peur

Thomas Van Riet, enseignant en physique théorique à l'université KU Leuven de Louvain (Belgique), se souvient de son émotion face au monument érigé dans la cour de l'université de Birzeit, en Cisjordanie, en hommage aux étudiants tués par les forces israéliennes sur ce même campus. Il est membre du comité de direction de Scientists for Palestine, une organisation fondée en 2015 qui œuvre à sortir la communauté académique palestinienne de l'isolement. Avec la guerre actuelle, l'association a intensifié ses initiatives. En plus de la plateforme numérique qu'elle a ouverte, recensant toutes les données disponibles sur l'« éducide », elle travaille à faire invalider, par la Cour de justice de l'Union européenne, la participation d'Israël au programme de recherche européen Horizon. Selon un article du quotidien Israel

« Dès qu'on a pu trouver un refuge, j'ai passé mes examens en ligne alors que je n'avais plus aucun livre, ni rien sur moi »

NARMINA AL-ZEITONIA
étudiante à l'université Al-Azhar à Gaza

Hayom publié le 21 mars, l'Etat hébreu a perçu plus de 1,1 milliard d'euros de fonds communautaires pour ses chercheurs et entreprises entre 2021 et 2024. « Ces avantages sont accordés en contrepartie d'obligations légales, à savoir le respect des droits humains et des principes démocratiques, qu'Israël bafoue au quotidien », estime Thomas Van Riet.

En France, Anne-Christine Hubbard, maîtresse de conférences en philosophie à l'université de Lille, a cofondé Academic Solidarity With Palestine, une ONG qui a permis de rassembler des enseignants bénévoles à travers le monde pour assurer des cours à distance dans toutes les disciplines. « On est près de 4000 bénévoles, cela a pris une ampleur inattendue », affirme la chercheuse.

Soutenue financièrement et techniquement par l'université de Lille, l'ONG distribue des cartes sim numériques aux étudiants et enseignants, afin de leur garantir un accès Internet. Elle est aussi à l'origine, avec l'université Al-Aqsa, des « Gaza Excellence Talks », une série de webinaires scientifiques, diffusée pendant le mois de mai et auxquels participent des chercheurs de renommée mondiale, comme le philosophe des sciences Carlo Rovelli et les mathématiciens Michel Broué et Terence Tao.

Mais ces mouvements de solidarité se heurtent à une série d'obstacles. Outre les pressions et sanctions auxquelles s'exposent les enseignants et les étudiants mobilisés sur Gaza, l'une des principales difficultés, selon Anne-Christine Hubbard, est l'accès au système bancaire. Une seule banque, parmi toutes celles qu'elle a sollicitées, a accepté de lui ouvrir un compte avant de le fermer quelques mois plus tard. L'ONG est pourtant subventionnée par des institutions publiques. « Le mot "Palestine" leur fait peur », affirme-t-elle. Il a fallu que la Banque de France s'en mêle pour qu'Academic Solidarity With Palestine puisse enfin ouvrir un compte auprès du Crédit commercial de France. ■

MARIE JO SADER

De la maternelle à l'université, 100 % des infrastructures sont partiellement ou totalement détruites

Journée de Jérusalem : le racisme affiché des nationalistes israéliens

Des dizaines de milliers de jeunes militants de l'extrême droite religieuse ont défilé, lundi, pour célébrer l'annexion de Jérusalem-Est

REPORTAGE JÉRUSALEM - envoyé spécial

Les deux garçons doivent avoir une petite douzaine d'années, et leur visage transpire la puberté. Dans la via Dolorosa, une ruelle commerçante de la Vieille Ville à Jérusalem, au cœur du quartier musulman, les adolescents croisent une femme voilée. Une jeune adulte. Ils s'arrêtent : des crachats en plein visage. La femme continue courageusement et remonte le flux incessant des adolescents. Des insultes encore. D'autres crachats. Des regards de haine. Jusqu'au moment où elle préfère disparaître dans une ruelle. La « mar-

che des drapeaux » de Jérusalem, qui s'apparente à une marche de la fierté raciste, n'a pas encore commencé, mais dans ces heures qui précèdent la célébration annuelle de la conquête de Jérusalem-Est par Israël en 1967 et son annexion en 1980 – non reconnue par la communauté internationale –, les bandes de jeunes juifs nationalistes et religieux, presque exclusivement des hommes, parcourent les ruelles de la Vieille Ville en criant des slogans hostiles aux « Arabes ».

Un rituel raciste et joyeux, pour ses promoteurs, effrayant pour tous les autres, dans un quartier où les commerçants avaient fermé boutique par crainte des violences

et des dégradations. Toute la journée, des « Mort aux Arabes » ou des « Que vos villages brûlent » ont résonné dans la ville. Rassemblée par yeshiva (école talmudique) ou par colonie implantée en Cisjordanie occupée, encadrée par des rabbins et des adultes, cette jeunesse a chanté et dansé sous haute surveillance policière et militaire.

« Nous vaincrons et nous chassons les Arabes ! », s'époumone un de ces groupes devant l'entrée de la Vieille Ville, porte de Damas. Avec eux, des drapeaux israéliens et deux bannières proclament : « Jérusalem est à nous, Gaza est à nous » et « Sans Nakba, il n'y a pas de victoire ». Une référence à l'expulsion massive des Palestiniens

en 1948 lors de la création d'Israël et un message sur leur projet politique : expulser les « Arabes » de Cisjordanie et de Jérusalem.

Appel à la « vengeance »

« Sers le Seigneur avec joie ! », clamant les hommes ensautant et en reprenant des chants religieux détournés pour appeler à la « vengeance » contre les Palestiniens. Le seigneur de cette foule de plusieurs dizaines de milliers de personnes est Itamar Ben Gvir, le leader d'un groupuscule d'extrême droite, autrefois classé terroriste par les Israéliens et les Américains, devenu pilier de la coalition gouvernementale, ministre de la sécurité nationale auprès de

Benyamin Nétanyahou depuis 2022. « Ben Gvir, Ben Gvir, Ben Gvir ». Sous les vivats, l'homme politique a descendu les marches conduisant à la porte de Damas.

Le matin, il s'était rendu sur l'esplanade des Mosquées, désigné comme le mont du Temple par les juifs. La Jordanie et la France ont condamné la provocation d'Itamar Ben Gvir. L'opposition israélienne a, elle aussi, critiqué le défilé nationaliste. Le leader de la gauche, Yaïr Golan, a évoqué des « images choquantes de la "marche des drapeaux" » : « Cela n'est pas de l'amour pour Jérusalem, c'est de la haine, du racisme et de la délinquance. » Le chef de l'opposition, le centriste Yaïr Lapid, de son côté, a qualifié le rassemblement de « festival de la haine et du racisme » évoquant « une disgrâce » et « une insulte pour Jérusalem ». ■

paraît sur l'esplanade des Mosquées, désigné comme le mont du Temple par les juifs.

La Jordanie et la France ont condamné la provocation d'Itamar Ben Gvir. L'opposition israélienne a, elle aussi, critiqué le défilé nationaliste. Le leader de la gauche, Yaïr Golan, a évoqué des « images choquantes de la "marche des drapeaux" » : « Cela n'est pas de l'amour pour Jérusalem, c'est de la haine, du racisme et de la délinquance. » Le chef de l'opposition, le centriste Yaïr Lapid, de son côté, a qualifié le rassemblement de « festival de la haine et du racisme » évoquant « une disgrâce » et « une insulte pour Jérusalem ». ■

LUC BRONNER

Au Canada, l'invitation au roi Charles III divise l'opinion

Le premier ministre Carney a convié le monarque pour défendre ce pays du Commonwealth face aux attaques de Trump

MONTRÉAL - correspondance

Le roi Charles III et la reine Camilla devaient avoir droit, mardi 27 mai, à tous les honneurs dans la capitale fédérale canadienne, Ottawa. Parade militaire, salves de canons, et carrosse escorté par la gendarmerie royale du Canada : les symboles et héritages de la couronne britannique seront mis en étendard. Un protocole soigné qui rappelle que le Canada, monarchie constitutionnelle et membre du Commonwealth, a toujours pour chef d'Etat officiel le roi du Royaume-Uni.

Arrivé au Canada, lundi 26 mai, le monarque britannique a planté un charme de Caroline, symbole d'amitié entre les nations, et rencontré en privé le premier ministre Mark Carney et la gouverneure générale, Mary Simon, qui représente officiellement le roi. Mardi, Charles III devait livrer, devant les parlementaires canadiens, le discours du Trône et lancer officiellement la 45^e législature du Parlement, renouvelée le 28 avril. Le roi marche ainsi dans les pas de sa mère, la reine Elisabeth II, qui l'avait fait en 1957 et en 1977. Mais c'est donc seulement la troisième fois dans l'histoire qu'un monarque se prête à un tel exercice en sol canadien. L'allocution, qui porte les orientations et la feuille de route du gouvernement, est habituellement lue par la gouverneure générale, poste honorifique et protocolaire de représentant de la Couronne au Canada.

«Cet honneur historique est à la mesure des enjeux de notre temps», a déclaré lundi le premier ministre Mark Carney, à l'initiative de cette visite royale. L'ancien gouverneur de la Banque d'Angleterre, qui a eu la citoyenneté britannique avant d'y renoncer, a tenu à marquer le début de son mandat avec un signal fort : asseoir la souveraineté du Canada, en affichant ses racines historiques comme remparts face à Donald Trump.

«La force du Canada réside dans sa capacité à bâtir un avenir prometteur tout en honorant ses racines anglaises, françaises et autochtones, lesquelles constituent le fondement de son identité», a ajouté le premier ministre. En se servant du poids de la monarchie et de son autorité morale, Mark Carney espère ainsi envoyer un message fort au président des Etats-Unis, qui a menacé à plusieurs reprises de faire du Canada le 51^e Etat américain. «Que le chef d'Etat vienne lire le discours du Trône montre que le Canada est souverain et que nous ne sommes pas à vendre», affirme Estelle Bouthillier, spécialiste de la monarchie.

La démonstration de force risque toutefois de se buter à l'obligation de neutralité politique du roi Charles, qui n'a jamais fait de sortie publique sur les velléités de Donald Trump. Le discours du Trône, écrit par le premier ministre canadien et son équipe, a peu de chance de se transformer dans la bouche du roi en réquisitoire contre le voisin du sud. «Le roi Charles va sans doute dire une phrase ou deux, qui va laisser sous-

La monarchie suscite peu d'enthousiasme dans la population, en particulier au Québec

entendre, d'une façon très discrète, que le Canada est un pays souverain, pense Mme Bouthillier.

Malgré la présence de centaines de personnes à Ottawa pour accueillir le roi lundi, la monarchie suscite peu d'enthousiasme dans la population, en particulier au Québec. Selon un sondage de l'institut Léger, en 2023, 81 % des répondants canadiens affirmaient ne ressentir aucun attachement personnel à la couronne britannique. Un récent sondage d'Ipsos révèle aussi que 46 % des Canadiens veulent rompre avec la monarchie, un chiffre qui monte à 60 % au Québec.

«Aucune autorité réelle»

Le roi Charles III n'arrive donc pas en territoire conquis, et devra par ailleurs affronter l'opposition de certains élus canadiens. Les 22 députés du Bloc québécois – parti souverainiste – ont décidé de boycotter la cérémonie du discours du Trône. «Arrêtons de faire comme si tout le monde à la Maison Blanche était des simples d'esprit pour qui on fait de l'esbroufe dans l'espoir de les influencer, a asséné lundi le chef du parti Yves-François Blanchet. «Ils savent très bien que le roi d'Angleterre n'a aucune autorité réelle au Canada», a-t-il ajouté pour qui un simple «texte à Donald Trump» aurait permis d'économiser des millions de dollars liés à la visite du couple royal.

Le Bloc québécois, farouchement opposé à la monarchie qu'il juge «archaïque», promet de déposer prochainement un projet de loi pour rendre le serment d'allégeance au roi optionnel pour les députés fédéraux. À l'échelle provinciale, le Québec a déjà légitimé dans ce sens en 2022, en abolissant le serment au roi à l'Assemblée nationale. Auparavant, les députés nouvellement élus devaient prêter allégeance à la couronne britannique pour pouvoir siéger. Le chef indépendantiste du Parti québécois, Paul St-Pierre-Plamondon, avait alors comparé la levée de cette tradition à un «moment symbolique» et à un «geste de libération et d'affranchissement».

«Dans l'histoire du Québec, on a toujours été sous une monarchie, d'abord française, puis britannique. Et cela, beaucoup de gens ne l'acceptent toujours pas», explique Estelle Bouthillier. La spécialiste de la couronne britannique estime toutefois qu'il y a davantage d'indifférence au sein de la population québécoise qu'une réelle opposition à la monarchie. Ailleurs au Canada, dans les provinces anglophones, ce sentiment d'appartenance est plus fort, et a retrouvé un peu de couleur après les menaces d'annexion de Donald Trump, certains voyant dans la monarchie un symbole de puissance et de stabilité. Mais la visite royale ne parviendra pas à réconcilier ces différentes sensibilités. A défaut d'incarner l'unité du pays, Charles III se posera sans doute en défenseur du Canada. A l'ère d'un nouvel impérialisme américain, la monarchie renoue avec une fonction historique et symbolique : celle de protéger une ancienne colonie. ■

ALEXANDRE LEPOUTRE



L'opposant politique russe Ilia Iachine, à Berlin, le 17 novembre 2024. NIKITA MOURAVIEFF

«Si l'Ukraine est donnée à Poutine, ce sera une tragédie»

Pour le Russe Ilia Iachine, réfugié à Berlin après avoir été emprisonné, le soutien à Kiev est le seul moyen d'aider l'opposition russe

ENTRETIEN

Figure de l'opposition libérale à Vladimir Poutine depuis les années 2000, Ilia Iachine, 41 ans, était élu municipal à Moscou quand il a été arrêté, en juin 2022, puis condamné à huit ans et demi de prison, en décembre 2022, pour avoir critiqué l'invasion de l'Ukraine par la Russie et dénoncé les crimes commis à l'encontre de civils ukrainiens à Boutha, près de Kiev. Libéré le 1^{er} août 2024 dans le cadre du plus important échange de prisonniers organisé entre la Russie et des pays occidentaux depuis la fin de la guerre froide, il vit aujourd'hui à Berlin. De passage à Paris il a rencontré *Le Monde*, lundi 26 mai.

Le Kremlin vous a pris plus de deux ans de votre vie. Ces vingt-cinq mois en prison ont-ils changé votre positionnement face à Vladimir Poutine ?

C'est un sentiment lourd. C'est très dur pour la santé, physique et psychologique. Mais le régime a tué plusieurs de mes amis, autres figures de l'opposition anti-Kremlin, notamment Boris Nemtsov et Alexei Navalny [mort en détention le 16 février 2024]. Ces deux assassinats m'ont été beaucoup plus douloureux que ma propre incarcération. Vladimir Poutine a commencé la guerre en Ukraine qui, chaque jour, tue des innocents et prive des familles de leur foyer: cela aussi me marque bien plus profondément que le souvenir de la prison. Mes longs mois derrière les barreaux ne m'ont pas donné un motif de haine supplémentaire contre Poutine. Mon combat avait commencé bien avant mon arrestation qui, en quelque sorte, en a été la suite logique. Je sais qu'il faut être prêt à payer le prix pour dire et défendre la vérité. Je suis conscient que, parmi tous les opposants, je ne suis pas celui qui a le plus souffert.

Quel est désormais votre rôle politique ?

C'est difficile car, en Russie, il n'y a pas de vie politique. Et je ne suis pas sur place. Mais je pense qu'il

«Il faut trouver un moyen de dialoguer avec le Kremlin pour obtenir une amnistie ou un échange de prisonniers»

est important de montrer qu'un responsable politique peut être différent de Vladimir Poutine, qui est prêt à s'accrocher au pouvoir jusqu'à la fin de sa vie, à verser des rivières de sang, à tuer, à voler, à détruire. Il est très important de maintenir un îlot d'espoir, car la pire chose qui nous arrive actuellement est cette apathie créée par le Kremlin. Poutine a tout brûlé autour de lui, à tel point que les gens éprouvent une mélancolie absolue, du désespoir et de l'apathie. Sans cet îlot d'espoir, il est impossible de continuer la lutte et d'avancer.

Mardi, vous avez rendez-vous à l'Elysée et au Quai d'Orsay. Qu'attendez-vous de la France ?

Tout d'abord, de la solidarité pour l'Ukraine. A tous les hommes politiques européens, à tous les fonctionnaires, à tous les diplomates, je fais cette même réponse: si vous voulez aider l'opposition démocratique russe, sauvez l'Ukraine. Par le passé, lors de ma rencontre, le 22 octobre 2024 à l'Elysée, je l'ai dit au président Emmanuel Macron: si Poutine gagne la guerre, son régime deviendra plus fort, la répression sera encore plus dure en Russie même et, après l'Ukraine, il ira certainement plus loin. Aujourd'hui, je vois bien les pressions américaines sur Kiev, je sens bien la fatigue en Europe. Mais si l'Ukraine est donnée à Poutine, ce sera une tragédie, une catastrophe et le prologue d'une confrontation mondiale. Vu ce qu'il se passe actuellement dans les relations entre Kiev et Washington, on ne peut compter que sur l'Europe. L'Ukraine défend non seulement sa souveraineté mais protège aussi l'Europe.

La France peut-elle aussi aider l'opposition russe ?

Oui. En faisant preuve d'humanisme et en faisant tout pour sauver les prisonniers politiques russes. Ils sont plus de 1500. Ils sauvent l'honneur de mon pays, en s'opposant à Poutine et à sa guerre. Le prisonnier politique typique en Russie aujourd'hui n'est ni un politicien, ni un journaliste, ni un militant. C'est un citoyen ordinaire qui a forwardé un message sur les réseaux sociaux, a été dénoncé parce qu'il a dit quelque chose dans des discussions avec des parents sur des messageries privées.

En Russie, on est passé d'une répression ciblée à une répression généralisée. Je vais le redire à mes interlocuteurs officiels français: il faut sauver ces prisonniers, trouver un moyen de dialoguer avec le Kremlin pour obtenir une amnistie ou un échange. Hélas, entre l'Europe et la Russie, un tel dialogue n'existe pas. Trump et Poutine se parlent. Russes et Ukrainiens se parlent. Les pourparlers d'Istanbul, le 16 mai, ont au moins permis la libération de 1000 prisonniers de part et d'autre. Des familles ont retrouvé leur mari, leur père, leurs fils. Si

Le fait est qu'après l'arrivée au pouvoir de Trump, l'Ukraine s'est retrouvée sans soutien américain. Peut-être qu'après un certain temps, il se rendra compte que Poutine le trompe: le Kremlin ne veut pas une paix juste; il veut la capitulation de l'Ukraine. Trump ne l'a pas encore compris. Il l'a déclaré «fou» mais, cela reste une explosion émotionnelle.

Que faites-vous depuis votre libération ?

Je travaille, en Europe, à consolider la résistance anti-Poutine. C'est un travail politique. J'essaie d'interagir avec toutes les factions d'opposition. En ce mois de mai, j'étais à Vilnius, à un forum de Loulia Navalnaïa [la veuve d'Alexei Navalny] puis à une réunion avec des activistes en exil venant de différentes régions russes.

Ensuite, j'étais à Bruxelles pour la conférence du Comité anti-guerre, où j'ai eu des discussions avec Mikhaïl Khodorkovski [ex-oligarque devenu figure de l'opposition en exil après dix ans en prison]. J'essaie d'être un pont pour que tous les anti-Poutine travaillent ensemble vers un seul objectif. Bien sûr, il n'y aura pas d'unification structurelle de l'opposition: ne vous attendez pas à ce que, demain, tout le monde se donne la main et annonce la création d'un parti uni. Cela n'arrivera pas.

Mais je suis convaincu que nous pouvons trouver un format d'interaction où ces différents camps ne s'attaquent plus les uns les autres. Ils doivent pouvoir agir ensemble mais de manière autonome. Mon deuxième travail est d'aider mes compatriotes à l'étranger, un peu comme à l'époque où j'étais élu municipal à Moscou et que j'avais un bureau d'accueil public pour les électeurs de ma circonscription. Sur les mêmes principes, j'ai organisé un centre d'accueil à Berlin qui, en ligne, propose des consultations, y compris pour des exilés vivant en France. Pour le moment, celle-ci est le seul pays à envisager d'accorder l'asile politique à des déserteurs russes. Ces soldats qui ont déposé les armes ont besoin de protection. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR BENJAMIN QUÉNELLE

En Ukraine, les déçus des échanges de prisonniers

Après les libérations du week-end, des milliers de familles attendent toujours des nouvelles de leurs proches disparus

REPORTAGE

RÉGION DE TCHERNIHIV
(UKRAINE) - envoyé spécial

La règle était tacite mais bien respectée. Depuis que son mari, Dmytro, avait rejoint l'armée, Tetyana et lui devaient s'envoyer un message par jour. A l'automne 2024, cet Ukrainien de 39 ans combattait dans les environs de la petite ville de Kourakhove, dans l'est du pays, cible d'une offensive russe massive. Un jour, il a cessé de répondre. C'était le 5 novembre 2024. La veille, «[ils] avaient parlé d'eux, de la famille, il n'avait pas mentionné d'attaques ou d'opérations particulières», se souvient Tetyana, dimanche 25 mai, lunettes fumées pour cacher ses yeux rougis, les épaules recouvertes d'un drapeau ukrainien. Des soldats de sa brigade lui ont annoncé, quelques jours plus tard, que Dmytro était porté disparu à la suite d'un assaut ennemi. Son corps n'a jamais été retrouvé. Kourakhove est aujourd'hui une ville occupée.

Depuis, Tetyana vit dans cet entre-deux – entre sentiment de perte et impossibilité de faire son deuil tant qu'il existe une once d'espoir, tant qu'un corps n'a pas été retrouvé. Fonctionnaire dans une caisse de retraite, elle attend un signe de vie, scrutant jour et nuit les vidéos de propagande russe montrant des soldats ukrainiens capturés, dans l'espoir de reconnaître le visage de son époux. Elle ne fréquente plus que des femmes partageant le même destin, dans sa ville d'origine de la région centrale de Khmelnytsky.

Trois ans et trois mois après le

début de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie, plus de 60 000 Ukrainiens, dans la vaste majorité des militaires, sont officiellement reconnus comme portés disparus. A l'instar de Tetyana, les familles espèrent qu'ils font partie des milliers de soldats et de civils détenus dans les prisons russes, dont certains sont emprisonnés anonymement. La Fédération de Russie ne confirme que rarement l'identité de ceux qu'elle détient et n'ouvre les portes de ses prisons au Comité international de la Croix-Rouge qu'en de rares occasions.

Abattement et détresse

Dans le chaos de la guerre, les chances d'obtenir des informations sont limitées. Alors, quand Tetyana a entendu parler du plus grand échange de prisonniers entre l'Ukraine et la Russie depuis le 24 février 2022, elle n'a pas longtemps hésité. Après avoir laissé ses deux enfants à une amie, elle a fait neuf heures de bus pour assister à l'arrivée des libérés dans un point de rendez-vous de la région de Tchernihiv, dans le nord de l'Ukraine, avec des centaines d'autres familles ayant des proches détenus ou portés disparus.

Tetyana a imprimé une grande photo de son mari, la plus récente possible, qu'elle a collée sur un carton. Pancarte à la main, elle espérait ainsi attirer l'attention d'un Ukrainien libéré qui aurait pu croiser Dmytro sur la ligne de front ou pendant sa détention. Comme toutes les autres, elle espérait aussi qu'il ferait partie de l'échange.

Les mêmes scènes se sont répétées, de vendredi 23 à dimanche 25 mai, trois journées durant les



Près de Tchernihiv, en Ukraine, lors du retour de prisonniers ukrainiens, le 23 mai. PHOTOS: VIRGINIE NGUYEN HOANG/HUMA POUR « LE MONDE »



Les arrivées des bus des anciens prisonniers ont été saluées par des cris et des remerciements de bienvenue

quelles la Russie et l'Ukraine se sont échangé 1000 personnes chacune, soit 880 militaires et 120 civils. Les arrivées des bus contenant les anciens prisonniers ont été saluées par des salves de cris de remerciements et de bienvenue, tandis que toutes les familles tendaient leurs affiches dans l'espérance qu'un des anciens prisonniers reconnaîsse un visage. Ces derniers, épousés et hagards, après des années de détention passées sans aucune autre source d'information que la propagande russe, ob-

servaient chacune des affiches avec attention, s'excusant parfois de ne pas les reconnaître.

Un retour tragique, même si les arrivées ont aussi été marquées d'immenses moments de joie, lors de retrouvailles entre des prisonniers et leurs épouses. Les scènes ont été immortalisées par des dizaines de photographes et publiées dans les médias et sur les réseaux sociaux d'un pays où les bonnes nouvelles sont rares. «Je ne peux juste pas exprimer ce que je ressens», lâche Alyona Filipova,

46 ans, presque tremblante, dont le mari, Vitaly, a été libéré dimanche, après deux années de détention. Des cris de bonheur résonnent lorsqu'un soldat porte son attention sur une pancarte. «Oui, je le reconnais, je l'ai croisé.» Olha, 45 ans, arrivée de Kiev, attendait encore, samedi après-midi, de parler avec un ex-détenu qui venait de confirmer que son mari, Volodymyr, était en prison avec lui. «La Croix-Rouge l'avait déjà identifié comme prisonnier de guerre», explique-t-elle. Mainte-

nant, j'espère avoir plus d'informations.» Mais pour la vaste majorité des familles, à la fin du week-end, il ne restait plus qu'un sentiment d'abattement teinté de détresse. Les visages de ces hommes disparus recouvrant les murs du bâtiment qui accueillait les anciens prisonniers. Parfois, des volontaires et des policiers récupéraient eux-mêmes les affiches plastifiées en de grandes piles qu'ils emportaient à l'intérieur pour que les anciens détenus puissent les consulter calmement.

Dimanche soir, en fin d'après-midi, Tetyana continuait, avec des dizaines d'autres personnes, d'attendre le passage des anciens détenus pour leur montrer le visage de son mari et obtenir un signe de vie. Elle affirme qu'elle fera tout pour revenir au prochain échange. «Tout ce que nous avons, c'est cet espoir. Sans ça, nous ne pourrions pas vivre.» ■

THOMAS D'ISTRIA

En Roumanie, les défis d'un président sans majorité

Le président Nicusor Dan, investi lundi, devra impulser la formation d'un gouvernement avec des partis rejetés par les électeurs

BUCAREST - correspondance

Au soir du second tour de l'élection présidentielle roumaine, le 18 mai, les partisans du centriste Nicusor Dan, élu face au nationaliste George Simion, ont éprouvé un immense soulagement. Cette victoire contre l'extrême droite a été célébrée aussi bien en Roumanie que dans le reste de l'Europe, après les six mois de tensions et d'incertitudes ayant suivi l'annulation du scrutin présidentiel, en décembre 2024. Les autorités avaient constaté des irrégularités lors du premier tour, sur fond de soupçons d'ingérences russes. Mais le répit n'a été que de courte durée. Comme l'a déclaré le nouveau président le soir de sa victoire: «Une nouvelle étape commence. Dès demain, au travail!»

Mathématicien de formation, Nicusor Dan, 55 ans, en est conscient: sa tâche sera ardue, compte tenu de la polarisation de la société roumaine et du climat de défiance envers les institutions qui

règne dans le pays. Lors de sa cérémonie d'investiture, lundi 26 mai, à la Chambre des députés, il a prononcé un discours d'unité et évoqué un besoin de «change-ment fondamental».

Marges de manœuvre limitées
Les marges de manœuvre du nouveau président restent limitées. La Roumanie, sixième pays le plus peuplé de l'Union européenne (UE), qui occupe une position stratégique pour la défense du flanc est de l'OTAN, est une République semi-présidentielle. Le chef de l'Etat a principalement des prérogatives en matière de politique étrangère et de défense, tandis que le premier ministre et son gouvernement gèrent la politique nationale: justice, économie, affaires sociales, etc.

Neanmoins, le président peut être à l'initiative de lois et dispose d'un droit de veto sur celles qui ont été adoptées par le Parlement. «Il joue un rôle dans le modelage d'une direction à prendre et dans l'impulsion qu'il peut y

donner», résume Raluca Alexandrescu, maîtresse de conférences à l'université de Bucarest.

Pour mettre fin au chaos politi-

que de ces derniers mois, Nicusor Dan devra notamment désigner un nouveau premier ministre. Le précédent, Marcel Ciocanu (Parti social-démocrate), a démissionné le 5 mai, au lendemain du pre-

mier tour de la présidentielle, et son parti a quitté la coalition qu'il formait depuis 2021 avec le Parti national libéral (PNL) et l'Union démocrate des Magyars de Roumanie (UDMR), le parti de la minorité hongroise.

Une fois nommé par le président, le premier ministre doit toutefois être investi par le Parlement. Or celui-ci est fragmenté en trois blocs depuis les législatives de décembre 2024: le PSD, les partis de droite et de centre droit, qui soutiennent Nicusor Dan, et les trois partis d'extrême droite. Nicusor Dan, qui s'est présenté comme candidat «indépendant» et «antisystème», n'aura pas d'autre choix que de composer

avec les partis dudit «système», le PSD et le PNL, pourtant rejetés par les électeurs, qui ont éliminé dès le premier tour leur candidat commun à la présidentielle.

Selon plusieurs analystes, Nicusor Dan pourra les «inciter» à se réformer. «Il faut un nouveau souffle de la part de tous les partis qui se sont déclarés pro-démocratiques et pro-européens», insiste l'économiste Cristian Paun. Pour former une nouvelle coalition, les négociations risquent cependant de durer, alors que la clé d'un gouvernement majoritaire réside dans le PSD, qui hésite entre participer à l'exécutif ou siéger dans l'opposition, au risque de fragiliser un futur gouvernement. Au sein du parti, des voix émergent pour réclamer un renouvellement de la direction, alors que la vieille garde s'accroche.

Pour le poste de premier ministre, Nicusor Dan songe à Ilie Bologan (PNL). Président du Sénat et chef de l'Etat par intérim depuis la démission de Klaus Iohannis, en février, il est connu pour ses am-

bitions réformatrices et ses prises de position contre la corruption et les «barons» locaux, y compris ceux de son propre parti. Mais la politique d'austérité qu'il appelle de ses vœux suscite de vives critiques, ses adversaires craignant qu'elle nourrisse la colère sociale.

L'extrême droite offensive

Le nouveau gouvernement sera en effet confronté à de grands défis économiques. Nicusor Dan l'a dit dans son discours d'investiture: la priorité est de réduire le déficit public (9,3 % du produit intérieur brut fin 2024), ainsi que l'inflation, qui était de 4,9 %, en avril, soit les taux les plus élevés de l'UE. Une réforme fiscale est en cours, mais, selon l'économiste Cristian Paun, «augmenter les impôts n'a aucun sens s'il s'agit de financer un Etat qui n'a pas été réformé et absorbe toutes les ressources». Selon lui, l'urgence est d'accélérer les réformes qui débloqueront les fonds européens, moderniseront le pays et réduiront les dépenses publiques. Sans

cela, estime-t-il, les inégalités risquent de s'aggraver, profitant à l'extrême droite aux législatives prévues en 2028. Aujourd'hui, celle-ci détient 114 sièges sur 330 à la Chambre des députés.

L'extrême droite roumaine se montre déjà très offensive. Battu au second tour de la présidentielle avec 46,4 % des voix, son candidat, George Simion, n'a pas souhaité participer à la cérémonie d'investiture de Nicusor Dan. Et dans un communiqué, son parti, l'Alliance pour l'unité des Roumains (AUR), a tout à la fois déclaré ne pas reconnaître la «légitimité» du nouveau président et accusé la France d'ingérence dans le processus électoral.

Depuis la défaite de George Simion, la dynamique en faveur de l'extrême droite semble toutefois s'essouffler. Un appel à manifester devant la Chambre des députés pour protester contre l'investiture du nouveau président n'a rassemblé que quelques dizaines de personnes lundi. ■

ANNA LUCAS

Loi Duplomb : des débats court-circuités

Les partisans du texte ont voté, lundi, une motion de rejet permettant d'accélérer son adoption

L'initiative fera sans doute date à l'Assemblée nationale. Lundi 26 mai, les députés du centre, de droite et d'extrême droite ont voté la motion de rejet préalable de la proposition de loi Duplomb, visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur (274 voix pour et 121 contre). Un fait déjà exceptionnel, mais encore plus quand on sait que la motion de rejet a été déposée par le rapporteur même du texte, le député Julien Dive (Les Républicains, Aisne), par les présidents de groupe de l'alliance gouvernementale, Laurent Wauquiez (Les Républicains), Gabriel Attal (Renaissance), Marc Fesneau (MoDem) et Paul Christophe (Horizons), favorables au texte.

Le calcul est politique. Paradoxalement, le vote de cette motion de rejet permet l'accélération de l'acceptation du texte. En effet, après être passée au Sénat, la proposition de loi faisait l'objet de près de 3500 amendements en séance à l'Assemblée, dont 1500 déposés par Les Ecologistes et 800 par La France insoumise. En rejetant le texte, les députés de la majorité ont court-circuité le débat pour envoyer directement le texte en commission mixte paritaire, où sept députés et sept sénateurs seront chargés de trouver un compromis.

«Précédent antidémocratique»

La manœuvre est historique et s'est attiré les foudres de la gauche. La présidente du groupe La France insoumise, Mathilde Panot, a dénoncé «un précédent antidémocratique extrêmement inquiétant» à la suite de cette «invention d'une nouvelle forme de 49.3 déguisé». L'élu s'inquiète que les futurs débats se tiennent à huis clos. Sociaux comme écologistes ont aussi fustigé un «dénier de démocratie» qui verrait «les sénateurs légiférer à la place de l'Assemblée», a estimé la députée socialiste du Finistère Mélanie Thomé. Son homologue Arthur Delaporte (Calvados) a, lui, regretté que le Parlement «invente un triste précédent dans notre démocratie», estimant que le bloc central avait peut-être trouvé «la recette pour bâillonner les oppositions désormais».

Du côté du bloc central justement, on soutient que les députés de l'opposition ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes. «Ils se sont mis tout seuls dans le piège», résume Philippe Vigier (MoDem),



Des députés «insoumis» avec des pancartes portant le nom de victimes de maladies dues aux pesticides, à l'Assemblée, le 26 mai. QUENTIN DE GROÈVE/HANS LUCAS

Eure-et-Loir). D'après les députés de la coalition gouvernementale, les milliers d'amendements rendaient impossible le débat dans le temps imparti par le calendrier parlementaire. Pour Marc Fesneau (MoDem, Loir-et-Cher), la motion de rejet était «le seul moyen pour que l'examen du texte se poursuive». «On sait reconnaître une stratégie d'obstruction. Quand on tire sur l'élastique, il ne faut pas s'étonner qu'il vous revienne à la figure», tranche Paul Christophe, président du groupe Horizons. Le député du Rassemblement national Jean-Philippe Tangy (Somme) s'est félicité d'une «victoire pour les agriculteurs» et n'a pas manqué de tacler des «gauches qui n'acceptent pas de perdre loyalement le vote et donc qui truquent les débats» par leurs amendements.

Depuis le week-end du 24 mai, en coulisses, les discussions se sont

multipliées entre les présidents de groupe de l'alliance gouvernementale pour trouver une solution. La motion de rejet est mise sur la table, mais encore faut-il que la combine, loin d'être intuitive, soit appréciée par les agriculteurs. Présent toute la journée de lundi devant l'Assemblée, avec plusieurs dizaines d'agriculteurs et six tracteurs, Arnaud Rousseau, le président de la FNSEA – syndicat agricole défendant vigoureusement la proposition de loi Duplomb – confirme avoir échangé avec la plupart des représentants des parlementaires sur le sujet.

Victimes de maladies

Pour trouver un compromis, une conférence des présidents a été organisée avant la séance. Un temps législatif programmé, procédure qui permet de fixer à l'avance une durée maximale pour l'examen

LA PRÉSIDENTE DU GROUPE LA FRANCE INSOUMISE, MATHILDE PANOT, A DÉNONCÉ «UNE NOUVELLE FORME DE 49.3 DÉGUISÉ»

d'un texte et de limiter le temps de parole de chaque groupe, a été discuté, mais rejeté par La France insoumise. Comme Les Ecologistes, le groupe de Mathilde Panot se disait prêt à retirer certains amendements mais demandait «un débat parlementaire normal, ce qui nous a été refusé», dénonce la cheffe de file des «insoumis».

Dans l'Hémicycle, exceptionnellement rempli pour un lundi après-midi, les invectives ont

punctué les discussions. Elles ont notamment été marquées par un nouveau happening des députés «insoumis», ayant brandi des pancartes avec des noms d'agriculteurs, d'ouvriers agricoles ou de riverains victimes de maladies liées à l'usage de pesticides.

La ministre de l'agriculture, Annie Genevard, a ouvert les hostilités en dénonçant les «propositions ubuesques» des amendements des écologistes et des «insoumis». «La colère des champs mérite mieux que les manœuvres de couloirs», a-t-elle ajouté. Entre une suite de rappels aux règlements puis l'enchaînement des explications de vote de la motion de rejet, chaque groupe a reproché avec véhémence à l'autre camp de porter atteinte à la démocratie.

Au milieu de tous ces cris, à noter l'intervention de Sandrine Le Fleur (Renaissance, Finistère), rapporte

teur pour la commission du développement durable, qui a dénoncé un texte semblable à «un cheval de Troie pour affaiblir nos ambitions gouvernementales» et dont la prise de parole a été suivie d'une standing ovation des groupes de gauche. Elle fait d'ailleurs partie des six députés du groupe Renaissance à s'être abstenus – un seul a voté contre, tout comme quatre députés du groupe MoDem.

Dès lundi soir, les députés LFI annonçaient vouloir déposer une motion de censure contre le gouvernement dans les prochains jours. Une option que les socialistes ont pour l'instant éludée devant les journalistes. Idem chez Les Ecologistes, dont la présidente, Cyrielle Chatelain, a cependant évoqué la possibilité d'aller devant le Conseil constitutionnel pour contester la procédure. ■

ROBIN RICHARDOT

La FNSEA satisfaite, les défenseurs de l'environnement scandalisés

Tandis que le premier syndicat agricole levait ses manifestations, des collectifs écologistes et paysans condamnaient le procédé employé

Moins de dix tracteurs venus des Yvelines et une centaine d'agriculteurs. La manifestation organisée par la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et les Jeunes Agriculteurs, devant l'Assemblée nationale, lundi 26 mai, n'avait rien d'une démonstration de force. Mais elle a suffi à plier le match. La ministre de l'agriculture, Annie Genevard, a d'ailleurs fait le détour, côté Seine, accompagnée du ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, pour rencontrer ce petit groupe syndical, avant d'entrer dans l'Hémicycle peu après 16 heures.

Devant les députés présents, elle a soutenu la motion de rejet du projet de loi «visant à lever les

contraintes au métier d'agriculteur» déposée par son propre rapporteur, Julien Dive (Les Républicains, Aisne). Cette manœuvre, inédite à l'Assemblée nationale, avait pour but d'envoyer directement le texte en commission mixte paritaire, sans débat en séance publique. Une tactique finalement approuvée par une majorité de députés, du centre jusqu'à l'extrême droite.

La FNSEA, qui avait prévu une relève de tracteurs jusqu'à mercredi pour manifester devant le Palais-Bourbon, n'aura donc pas besoin de mobiliser ses bataillons. «Nous levons le dispositif», affirme Hervé Lapie, secrétaire général de la fédération. Le vote de la motion de rejet, que la

FNSEA a porté, est une satisfaction par rapport à l'obstruction menée par La France insoumise et les Ecologistes. Le travail de notre réseau auprès de chaque député a été efficace. C'est un premier combat réussi. Il faut maintenant aller chercher la commission mixte paritaire pour faire aboutir le texte.»

«Un scandale démocratique» Le syndicat de la Coordination rurale est sur la même ligne. «Nous sommes satisfaits. Nous avons visé plus haut en demandant au gouvernement d'avoir recours au 49.3, mais la motion de rejet est un passage obligé pour aboutir à un texte satisfaisant, proche de la version votée par le Sénat», estime sa présidente, Véronique Le Floch.

Tandis que, dans l'Hémicycle, les députés ont tour à tour voulu se faire les porte-voix des agriculteurs, la Confédération paysanne, qui s'oppose à ce texte, a, elle, rappelé que le monde agricole est loin d'être unanime. «Nous avons assisté en direct à un épisode de cogestion entre la FNSEA et le gouvernement, qui ne prend pas en considération l'ensemble des représentants agricoles, a déploré Stéphane Galais, porte-parole de la confédération. Que la ministre de l'agriculture, Annie Genevard, accoure, juste avant le débat, pour servir la soupe à Arnaud Rousseau, le président de la FNSEA, a quelque chose d'obscur.»

Eleveur en Vendée et président du collectif Nourrir, qui rassemble une cinquantaine d'organisa-

tions environnementales et paysannes, Mathieu Courgeau dénonce lui aussi une «instrumentalisation des colères» pour «faire croire que le monde agricole soutient dans son ensemble ce texte». «Quand on regarde cette proposition article par article, une majorité des dispositifs ne concerne qu'une minorité d'agriculteurs, que ce soit sur l'acétamiprid [un pesticide de la famille des néonicotinoïdes, dont le texte prévoit le retour pour certaines filières] ou sur les bassines de stockage de l'eau.»

Symptôme d'un texte qui, dénoncent les associations, ne vise pas l'intérêt général, l'article sur l'élevage introduit un assouplissement de la réglementation pour les 3 % d'élevages les plus gros, sans aucune autre mesure pour les 97 % restants. «C'est un scandale démocratique. Cette loi est une déclaration de guerre contre l'environnement et ceux qui la défendent», s'indigne Sandy Olivari Calvo, de Greenpeace.

Al'unisson, les organisations de protection environnementale condamnent la manœuvre visant à court-circuiter les débats parlementaires. «C'est du jamais vu. On empêche toute discussion contradictoire publique sur des enjeux environnementaux majeurs pour aller directement à la ligne d'arrivée : la commission mixte paritaire», fustige Thomas Uthayakumar de la Fondation pour la nature et l'homme. ■

MATHILDE GÉRARD ET LAURENCE GIRARD

Quels sont les effets de l'acétamipride, le pesticide au cœur des débats ?

Des publications montrent un impact sur les insectes et le cerveau en développement

Son nom est sans cesse revenu dans les débats qui ont précédé le renvoi en commission mixte paritaire de la proposition de loi visant à « lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur » lundi 26 mai. L'acétamipride, un pesticide néonicotinoïde banni en France depuis 2020, comme tous les produits de cette famille, en raison de leur impact délétère sur les insectes pollinisateurs, devrait être à nouveau autorisé pour plusieurs cultures (betterave à sucre, noisette...).

Les élus favorables au texte, du bloc central jusqu'à l'extrême droite, n'ont eu de cesse de relativiser l'impact d'une telle mesure, au motif que la substance a été réautorisée en 2018 en Europe jusqu'en 2033. Les connaissances disponibles sur les effets de ce neurotoxique suggèrent cependant que certains risques posés par la substance ont été ignorés par le processus réglementaire.

Mais, ironie de la situation, c'est la France elle-même qui a soumis à la Commission européenne, à deux reprises (en 2020 et 2022), de nouvelles données justifiant, selon elle, l'interdiction de cette substance. A chaque fois, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a été saisie par Bruxelles pour les évaluer. Dans son dernier rapport, publié en mai 2024, l'agence européenne ne change pas fondamentalement sa dernière évaluation, qui a conduit à l'autorisation du produit, mais elle reconnaît « des incertitudes majeures dans l'éventail des preuves de toxicité neuro-développementale [toxicité pour la construction du cerveau] de l'acétamipride ».

Parmi les données soumises par la France figuraient des travaux suisses de 2022 indiquant que de l'acétamipride (ou son principal produit de dégradation) était retrouvé dans le liquide céphalorachidien (qui baigne le cerveau et la moelle épinière) de 13 enfants suisses, sur un échantillon de 14. « La présence d'un tel produit [neuro-toxique] dans le liquide céphalorachidien, ce n'est pas du tout anodin », selon le biologiste Alexandre Aebi (université de Neuchâtel), coauteur de ces travaux. D'autant moins que, jusqu'à la publication de nos résultats, on nous disait que les néonicotinoïdes ne pouvaient pas traverser la barrière hémato-encéphalique. »

Des chercheurs chinois ont également montré que, sur plus de 300 volontaires de tous âges recrutés pour leur étude, plus de 85 % portaient des traces détectables du principal métabolite de l'acétamipride dans leur liquide céphalorachidien. L'EFSA a également estimé que les limites maximales de résidus en vigueur dans les fruits et légumes représentaient un risque pour le consommateur. L'agence installée à Parme (Italie) recommandait ainsi de diviser ces seuils par cinq, ce que la Commission européenne a mis en œuvre en septembre 2024.

En février, des chercheurs japonais ont montré que des ron-

geurs de laboratoire exposés *in utero* à de faibles doses d'acétamipride voyaient la structure de leur cervelet altérée et, à plus hautes doses, souffraient de troubles moteurs. Des travaux chinois, publiés le 10 mai, ont examiné 144 adultes souffrant de troubles neurologiques et ont comparé leur exposition aux néonicotinoïdes à celle de 30 individus sains. Les auteurs indiquent que l'exposition à ces neurotoxiques et à leurs métabolites est associée à des marqueurs d'inflammation et que le principal métabolite de l'acétamipride est, de toutes les molécules recherchées, le plus présent dans les échantillons. Ils montrent surtout que les taux urinaires moyens d'acétamipride sont de six à sept fois plus élevés chez les malades que chez les autres.

Le rapport de l'EFSA indiquait également que l'exposition au néonicotinoïde était associée à une baisse des niveaux de testostérone – un résultat obtenu sur des souris de laboratoire, mais également sur toutes les catégories d'un échantillon représentatif de la population américaine. Ces résultats suggèrent des propriétés de perturbateur endocrinien – propriétés qui « devraient être évaluées », écrit l'EFSA, selon les canons réglementaires adoptés en 2018. Ce qui n'a pas été fait. La Commission européenne et les Etats membres autorisent très fréquemment les pesticides en dépit des lacunes signalées par l'agence.

Tentative d'évaluation du risque

Les données sur les pollinisateurs, elles aussi, sont lacunaires. La toxicité aiguë de l'acétamipride pour l'abeille domestique (*Apis mellifera*) est, certes, de l'ordre de mille fois inférieure à celle de la plupart des autres néonicotinoïdes. Mais, comme le rappelle l'EFSA, les études fournies par les industriels pour tester le produit en conditions réelles « ne peuvent pas être utilisées pour tirer des conclusions définitives sur le risque pour les abeilles, en particulier afin d'exclure tout effet chronique potentiel ou tout effet sur le développement du couvain ». En outre, l'abeille domestique est la seule espèce sur laquelle une tentative d'évaluation du risque a été menée, alors que les autres pollinisateurs, note l'EFSA, peuvent être « considérablement plus sensibles » aux néonicotinoïdes.

En mars, deux nouvelles études ont confirmé les réserves de l'agence. Des chercheurs chinois ont montré que l'abeille domestique qui était attirée par les plantes contaminées par l'acétamipride : en conditions réelles, les butineuses pourraient être plus exposées à cette substance que nous l'avions estimé, augmentant ainsi les risques.

Des scientifiques allemands ont, de leur côté, montré que l'épandage d'acétamipride sur une prairie, à des concentrations faibles, proches de celles rencontrées en bordure des champs traités, conduisait en seulement deux jours à un effondrement de 92 % des populations des trois espèces d'insectes les plus abondantes dans ces milieux. Soit une sensibilité à l'acétamipride plus de 11 000 fois supérieure à celle de l'abeille domestique. Les études indiquent que les populations d'insectes volants d'Europe se sont effondrées de plus de 80 % en trente ans et que le rythme de ce déclin ne ralentit pas. ■

STÉPHANE FOUCART

LES LIMITES MAXIMALES DE RÉSIDUS EN VIGUEUR DANS LES FRUITS ET LÉGUMES REPRÉSENTENT UN RISQUE



Le député socialiste de Meurthe-et-Moselle Dominique Potier (au centre), à l'Assemblée nationale, le 23 mai. JULIEN MUGUET/HANS LUCAS

Aide à mourir : ces députés en désaccord avec leur parti

Le vote solennel de la proposition de loi devait avoir lieu mardi

Ils seront à contre-courant. Mardi 27 mai, lors du vote solennel à l'Assemblée nationale sur la proposition de loi créant un droit à une aide à mourir, quelques dizaines de députés devraient prendre une position à rebours de la majorité des membres de leur groupe politique. Qu'ils siègent à l'extrême droite, à gauche, au centre ou sur les bancs macronistes, ces minorités donnent à leur vote des explications qui parfois se ressemblent.

La majorité des députés de gauche prévoit de voter la proposition de loi. Mais certains feront exception. Parmi eux, Dominique Potier, député socialiste de Meurthe-et-Moselle, s'en explique dans une tribune publiée lundi dans *La Croix* intitulée « La gauche devrait se lever contre la loi sur la fin de vie ». Dans son texte, M. Potier se refuse à considérer l'aide à mourir comme « une liberté individuelle ». Ce « droit à inéluctablement des conséquences sur d'autres vies que la mienne », soutient-il. Cette « fiction bourgeoise du libre choix », critique-t-il, implique que « chacun [soit] sommé de se demander si sa vie vaut le coup d'être vécue ». M. Potier se fait le héritage d'une « autre gauche », qui accepterait « la fragilité de la vie », reconnaîtrait « l'interdit de donner la mort » comme « une limite féconde » qui « protège le caractère inconditionnel de la dignité humaine ».

Logique individualiste

A l'inverse de M. Potier dont l'engagement résonne avec sa foi catholique, Paul Christophe, député de la Drôme, membre de l'aile gauche du Parti socialiste (PS), précise que son opposition au texte n'est pas dictée « par des convictions religieuses ». « Je n'en ai aucune et ce n'est pas l'appartenance à un culte ou une Eglise qui dirige mon vote », insiste-t-il dans un texte qui éclaire son choix, publié sur son blog le 20 mai. La raison « la plus fondamentale » de son refus de légaliser l'aide à mourir est sa crainte que des personnes veulent y avoir recours non pas parce qu'elles souffrent – la médecine est capable d'apaiser la plupart des douleurs, soutient-il –, mais parce qu'elles refusent « de perdre leur autonomie ».

« Les premières victimes de cette loi seront les pauvres et les vulnérables »

STÉPHANE PEU
président du groupe des députés communistes

mie » du fait de leur maladie. « La peur d'être une charge pour les proches aidants, le coût important des Ehpad, la crainte de mauvais traitements, voilà toutes les raisons qui seront les premières » à motiver des demandes d'aide à mourir, s'alarme M. Christophe.

« Ces peurs sont légitimes, poursuit le député PS, mais il faut y répondre par une meilleure prise en charge des aidants, davantage de moyens pour le grand âge », et non par « l'autorisation de l'aide à mourir ».

Stéphane Peu, président du groupe communiste à l'Assemblée, revendique aussi « une opposition de gauche à ce texte qui valorise une logique individualiste contre une logique de solidarité ». Le député de Seine-Saint-Denis observe que « les délais d'attente pour accéder à un lit en soins palliatifs dans [son] département sont incompatibles avec l'urgence de certaines situations. »

M. Peu dit voir « régulièrement » dans sa circonscription « des personnes malades ou âgées qui ont intériorisé qu'elles ne peuvent demander à leurs enfants de financer leur séjour en Ehpad, sachant qu'ils n'en ont pas les moyens ». « Je pense, se désole le député communiste, que les premières victimes de cette loi seront les pauvres et les vulnérables. »

Sur les réseaux sociaux, le député (La France insoumise) de Haute-Garonne Christophe Bex a posté, le 17 mai, un billet dans lequel il confie hésiter à voter pour le texte mardi. « Quand les hôpitaux sont à l'agonie, la psychiatrie en déshérence, quand les aides humaines et matérielles sont dramatiquement insuffisantes (...) il est nécessaire [de se demander] si la légalisation de la mort assistée est une priorité », énonce-t-il.

François Ruffin a tranché, lui. « Je voterai la PPL [proposition de

loi] avec à l'esprit Loïc Résibois, un Amiénois atteint de la maladie de Charcot » mort en septembre 2024 après avoir milité pour l'aide à mourir, explique le député (Picardie debout !, ex-LFI) de la Somme. Le texte de la proposition de loi « [le] rassure, parce que les gardiens ont été maintenus ». Mais M. Ruffin confie, lui aussi, sa « crainte que la rationalité économique percutte le nouveau droit individuel. Qu'une personne âgée demande à mourir parce qu'elle deviendrait un poids, y compris financier, pour sa famille. Qu'inconsciemment, involontairement, on se débarrasse des plus faibles qui coûteraient trop cher à la société ». ■

« Je ne pourrai pas voter »

Les rangs centristes comptent aussi des réfractaires à la proposition de loi minoritaire dans leur groupe. Député MoDem du Rhône, Cyrille Isaac-Sibille se prononce contre, « après mûre réflexion », assure-t-il. « C'est la première fois depuis 1792 qu'une loi de la République remettra en cause le droit à la vie », déplore ce médecin de formation. Il redoute que ce droit « à disposer de sa vie nous emmène vers un monde toujours plus tourné vers l'individualisme, le consumérisme, l'hédonisme, l'utilitarisme, et ceci aux dépens des plus fragiles et des plus vulnérables ». ■

Parmi les députés Renaissance, la majorité devrait voter le texte. Ce ne sera pas le cas, en revanche, de Charles Sitzenstuhl (Bas-Rhin). « Je ne pourrai pas voter un texte d'une telle brutalité », explique-t-il. « Je considère que la vie vaut la peine d'être vécue jusqu'à la dernière seconde, quelle que soit la situation. Ma culture catholique et sans doute aussi ma personnalité inspirent ma posi-

tion qui vient du plus profond de ma conscience », insiste-t-il.

Charles Rodwell, député Renaissance des Yvelines, ne votera pas non plus le texte. « Je ne veux pas me retrouver à devoyer assurément d'avoir ouvert la boîte de Pandore », expose ce chef de file de l'aile droite du parti de Gabriel Attal. « Je suis convaincu que le champ d'application du texte s'élargira inévitablement dans les années à venir. » Avec « la tristesse » d'avoir échoué à inscrire dans le texte des « mesures de protection des plus vulnérables », la députée macroniste de Seine-Maritime Annie Vidal devrait également voter contre.

Au Rassemblement national (RN), ce seront les partisans du texte qui seront à l'inverse les minoritaires. Ils pourraient être entre quinze et vingt à se prononcer pour la proposition de loi sur un groupe qui compte 123 députés. « On caricature souvent le RN en parti conservateur, observe un de ces députés. Le fait que certains d'entre nous envisagent de voter la PPL montre que le parti a évolué, qu'il est en phase avec ses électeurs en majorité favorables à l'aide à mourir. »

Avancée « historique »

Au sein du parti, Gaëtan Dussausaye, député des Vosges, voit dans l'instauration d'un droit à une aide à mourir une avancée « historique ». Elle rend possible, selon lui, « la liberté individuelle de décider de mettre un terme à une vie quand elle n'est plus que souffrance. Elle donne à une personne malade la possibilité de préserver ce qu'elle estime être sa dignité ». ■

Le député RN du Loiret, Thomas Ménagé, votera pour égallement. « On a besoin de cet ultime recours pour des cas qui ne peuvent pas être apaisés par la loi Claeys-Leonetti », fait-il valoir. « Si j'avais une maladie incurable, je voudrais pouvoir dire à mes proches paisiblement et ne pas mourir dans d'atroces souffrances », plaide le porte-parole du parti.

Mais lundi, certains minoritaires tergiversaient encore. « J'hésite entre vote pour ou abstention », indiquait Alexandre Sabatou (RN, Oise). « Je relirai le texte » avant la séance. ■

BÉATRICE JÉRÔME

« On a besoin de cet ultime recours pour des cas qui ne peuvent pas être apaisés par la loi Claeys-Leonetti »

THOMAS MÉNAGÉ
député RN du Loiret

Un rapport pour changer de regard sur les espaces ruraux

Le conseil scientifique de France ruralités appelle à sortir d'une vision homogène de ces territoires

Des campagnes françaises longtemps réduites à leur fonction agricole et reléguées au second plan des politiques territoriales, sous l'effet de la métropolisation et d'une vision «tout-urbain», des ruralités suscitent aujourd'hui une attention renouvelée tout en demeurant prisonniers de représentations figées... C'est ce que décrit le premier rapport du conseil scientifique du programme France ruralités, intitulé «Des campagnes aux ruralités : changer de regard sur les ruralités, pour des politiques publiques adaptées à leurs réalités et soucieuses de leur diversité», remis à la ministre déléguée chargée de la ruralité, Françoise Gatel, et dévoilé au *Monde* mardi 27 mai.

Objectif: interroger les représentations des territoires ruraux qui ont façonné les politiques publiques depuis l'après-guerre. Et constituer ainsi un support d'aide à la décision pour les pouvoirs publics, à l'heure où ces territoires connaissent des transformations majeures et jouent un rôle-clé dans la transition écologique.

«Trop souvent encore, les politiques publiques sont élaborées à partir d'un cadre d'analyse opposant ville et campagne, occultant la complexité des ruralités et la diversité de leurs trajectoires», constate Monique Poulot, géographe et présidente de ce conseil de réflexion pluridisciplinaire installé en août 2023 par la prédecesseure de Mme Gatel, Dominique Faure, et associant 19 chercheurs - urbanistes, géographes, économistes et politistes.

Ces derniers s'emploient à battre en brèche plusieurs clichés qui ont la peau dure. A commencer par l'assimilation de la France rurale à la France agricole. «Or, si l'agriculture demeure un secteur

structurant» des ruralités, elle n'en est plus l'unique moteur, tant s'en faut - les agriculteurs ne représentent plus qu'entre 5 % et 15 % de la population active dans les campagnes. De surcroît, les fonctions et les usages de ces territoires se sont largement diversifiés (résidentiels, récréatifs, productifs), de même que leur sociologie (ouvriers, employés, professions intermédiaires, cadres moyens, nouveaux habitants...).

Les chercheurs retracent la généalogie du «prisme urbain» qui s'est imposé sous l'effet de la périurbanisation et de la métropolisation, tant dans le domaine de la recherche que dans les politiques publiques : «L'idée d'une campagne définie en creux, en opposition à la ville, a longtemps dominé les discours et les perceptions, influençant les politiques publiques et la manière dont les territoires ruraux sont appréhendés.»

Ainsi des nomenclatures utilisées par l'Insee qui avait, jusqu'à une révision en 2020, «fait disparaître le rural de la statistique officielle», en privilégiant un découpage par aires urbaines, puis par aires d'attraction des villes. «Ce cadrage a eu des effets directs sur l'action publique, en contribuant à minorer la place des ruralités dans les priorités d'aménagement et en les reléguant ainsi au second plan des politiques territoriales», considèrent les chercheurs.

Imaginaire de la fragilité

Ce prisme urbain s'est aussi imposé dans le champ académique, avec une vision selon laquelle l'urbain se manifeste partout, même dans les territoires ruraux (qui seraient «de l'urbain qui s'ignore») et ce, au détriment des études rurales : «Le contenu idéologique de ce modèle, parce qu'il a fortement modifié le concept de rural, a pu, de manière drastique, orienter les pou-

voirs organisateurs et les milieux scientifiques vers l'espace urbain.»

Ce mouvement s'accentue avec la crise économique et financière de 2008. S'impose alors un nouveau récit territorial selon lequel les métropoles sont les actrices principales de l'économie nationale et du développement territorial, leur «ruissellement» bénéficiant au reste du territoire - ce que le géographe Olivier Bouba-Olga (laboratoire Ruralités, université de Poitiers) appelle la «mythologie CAME: compétitivité, attractivité, métropolisation, excellence».

En parallèle, des vagues de réorganisation «sans précédent» et le recul de nombreux services publics affectent durablement les espaces ruraux. Ces derniers se retrouvent «renvoyés à un statut de territoire assisté en attente de logique de redistribution». L'idée de «fragilité» imprime les logiques d'aménagement successives.

Un imaginaire de la fragilité qui continue de leur «coller à la peau», déplorent les auteurs. En témoigne un certain vocabulaire entré dans le langage courant - «rural profond», «désert», «France périphérique», «diagonale du vide»... Quand bien même cette sémantique ne correspond plus aux réalités plurielles de ces territoires: l'exode rural est révolu et la tendance générale est à un regain démographique - quoique celui-ci soit variable selon les campagnes.

Des représentations biaisées qui expliquent aussi l'accumulation de programmes d'action publique «pensés dans des logiques de compensation, d'assistanat et de ratfrage». A l'image de ceux qui sont mis en place depuis la crise des «gilets jaunes»: L'Agenda rural (2019); Petites villes de demain (2020); puis France ruralités (2023).

Des espaces porteurs de projets

Certes, ces territoires suscitent une attention renouvelée - en témoigne le nombre de productions en tout genre les prenant pour objet ces dernières années. Mais ce changement de regard est pris dans un «double mouvement paradoxal», entretenant des représentations figées qui privent bien souvent les habitants des campagnes de se raconter par eux-mêmes. D'un côté, une vision misérabiliste popularisée par le concept de «France périphérique» de l'essayiste Christophe Guilluy, associant les espaces ruraux à des espaces relégués et laissés pour compte de la mondialisation.

De l'autre, une vision romantique apparentant les campagnes à des espaces refuges qui demeurent préservés des frasques du monde. Un «fantasme rural» qui s'est illustré par l'emballage médiatique autour d'un prétexte «exode urbain» post-Covid et qu'alimente le regard urbano-centré porté par certains médias.

Les chercheurs retracent la généalogie du «prisme urbain» qui s'est imposé dans les politiques publiques

Les chercheurs invitent en premier lieu à ne plus regarder les ruralités ni comme des territoires «en manque», ni comme des espaces «en marge», mais comme des «acteurs à part entière du développement national», complémentaires des villes, et depuis lesquels se pensent les politiques. Des espaces regroupant, selon le dernier découpage de l'Insee, 21,5 millions d'habitants, soit 33 % de la population. Des espaces porteurs de projets qui ont un rôle essentiel à jouer dans les transitions environnementale, énergétique et alimentaire.

«Cette perspective appelle à repenser les politiques publiques afin qu'elles ne soient pas uniquement conçues selon des critères de compétitivité ou d'attractivité dictés par les logiques métropolitaines, mais qu'elles valorisent les ressources locales, les formes d'innovation qui émergent et les mo-

des de vie qui s'y déplient», écrivent les chercheurs. Autre recommandation: «Sortir des logiques uniformes descendantes en privilégiant une approche différenciée et territorialisée "sur mesure" tout en renforçant les capacités d'initiative des acteurs locaux.»

«Un changement culturel pour en finir avec les regards infantili-sants» qu'appelle de ses vœux Françoise Gatel, consciente que les programmes d'actions qui se succèdent depuis la crise des «gilets jaunes» demeureront des réponses conjoncturelles pour peu qu'ils ne soient pas accompagnés «d'un changement de conduite en matière d'aménagement du territoire». Terminant l'évaluation du plan France ruralités (qui devrait faire, d'ici à la fin de l'année, l'objet d'un bilan), la ministre salue «les réponses concrètes» apportées par certains dispositifs - ainsi des 2 800 espaces France services.

Elle évoque également, en matière d'accès aux soins, la «mission de solidarité obligatoire» annoncée fin avril par le premier ministre, François Bayrou: les médecins, généralistes et spécialistes, devront donner des consultations «jusqu'à deux jours par mois», dans les zones les plus en difficulté. Preuve, selon elle, de la prise en considération interministérielle du rôle stratégique des ruralités dans les défis de demain. ■

CAMILLE BORDENET



Mariage à Conches-en-Ouche (Eure), le 6 juillet 2024. FLORENCE BROCHIORE

Dans le Calvados, une lutte contre la disparition des services publics

Quelques centaines de personnes ont défilé au Bény-Bocage, samedi 24 mai, pour défendre leur bureau de poste, menacé de fermeture

REPORTAGE

LE BÉNY-BOCAGE (CALVADOS) - envoyée spéciale

Les deux grands barnums trônent à l'entrée du Bény-Bocage, commune déléguée de Souleuvre-en-Bocage (Calvados). L'un rouge, siglé CGT, et l'autre jaune, aux couleurs de SUD. Ils semblent presque incongrus devant la mairie en brique rouge et le buste en bronze de Gaston-Jean-Baptiste de Renty, écrivain mystique du XVII^e siècle. Samedi 24 mai, c'est dans ce village du bocage normand, à une cinquantaine de kilomètres de Caen, que le Printemps des services publics - coalition qui regroupe syndicats (CGT, FSU, Syndicat des avocats de France, Syndicat de la magistrature) et organisations non gouvernementales (Ligue des droits de l'homme, Attac, Notre affaire à tous) - a lancé une marche en forme de déambulation devant les services publics qui ont fermé ou sont menacés de fermeture.

Ce symbole de la perte de la présence publique et du sentiment d'abandon qu'il génère, le collectif entendait en faire l'avant-première du rassemblement festif organisé à Paris, samedi 31 mai. Quelque 300 personnes ont répondu à l'appel, constituant une mini-manifestation avec, en tête, les collectifs locaux: le collectif de Souleuvre, celui contre la fermeture du collège de Vire; la coordination des comités de défense des hôpitaux et maternités; et les antennes locales des syndicats. A

«On vit dans un monde différent des gens de la ville. S'ils ferment ici, le prochain bureau est à 15 kilomètres», déplore un manifestant

l'arrière, une poignée de militants du Nouveau Parti anticapitaliste et de L'Après, la petite formation de gauche issue des exclus de La France insoumise. Entre le presbytère et l'église, les sifflets tentaient de rallier les habitants postés en curieux derrière leurs rideaux. En vain, au grand dam de l'organisateur, Jean Ferrette, enseignant à la retraite. «C'est le cinquième bureau de poste qui ferme en vingt-cinq ans sur la commune.

On a tout perdu, et ni nos élus ni les habitants ne se mobilisent, déplore l'animateur du collectif. Cela n'empêchait pas la petite troupe de déclamer ses slogans. Sages devant (*«Services publics sacrifiés, population abandonnée»*), plus enflammés derrière (*«C'est pas les services publics qui coutent cher, c'est les capitalistes et les actionnaires»*), sous les yeux d'une poignée de gendarmes.

A l'abandon

Beaucoup sont venus des environs car le village n'est pas le seul à ressentir le retrait de l'Etat. *«Le territoire subit petit à petit la disparition de la présence publique. Avec les restrictions budgétaires annoncées, on ne voit pas comment et quand cela va s'arrêter»*, témoigne Bérangère Lareynie, enseignante au collège Emile-Maupas, à Vire. Une professeure de français relate la fusion de son établissement, en juillet 2024, avec un autre: *«C'était une décision financière et, aujourd'hui, les locaux sont à*

syndical local, semblent loin. *«On s'en est pris plein la gueule depuis quelque temps. Les militants ont du mal à s'emparer de cette thématique et restent sur leurs revendications catégorielles»*, admet Nicolas Galepides, secrétaire fédéral de SUD-PTT (pour postes, télégraphes et télécommunications) venu pour l'occasion. Il est pourtant persuadé qu'à l'approche des élections municipales de 2026, la thématique va prendre.

En attendant le 31 mai, les collectifs appellent à se retrouver à Stalingrad, à Paris, pour un «village des services publics» avec concerts et prises de parole. Le rassemblement viendra clore une quarantaine d'initiatives locales. *«On veut installer l'idée que les services publics valent le coût qui est le leur et réaffirmer le sens de l'utilité publique de l'impôt et de la cotisation sociale pour vivre ensemble»*, affirme Arnaud Bon-temps, coporte-parole du Printemps des services publics. ■

SYLVIA ZAPPI

A Paris, des collectifs contre la mairie du 18^e

Plusieurs associations accusent le maire socialiste de « mépris » face à leurs revendications

La banderole, flambant neuve, a vécu sa première manifestation. Lundi 26 mai, elle était inaugurée devant la mairie du 18^e arrondissement de Paris où se réunissaient une centaine de riverains en colère : « Les voix du 18^e », écrit en grosses lettres capitales noires sur fond blanc immaculé, au-dessus de neuf logos représentant autant de collectifs de quartiers de cet arrondissement, le troisième plus peuplé de la capitale avec 185 800 habitants.

Sous les fenêtres de la mairie où se tenait un conseil d'arrondissement, un tintamarre de sifflets, de vuvuzelas et de casseroles a ainsi accompagné la naissance de ce collectif de collectifs unis « face à un sentiment généralisé d'ignorance et de mépris de la part des élus locaux ». Une démarcation rare et qui peut étonner dans un secteur largement acquis au Parti socialiste.

« Nous avons réalisé que nous avions tous la même problématique : le sentiment que, petit à petit, la vie quotidienne devient plus difficile avec des associations qui ont l'impression de parler dans le vide et une mairie qui fait comme si elle faisait le bien autour d'elle », résume Jean-Michel Gilibert, membre de longue date du Club Lepic Abbesses pétanque (CLAP), à l'origine de la coalition des mécontents. Si le CLAP a perdu le combat (politique et judiciaire) contre la Mairie de Paris, qui a décidé d'occuper le terrain qu'ils occupaient depuis 1971 à un hôtel, d'autres as-

sociations espèrent encore pouvoir peser dans les décisions.

A Montmartre, une procédure est en cours devant le tribunal administratif contre le chantier de piétonnisation de la Butte, engagée par Vivre à Montmartre et l'Association de défense de Montmartre et du 18^e (ADDM18). Promis en 2020 et engagé depuis novembre 2024, le projet de la mairie ne passe toujours pas pour certains riverains, qui dénoncent une façon de faire dogmatique et sans assez de concertation.

« Faire disparaître le trafic »

« Nous ne sommes pas opposés sur le principe mais nous refusons la piétonnisation telle qu'elle nous est imposée », critique Béatrice Dunner, de l'ADDM18. « Nous demandons juste des allégements pour les riverains. On voit souvent les adjoints de monsieur le maire, ils sont polis, ils nous écoutent et ensuite il ne se passe rien. La mairie est plus intéressée par l'argent et par les demandes des commerces », affirme cette habitante des Abbesses depuis cinquante ans, témoin inquiète de la transformation du quartier, qu'elle juge plus favorables aux touristes qu'aux résidents.

A quelques stations de métro de là, dans les quartiers de La Chapelle et de la porte de Clignancourt, les habitants ont des problèmes d'une autre ampleur. « Notre quartier est une zone de non-droit, avec du commerce illicite en tout genre et un espace public laissé aux trafiquants, où les femmes n'osent plus aller », déplore Marie-Hélène

« Notre quartier est une zone de non-droit, avec du commerce illicite en tout genre »

MARIE-HÉLÈNE NOTIS
membre du collectif
porte de Clignancourt

Notis, du Collectif Porte de Clignancourt. Habitante du quartier depuis quarante ans, elle n'attend qu'une chose de la mairie : « Qu'ils se débrouillent pour faire appliquer la loi et faire disparaître le trafic dans la rue ! » « La police municipale ne fait que passer, la police nationale fait des descentes de temps en temps, mais ça ne suffit pas. Tous les commerces sont devenus des kebabs et des fast-foods, la mairie pourrait préempter des commerces, mais ne le fait pas », avance cette ingénierie à la retraite.

« On nous parle de piétonnisation et de végétalisation, mais nous sommes très loin de ces problématiques », constate Laura (elle n'a pas souhaité donner son nom), une architecte de 38 ans qui réside depuis 2017 à Château-Rouge, un peu plus au sud. La rue Dejean, adjacente, a déjà fait plusieurs fois parler d'elle pour ses innombrables vendeurs à la sauvette qui occupent le trottoir et entraînent désordre, nuisances sonores et amoncellement de dé-

chets. En 2016, la Ville de Paris a même été condamnée à ce sujet par le tribunal administratif pour « carences fautives » et « rupture d'égalité » de traitement avec les autres arrondissements concernant la sécurité et la propreté.

« Nous nous sentons rejetés »

Depuis, «ils ont payé des dommages et intérêts et ça s'est arrêté là. Ils ont une obligation de moyens, pas de résultats», balaie Yveline Piarroux, vice-présidente de l'association La Vie Dejean, à l'origine de la procédure. Pour cette ancienne professeure, «la solution passe par une présence policière renforcée et en continu, qui fasse respecter les règles d'hygiène, les horaires de livraison et la réglementation sur les étalages». Aux commerces illégaux du jour s'ajoutent «les barbecues sauvages tous les soirs, toute l'année». «Nous nous sentons rejetés dans notre propre quartier, on a l'impression que la mairie se moque de nous et quand on dit quelque chose, on est traité de raciste», s'agace-t-elle.

De son côté, le maire du 18^e arrondissement depuis 2014, Eric Lejoindre (Parti socialiste), assure ne pas comprendre ce procès en manque de concertation et d'écoute. «Je ne crois pas qu'il y ait un seul de ces collectifs qui n'ait été en contact avec la mairie. Ce n'est pas juste de dire qu'on n'écoute personne, je pense qu'on est plutôt un espace ouvert et de dialogue», insiste-t-il. Par ailleurs, «il y a des dizaines et des dizaines de collectifs dans le 18^e arrondissement», tem-

père l'élu, suggérant que ceux qui contestent aujourd'hui sont les quelques-uns qui n'obtiennent pas gain de cause. Quant aux quartiers difficiles du secteur est, Eric Lejoindre ne nie pas que les problèmes persistent, mais assure agir du mieux qu'il peut entre les compétences municipales, celles de la Préfecture de police et les contraintes locales difficiles à réguler, comme la proximité de la gare du Nord et de ses quelque 700 000 voyageurs quotidiens.

Ce lundi soir, le maire, probable candidat à sa réélection en 2026, n'est pas allé à la rencontre des manifestants sur le parvis, tandis que deux de ses élus d'opposition, Pierre-Yves Bournazel (Horizons) et Rudolph Granier (Les Républicains), n'ont pas manqué de s'y arrêter. Les bruyants contestataires, eux, comptent bien se faire entendre à l'approche des élections municipales. «S'il le faut, on déposera une liste citoyenne», glisse Anne Renaudie, de Vivre à Montmartre. Si la réforme du mode de scrutin municipal de Paris, Lyon et Marseille actuellement en débat au Parlement est adoptée, la procédure en sera même grandement facilitée puisqu'il sera possible de déposer une seule liste communale de 163 noms et plus obligatoirement une liste dans chaque arrondissement (soit 503 candidats). Réformée à laquelle la majorité municipale de gauche de Paris est vivement opposée avec, parmi ses plus fervents critiques, Eric Lejoindre. ■

HÉLÈNE BEKMEZIAN

NARCOTRAFIC
Un jeune homme tué par balle sur un point de deal près de Lyon

Un homme d'une vingtaine d'années a été tué par balle lundi 26 mai, à Villeurbanne (Grand Lyon), dans l'agglomération lyonnaise, sur un point de deal. La fusillade s'est produite peu avant 20 heures dans le quartier des Bœufs, où un périmètre de sécurité a été aussitôt installé, «avec la présence notamment de CRS». «Le ou les auteurs des tirs est ou sont en fuite», selon une source proche du dossier. La victime était «défavorablement connue des services de police», a-t-on ajouté. Courant avril, dans la même commune, un jeune homme avait été grièvement blessé également près d'un point de deal après avoir reçu une «vingtaine de coups de couteau». – (AFP)

FAIT DIVERS
Un incendie dans le Nord fait trois morts dont deux enfants

Le bilan final de l'incendie d'une maison, mardi 27 mai à Attiches (Nord), s'élève à trois morts, un homme et deux enfants, a annoncé la préfecture. Le sinistre, qui se serait déclenché entre 3h30 et 4 heures du matin, selon le maire, Luc Foutry, a touché une maison de la rue principale, sans se propager aux habitations mitoyennes. Deux autres enfants et la mère de famille ont survécu et ont été transportés à l'hôpital, sans pronostic vital engagé. Il s'agissait d'une famille avec quatre enfants âgés «entre 3 et 10 ans», a précisé la préfecture. – (AFP)

ON EST ICI

-41%⁽¹⁾

-55%

D'ÉMISSIONS TOTALES DE GAZ
À EFFET DE SERRE D'ENGIE
D'ICI 2030⁽²⁾

FAIRE AVANCER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, C'EST NOTRE RAISON D'ÊTRE.

ENGIE accélère sa trajectoire de décarbonation et consacre chaque année 75% de ses investissements au développement des énergies renouvelables, des batteries et des réseaux électriques. ENGIE, ce sont 98 000 femmes et hommes qui agissent chaque jour pour fournir une énergie décarbonée, abordable et fiable, et ainsi faire de la transition énergétique une réalité. #AgissonsEnsemble

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

⁽¹⁾D'émissions totales de gaz à effet de serre d'ENGIE en 2024, par rapport à 2017, dans le monde.
⁽²⁾Source: Databook 2024. ⁽²⁾Par rapport à 2017, dans le monde.
Plus d'informations sur engie.com/on-est-ici-dans-la-transition-energetique
ENGIE : SA AU CAPITAL DE 2435285011 € - RCS NANTERRE 542107651. © Nicolas Pollet-Villard.

engie

Municipales : Les Ecologistes revoient leur doctrine

La secrétaire nationale d'EELV veut modifier les statuts du parti afin de superviser les alliances à gauche

C'est une discrète révolution, mais de taille aux Ecologistes. Une furtive remise en cause de la sacro-sainte règle de «subsidiarité», souhaitée par la secrétaire nationale, Marine Tondelier. Fédéraliste revendiqué, le parti laissait jusqu'à présent ses échelons locaux être décisionnaires sur les stratégies d'alliance lors des élections municipales, mais compte bien changer la donne pour le scrutin prévu en 2026.

Une main tendue, aussi, à La France insoumise (LFI), qui ne cesse de plaider pour un accord national avec Les Ecologistes, au grand dam des socialistes. Eux espèrent plutôt un accord au cas par cas. Si les Verts acceptaient de soutenir des candidatures «insoumises» dans certaines villes, notamment Montpellier, Toulouse ou encore Roubaix (Nord), le mouvement de Jean-Luc Mélenchon pourrait rendre

la pareille en leur laissant la tête de liste dans d'autres municipalités. Une information révélée par *Libération* le 22 mai et que la direction des Ecologistes s'était empressée de démentir dans un premier temps.

La secrétaire nationale écologiste va bien proposer cette révision réglementaire au prochain congrès fédéral, le «parlement du parti», le 15 juin. Dans un document interne consulté par *Le Monde*, version non définitive de cette refonte, la direction écologiste veut donner à son bureau politique la responsabilité de mener les négociations des alliances dans «les villes de plus de 100 000 habitants». Un chiffre encore en débat selon plusieurs sources internes: de plus petites villes, de l'ordre de quelque 50 000 habitants, pourraient être concernées aussi.

Au *Monde*, Marine Tondelier confirme sa volonté d'adapter ce principe de subsidiarité. Tel est le

«Les discussions ont déjà commencé au niveau national pour 2026»

MARINE TONDELIER
secrétaire nationale
des Ecologistes

souhait des militants qui l'ont réélue à la tête des Ecologistes le 19 avril, assure-t-elle. Et la même de temporiser toute volonté de favoriser LFI plutôt que le Parti socialiste (PS): «Il ne faut pas se faire de noeuds au cerveau: les discussions sur les municipales ont toujours existé. Elles ont même déjà commencé au niveau national pour 2026. J'ai eu Pierre Jouvet [secrétaire général du PS] dans mon bureau pendant deux heures il y a peu, et Manuel Bompard [coordinateur national de

LFI].» L'écologiste en chef attend la fin du congrès socialiste mi-juin pour convier les stratégies des forces politiques de gauche lors de réunions bilatérales au siège des Verts à ce sujet.

Préserver les maires sortants

En gardant ainsi la main sur les stratégies d'alliance, la secrétaire nationale veut maintenir le dialogue avec ses homologues de gauche. Une manière de ne fâcher ni les uns ni les autres, notamment les socialistes alors que fleurissent déjà des accords locaux entre écologistes et «insoumis», sans le PS. «Celles et ceux qui pensent qu'on gagne des élections locales avec une discussion nationale se trompent», renchérit Mme Tondelier, qui sait que le rassemblement de la gauche sera des plus compliqués.

Désireuse de préserver les maires sortants, à commencer par les écologistes de Lyon, Tours, Bordeaux ou encore Strasbourg,

elle observe non sans agacement des socialistes affirmer leur refus de travailler avec des «insoumis», et inversement. Certains leaders du PS envisagent même de mettre sur orbite des candidatures face à des maires sortants Verts. C'est par exemple le cas dans la capitale alsacienne, où l'ancienne édile socialiste Catherine Trautmann fait planer le doute sur sa candidature avec le camp macroniste et la droite, contre l'actuelle maire écologiste Jeanne Barseghian, élue en 2020. Quant aux «insoumis», eux aussi comptent bien présenter des chefs de file, candidats potentiels, face à des sortants du PS, comme à Montpellier, Lille, Nantes ou Rennes, mais aussi face à des sortants communistes.

«On ne veut pas refaire le scénario des sénatoriales de 2023 où, à gauche, un «tout sauf LFI» s'était installé et avait créé du ressentiment», explique le sénateur écologiste du Rhône Thomas

OLIVIER PÉROU

LITTÉRAIRE

Le Monde Nouvel Obs Télérama'

• 21 JUIN •

LAURE ADLER, CONSTANTIN ALEXANDRAKIS, CHRISTINE ANGOT,
PÉNÉLOPE BAGIEU, EMMA BECKER, CARYL FEREY,
FRANÇOISE GILLARD, LOUISE CHENNEVIÈRE, LUCAS HARARI,
REBECCA LIGHIERI, SUSIE MORGNSTERN, OLIVIER NOREK,
DENIS PODALYDES, ABEL QUENTIN, BLANDINE RINKEL, LA GRANDE SOPHIE,
ALBIN DE LA SIMONE, VANESSA SPRINGORA, GUILLAUME VIRY

ENTRÉE GRATUITE

21-22 JUIN

MOT

EN MUSIQUE

POUR MOTS

MARRAINÉ PAR LOLA LAFON

• 22 JUIN •

BERTRAND BELIN, CHRISTELLE DABOS, MARYLINE DESBIOLES,
ANDRÉ COMTE-SPONVILLE, SHANE HADDAD,
MATHILDE HENZELIN, CATHERINE MEURISSE, MARIE NDIAYE,
CAMILLE LAURENS, GUILLAUME POIX, FLORENCE SEYVOS,
NEIGE SINNO, ESTHER TEILLARD, ADÈLE YON, GABRIELLA ZALAPI,
CORALY ZAHONERO, VALÉRIE ZENATTI

LA VILLETTÉ

HANOÏ (VIETNAM) - envoyée spéciale

I est un peu plus de 18 heures à Hanoï, lundi 26 mai, 11 heures à Paris. Emmanuel Macron, arrivé la veille au Vietnam, première étape d'une tournée en Asie du Sud-Est qui le mènera, un peu plus tard, en Indonésie puis à Singapour, s'apprête à rejoindre son homologue vietnamien, Luong Cong, pour un dîner d'Etat.

Le président de la République, l'air satisfait, pense avoir «semé», dit-il, des graines de prospérité dans le pays pour faire fructifier les relations commerciales avec le Vietnam, avide de trouver des alternatives aux partenaires américain et chinois. Quelques contrats (pour 9 milliards d'euros, notamment pour l'achat de 20 Airbus) et beaucoup de promesses (la coopération sur le nucléaire civil ou la construction d'infrastructures) nourrissent les espoirs de la France et des hommes d'affaires qui ont pris part au voyage.

Mais avant de s'engouffrer dans sa berline pour se rendre aux agapes présidentielles, Emmanuel Macron convoque les journalistes pour régler leur compte aux «fadas», aux «mabouls» et à tous ceux, dit-il, qui «ont le caramel qui leur monte à la tête». Depuis plusieurs heures, médias et réseaux sociaux s'interrogent sur la «gifle» qu'aurait infligée la première dame à son époux dans l'Airbus présidentiel, juste avant de débarquer sur le sol vietnamien. La scène, filmée par l'agence Associated Press à l'ouverture de la porte de l'avion, montre Brigitte Macron repoussant son mari en posant ses mains sur son visage. Le chef de l'Etat recule. Puis tente, en vain, de prendre la main de son épouse lors de la descente de l'Airbus.

Catastrophe géoplanétaire

Diffusée dans la matinée de lundi par le média russe Russia Today, la vidéo devient virale. Les communicateurs de l'Elysée, pressés de réagir, interrogent Emmanuel Macron: ont-ils le «go» pour démentir ce qui ressemble, disent-ils, à un «fake» (un «faux»)? Le feuvert est donné par le président de la République, laissant penser que la vidéo est un montage ou une prouesse de l'intelligence artificielle. Las. L'extrait est rapidement authentifié par les médias français.

L'Elysée se ravise et parle d'un «quiproquo»: certes, la vidéo montre une scène réelle, mais il s'agit d'un «moment de complément», en aucun cas d'une dispute qui pourrait laisser croire que le couple Macron se déchire, martèlent les conseillers élyséens. «C'est une vidéo où nous sommes en train de nous chamailler, et plutôt de plaisanter, avec mon épouse», appuie le chef de l'Etat, lundi soir, à Hanoï, se disant «surpris» que le sujet soit devenu une «espèce de catastrophe géoplanétaire».

A l'heure où la Russie bombarde Kiev, se rendant coupable de faits «gravissimes», affirme-t-il, Emmanuel Macron s'agace du «temps perdu» à décortiquer des vidéos le concernant. «C'est n'importe quoi», s'emporte-t-il, évoquant deux épisodes précédents qu'il juge comparables: la vidéo prise dans le train de Kiev entre le 9 et le 10 mai, le montrant aux côtés du chancelier allemand, Friedrich Merz, et du premier ministre britannique, Keir Starmer, où on le voit se saisir d'un mouchoir, qui, pour certains internautes, a été vu comme un «sachet de drogue», souffle-t-il. L'Elysée avait dû démentir. Sur une autre vidéo, datée du 16 mai, le président de la République serre la main du président turc, Recep Tayyip Erdogan, qui lui retient étrangement un doigt. Cette poignée de main est devenue, pour certains, une «clé turque, expression d'un rapport de force géopolitique», soupire Emmanuel Macron en balayant cette thèse.

«Les vidéos sont toutes vraies (...) mais on fait dire à une vidéo beaucoup de bêtises», insiste-t-il, dénonçant la malveillance des réseaux russes, des extrêmes, «formidables proxy», et de quelques anonymes. «Il y a beaucoup de fadas dans le système», se désole le chef de l'Etat, s'inquiétant du «rapport à la vérité pour [ses] compatriotes». En démentant, dans un premier temps, la véracité de la vidéo, le président de la République n'a-t-il pas lui-même fait douter les Français de sa sincérité? «Moi, je ne démens rien du tout», corrige-t-il, à Hanoï. «Rien de tout cela n'est vrai, pourtant ces vidéos sont vraies», dit-il, avant d'admettre que, dans le cas présenté, «ça n'est pas grave». ■

CLAIRE GATINOIS

RENCONTRES SUR RÉSERVATION MOT-POUR-MOTS.FR



CHANEL

Région
Île-de-France

CNL

CFC SAVOIR
PARTAGER
SAVORS



la Villette



VILLE DE
PARIS



Le Scouarnec : la défense plaide pour une « justice réparatrice »

Les conseils de l'ex-chirurgien accusé de viols ont demandé aux juges de se « convaincre de sa sincérité »

VANNES - envoyée spéciale

Qui était l'homme entré dans le box, le 24 février, devant la cour criminelle de Vannes ? « Autant de perversions sexuelles chez une même personne, avec un spectre si large et une fréquence si haute, c'est un concentré comme je n'en avais jamais rencontré », avait lancé à la barre le psychologue Patrice Le Normand pour évoquer Joël Le Scouarnec, accusé de viols et d'agressions sexuelles contre 299 victimes, en majorité des enfants. Mais quel homme en sortira, après trois mois d'audience ? Le même, un intraitable pédocriminel ? Ou alors un autre, un humain en route vers la rédemption ?

Convaincre la cour de cette seconde hypothèse était l'enjeu des plaidoiries de la défense, lundi 26 mai. Pour ces derniers mots avant le délibéré, l'ancien chirurgien, 74 ans, n'a d'ailleurs pas demandé à échapper à la peine requise par l'avocat général, vingt ans de réclusion, le maximum pour ces faits. Mais, il a sollicité « le droit de devenir meilleur et de reconquérir cette part d'humanité qui [lui] a tellement fait défaut ».

C'est ce chemin vers « une justice réparatrice pour les victimes, la société et Joël Le Scouarnec » qu'a défendu Maxime Tessier, l'un de ses deux avocats. En termes judiciaires, le procès avait pris un tournant décisif à l'audience du 20 mars, quand l'ex-chirurgien avait reconnu l'intégralité des faits. Après son arrestation, en 2017, il n'avait avoué qu'au compte-gouttes, reculant pas à pas et seulement devant les évidences. Quelques confessions avaient été

concédees à la suite de sa première condamnation, en 2020, pour le volet dit « familial » du dossier, concernant une petite voisine et deux de ses nièces.

« Nous vous avons appris, nous vous avons vu lutter contre une partie de vous-même. Mais cette reconnaissance totale, nous ne nous y attendions pas. Je vous ai demandé, ce 20 mars, si vous en mesuriez bien les conséquences, c'est-à-dire que nous ne viserions plus d'acquittement pour aucun fait. Vous m'avez répondu : "oui" », continue Maxime Tessier.

Ce revirement avait apporté au procès une forme d'apaisement, coupant court à des débats qui commençaient à s'emboîter et à malmenner les victimes présumées : le toucher rectal sur le petit patient était-il ou pas un acte médical ? L'avancée d'un doigt dans la vulve d'une fillette devait-elle être considérée comme un viol ou une agression sexuelle ?

Ici, un mot s'impose à propos de Maxime Tessier, patient artisan de cette évolution. A 33 ans, il est un des plus jeunes spécialistes français du droit pénal, associé à Catherine Glon dans un cabinet rennais très engagé pour les droits humains. Fait exceptionnel, l'avocat général et certaines parties civiles

**Maxime Tessier,
avocat
de la défense,
à Vannes,
le 26 mai.**
SERGIO AQUINDO
POUR « LE MONDE »

ont rendu un hommage public à la défense. « Elle a permis une démarche d'humanisation, nous avons pu participer à une œuvre de justice commune », a salué l'un d'eux.

Mais avec cette reconnaissance totale, le procès a vu son centre de gravité se déplacer. La bataille judiciaire sur les faits a basculé sur la personnalité de l'accusé. Joël Le Scouarnec, qui a tant manipulé pendant plus de trente ans, pourquoi ne manipulerait-il pas aussi la cour et les parties civiles ? Que valent ses demandes de pardon, y compris face à des victimes qui n'en voulaient pas ? Que présentent ses serments de n'avoir plus d'attirance pour les mineurs ?

« Espoir de devenir meilleur »
D'autant que l'ex-chirurgien conserve sa part d'ombre. Son enfance ? Trois mots en font le tour : pas de souvenirs. « Un mystère de meure. Secret de famille ? Amnésie traumatique ? On ne peut pas faire l'économie de l'interrogation », a plaidé Thibaut Kurzawa, l'autre avocat de Joël Le Scouarnec, depuis 2017. Un silence aussi épais entoure sa vie d'adulte, notamment avec Marie-France, son ex-épouse et la mère de leurs trois fils. « Elle savait beaucoup, même si elle ne savait pas tout », avait-il avoué pendant l'instruction.

**Fait exceptionnel,
l'avocat général
et certaines
parties civiles
ont rendu un
hommage public
à la défense**

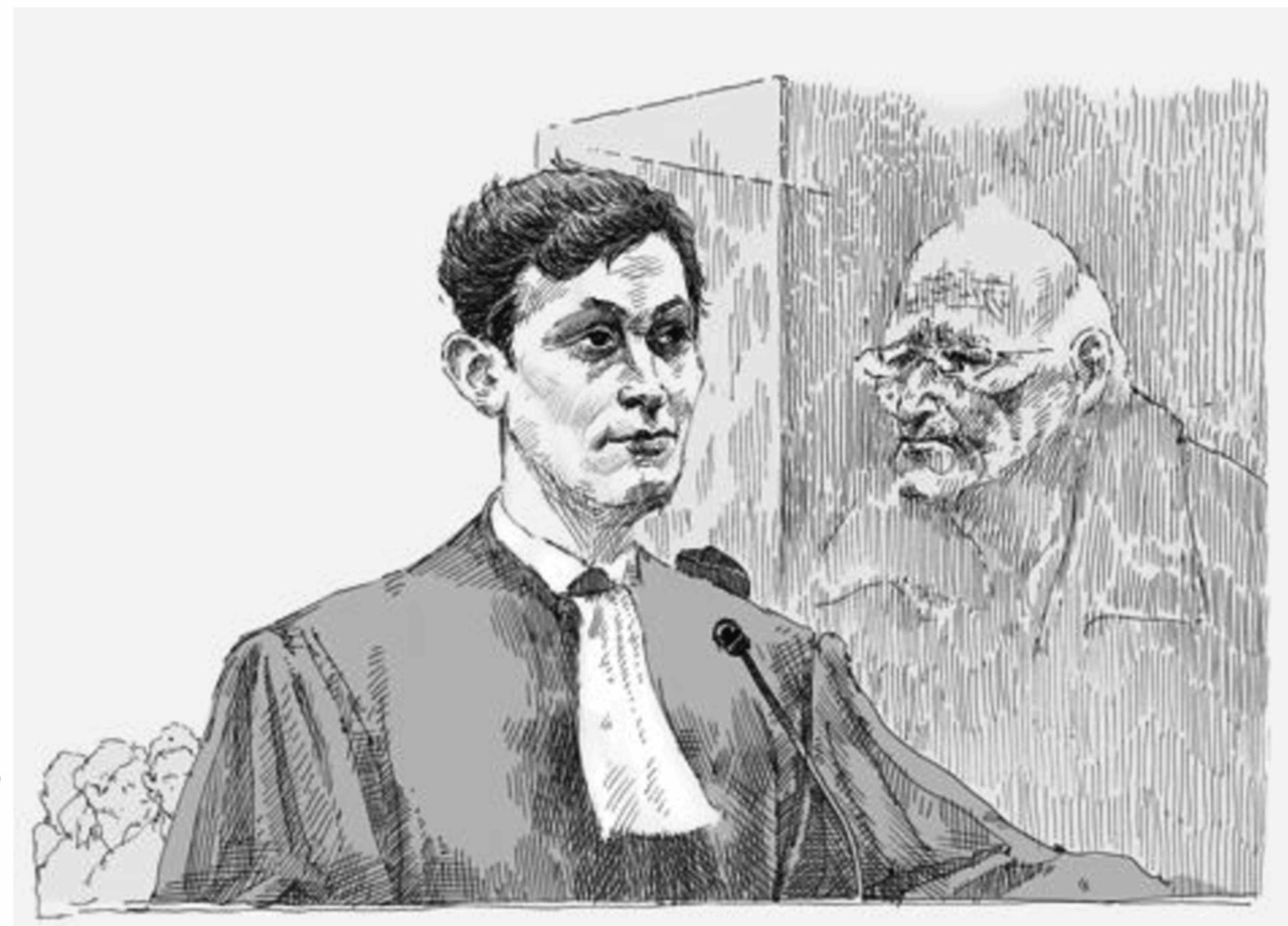


Figure pour le moins ambiguë, elle avait provoqué un tollé à l'audience, affirmant qu'une des nièces abusées par Le Scouarnec était « une gamine tortueuse qui se pendait à son cou ». Avant d'ajouter que certains enfants prennent plaisir aux relations avec des adultes. Depuis le début du procès, Marie-France est la seule visite que l'accusé ait reçue en prison. « Elle est la personne qui compte le plus pour moi, au-dessus de mes fils même », avait-il dit d'elle. Les plaidoiries se sont évertuées à ne jamais prononcer son nom.

En revanche, Maxime Tessier a mis en avant les « dysfonctionnements majeurs des services de santé », dont beaucoup ont répété la même phrase : ce n'était pas notre affaire. « On reproche à Joël Le Scouarnec de ne pas être sincère, là où d'autres ont donné le spectacle de leur lâcheté. Il ne faut pas discrediter ses aveux, le condamner à n'être qu'un menteur », a poursuivi l'avocat. Et de marteler : « Il assume ses responsabilités, il ne rejette pas la faute sur quiconque, il n'est pas guidé par le fait d'amoindrir sa peine. La cour doit se convaincre de

sa sincérité. » Autant d'éléments favorables, selon lui, dont les cinq magistrats doivent tenir compte dans leur délibéré « pour que la sanction ne soit pas seulement synonyme de rétention, mais aussi d'amendement, de réinsertion, d'espérance de devenir meilleur ». D'avantage qu'au quantum de la peine, c'est aux mesures spéciales demandées par l'avocat général que la défense faisait allusion, notamment la rétention de sûreté.

Ce sera un des points les plus attendus du verdict, le 28 mai. ■

FLORENCE AUBENAS

Dans son litige salarial face à Kylian Mbappé, un répit obtenu par le PSG

Le club a obtenu la levée de la saisie conservatoire de ses comptes

Le Paris Saint-Germain vient de s'offrir un répit dans son conflit avec son ex-star Kylian Mbappé. Comme l'a appris *Le Monde*, le club a obtenu, lundi 26 mai, du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Paris, la levée de la saisie conservatoire de 55 416 668 euros sur ses comptes, obtenue le 10 avril par Kylian Mbappé. Ce montant correspond aux salaires et primes prévus dans le contrat de travail du footballeur qui son ancien club (2017-2024) refuse de lui verser depuis son départ, en fin de contrat, au Real Madrid, à l'été 2024.

Saisi par le club, le juge de l'exécution a pris cette décision, sans statuer sur le fond, car il a considéré que le club (doté de plus de 800 millions d'euros de budget pour la saison 2024-2025) était solvable et que sa contestation du bien-fondé de la créance réclamée par le joueur n'était pas « de façade » ou de pure forme. Contactés, le PSG et son avocat, Renaud Semerdjian, n'ont pas souhaité faire de commentaire. « La saisie conservatoire est levée unique-

ment parce que le PSG s'est engagé à payer et a donné des garanties financières quant à sa solvabilité », a réagi l'entourage de Kylian Mbappé.

Le litige salarial entre Kylian Mbappé et le PSG va se poursuivre, sur le fond, notamment devant la première chambre civile du tribunal judiciaire de Paris. Le PSG y a assigné le footballeur et la Ligue de football professionnel (LFP), contestant la compétence des commissions de l'instance de sommer un club de payer un joueur dans le cadre d'un litige salarial, en lieu et place du conseil de prud'hommes.

« Harcèlement moral »
L'équipe de la capitale, propriété de Qatar Sports Investments, a été désavouée, une première fois, par la commission juridique de la LFP, le 12 septembre 2024, puis par la commission d'appel mixte partenaire de la LFP, le 25 octobre 2024. Le club a été sommé de régler les sommes dues, le défaut de paiement ayant été juridiquement constaté dans la mesure où aucun « avenant au contrat » n'a été

conclu entre les deux parties.

Depuis, les recours du joueur pour faire sanctionner le club ont été rejetés par la commission de discipline de la LFP et la commission supérieure d'appel de la Fédération française de football dans la mesure où une procédure est en cours devant le tribunal judiciaire.

Conscient du risque d'enlisement de l'affaire, le clan Mbappé a changé de braquet et lancé une grande contre-offensive, en avril. Outre la demande de saisie conservatoire des 55,4 millions d'euros sur les comptes du club, plusieurs plaintes pénales ont été déposées, dont une pour « harcèlement moral et tentative d'extorsion à la signature ».

Cette dernière plainte a vocation à nourrir l'enquête préliminaire menée à la suite du signalement, en 2024, du syndicat des joueurs, pour « extorsion », « tentative d'extorsion », « harcèlement moral », et renvoie au traitement infligé par le PSG à l'attaquant, qui avait été mis à l'écart par la direction du club à l'été 2023. ■

RÉMI DUPRÉ

Le Danube musical

UNE CROISIÈRE AU COEUR DE L'EUROPE
Du 6 au 13 novembre 2025

ITINÉRAIRE Paris (France) • Munich • Passau (Allemagne) • Melk • Vienne (Autriche) • Budapest (Hongrie) • Bratislava (Slovaquie) • Linz (Autriche) • Passau • Munich • Paris

Entre histoire, culture et intermèdes musicaux, quel regard porter sur ces nations européennes, influentes face aux enjeux actuels ? C'est en naviguant jusqu'à Budapest que vous participerez à une véritable traversée de l'Histoire contemporaine de cette région.

Réservez votre brochure gratuite auprès de Rivages du Monde au 01 83 96 83 43 ou à croisiere-lvlm@rivagesdumonde.fr (réf. LMDAN25).

RIVAGES DU MONDE

LICENCE : IM 075 100 099

QR code

Université : la loi contre l'antisémitisme examinée

Des parlementaires devaient se prononcer en commission, mardi 27 mai, sur la version définitive du texte

Depuis le 7 octobre 2023, un foisonnement sémantique a lieu dans l'enseignement supérieur et place des campus dans une situation de tension. Le contexte d'escalade guerrière israélienne à la suite de l'attaque terroriste du Hamas a vu renaître des débats entre universitaires sur les concepts d'antisémitisme, de zionisme et d'antisionisme, mais aussi d'asianisme et de postzionisme, traduit comme la volonté de restaurer un royaume messianique.

A leur tour, sur leurs banderoles, les étudiants mobilisés en faveur de la cause palestinienne ont repris ces mots, devenus slogans, à l'instar de « Sionistes, hors de nos faces », « Antisionist zone », « Israël assassin ». Un malaise s'est emparé de présidents d'université qui redoutent que le terme « zionisme » puisse servir de paravent à des propos antisémites et engendrer une situation d'insécurité pour des étudiants juifs.

Une troisième dimension est venue s'ajouter, politique cette fois, à travers une proposition de loi d'initiative sénatoriale visant à lutter contre l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur, qui fait l'objet d'une commission mixte paritaire, mardi 27 mai, après adoption d'un texte modifié à l'Assemblée nationale.

Etudiants exclus

Les députés ont adopté, le 7 mai, contre l'avis du gouvernement, un amendement qui préconise que les universités prennent en compte les « formes renouvelées d'antisémitisme telles que définies par l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste [IHRA] », une organisation intergouvernementale transnationale, dont la France fait partie.

Cette définition, qui date de 2016, est controversée et a donné lieu, en 2021, à la rédaction d'une proposition alternative, la déclaration de Jérusalem sur l'antisémitisme, par 400 universitaires, dont nombre de juifs israéliens.

La définition de l'IHRA est critiquée, car elle induit, selon ses détracteurs, une difficulté à opérer une distinction entre l'antisémitisme et la critique politique de l'Etat d'Israël. Cette difficulté est visible à travers les exemples qu'elle fournit, tels que « l'antisé-



Manifestation contre la guerre dans la bande de Gaza, à Sciences Po Paris, le 8 octobre 2024. DIMITAR DILKOFF/AFP

mitisme peut se manifester par des attaques à l'encontre de l'Etat d'Israël lorsqu'il est perçu comme une collectivité juive ». Elle a notamment conduit Benyamin Nétanyahou à accuser d'antisémitisme la Cour pénale internationale en novembre 2024.

Cette définition est « non opposable juridiquement », avait alerté Philippe Baptiste, le ministre de l'enseignement supérieur. L'adopter comme référence reviendrait à

« faire évoluer nos formations [contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme] sans qu'on en ait nous-mêmes le contrôle, ce qui introduit un biais notable », avait-il ajouté, lors des débats dans l'Hémicycle, le 7 mai.

Reconnue par deux résolutions – à l'Assemblée nationale en 2019 et au Sénat en 2021, elle relève uniquement du « droit mou » : « Elle ne peut pas rentrer dans notre droit, car elle est contraire à la liberté d'expression en ce qui concerne la critique des Etats. Cette définition n'a donc pas de va-

leur légale, mais elle est tout de même promue au niveau des politiques publiques », s'étonne l'avocate Justine Banuls, juriste en droit public.

Le risque d'atteinte aux libertés

académiques est également souligné. A Sciences Po, où la définition de l'IHRA est déjà utilisée dans le cadre de formations contre les discriminations, le directeur, Luis Vassy, assure qu'elle n'a aucune incidence. « Le débat est libre sur le Proche-Orient comme sur tous les autres sujets. Laisser entendre qu'on ne peut pas critiquer Israël est mensonger », cadre-t-il. Il mentionne la visite, le 10 avril, sur le campus de Reims (Marne), de Hala Abou Hassira, ambassadrice de Palestine en France, « qui a dit aux étudiants qu'il ne fallait pas empêcher l'université de fonctionner ».

Depuis la rentrée 2024, dix exclusions d'étudiants mobilisés pour la Palestine ont été prononcées à titre conservatoire par le directeur, en amont des conseils

de discipline. La commission disciplinaire n'a encore examiné que quatre dossiers, sanctionnés d'un blâme, de deux avertissements et d'une relaxe, sur un total de 37 depuis deux ans. Le directeur a fait appel devant le tribunal administratif de Paris contre l'un des avertissements, estimant la sanction insuffisante.

Après un mois d'exclusion, Eliot (les prénoms des étudiants cités ont été modifiés à leur demande) « essaie de se faire discret ». Le 11 février, il avait scandé en tapant sur un tambour « Free Palestine » et « Israël assassin, Sciences Po complice » devant la porte du conseil de l'institut. Luis Vassy y avait vu un « trouble à l'ordre public d'une particulière gravité » et une « atteinte importante au bon ordre et à la sûreté de l'établissement ainsi qu'au respect des personnes ».

A l'Ecole normale supérieure (ENS-PSL), où un programme interdisciplinaire examine l'antisémitisme au prisme notamment de la philosophie, de l'histoire et

de la littérature, le directeur, Frédéric Worms, assure qu'« il ne faut pas confondre les controverses intellectuelles avec le cadre républicain qui est celui de l'école en tant qu'institution. Si des élèves saisissent la direction de faits en invoquant la définition de l'IHRA, elle les recevra et examinerá les faits qui seront incriminés, comme pour tout signalé relativement à l'antisémitisme, au racisme ou à toute forme de discrimination ».

Séminaire suspendu

Le 10 février, dans le cadre d'un autre séminaire consacré à la Palestine, M. Worms avait été interpellé par l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) ayant une séance intitulée « Antisémitisme et antisémitisme ». L'association, reçue par le directeur en présence du ministre de l'enseignement supérieur, dénonçait une « tribune [donnée] aux idées antisémites » en évoquant les invités, membres de l'Union juive française pour la paix et de Tsedek!,

« Le débat est libre sur le Proche-Orient comme sur tous les autres sujets »

LUIS VASSY
directeur de Sciences Po

des collectifs qui se revendent « juifs décoloniaux » et luttent ouvertement contre la politique de l'Etat hébreu. Dans la foulée, l'UEJF a publié une photo de cette rencontre sur les réseaux sociaux et fait état d'un « climat d'antisémitisme ambiant » à l'ENS.

« L'UEJF a médiaisé cette discussion et la commentée avec ses propres mots », relève le directeur de l'école, qui précise qu'aucun signal de propos antisémitique n'a été déclaré à l'issue de cette conférence. La direction de l'ENS a finalement suspendu temporairement le séminaire, justifiant du fait que la séance s'était tenue sans son accord dans une salle qui n'avait pas été réservée.

Catherine Goldstein, directrice de recherche au CNRS, devait modérer la séance sur l'« éducation en Palestine », le 17 février, pour éviter la destruction du système éducatif de Gaza. Dans un courrier adressé au directeur le 19 mars, elle s'est émuée qu'une nouvelle « charte » établie par la direction après la suspension du séminaire prévoie que le modérateur doive « refuser de répondre à toute question politique ».

Dans ce contexte fragile, le 10 avril, le mathématicien Pierre Nicodème, engagé pour les droits des Palestiniens, a rendu sa médaille d'honneur du CNRS décernée en 2013. « Dès 1948, Hannah Arendt et Albert Einstein avaient mis en garde sur l'évolution prévisible de l'Etat d'Israël vers un régime d'oppression violente », rappelait-il, exprimant « dégoût et colère » à l'égard du ministère de l'enseignement supérieur, qui n'a impulsé aucun réflexion au sujet de l'enjeu de la poursuite des partenariats avec les universités israéliennes, omniprésent dans les débats sur les campus. ■

SOAZIG LE NEVÉ

Inquiétudes sur l'année de stage des futurs enseignants

La réforme, qui doit entrer en vigueur en 2026, prévoit que les recrues exerceraient à mi-temps durant leur deuxième année de formation

Les préoccupations grandissent à mesure qu'avancent les discussions entre les organisations syndicales et le ministère de l'éducation nationale sur la formation des enseignants. Entrérinée par un décret du 19 avril, la réforme qui consiste à déplacer les concours de recrutement durant la troisième année de licence et à créer ensuite deux années de formation rémunérée doit entrer en vigueur dès le printemps 2026. Les groupes de travail destinés à détailler les modalités de mise en œuvre, dont le dernier en date s'est tenu le 21 mai, font cependant émerger plusieurs écueils aux yeux des représentants de la profession.

Parmi ces points d'achoppement figurent les conditions de stage des futurs professeurs. Après l'obtention de leur concours, ces derniers effectueront une première année de master jalonnée de stages en observation à hauteur d'un tiers de leur temps. Puis, en deuxième année, ils auront la responsabilité d'une classe à mi-

temps. En l'état, l'organisation de cette deuxième année agrège les critiques de tous les syndicats ; un consensus d'autant plus notable que ces derniers sont très divisés sur le sujet de la formation.

Tous considèrent en effet que la charge d'une classe à mi-temps est démesurée pour des enseignants encore en formation. « Assurer la moitié du service d'un enseignant est beaucoup trop lourd pour un stagiaire, cela surcharge l'année de master 2 en plus d'obérer la disponibilité des étudiants pour suivre une formation universitaire de qualité », dénonce Sophie Vénétitay, secrétaire générale du SNES-FSU.

Nicolas Sarkozy a supprimé cette année de stage en 2010, avant que François Hollande ne la rétablisse en 2013, mais sous la forme d'un mi-temps. « La formation théorique et la pratique ne sont pas antinomiques, tout l'enjeu est qu'elles se nourrissent mutuellement », estime l'ancien recteur Alain Boissinot. Mais il est certain qu'en matière de conditions de stages, on a régressé depuis le début des années 2000, avant tout pour des raisons budgétaires. L'abolition de l'année de stage a permis au gouvernement de supprimer 16 000 postes d'enseignants en un an ; son rétablissement

six heures par semaine, tandis que ceux du premier degré étaient placés en responsabilité neuf semaines sur l'année, en plus de stages d'observation. « Les stagiaires pouvaient ainsi voir plusieurs niveaux et ils n'occupaient pas, comme aujourd'hui, un poste à l'année : ils remplaçaient quelques semaines des titulaires qui pouvaient alors partir en formation continue », précise Guislaine David, du SNUipp-FSU.

Nicolas Sarkozy a supprimé cette année de stage en 2010, avant que François Hollande ne la rétablisse en 2013, mais sous la forme d'un mi-temps. « La formation théorique et la pratique ne sont pas antinomiques, tout l'enjeu est qu'elles se nourrissent mutuellement », estime l'ancien recteur Alain Boissinot. Mais il est certain qu'en matière de conditions de stages, on a régressé depuis le début des années 2000, avant tout pour des raisons budgétaires. L'abolition de l'année de stage a permis au gouvernement de supprimer 16 000 postes d'enseignants en un an ; son rétablissement

« Assurer la moitié du service d'un enseignant est beaucoup trop lourd pour un stagiaire »

SOPHIE VÉNÉTITAY
secrétaire générale
du SNES-FSU

ment, même avec des obligations plus lourdes qu'avant le quinquennat Sarkozy, a nécessité la création de 26 000 postes entre 2013 et 2017.

Auprès du Monde, le ministère fait cependant plutôt valoir que « le modèle antérieur à 2010, fondé sur un tiers-temps, ne permettrait pas un accompagnement suffisant par les tuteurs ni une évaluation fiable de l'aptitude à enseigner. Ce format, jugé insatisfaisant, ne répondait pas aux besoins d'une entrée progressive, mais exigeante,

dans le métier et de préparer dans de bonnes conditions la titularisation ». Il souligne, en outre, que la professionnalisation est rendue « progressive » par les deux années de formation, dont la première n'implique que des stages d'observation et de « pratique accompagnée », en présence d'un tuteur.

« On précarise les étudiants »

Tous les lauréats n'y auront cependant pas accès, puisque la Rue de Grenelle a prévu que les candidats détenteurs d'un master 2, ceux exemptés de conditions de diplôme comme les parents de trois enfants, ou encore ceux en reconversion professionnelle, intègrent directement la deuxième année de formation et soient donc immédiatement à mi-temps. « Pour tous ces profils, on n'aura rien gagné par rapport à la situation actuelle, ils seront toujours placés en responsabilité sans expérience [le mi-temps est déjà la règle pour les candidats admis au concours sans avoir obtenu un master « métiers de l'enseignement »] », déplore

Matthieu Drouhin, du SE-UNSA, soutien de la réforme.

Le stage en responsabilité complexifie l'équation des mutations des jeunes enseignants, qui devront non seulement être affectés en fonction des capacités d'accueil dans les instituts de formation mais également en fonction des besoins de postes de stagiaire.

« Les conditions de stage, c'est le point sur lequel achoppent toutes les réformes de la formation depuis 2013 », estime Laurent Alexandre, de la CFDT-EFRP. Si on ne sécurise pas le dispositif de formation initiale et qu'on précarise les étudiants avec un stage trop lourd et des contraintes de mutation, on ne va pas restaurer l'attractivité. » Alors que les groupes de travail doivent prendre fin en juin, les syndicats s'alarment du délai de mise en œuvre de la réforme et dénoncent une « impréparation » du ministère sur de nombreux points de cette transformation d'ampleur. La majorité d'entre eux continue de demander un moratoire. ■

ÉLÉA POMMIERS

Davantage de dioxines autour de l'incinérateur d'Ivry

Des mesures de retombées atmosphériques montrent des niveaux élevés de pollution autour de l'usine

Les débats s'annonçaient déjà houleux. La révélation de données officielles jusqu'à présent inaperçues devrait agiter davantage la réunion publique sur «la présence de polluants en ville», programmée mardi 27 mai en fin de journée à la mairie d'Ivry-sur-Seine, commune du Val-de-Marne de 61 000 habitants qui doit cohabiter avec l'un des plus grands et anciens incinérateurs d'ordures ménagères d'Europe. Dans la salle, outre des riverains, des représentants de l'agence régionale de santé (ARS), de l'éducation nationale, du collectif 3R qui alerte depuis des années sur les nuisances liées à l'incinérateur d'Ivry-Paris XIII, et de son gestionnaire public, l'agence métropolitaine des déchets ménagers (Syctom).

En février 2022, une étude de la fondation Toxicowatch, spécialisée dans l'analyse toxicologique des polluants émis par les incinérateurs, pour le collectif 3R, avait révélé une contamination massive aux dioxines des œufs dans les poulaillers à Ivry et aux alentours. Depuis, l'ARS recommande toujours de ne pas consommer d'œufs issus de poulaillers domestiques dans 410 communes de l'aire urbaine de Paris et répète que l'incinérateur est une source de pollution parmi d'autres avec le trafic routier ou le brûlage de déchets à l'air libre.

En avril, une nouvelle étude de Toxicowatch a mis en évidence des niveaux importants de dioxines et de métaux lourds dans des mousses prélevées à moins de un kilomètre de l'incinérateur notamment dans des cours d'écoles d'Ivry et de la commune voisine de Charenton-le-Pont. Le Syctom a alors mis en cause la méthodologie de la fondation et assuré, comme en février 2022, que le lien n'est pas établi avec l'incinérateur, situé près du périphérique, à cheval sur Ivry et le 13^e arrondissement de Paris.

Transparence indispensable

Afin de «rassurer les habitants des villes voisines», le Syctom dit alors qu'une «surveillance environnementale» est réalisée autour de l'usine et de ses deux cheminées. Celle-ci repose notamment sur des mesures de retombées atmosphériques pratiquées sur une période de deux mois à l'automne dans des collecteurs de précipitations (jauges Owen). Les données sont accessibles en open data: «Une transparence indispensable à la bonne cohabitation entre installations du Syctom et les riverains», selon le gestionnaire. Le collectif



3R a passé au crible ces données. *Le Monde* a pu les vérifier. Elles ne risquent pas d'améliorer la «cohabitation» entre incinérateurs et riverains. Leur analyse révèle en effet que les niveaux de dioxines les plus élevés sont ceux des collecteurs les plus proches de l'usine dans un rayon de un kilomètre.

En 2023, dernière année pour laquelle les données sont disponibles, la concentration de dioxines atteint 44,54 pg I-TEQ/m²/j (pictogrammes équivalent toxique par mètre carré et par jour) au point de prélèvement le plus proche de l'usine, situé près des tours Duo de l'architecte Jean Nouvel sur la cartographie du Syctom; 20,52 pg I-TEQ/m²/j en 2022 au point de prélèvement situé près de la jardinerie Truffaut, à environ 200 mètres des cheminées; 7,34 pg I-TEQ/m²/j à la jauge de l'immeuble de bureau «Optima», à environ 400 mètres.

Il n'existe pas de valeur réglementaire pour les dépôts atmosphériques de dioxines en France. Toutefois, le Syctom retient deux seuils déterminés par le BRGM en 2012: un niveau inférieur à 5 pg I-TEQ/m²/j caractérisé le bruit de fond urbain et industriel, un niveau supérieur à 16 pg I-TEQ/m²/j qui marque la proximité d'une source industrielle. L'Allemagne, elle, a fixé une valeur réglementaire à 4 pg I-TEQ/m²/j. Les concentrations relevées autour de l'incinérateur d'Ivry-Paris XIII oscillent donc entre près de deux fois et dix fois au-dessus de la valeur réglementaire allemande à mesure que l'on se rapproche de l'usine. «Ces données montrent qu'il y a bien une pollution due à l'incinérateur et pas seulement au trafic routier, contrairement à ce que répète le Syctom à chaque étude», commente Amélie Boesplug, coprésidente du collectif 3R.

Cette «signature» se retrouve aussi dans les jauge à proximité des deux autres incinérateurs gérés par le Syctom à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) et Issy-les-



Une des cheminées de l'incinérateur d'Ivry-Paris XIII, le 28 novembre 2024. PIERRICK VILLETT/ABACA

Moulineaux (Hauts-de-Seine). A Issy-les-Moulineaux, la jauge située près du siège social de Microsoft France a même atteint 764 pg I-TEQ/m²/j en 2023, soit plus de 190 fois la norme allemande.

Contacté, le Syctom explique que ces «valeurs exceptionnellement élevées», observées en novembre 2023, étaient liées à une panne électrique - provoquée par le basculement par RTE de la source haute tension de l'usine - qui a mis hors service les équipements de traitement des fumées pendant «quelques secondes». Une étude des risques sanitaires a conclu à «une absence de risque supplémentaire par rapport au fonctionnement normal de l'installation», précise le Syctom qui affirme avoir mené depuis des «actions correctives» pour éviter un nouvel incident de ce type sur ses installations.

Concernant la concentration la plus élevée identifiée près de l'incinérateur d'Ivry-Paris XIII, l'agence métropolitaine plaide pour une «erreur» de placement sur la carte: la jauge serait en fait sur le toit de l'usine, «au plus près des émissions». Le protocole de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques de surveillance environnementale des

retombées atmosphériques précise pourtant que les prélèvements doivent être réalisés au plus près de la population ou des jardins potagers et non sur le site.

Zone densément peuplée

En complément des jauge Owen, il prévoit aussi la recherche des dioxines et des métaux lourds dans des prélèvements de mousse et de lichen. Or, à la différence des sites d'Issy et de Saint-Ouen, à Ivry, aucun prélèvement n'est effectué à moins de un kilomètre de l'incinérateur. Selon le Syctom, cette «absence» est le résultat de «différentes contraintes» comme la «modification du trafic routier» ou «l'installation d'activités impactantes pour la biosurveillance».

«Le Syctom n'effectue pas de mesure de biosurveillance dans la zone la plus polluée alors même qu'elle est densément peuplée et avec de nombreuses écoles, comment peut-on être rassuré?», interroge Amélie Boesplug. En avril, les représentants de parents d'élèves FCPE de plusieurs écoles ont écrit à l'agence régionale de santé (ARS) d'Ile-de-France avec cette question: «Est-il dangereux d'élever nos enfants à Ivry-sur-Seine?» Le journal municipal de mai précise que les services de la ville étudient «une éventuelle répartition des élèves concernées dans d'autres établissements». «Si on m'explique qu'il y a un risque sanitaire, je déplacerai les enfants», dit au *Monde* le maire (Parti communiste français) d'Ivry, Philippe Bouyssou. «J'ai besoin d'un positionnement clair et sans ambiguïté des autorités sanitaires: est-ce que oui ou non il y a un risque avec les retombées de dioxines?»

Aussi toxiques que persistantes, dangereuses même à des doses infimes, les dioxines sont cancérogènes pour l'homme

Aussi toxiques que persistantes dans l'environnement, les dioxines sont classées cancérogènes pour l'homme par le Centre international de recherche sur le cancer. Dangereuses même à des doses infimes, elles s'accumulent dans la chaîne alimentaire. Les parents d'élèves FCPE font état de cas de cancer chez des professeurs

d'un lycée d'Ivry et soulignent que l'Observatoire régional de santé d'Ile-de-France a mis en évidence un surrisque de mortalité par cancer, en particulier du poumon, dans le Val-de-Marne et le 13^e arrondissement de Paris.

Contactée, l'ARS explique avoir demandé au ministère de la santé de saisir l'Agence nationale de sécurité sanitaire pour d'*«éventuelles modifications de préconisations en termes de santé publique»* après les résultats de l'étude d'avril de Toxicowatch sur les mousses. Par ailleurs, l'agence a effectué des prélèvements dans deux écoles où les niveaux de contamination des sols en plomb et cadmium dépassaient les seuils de vigilance sanitaire, selon les analyses de la fondation. «Il n'est pas question de mettre la poussière sous le tapis», commente Philippe Bouyssou. Lors de la réunion publique du 27 mai, il sera aussi question du nouvel incinérateur qui doit prendre le relais en fin d'année de l'actuel, vieux de plus de cinquante-cinq ans. «J'aimerais que l'on m'explique en quoi il sera moins polluant et que l'on se mette d'accord sur un cadre de surveillance plus exigeant et plus transparent», dit l'élu communiste. ■

STÉPHANE MANDARD

L'Inde tente de contenir une marée noire après un naufrage

Le «MSC Elsa-3», battant pavillon libérien, transportait plusieurs dizaines de conteneurs de matières dangereuses

NEW DELHI - correspondance

Les images des conteneurs s'écrasant sur les côtes du Kerala font craindre le pire. Après le naufrage dimanche 25 mai d'un cargo, à 70 kilomètres au sud-ouest de Kochi, au moins une dizaine de conteneurs se sont déjà échoués lundi sur le rivage d'Alappuzha et de Kollam, destinations touristiques prisées.

Le *MSC Elsa-3*, battant pavillon libérien, d'une longueur de 184 mètres, transportait 640 conteneurs parmi lesquels 13 contenaient des «marchandises dangereuses» non spécifiées, 12 du carburant de calcium, un produit chimique utilisé pour la production d'engrais et la sidérurgie, ainsi que quelque 370 tonnes de carburant et de pétrole. Le *MSC Elsa-3* se rendait de Vizhinjam, à la pointe sud de l'Inde, jusqu'à Cochin lorsqu'il a chaviré à environ 38 milles nautiques (70 kilomètres) au large du Kerala samedi. Les 24 membres de l'équipage - comprenant des Russes, des Ukrainiens, des Philippins et des Géorgiens selon la presse indienne - ont été secourus. Le naufrage a coulé dimanche.

Dans les heures qui ont suivi l'immersion du cargo, les avions de surveillance des garde-côtes ont détecté une nappe d'hydrocarbures sur le site, rapporte le ministère de la défense. Dimanche en fin de matinée, cette nappe a été repérée en train de dériver vers l'est/sud-est depuis le lieu du naufrage, à une vitesse de 1,5 à 2 noeuds (2,7 à 3,7 kilomètres par heure).

Les pluies précoces de la mousson qui se sont abattues sur le Ke-

rala ont rendu les conditions en mer difficiles, compliquant les efforts d'intervention. «Malgré la situation dangereuse, avec plus de 100 conteneurs flottant dans la zone, certains se brisant et libérant leur contenu, les garde-côtes indiens ont poursuivi leurs opérations avec efficacité», a assuré le ministère de la défense dans un

Les pluies précoces de la mousson compliquent les efforts d'intervention en mer

rala ont rendu les conditions en mer difficiles, compliquant les efforts d'intervention. «Malgré la situation dangereuse, avec plus de 100 conteneurs flottant dans la zone, certains se brisant et libérant leur contenu, les garde-côtes indiens ont poursuivi leurs opérations avec efficacité», a assuré le ministère de la défense dans un

communiqué. Pour garantir la sécurité, tous les navires de passage ont été détournés et les marins ont été avertis de naviguer avec prudence.

Briser les nappes de pétrole

Les garde-côtes indiens s'activent pour tenter de contenir la marée noire, dont on ignore l'étendue, sur les lieux du naufrage. Afin de lutter contre la pollution dans la zone où le cargo a coulé, plusieurs navires ont été déployés, utilisant des caméras infrarouges pour déetecter la zone de la marée noire. Des dispersants ont été épandus par avion afin de briser les nappes de pétrole. «Les garde-côtes prennent des mesures pour bloquer le pétrole à l'aide de deux navires. Un avion [de reconnaissance] Dornier est également utilisé pour pul-

veriser de la poudre destructrice sur la nappe de pétrole», précise le communiqué du gouvernement du Kerala.

Un navire spécialisé dans le contrôle de la pollution, le *Samudra-Prahari*, est mobilisé depuis Bombay pour renforcer les efforts de lutte. «Toutes les mesures possibles sont prises pour assurer une action immédiate afin de protéger l'environnement côtier des déversements de pétrole et de tout risque lié aux conteneurs endommagés», a assuré Sarbananda Sonowal, ministre des ports.

Les déversements d'hydrocarbures peuvent avoir des effets considérables sur les écosystèmes marins et perturbent les activités de pêche, particulièrement celles des pêcheurs traditionnels des régions côtières. Le Centre national

indien pour les services d'information sur les océans et l'Institut central de recherche sur les pêches marines ont prévu de lancer une étude de terrain sur les conséquences de cet accident, selon le quotidien *The Hindu*.

Les zones littorales ont été placées en alerte maximale et le gouvernement du Kerala a appelé les pêcheurs à ne pas s'aventurer en mer. Le département de la marine marchande de Cochin a émis un avertissement de responsabilité pour la pollution à l'encontre des propriétaires du *MSC Elsa-3*. Ces derniers ont choisi une entreprise spécialisée, T&T Salvage, qui sera chargée de la récupération des conteneurs, de l'enlèvement des hydrocarbures et du nettoyage de l'environnement. ■

CAROLE DIETERICH

Carrefour: tensions autour de l'externalisation

Les syndicats dénoncent les effets pour les salariés du passage en location-gérance de nombreux magasins

FLERS-EN-ESCREBIEUX (NORD) -
envoyée spéciale

C'était le 31 mars, devant la commission d'enquête sur les aides publiques aux entreprises. L'audition du PDG de Carrefour, Alexandre Bompard, s'attarde sur la stratégie du géant de la grande distribution d'externaliser la gestion de ses magasins déficitaires, une quarantaine par an, par le recours à la location-gérance. «Les salariés le vivent mal, insiste le sénateur communiste de Seine-Saint-Denis et rapporteur de la commission Fabien Gay. Les méthodes des [repreneurs] pour revenir à l'équilibre détériorent les conditions de travail.» «Il y a une inquiétude des salariés, reconnaît Alexandre Bompard. Mais un entrepreneur sauve un magasin non pas en rognant sur le social, mais grâce à l'énergie commerciale qu'il déploie. Je vous invite à venir dans les magasins concernés...»

Concerné, l'hypermarché Carrefour de Flers-en-Escrebieux (Nord) l'est justement. Mardi 20 mai, le point de vue des salariés sur leur passage en location-gérance quinze mois plus tôt s'affiche sans détour sur tracts et pancartes : «Non à la boucherie sociale.» A l'appel des syndicats FO et CFDT, une soixantaine sont rassemblés devant le magasin. «Ça fait vingt-neuf ans que je travaille chez Carrefour. Aujourd'hui, financièrement, je n'y arrive plus, lâche Patrice, 57 ans, divorcé et père de trois enfants (les salariés n'ont pas souhaité donner leurs noms). Avant, on avait de l'intérêt, de la participation, avec ça j'arrivais à payer mes crédits et à faire face aux imprévus. Maintenant, à peine je touche ma paie que je suis déjà à découvert. Je peux plus payer une glace à mes enfants.»

«Yen a plusieurs des comme lui, précise Frédéric Rehber, délégué FO et secrétaire du comité social et économique. Le passage en location-gérance, c'est une perte d'acquis énorme. On a négocié une belle convention collective Carrefour pendant des années, et là, on repart à zéro.»

Fin de la prime vacances

Selon les chiffres donnés par M. Bompard, des 170 000 personnes qui travaillent aujourd'hui «sous enseigne» Carrefour, la moitié est employée par le groupe. Selon les syndicats, 45 % des hypermarchés et plus de 80 % des supermarchés (enseignes Carrefour Market) seraient en location-gérance ou franchisés. Quand ils passent en location-gérance, les magasins gardent le nom et le logo,

Le PDG de Carrefour, Alexandre Bompard (au centre, de face), et le ministre de l'économie, Eric Lombard, (au centre, de profil), en visite dans un Carrefour, à L'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne), le 16 mai.

VINCENT ISORE/IP3 PRESS/MAXPPP



«C'est une perte d'acquis énorme. On a négocié une belle convention collective (...), et là, on repart à zéro»

FRÉDÉRIC REHBER
délégué FO

mais leurs salariés ne font plus partie des effectifs de Carrefour: l'exploitation du magasin et la plupart des coûts sont assumés par le locataire-gérant, qui verse une redevance pour l'utilisation de la marque. Les salariés perdent leur droit à l'intérêt. Et ne gardent leurs acquis sociaux que pendant quinze mois, le temps que leurs syndicats négocient un «accord de substitution».

Mais à Flers-en-Escrebieux, les discussions ont tourné court. «Le locataire-gérant ne s'est même pas présenté à la table des négociations!», dénonce M. Rehber, en ajoutant un détail révélateur du mépris: «Plutôt que de maintenir notre prime habilement, 8 euros par mois, il a proposé d'offrir un baril de lessive en poudre aux collaborateurs qui en ferait la demande. De la lessive en poudre! Même pas des dosettes! Qui utilise encore ça?»

Un système de «garantie» est bien prévu par la loi: l'employeur est obligé de maintenir une rémunération annuelle au moins équivalente à la précédente. Sauf qu'il faut une période de référence pour

prouver le différentiel. Le 1^{er} juin débute ainsi à Flers une «année blanche»: avant d'espérer retrouver une partie des acquis passés, les salariés vont revenir à la convention collective de branche, moins-disante.

Juste avant l'été, la perte de la prime vacances fait figure de «catastrophe». Cela représentait, comme l'intérêt, autour d'un mois de salaire, alors que la plupart ne gagnent que 100 ou 200 euros de plus que le smic, même au bout de trente ans. «On ne peut plus faire de projets. Pas même un week-end», déplore Ra-

chida, seule avec deux enfants. Carrefour met en avant une «clause sociale» qui maintient la mutuelle et la prévoyance. «Mais en déboursant 20 euros de plus par mois pour les mêmes avantages!», affirme Estelle Faggiano, déléguée CFDT.

«Plan social déguisé»

L'autre impact majeur, c'est la fonte des effectifs, passés de 288 à 244 selon les syndicats - *Le Monde* n'est pas parvenu à joindre la nouvelle direction. La plupart des cadres ont signé des ruptures conventionnelles, des employés ont été licenciés pour inaptitude. Au niveau national, les syndicats de Carrefour constatent une baisse d'au moins 15 % des effectifs dans les magasins externalisés dès la première année. «Pour nous, la location-gérance est un plan social déguisé», estime Erwanig Le Roux, délégué syndical central CFDT Carrefour.

Et la charge de travail augmente pour ceux qui restent. «Avant, on était deux. Maintenant, seule, je suis débordée», résume Sandrine, hôtesse d'accueil, 55 ans dont

trente-quatre chez Carrefour. Il faut répondre au standard, aux clients, aller voir les prix... On en fait tellement qu'on ne sait plus.» «Les paniers, les scanettes, la monnaie, les clients qui nous sollicitent sans arrêt, c'est du stress», renchérit une hôteuse de caisse.

Ce manque de personnel se traduirait aussi par une dégradation dans le magasin. «On a perdu beaucoup de clients, et les échanges avec eux sont devenus très négatifs», regrette Eloïse, 23 ans, qui perd au passage ses dimanches payés double. «Ça fait peut-être quarante ans que je viens, on voit la différence...», confirme Josiane, 73 ans, cliente et soutien. Il n'y a plus rien, c'est sale, des gens remplissent les rayons en permanence avec les palettes au milieu... On n'a plus envie de venir à Carrefour, si on peut encore l'appeler Carrefour...»

«Pensez-vous vraiment que c'est comme ça qu'on va redresser le magasin?», interroge avec ironie Jérôme Coulombel. Auteur de *Carrefour. La grande arnaque* (Editions du Rocher, 2023), cet ancien directeur juridique du département contentieux de Carrefour

France aime se présenter comme la «bête noire» d'Alexandre Bompard. Pour l'auteur, avec la location-gérance, Carrefour économise le coût des réductions d'effectifs tout en maintenant des mètres carrés de surface de vente sous son enseigne. «Car c'est ce qui permet de tordre le bras aux fournisseurs sur les prix: moins vous avez de mètres carrés, moins c'est possible!», explique-t-il, en promettant de futures actions en justice - une procédure, portée par la CFDT, est déjà en cours.

«Voilà cinq ans que nous menons cette politique. Sur 200 magasins concernés, 195 ont été sauvés», argumentait Alexandre Bompard, le 31 mars, qui ajoutait: «Je préférerais toujours avoir recours à ces entrepreneurs (...) qu'envisager un plan social, dans lequel des centaines d'emplois sont menacés.» Des «contrevérités», maintenant les syndicats centraux du groupe, qui comprennent bien se faire entendre une fois de plus sur le sujet lors de l'assemblée générale des actionnaires, mercredi 28 mai. ■

ALINE LECLERC

Les taxis redoutent un effondrement de leur modèle économique

Les chauffeurs se mobilisent, notamment contre une nouvelle tarification du transport sanitaire qui leur ferait perdre 30 % de leur activité

Christophe Hernandez, 41 ans, a tout prévu, lundi 26 mai: deux matelas empilés, un duvet et un oreiller, de quoi dormir à l'arrière de sa Tesla pour les prochains jours. Il s'est garé boulevard Raspail à Paris, à deux pas du ministère de l'aménagement du territoire chargé des transports. C'est ici qu'ont été domiciliées des centaines de taxis venus des quatre coins de la France, entre détonations de pétards, klaxons et odeurs de méruez.

Les chauffeurs de taxi sont mobilisés depuis le 19 mai contre une convention établie par l'Assurance-maladie qui va modifier leur rémunération pour le transport sanitaire, qui consiste à amener des

personnes malades se faire soigner, effectué par 40 000 conducteurs sur les 62 000 taxis exerçant en France.

Le nouveau système prévoit une unification des tarifs, aujourd'hui hétérogènes selon les départements, avec une prise en charge de 13 euros (majoré de 15 euros dans les grandes villes) par l'Assurance-maladie, sur laquelle viendra s'ajouter un tarif kilométrique. L'objectif est de freiner de 300 millions d'euros par an, d'ici à 2028, la croissance des frais de transport sanitaires. Ils ont atteint 6,74 milliards d'euros en 2024, dont 3,07 milliards pour les taxis conventionnés, soit 45 % de plus qu'en 2019. Ainsi, d'après les cal-

cules de l'Union nationale des taxis (UNT), cette nouvelle tarification ferait chuter le chiffre d'affaires des taxis de 30 %.

Défendre le métier face aux VTC

Après plusieurs jours de manifestations, d'opérations escargot et de blocage des gares et aéroports parisiens, le premier ministre, François Bayrou, a confirmé mardi sur BFM-TV et RMC, que la réforme s'appliquera comme prévu début octobre et générera même «davantage d'économies que prévu» grâce à la concertation qui va s'ouvrir.

«On sent l'enfumage», lance Omar Asebbane, trésorier de l'UNT, pour justifier le maintien

du piquet de grève ce lundi, malgré l'annonce de M. Bayrou. «Comment il va faire des économies sans tuer notre métier?», poursuit-il. Assis à côté de lui, en face des six camions de CRS, Jérémie Racon, 34 ans, acquiesce: «Transporter des malades, c'est 95 % de mon chiffre d'affaires, dit celui qui fait essentiellement des longs trajets au départ d'Orléans. S'ils appliquent la convention, je vais fermer.» Blandine Binet, chauffeuse de taxi depuis vingt-trois ans, craint, elle, de devoir licencier l'un de ses trois salariés.

Frédéric Fouchereau, 52 ans, ancien pâtissier, est à son compte depuis neuf ans dans le Loir-et-Cher, «le seul à dix kilomètres à la

ronde» dans son secteur. «Je vais au-delà de mes tâches: j'aide mes clients à remplir des papiers, je vais chercher leurs médicaments à la pharmacie. Je vais aux enterrements», raconte le chauffeur, qui travaille 90 heures par semaine, du lundi au samedi.

S'il est en grève, c'est aussi pour défendre son métier face aux VTC, comme Uber ou Bolt. Ceux qui ont, pour certains, payé jusqu'à 150 000 euros leur licence de taxi, craignent que ces «concurrents déloyaux», moins chers, ne viennent sur le terrain des transports sanitaires et ne continuent à grignoter leur marché. Pourtant, selon les données du ministère des transports, depuis 2017,

moment où l'activité des VTC a pris son essor, le nombre de taxis a augmenté de 7 % (58 000 licences en 2017 à 62 000 aujourd'hui) et la proportion avec les VTC est restée à peu près la même: trois VTC pour quatre taxis.

Mais ces derniers n'ont démontré pas: «Les VTC ont gâché mon business. A cause d'eux, j'ai un déficit de 2 000 euros sur mon compte professionnel», se désole Mahmoud Saouli, taxi parisien depuis quatre ans. Et Frédéric Fouchereau de conclure: «On a remplacé les ambulances qui étaient plus chères que nous, et maintenant on risque de se faire manger par les VTC, moins chers que nous.» ■

NOA MOUSSA

La HATVP saisie à propos des pratiques de lobbying de Shein

Deux associations ont signalé à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique de possibles irrégularités de la part du géant chinois

A une semaine de l'examen au Sénat de la proposition de loi destinée à réduire l'impact environnemental de la fast-fashion, prévu les 2 et 3 juin, les pratiques de lobbying du groupe chinois Shein en France se voient questionnées. Selon les informations du *Monde*, un signalement visant Shein et plusieurs de ses représentants en France, dont l'ex-ministre de l'intérieur Christophe Castaner, conseiller du géant de la mode à bas coût depuis fin 2024, a été adressé, le 23 mai, à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), le gendarme du lobbying français.

Dans ce signalement, Les Amis de la Terre France et l'Observatoire des multinationales pointent de «potentielles irrégularités» dans les déclarations d'actions de lobbying effectuées auprès de la HATVP par Shein et ses sociétés satellites, mais aussi par Christophe Castaner et sa société de conseil créée après son retrait de la vie politique. Des informations manqueraient, d'autres seraient vagues ou douteuses, ne retracant pas les véritables interventions du leader chinois de la fast-fashion auprès des responsables publics, comme l'exigent pourtant la législation et les lignes directrices de la HATVP. Une mise en cause loin d'être anodine, alors que Shein est soupçonné d'être intervenu, ces derniers mois, pour influencer la loi sur la fast fashion, voire ralentir son passage au Sénat, après son adoption à l'unanimité à l'Assemblée nationale, il y a plus d'un an.

Déclaration minimalist

Le texte initial prévoyait d'imposer un malus aux acteurs de la fast-fashion, et de les interdire de publicité, pénalisant les plateformes comme Shein. Mais le texte a été affaibli lors de son passage en commission au Sénat.

«On peut légitimement s'interroger sur le rôle qu'a pu jouer le lobbying de Shein sur cette loi d'intérêt public. Et compte tenu des débats à venir, une vraie transparence est nécessaire», fait valoir Olivier Petitjean, coordinateur de l'Observatoire des multinationales. Nous demandons à la HATVP d'utiliser son droit de vérification sur pièces et sur place, pour toutes les déclarations liées au groupe.»

Concrètement, en épulchrant les déclarations de la «galaxie Shein» dans le répertoire géré par la HATVP, les auteurs du signalement ont identifié de possibles manquements aux «obligations de transparence et de sincérité» s'imposant aux représentants d'intérêts. De fait, si l'entreprise chinoise liste avec précision des événements caritatifs sans rapport avec le sujet, elle devient floue et minimaliste lorsqu'il s'agit de déclarer ses actes de lobbying, dont on comprend pourtant, en creux, qu'ils ont pu cibler

la loi anti-fast-fashion : «présenter l'entreprise», «contribuer à la réflexion autour d'une réglementation de l'impact environnemental de l'industrie textile», etc. Alors que l'objectif de toute action visant à influencer une décision publique précise doit être renseigné, les détails restent succincts («organiser des discussions informelles ou des réunions en tête à tête»).

Pour y voir plus clair sur le lobbying de Shein en France, il faut aller chercher la déclaration de la maison mère de Singapour, Roadget Business. Celle-ci démontre quel texte est dans sa ligne de mire : l'entreprise affirme ainsi avoir mené un «plaidoyer lié à la PPL [proposition de loi] sur le cadre réglementaire relatif à l'emprise environnementale de l'industrie textile». Roadget Business, qui s'est inscrit au registre de la HATVP, le 19 mars, jour d'examen de cette PPL en commission sénatoriale, déclare avoir rencontré des membres du gouvernement ou de cabinets ministériels à Matignon, Bercy ou au ministère de l'environnement.

Mais ce n'est pas tout, car, en interrogant la fiche remplie par une autre société, l'agence de communication de crise Plead, mandatée par Roadget Business, Les Amis de la Terre et l'Observatoire des multinationales ont mis au jour d'autres actions de lobbying menées en faveur du géant chinois en 2024. Des prestations dont, estiment-ils, le coût n'aurait pas été intégré aux dépenses déclarées par Roadget, comme le prévoit normalement la règle.

Les auteurs du signalement attendent aussi de la HATVP des vérifications sur le rôle joué par trois personnalités françaises au profil très politique recrutées par Shein en décembre 2024, officiellement pour le conseiller en matière de responsabilité sociale et environnementale (RSE) au sein d'un comité ad hoc : l'ex-ministre Christophe Castaner, l'ancienne secrétaire d'Etat Nicole Guedj et l'ex-dirigeant du Medef Bernard Spitz.

Aucun d'entre eux n'est cité par le groupe parmi les personnes chargées de sa représentation d'intérêts dans sa déclaration pour l'année 2024. Mais qu'en est-il réellement, alors que M. Castaner a précisé à Radio France d'avoir intégré le comité Europe - Moyen-Orient - Afrique de l'entreprise pour «fa-

Le signalement intervient à un moment-clé de l'examen de la loi anti-fast-fashion, alors que le lobbying de Shein devrait se renforcer

Les associations attendent des vérifications sur le rôle joué notamment par l'ex-ministre de l'intérieur Christophe Castaner

voriser l'investissement [du groupe en France] et développer de «bonnes pratiques». Où se situe la limite avec la représentation d'intérêts?

Les prises de position publiques de l'ancien ministre macroniste contre la loi de régulation de la fast-fashion, dès son recrutement au comité RSE de Shein, «s'apparentent à minima à une forme de lobbying indirect sur les débats législatifs», souligne le signalement. Or, le nom du groupe chinois n'apparaît nulle part parmi les clients déclarés à la HATVP par la société de conseil de M. Castaner, Villanelle Conseil. Par ailleurs, depuis sa création, en mars 2023, Villanelle Conseil n'a pas révélé le montant des sommes qu'elle consacre au lobbying, comme l'exige pourtant la loi.

Campagne de publicité
«Nous demandons à la HATVP de vérifier que MM. Castaner et Spitz et Mme Guedj n'ont pas effectué de représentation d'intérêts pour le compte de Shein», conclut Pierre Condamine, chargé de campagne aux Amis de la Terre. Les associations seront très vigilantes sur la déclaration de Shein pour 2025, qui ne sera rendue publique qu'en 2026. En cas de manquement, les représentants d'intérêts s'exposent à une sanction allant jusqu'à un an de prison et 15 000 euros d'amende.

Le signalement entre les mains de la HATVP intervient à un moment-clé de l'examen de la loi anti-fast-fashion, alors que le lobbying de Shein devrait se renforcer. En mars, l'agence Plead, recrutee par Shein, a demandé à rencontrer des députés «dans le cadre des débats à venir au Sénat», d'après le site CMCM. Par e-mail, un représentant de Plead a assuré aux élus que «certaines dispositions» auraient «pour conséquence directe d'augmenter sensiblement les prix des produits proposés aux centaines de milliers de clients français, pour beaucoup, des ménages aux revenus modestes». Argument que Christophe Castaner a fait sien. «C'est assez dégueulasse» de vouloir «faire payer plus en taxant les produits pour les plus populaires», a ainsi déclaré l'ex-ministre de l'intérieur, le 27 janvier, devant les caméras de BFM-TV, à Marseille, alors que l'ouverture d'un pop-up store

ÉNERGIES RTE veut faciliter l'ouverture d'une usine de câbles sous-marins

Le gestionnaire du réseau électrique RTE a indiqué, lundi 26 mai, vouloir faciliter l'implantation en France d'une usine de câbles sous-marins, indispensables pour raccorder les éoliennes, confirmant une information des *Echos*. La filiale vise une «mise en service entre 2030 et 2035» pour ce futur projet, qui pourrait recevoir des

commandes de l'ordre de «10 milliards d'euros». Quatre ports ont été identifiés, ont indiqué plusieurs sources aux *Echos*, pour accueillir l'usine et les navires câbliers. — (AFP)

AUTOMOBILE Les ventes de Tesla en Europe divisées par deux en avril

Les ventes de voitures électriques Tesla ont été divisées par deux au mois d'avril dans l'Union européenne

(UE), selon des chiffres publiés mardi 27 mai par l'Association des constructeurs européens. La marque américaine a vu ses immatriculations baisser dans l'UE de 52,6 % en avril (par rapport à la même période de 2024) et de 46,1 % en cumulé depuis le début de l'année. Tesla est retombée à 1,1 % de part de marché sur les quatre premiers mois de 2025, avec 41 677 véhicules vendus contre 77 314 sur la même période en 2024. — (AFP)



PERTES & PROFITS

AUTOMOBILE

PAR ÉRIC ALBERT

Volkswagen-BYD, le choc des époques

Le télescopage de l'actualité est venu offrir un saisissant raccourci des difficultés que traverse le secteur automobile européen. D'un côté, quatre anciens hauts cadres de Volkswagen ont été condamnés sévèrement, lundi 26 mai, dans la vieille affaire du «dieselgate». De l'autre, le chinois BYD a annoncé qu'il accélérera sa guerre des prix en Chine, confirmant sa stratégie agressive de conquête du monde. En Europe, ses ventes, bien qu'encore faibles, ont quadruplé en avril. Le déclin du vieux monde automobile ne pouvait être mieux résumé...

Les condamnations dans le «dieselgate», par le tribunal régional de Braunschweig, en Basse-Saxe, sont lourdes : quatre ans et demi de prison pour Jens Hader, qui était à la tête de la division diesel de Volkswagen ; deux ans et sept mois pour Hanno Jelden, l'un des ingénieurs les plus hauts dans la hiérarchie ; des verdicts d'un peu plus d'un an de prison avec sursis pour deux autres anciens cadres.

Difficile de mesurer le mal qu'a fait cette affaire au premier constructeur automobile européen. En 2006, dans le plus grand secret, Volkswagen avait installé un logiciel qui permettait de réduire la pollution apparente des moteurs lors des phases de tests, sous-estimant ses émissions par rapport aux conditions réelles. Cette fraude, qui permettait de contourner les normes européennes

nes, a été révélée en 2015 par les autorités américaines. Le scandale a coûté jusqu'à présent la somme de 33 milliards d'euros à Volkswagen. Si l'affaire est désormais ancienne, les condamnations viennent rappeler que le groupe allemand — mais aussi l'essentiel de l'industrie automobile européenne — a longtemps conduit en regardant fermement dans le rétroviseur, arc-bouté sur les moteurs thermiques.

Intense concurrence

Pas étonnant, dans ces conditions, que la révolution électrique, pourtant maintes fois annoncée, les prenne à contre-pied. Les ventes d'électriques ont progressé moins vite que prévu, mais sur les quatre premiers mois de l'année, elles ont bondi de 26 % dans l'Union européenne. Elles représentent désormais 15 % de part de marché, les moteurs hybrides sont à 43 %, et les thermiques ne représentent plus que 38 %.

Dans cette révolution, la Chine, grâce à sa maîtrise des batteries, devient un acteur majeur. Preuve de l'intense concurrence en cours, BYD a annoncé lundi une nouvelle baisse de ses prix en Chine sur 22 modèles, jusqu'à 34 % pour les réductions les plus spectaculaires. En Europe, le constructeur est entré dans le top 10 des meilleures ventes de véhicules électriques. Lui ne regarde pas dans le rétroviseur... ■

JULIE DORT DANS LE GARAGE CE SOIR. NORMAL, ELLE A SES RÈGLES.

Inimaginable ?

Pourtant, dans plusieurs pays du monde, des milliers de filles et de femmes sont exclues de l'école, de leur travail et même de leur maison quand elles ont leurs règles.

Les règles sont naturelles. Pas l'injustice.

AGISSEZ ENSEMBLE
RDV SUR CAREFRANCE.ORG



care®

Le sort des 999 salariés de Jennyfer en suspens

La liquidation de l'enseigne de mode, accompagnée d'une reprise partielle, devrait être prononcée le 28 mai

Non, je ne vous en dirai rien. Parce que Jennyfer, ça fait partie de moi, de ma vie.» Cette responsable de magasin refuse toute interview avant le jugement du tribunal de commerce de Bobigny. Les juges doivent décider, mercredi 28 mai, du sort des 220 boutiques de l'enseigne de mode féminine, en liquidation judiciaire depuis le 30 avril. Comme tant d'autres salariés «dans le flou» ou «ne sachant rien de la date de fermeture de leur magasin, ni des adresses qui vont être reprises», Samia, dont le prénom a été changé, préfère faire son émotion «le temps que ça passe».

Pour le millier de salariés de la chaîne, les derniers jours de Jennyfer sont éprouvants. Mercredi 21 mai, alors que les représentants du personnel négociaient une prime de départ dans le cadre du plan de sauvegarde de l'emploi qui accompagne cette procédure, le personnel en magasin a fait grève. «Parce qu'on est épuisés mentalement», a expliqué Alicia, vendeuse Jennyfer, dans une vidéo relayée sur le réseau LinkedIn. L'ensemble des magasins ont tiré le rideau. «C'est du jamais-vu dans cette entreprise», observe une salariée employée depuis plus de vingt ans.

Repreneurs fragiles

Ce ne fut pas la seule surprise. Quelques jours avant l'examen et l'amélioration des offres initiales de reprise, un sondage réalisé par les représentants du personnel auprès des employés a révélé que «deux tiers d'entre eux ne souhaitent pas faire partie du personnel repris» à la barre du tribunal de commerce de Bobigny, dénombré Myriam Boumendjel, déléguée syndicale CFE-CGC. Et, pourtant, la procédure va déboucher sur plusieurs centaines de suppressions d'emplois. Ce sera une nouvelle casse sociale retentissante, au sein de ce secteur déjà décimé par le licenciement des 2000 salariés Camaïeu en 2022 et des 680 licenciements chez San Marina, liquidé en 2023. Cette fois, ce sera «probablement 600 à 650 licenciements», regrette cette déléguée syndicale.

Car aucun candidat ne s'est présenté pour reprendre l'ensemble du réseau de succursales Jennyfer et ses 999 employés. Et ni l'offre de Celio, ni celle portée par Salih

Le sort des 999 salariés de Jennyfer en suspens



Dans un centre commercial, à Rennes, le 2 mai. DAMIEN MEYER/AFP

Aucun candidat ne s'est présenté pour reprendre l'ensemble du réseau de succursales

Halassi, l'actionnaire de Pimkie, rival historique de l'enseigne, ni celle du groupe breton Beaumanoir ne trouvent grâce aux yeux des salariés. Les deux premiers, qui s'étaient alliés dans un premier temps, ne font plus équipe. Désormais en solo, Celio propose de reprendre sept magasins pour les transformer en boutiques Be Camaïeu, que l'enseigne de mode masculine développe. En décembre 2022, pour un montant de 1,8 million d'euros, Celio a racheté le nom Camaïeu, qui avait fermé l'ensemble de ses 550 magasins le 3 octobre 2022, à la suite de sa liquidation judiciaire. Celio, dont le

PDG, Stéphane Bismuth, est un ancien dirigeant de Jennyfer, a ouvert ses premiers magasins Be Camaïeu en France en juin 2024, puis en Espagne en mars.

Deuxième candidat à la reprise : Amoniss, holding de l'homme d'affaires Salih Halassi (Pimkie). Vendredi 23 mai, il a «élargi son offre à 48 succursales», soit deux de plus que dans la première version (lorsqu'il était associé avec Celio), et s'est engagé sur «les boutiques affiliées» de l'enseigne qu'il entend relancer, précise une porte-parole. Même si elle permet de préserver plus de 300 postes, dont une partie au siège social de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), cette offre ne soulève guère l'enthousiasme des salariés Jennyfer. Car l'enseigne Pimkie est, elle aussi, dans une situation fragile. L'ancien actif de l'association familiale Mulliez, jusqu'à sa cession en 2023, n'exploite plus que 107 magasins en France. Mais, au sein des tribunaux de commerce, seuls les critères so-

vembre 2024, après avoir fermé une centaine d'unités entre 2023 et fin 2024.

Enfin, le groupe Beaumanoir avait proposé de reprendre 26 magasins Jennyfer. Son offre au soir du vendredi 23 mai n'a pas été précisée. Mais le groupe breton n'a aucunement l'intention de relancer la marque Jennyfer. Ses points de vente alimenteraient uniquement l'expansion de l'entreprise connue pour avoir repris nombre d'enseignes d'habillement à la barre de plusieurs tribunaux de commerce. Dont Morgan, en 2009, La Halle, en 2020 et Carroll en 2021. D'après les données de son site Internet, le groupe fondé par Roland Beaumanoir à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) compte déjà 2700 magasins dans le monde pour un chiffre d'affaires de 2,7 milliards d'euros. La solidité financière de l'offre Beaumanoir a rassuré les salariés, bien qu'elle soit moins-disante socialement. Mais, au sein des tribunaux de commerce, seuls les critères so-

ciaux seront retenus, rappelle Mme Boumendjel.

Les réticences des salariés Jennyfer s'expliquent aussi par la situation économique très dégradée du secteur. «L'économie fait du sur-place. Le commerce de l'habillement est toujours très fragile», rappelle Gildas Minvielle, directeur général de l'Observatoire économique de l'Institut français de la mode (IFM).

Des salariés démotivés

Le magasin d'habillement est concurrencé par plusieurs variantes du commerce en ligne, circuit qui pèse 29,4 % des ventes, selon l'IFM : l'ultra-fast-fashion à bas prix, dont Shein est le leader, mais aussi la vente d'occasion, dont Vinted est le champion. La seconde main représente désormais 10,9 % des ventes de vêtements en France. Dès lors, exploiter un magasin en France – au milieu de 20 000 autres boutiques d'habillement – est un défi. «Il y en a trop. Donc les fermetures de magasins

continuent», conclut M. Minvielle. Depuis celle de l'enseigne Camaïeu en octobre 2022, le commerce français de l'habillement a affronté de nombreux plans de suppressions d'emplois, précisément à la suite de procédures collectives. Et rares sont les entreprises à être clairement hors d'eau. Le réseau Minelli est en train de s'enfriter. Beaucoup des 47 magasins qu'il exploitait le chasseur fin 2023 sont en train de basculer sous la domination Mes Demoiselles, après la reprise de l'enseigne en janvier 2024, à la barre du tribunal de commerce de Marseille, au prix d'environ 400 licenciements. Et Naf Naf a demandé son placement en redressement judiciaire, au tribunal de commerce de Bobigny, le 21 mai, pour la troisième fois en cinq ans. Dès lors, beaucoup des salariés Jennyfer sont, par avance, démotivés.

«Faites-nous partir», nous disent-ils, en s'interrogeant sur ce qu'au fond ils gagneraient à être repris», rapporte Mme Boumendjel. D'autant que les conditions de travail dans un magasin d'habillement sont souvent jugées difficiles. «Ce ne sont plus des métiers qui font envie, formule Marie Arvy, conseillère en reconversion et fondatrice du cabinet Entre2job.com. Les horaires de travail incluent les week-ends. La fonction de vendeur, qui s'exerce debout, est éprouvante. Et les salaires sont bas.» Et, bien que le secteur soit encore en pénurie de vendeurs, beaucoup espèrent se reconvertis à l'occasion de leur licenciement. Quitte à tourner la page Jennyfer, le trublion qui avait séduit les 8-16 ans, celles qu'on appelait les «lolitas» dans les années 1990. L'adolescente de 2025 achète désormais, beaucoup, sur l'appli Shein. ■

JULIETTE GARNIER

Mexique : inquiétudes autour d'un mégaprojet d'exportation de GNL

La construction d'un gazoduc de 800 kilomètres, du Texas jusqu'à la mer de Cortès, pourrait nuire à l'environnement, au tourisme et à la pêche

MEXICO - correspondante

Les baleines ou le gaz? Pour clarifier d'emblée les enjeux, c'est ainsi que trente-sept organisations écologistes ont nommé la campagne qu'elles mènent contre «Saguaro», le plus important projet d'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL) du Mexique. Développé par la société Mexico Pacific Limited, celui-ci implique la construction d'un gazoduc de 800 kilomètres depuis le bassin Permien au Texas, où est extrait le gaz de schiste, jusqu'à Puerto Libertad, dans l'Etat du Sonora, riverain du golfe de Californie.

Ce golfe, aussi appelé mer de Cortès, a été décrit par le commandant Jacques-Yves Cousteau comme «l'aquarium du monde», car il abrite 900 espèces de poissons et 36 espèces de cétoques. A Puerto Libertad, une usine de liquéfaction sur 607 hectares serait installée pour permettre le transport du gaz par navires-citernes

jusqu'en Asie. Le coût de sa construction est estimé à près de 14 milliards de dollars (environ 12,6 milliards d'euros). Il vise, à terme, la production de 15 millions de tonnes de GNL par an.

Les baleines pourraient en être les premières victimes, selon l'étude publiée en janvier et réalisée par le laboratoire de recherche des mammifères marins de l'université de Basse-Californie, alors que près de 200 navires accostent chaque année à Puerto Libertad pour charger le GNL. «Le passage de navires de GNL pourrait devenir la principale cause de mortalité des grandes baleines en raison des collisions et du bruit», conclut cette recherche.

Si ce projet, par sa magnitude et son impact écologique, réunit le plus d'oppositions, il n'est pas le seul à inquiéter les ONG au Mexique. «La côte ouest mexicaine est devenue une cible de l'industrie américaine du GNL qui compte installer plusieurs complexes industriels pour l'exporter», expli-

que l'économiste Clark Williams-Derry, de l'Institut pour l'économie de l'énergie et l'analyse financière, un centre de réflexion américain. La côte Pacifique du Mexique dispose en effet de ports en eaux profondes dans des zones peu peuplées et relativement proches du bassin permien. «Le Mexique offre un trajet plus court vers l'Asie, ce que recherchent les industries américaines du GNL, car c'est en Asie, en particulier en Chine et en Inde, que la demande en gaz va croître ces prochaines années – bien plus que vers l'Europe», ajoute Clark Williams-Derry.

Dépendance

Les ministères mexicains de l'énergie et de l'environnement évitent de se prononcer sur ces projets d'exportation de GNL. Interrogés, ils n'ont pas non plus répondu à nos questions. Tout comme ils restent discrets sur la dépendance du Mexique envers le gazaméricain. La production de gaz naturel réalisée par l'entre-

«99 % du gaz importé au Mexique provient des Etats-Unis», selon le collectif de géographes GeoComunes

prise publique Pemex couvre près de 35 % de la consommation totale du pays. Quelque «99 % du gaz importé au Mexique provient des Etats-Unis, et plus précisément des champs gaziers du Texas [Permien, Eagle Ford et Haynesville]. Le Mexique est devenu le principal marché des exportations américaines de gaz par gazoduc, puisqu'il en absorbe 70 %, tandis que le Canada reçoit les 30 % restants», souligne une analyse réalisée par le collectif de géographes GeoComunes et publiée en février.

La Commission fédérale d'électricité (CFE), l'entreprise publique d'électricité mexicaine, dispose d'une filiale aux Etats-Unis (CFE International) qui achète du gaz aux Etats-Unis pour l'importer au Mexique. «CFE International fait partie des quinze entreprises les plus importantes sur le marché du gaz américain et elle a engagé des achats qui représentent plus du double de la consommation mexicaine. C'est pourquoi la CFE est partenaire des principaux projets d'exportation de GNL au Mexique pour écouler ce gaz dans d'autres pays», explique encore Clark Williams-Derry.

Enfin, le tourisme et la pêche, deux activités-clés de la région, pourraient être affectés par les navires de GNL. Le golfe de Californie est, en effet, la principale zone de production halieutique du pays, d'où est issue 70 % de la pêche mexicaine. Et la région accueille près de 4 millions de touristes chaque année grâce à sa biodiversité marine exceptionnelle. ■

ANNE VIGNA

LONDRES - correspondante

Le Théâtre Drury Lane, à Covent Garden, est une institution avec une splendide salle à l'italienne et une loge royale. Le lieu qui porte à l'affiche des comédies musicales à grand spectacle (*Hercules*, de Disney, sera jouée à partir du vendredi 6 juin), proposait, dimanche 30 mars, un événement d'un genre bien moins spectaculaire. Il s'agissait de *The Rest Is Assassinations*, une discussion sur les assassinats de présidents américains, entre l'historien britannique Dominic Sandbrook et l'Américain Anthony Scaramucci, brièvement directeur de la communication du président Trump en 2017 avant d'en devenir un féroce critique.

Le débat se déroulait pourtant à guichets fermés : près de 2000 personnes ont déboursé au minimum 40 livres sterling (47,45 euros) pour pouvoir communiquer avec ces experts, coanimateurs de deux des podcasts les plus fameux au Royaume-Uni : «The Rest Is History» (consacrée à l'histoire) et «The Rest is Politics : US» (spécialisé dans la politique américaine, déclinaison de «The Rest is Politics», concentré sur l'actualité britannique).

Comment se déroule ce drôle de show, où les spectateurs sont invités à scanner un code QR pour pouvoir envoyer des questions à «Dominic» et «Anthony» ? «Je n'en sais rien, c'est ma première fois à ce type de spectacle, mais je suis abonnée à «The Rest Is Politics» et je suis super excitée d'être ici !», glisse une femme, la cinquantaine, venue avec sa mère et d'autres membres de sa famille. Pendant trois heures, des retraités, de jeunes couples et des adolescents vont applaudir aux saillies anti-Trump de Dominic Sandbrook (le président américain est le «Napoléon de la guerre culturelle»), boire les confidences d'Anthony Scaramucci («Trump n'envoie jamais ni textos ni e-mails») et rire aux plaisanteries des invités.

SENTIMENT DE PROXIMITÉ

«Le podcast est un média très intime. A force d'écouter plusieurs fois par semaine les mêmes animateurs au creux de leur oreille, les auditeurs les considèrent souvent comme des amis. Ces spectacles sont conçus pour renforcer ce sentiment de proximité», explique Jack Davenport, cofondateur de Goalhanger, la société produisant «The Rest Is History» et «The Rest is Politics». Ces deux podcasts sont continuellement classés dans les trois ou quatre les plus populaires du Royaume-Uni, depuis leurs lancements respectifs, en 2020 et en 2022.

Ce sont de vrais phénomènes médiatiques outre-Manche, traduisant l'appétit des Britanniques, surtout des jeunes, pour des formats longs et des traitements décalés. Goalhanger n'a cessé d'agrandir la famille, avec «The Rest is Football», «The Rest Is Entertainment», «The Rest Is Money» et le petit dernier, lancé fin 2024, «The Rest Is Classified».

Le terme «podcast» a été inventé en 2004 par le journaliste britannique Ben Hammersley, comme une contraction d'«iPod» et de «broadcast» («diffusion»). Avec l'avènement des smartphones, ces formats audio sont devenus des sources majeures d'information et de divertissement. «C'est un média flexible et portable qui plaît aux jeunes, ayant toujours des écouteurs sur les oreilles. Il permet d'aller en profondeur sur un sujet. Le ton est conversationnel, il sonne plus authentique», explique Alan Rusbridger, ex-rédacteur en chef du *Guardian* entre 1995 et 2015, dé-



Rory Stewart et Alastair Campbell, animateurs du podcast «The Rest Is Politics», à Londres, le 13 septembre 2024. SIMON ACKERMAN/GETTY IMAGES

PLEIN CADRE

Au Royaume-Uni, le phénomène podcasts

Les Britanniques raffolent des formats audio longs et des traitements décalés de l'actualité, qui concurrencent de plus en plus les médias traditionnels et remplissent même les théâtres

sormais à la tête du mensuel *Prospect* et coanimateur d'un podcast spécialiste des médias, «Media Confidential». Avec un micro, un ordinateur, on peut enregistrer à peu près n'importe où : «Je l'ai fait depuis ma chambre d'hôtel en Australie il y a une semaine», juge Jack Davenport. Kamala Harris a, pour sa part, fait une apparition sur le plateau de «Call Her Daddy», très apprécié des jeunes femmes, et sur «All the Smoke», animé par deux ex-joueurs stars de la NBA.

Aux Etats-Unis comme au Royaume-Uni, les podcasts les plus connus concurrencent désormais les médias traditionnels pour l'accès aux invités et aux temps d'attention. «The Joe Rogan Experience», avec ses 19,6 millions d'abonnés sur YouTube, est le premier toutes catégories outre-Atlantique, avec une audience composée à presque 80 % d'hommes, dont la moitié entre 18 et 34 ans, selon l'Institut Edison Research. Son présentateur de longue date de «Match of the Day» (le programme culte de la BBC consacré au foot), avec le producteur de télé Tony Pastor – ils seront rejoints par Jack Davenport, un autre ancien de la BBC. Ils produisent des documentaires sportifs, qu'ils vendent aux chaînes de télévision, selon un modèle classique.

Leur premier essai de podcast est un football show, animé par Gary Lineker, qui ne dure pas. Suit une deuxième expérience, plus concluante : «We Have Ways of Making You Talk», exclusivement consacrée à la seconde guerre mondiale. «On a réussi à le monétiser avec de la publicité, les coûts étaient faibles en comparaison d'un documentaire», explique Jack Davenport. L'audience décolle vraiment avec «The Rest Is History», grâce aux talents de

conteur de Tom Holland et de Dominic Sanbrook, à leurs choix éclectiques (de la guerre de Sécession à la Révolution française en passant par l'amiral Nelson), et à la pandémie, qui bloque les Britanniques chez eux et leur donne du temps pour découvrir d'autres formes d'écoute.

Avec «The Rest Is Politics», ils testent un nouveau concept : «J'ai un ami [Tony Pastor], fanatique comme moi du Burnley Football Club. Il m'a demandé si j'accepterais de coanimer un podcast avec un membre du Parti conservateur. Je n'étais pas très chaud : j'ai passé ma vie à les contredire !», raconte au *Monde* Alastair Campbell, directeur de la communication de Tony Blair. Son duo avec Rory Stewart, passé par le très exclusif collège d'Eton, diplômé d'Oxford et ministre de Theresa May, fonctionne pourtant tout de suite.

Les deux hommes sont curieux, aiment les échanges, Alastair Campbell se situe plutôt à droite du Labour, Rory Stewart est plutôt à gauche des tories. Dans un pays traumatisé par les divisions du Brexit, «il y avait un besoin de débats échappant à la polarisation des médias britanniques», estime Alan Rusbridger. Les auditeurs apprécient aussi l'expérience des rouages du pouvoir de ces deux vétérans de la politique.

Les hommes et les femmes politiques britanniques continuent à livrer en priorité leurs messages, entre 7h30 et 8h30, lors de passages rituels sur les matinales de Sky News, ou de la BBC, mais ils font de plus en plus des crochets par «The Rest Is Politics» et les

autres podcasts qui sont apparus, en imitant son concept (un débat d'experts, parfois contradictoire, toujours poli) : «The News Agents», «Political Currency» (avec George Osborne, ex-chancelier de l'échiquier), «Electoral Dysfunction» ou «Newscast», le podcast d'actualités de la BBC.

Ils décrochent maintenant des scoops. «The Rest Is Politics» a obtenu la première interview avec un média occidental du nouveau président syrien, Ahmed Al-Charaa. «On a été contactés par une membre de son équipe, qui est d'origine britannique et qui nous a entendus dire à l'antenne qu'on aimeraient faire l'interview du président», raconte Alastair Campbell. «On s'est rencontrés, elle, Rory et moi, au Forum économique mondial de Davos, en Suisse, en janvier, pour parler les détails. Deux semaines plus tard, on était à Damas. On a finalement fait l'interview à Djedda, entre 22h30 et 1h30 du matin, avec une traductrice et une équipe

de plus en plus des crochets par «The Rest Is Politics» et les

Le duo a aussi interviewé l'ex-première ministre australienne Julia Gillard, l'ex-dirigeante néo-zélandaise Helen Clark, François Hollande et Michel Barnier. «J'adorerais avoir Marine Le Pen ou Jean-Luc Mélenchon. Et Emmanuel Macron, évidemment : tout de suite ou pour une série d'épisodes sur sa vie, quand il aura quitté la présidence», glisse Alastair Campbell, en français.

La principale source de revenus est la publicité. Les plus lucratives sont celles auxquelles les animateurs prêtent leur voix. «Ils ne le font que quand ils croient au produit, on ne leur impose rien», assure Jack Davenport. Puis viennent des abonnements, donnant accès à des contenus exclusifs. Les spectacles sont un moyen de fidélisation et font sens au Royaume-Uni, où la scène théâtrale est une des plus dynamiques au monde.

En 2024, «The Rest Is Politics» est allé de Manchester à Glasgow, en passant par Cardiff, et a même attiré 13 000 personnes à l'O2 Arena de Londres. «Nous allons continuer, mais sans nous transformer en société d'événementiel ni vendre autant de billets qu'en 2024 [35 000]», prévient Jack Davenport.

A en croire le *Wall Street Journal*, Tom Holland et Dominic Sandbrook gagneraient chacun près de 100 000 livres sterling par mois (119 000 euros). Idem pour Alastair Campbell et Rory Stewart, selon *The Telegraph*. Goalhanger a enregistré un chiffre d'affaires de 2,03 millions de livres en 2024. «Tout le monde est ébloui par le succès de Rory et d'Alastair, mais seuls 5 % des podcasts gagnent de l'argent», prévient Alan Rusbridger. «Quand on réfléchissait à notre podcast [«Media Confidential»], avec Lionel Barber, du *Financial Times*, on s'est aperçu qu'il y en avait déjà des centaines consacrés aux médias dans le monde», ajoute le journaliste.

Il en est pour autant persuadé : le glissement de l'écrit aux supports audio et vidéo s'accélère, et, pour toute société de média, «il est judicieux de lancer un podcast, d'embaucher ou de former des professionnels sachant les produire». Afin de ne pas insulter l'avenir. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX

C'est un média flexible et portable. Le ton est conversationnel, il sonne plus authentique»

ALAN RUSBRIDGER
coanimateur du podcast «Media Confidential»

Le stress de la sélection à Mon master

Des étudiants décrivent une procédure épuisante, entre lourdeur des dossiers et compétition plus marquée

En 2025, les partiels de fin d'année universitaire ont eu la saveur d'un marathon doublé d'un sprint pour Eva (les personnes citées par leur prénom ont requis l'anonymat). Le 7 mai, l'étudiante en troisième année de licence (L3) de science politique à Paris planchait sur une dissertation. Le lendemain, rebeloche. Entre les deux, à peine le temps de souffler : elle était convoquée à l'université Paris Cité pour un oral de sélection au master métier des études, du conseil et de l'intervention. «C'était un peu en mode usine, un étudiant passait toutes les dix minutes. J'étais un peu stressée au début, mais le directeur du master était hyperbienveillant», raconte la jeune femme, impatiente de connaître son sort.

Comme Eva, ils seront plus de 250 000 dans les starting-blocks le 2 juin, fraîchement diplômés de licence ou en reprise d'études, prêts à scruter les premiers résultats d'admission sur Mon master. Lancée en février 2023 par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, la plateforme a pour vocation d'orienter plus efficacement les candidats dans la jungle des quelque 8 100 parcours de master proposés par les établissements d'enseignement supérieur publics ou privés en convention avec un établissement public.

Finis les recrutements directs que pratiquaient jusqu'alors les universités. A la place, une seule interface, une seule phase de dépôt des voeux (et de résultats), et la promesse de mieux satisfaire les candidats. Du 25 février au 24 mars, ceux-ci ont pu formuler (sans pouvoir les hiérarchiser) jusqu'à 15 vœux en formation classique et 15 en alternance, sachant que pour un même vœu (appelé «mention») il leur était possible de candidater à plusieurs masters différents. Cette phase de candidature s'est déroulée sans polémique mais non sans stress. La majorité des témoignages recueillis par *Le Monde* pointe la lourdeur des dossiers à soumettre, au point que la plateforme prend, parfois, des allures d'«usine à gaz».

«Un petit taf»

Parmi ses 15 vœux, principalement en science politique et en urbanisme et aménagement, Eva était intéressée par 23 parcours de formation : c'est autant de dossiers distincts qu'elle a dû remplir, souvent en s'y consacrant à la bibliothèque universitaire... séchant les cours malgré elle. «C'était un travail énorme, surtout au niveau de la paperasse : télécharger toutes les lettres de motivation sur la plateforme, expliquer les 23 projets de recherche...», liste la Parisienne de 20 ans, qui a consigné méthodiquement sur une feuille de calcul toutes les exigences requises par chacun des parcours afin de ne pas s'emmêler les pinceaux. «Je ne m'y connais pas encore en aménagement du territoire ou en urbanisme, c'est justement la raison pour laquelle je veux aller en master, donc créer un projet de recherche, c'était un petit taf.»

A la différence de Parcoursup, où les données sont directement transmises par les établissements, sur Monmaster.gouv.fr, chaque candidat doit lui-même remplir un dossier commun compilant notes, CV, attestations de stage et expériences professionnelles, ainsi qu'un questionnaire administratif. Mais la plupart des masters exigent en outre des pièces complémentaires : lettre de motivation, courriers de recommandation, projet de recherche et/ou projet professionnel à présenter, etc. Certaines formations parmi les plus sélectives vont même jusqu'à organiser des épreuves écrites ou orales. «Les



CHARLES MONNIER

«Autant de sélectivité est décourageant. J'ai fini lessivée de cette période de saisie des vœux, avec une estime de moi en chute libre»

OXANA
étudiante en L3

établissements sont autonomes pour fixer leurs modalités de recrutement et les formations, libres de demander informations et pièces complémentaires, précise le ministère.

Pour nombre d'étudiants, la phase de candidature coïncidait avec les partiels de mi-semestre ou des examens blancs, se superposant à une charge de travail déjà importante. «Mes journées étaient rythmées par les cours et les révisions, mes soirées par l'écriture de lettres de motivation», témoigne Jade (le prénom a été changé), en double licence histoire et science politique à Paris-I Panthéon-Sorbonne, qui a répondu à l'appel à témoignages lancé fin avril par *Le Monde*.

Sur les 16 parcours de master en science politique auxquels elle a postulé, elle a été convoquée à deux oraux : l'un pour le master politiques publiques de l'université parisienne Panthéon-Assas – parmi les plus prisés ; l'autre pour communication publique et politique, cette fois au Celsa Sorbonne Université. Le premier a consisté en un entretien de motivation de dix minutes. Le second, plus exigeant, comportait vingt minutes de préparation sur une question théorique tirée au sort, suivies de vingt autres minutes d'échange autour de sa réponse et de son projet. Jade n'a pas

pu le préparer comme elle l'aurait souhaité, et pour cause : il tombait la même semaine que cinq de ses neuf épreuves de fin de semestre.

«L'année de L3 est difficile, or, à partir de janvier, nos étudiants préparent des dossiers de candidature volumineux. Ensuite, au printemps, ils doivent parfois faire des entretiens en présentiel ou sur Zoom, on en viendrait presque à oublier qu'il y a une L3 à valider dans l'affaire, c'est délirant», s'alarme un directeur de master à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, qui préfère rester anonyme. Nos étudiants sont très angoissés, parfois au bord du burn-out.»

Des «exigences démesurées»

La plupart des enseignants-chercheurs interrogés mettent au crédit de Mon master sa lisibilité et les informations données aux étudiants (maquette des parcours, taux d'admission ou encore taux d'employabilité), permettant de mieux faire leurs choix. Dans le même temps, la plateforme a mis en lumière une tension qui existait déjà mais était invisible, ou moins perceptible, amplifiant la compétition entre les étudiants. «Ça "nationalise" en quelque sorte le marché des formations et fait planer une incertitude sur le devenir de la plupart des étudiants de L3, dans l'attente», résume Stéphane Cadiou,

vice-président formation à l'université Lumière Lyon-II, auprès de qui les étudiants ont fait remonter «leur stress».

Oxana, étudiante en L3 de psychologie, a postulé à 19 parcours de master en vue de devenir psychologue clinicienne. Une filière historiquement en surchauffe, avec des taux d'admissibilité en master autour de 3 % à 5 %. «Autant de sélectivité est décourageant et démoralisant, insiste-t-elle. J'ai fini lessivée de cette période de saisie des vœux, avec une estime de moi en chute libre.»

Certains étudiants déplorent aussi des «exigences démesurées» à leurs yeux. Parmi elles ? Les stages de plus d'un mois, les jobs étudiants ou l'éventuel engagement citoyen, cite en exemple Amalia, étudiante en double licence de droit et de langues étrangères appliquées à l'université de Nantes.

«Pour de nombreux étudiants, cumuler ces activités tout en maintenant un rythme de travail soutenu afin d'avoir les meilleures notes n'est pas possible, ni soutenable mentalement et physiquement», assure la jeune femme, parallèlement déboussolée par le manque de clarté des critères d'admission : «Quelle est l'importance de nos stages, de nos jobs étudiants, de notre engagement citoyen dans nos candidatures ? En bref, on ne sait pas à quelle sauce on va être mangé.» ■

Chaque candidat doit remplir un dossier compilant notes, CV, attestations de stage et expériences professionnelles

Pour cette troisième campagne, Mon master a enregistré une hausse de 10,3 % de candidats par rapport à 2024, selon le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cette augmentation est sans doute liée à la «simplification de la procédure mise en place cette année pour éviter aux candidats des oubli ou des erreurs», précise le ministère. Là où, lors des campagnes précédentes, les candidats devaient confirmer leurs choix, toutes les candidatures complètes sont désormais validées automatiquement et transmises aux établissements. Plus de 2 600 000 vœux ont été enregistrés, soit près de 400 000 de plus qu'en 2024.

Des «plans B et C»

La procédure continue toutefois d'en rebuter certains. «J'ai des amis qui ont fait moins de demandes parce qu'ils ont trouvé ça trop stressant», assure Eva, qui s'estime chanceuse d'avoir été aidée dans ses démarches par ses parents. Thomas Gatti, inscrit en L3 de science politique à la faculté de Lille, avait initialement établi une liste de 14 masters auxquels il souhaitait candidater. «Mais je n'en ai retenu que dix par manque de temps», précise l'étudiant, en Erasmus en Irlande. Depuis fin avril, il raconte avoir passé ses journées à rafraîchir ses e-mails dans l'attente d'éventuelles convocations à des oraux. «Cette incertitude [sur son avenir] est angoissante car je sais très bien que trouver un logement en trois mois sera complexe, d'autant plus que je travaille en juillet et août», s'inquiète-t-il.

De son côté, Oxana a déjà préparé «des plans B et C pour pouvoir rebondir». Si elle n'est pas prise en master de psychologie, elle postulera à une licence professionnelle intitulée «intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques» pour la rentrée 2025. Cette formation aurait l'avantage de ne pas trop l'éloigner de sa discipline et d'inclure des stages, qu'elle espère pouvoir valoriser. «Elle me permettra peut-être de sortir du lot pour la sélection en master de 2026.» ■

ÉLISABETH PINEAU

Chez les enseignants-chercheurs, le vertige du tri des candidatures

AVEC 1 300 CANDIDATURES REÇUES sur la plateforme Mon master pour 60 places disponibles, Pauline Léger, responsable du master 1 droit de la propriété intellectuelle, du numérique et de l'espace de l'université Paris-Saclay, se dit «submergée». «Aucune aide technique n'est fournie, ni par le ministère ni par l'université, déplore la maîtresse de conférences, qui a répondu à un appel à témoignages lancé fin avril par *Le Monde*. Si nous voulons mener la sélection à bien, nous [les enseignants-chercheurs] devons étudier chacune de ces 1 300 candidatures en quelques semaines – ce que nous faisons –, puis classer ces candidatures de 1 à 1 300..., tâche immense qui ne repose que sur quelques bonnes volontés.»

Les établissements se sont attelés à l'examen des candidatures quelques jours après la fin des dépôts sur l'interface nationale, pensée pour faciliter les inscriptions des titulaires d'une licence qui souhaitent poursuivre (ou reprendre) leurs études durant deux années supplémentaires. Deux mois pour épurer, trier et hiérarchiser les dossiers, avant la divulgation des premières propositions d'admission. Et, chez de nombreux enseignants-chercheurs, le sentiment de s'attaquer à une montagne, plus ou moins vertigineuse selon le nombre de dossiers reçus. Le chiffre dépasse fréquemment le millier pour les formations les plus prisées : science politique, droit social, informatique, psychologie...

Emmanuel Fleury, coresponsable d'un master d'informatique et de mathématiques à l'université de Bordeaux, a reçu en 2025 879 candidatures (pour 30 places disponibles). Il constate «un gonflement des candidatures, qui ont à peu près doublé» depuis la mise en place de la plateforme. Beaucoup d'entre elles sont invalides.

«Le fait que les données ne soient pas fiables, car entrées par les étudiants eux-mêmes, nous force à l'analyse manuelle de tous les dossiers pour traquer les bons candidats parmi les dossiers incomplets, poursuit le maître de conférences, plongé dans ce tri au moment de l'échange téléphonique. Pour l'équité, l'outil est un grand pas en avant, mais la réalisation pèche : ce devrait être aux universités [et non aux étudiants eux-mêmes] de remplir une bonne partie des dossiers.»

Lassitude des équipes pédagogiques

L'amélioration de l'interface se poursuit à chaque campagne, se défend le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. «Nous envisageons de faciliter l'expérience du candidat par le préremplissage de son dossier à partir des informations issues de son établissement d'origine, et ainsi de fiabiliser les données que les enseignants-chercheurs reçoivent», assure-t-il au *Monde*. Le ministère précise que «les consultations juridiques et techniques nécessaires à la mise en œuvre de

cette fonctionnalité ont débuté», sans indiquer si le service sera effectif pour la campagne 2026. Pour les équipes pédagogiques concernées, cette phase de sélection vient se greffer sur la fin des cours, période où les copies à corriger s'amoncellent. «Notre année universitaire s'allonge de plus en plus, laissant de moins en moins de temps aux activités de recherche, c'est aussi de là que vient la lassitude des enseignants-chercheurs», relève Stéphane Cadiou, vice-président chargé de piloter l'offre de formation à l'université Lumière Lyon-II : l'établissement a reçu au total 50 000 dossiers finalisés par le biais de Mon master, soit 6 000 de plus qu'en 2024.

La plateforme, décrite comme intuitive, permet aux étudiants de postuler en quelques clics tous azimuts, «parfois sans réel intérêt pour les formations», constate Pierrick Nun, responsable d'un master 1 de chimie à Nantes Université. Après une première lecture des dossiers (300 en 2025, pour 20 places), il affine sa sélection en convoquant certains candidats. «Mais c'est si chronophage que j'ai réduit le nombre d'entretiens d'une cinquantaine [en 2023] à une vingtaine», explique l'enseignant-chercheur. Ce «travail titanique» porte cependant ses fruits : plus les années passent, «plus le pourcentage d'étudiants extérieurs à Nantes Université augmente, ça permet de diversifier nos profils». ■

É. PI.

Simone Dreyfus-Gamelon Ethnologue



En 1987. GRIG POP

Morte vendredi 23 mai, quelques semaines avant ses 100 ans, Simone Dreyfus-Gamelon fait partie, avec Françoise Héritier et quelques autres, de cette génération pionnière de femmes ethnologues qui ont fait briller leur discipline. Née le 5 juillet 1925, à Paris, issue d'une famille juive alsacienne émigrée dans la capitale après 1871, elle est emmenée, encore enfant, par son père en Argentine, où elle séjourne un an et demi. Elle se souvenait avec émotion de Saint-Exupéry la faisant sauter sur ses genoux à Buenos Aires. C'est peut-être ce premier voyage qui lui a donné le goût de l'Amérique latine.

Au sortir de la guerre, qu'elle passe en partie cachée dans un village d'Ardèche, elle trouve un emploi dans le cadre des « chantiers des chômeurs intellectuels », comme aide technique au département d'éthnomusicologie du Musée de l'homme. Alors qu'elle avait envisagé une carrière d'ingénieur chimiste, elle découvre l'ethnologie, d'abord sur le tas, en gérant les collections éthnomusicologiques sud-américaines, puis en suivant les enseignements de Claude Lévi-Strauss sur la parenté et de Marcel Griaule à la Sorbonne.

Alfred Métraux, grand ami d'André Schaeffner, qui dirigeait le département d'éthnomusicologie, lui propose, en 1955, de participer à une mission d'enquête chez les Kayapo du Brésil, scellant ainsi le destin d'ethnologue américain de la jeune femme.

Etude de la parenté

Le terrain, dans ce groupe d'Amérindiens du Para qui ont accepté les premiers contacts pacifiques peu de temps auparavant, est éprouvant, d'autant que l'enquête éthnomusicologique initialement prévue doit être réorientée à la suite de problèmes techniques. Il en résulte une thèse, soutenue en 1962 sous la direction de Claude Lévi-Strauss et bientôt publiée, qui porte pour l'essentiel sur l'organisation sociale des Kayapo et tente une première synthèse sur celle des groupes Gé auxquels ils appartiennent.

Sans négliger les études amazoniennes (de nature ethnohistorique désormais et portant sur l'Orénoque et les Guyanes), Simone Dreyfus-Gamelon n'a cessé de cultiver son attachement au droit des femmes à disposer de leur corps, consacrant du temps à des consultations dans un centre du Planning familial. ■

5 JUILLET 1925 Naissance à Paris
1955 Mission d'enquête chez les Kayapo du Brésil
1971 Maîtresse assistante à l'Ecole pratique des hautes études
2003 Cofondatrice du Groupe international de travail pour les peuples autochtones
23 MAI 2025 Mort

Ses travaux sur la parenté amaznoise, inspirés par les recherches de Louis Dumont sur la parenté dravidienne, sont décisifs pour mieux comprendre des systèmes dont on soulignait la labilité par contraste avec les systèmes lignagers africains, sans en comprendre la logique.

A une époque où l'anthropologie est encore en voie de professionnalisation, Simone Dreyfus-Gamelon s'investit de façon décidee dans l'enseignement, d'une part en dirigeant la Formation à la recherche anthropologique, alors le principal centre de formation dans la discipline, d'autre part en animant un séminaire sur l'ethnologie de l'Amérique du Sud. Dans un pays où, malgré le prestige de Rivet, de Lévi-Strauss et de Métraux, l'ethnologie de l'Amérique du Sud était demeurée une spécialité marginale, notamment par rapport aux études africanistes, le séminaire de Simone Dreyfus-Gamelon a été le creuset qui a permis le démarrage de ce domaine.

Grande chercheuse et passeuse d'idées, elle s'est révélée également une femme engagée : signataire en 1960 du Manifeste des 121 sur le « droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie », infatigable défenseuse des Amérindiens, notamment au sein de Survival International puis du Groupe international de travail pour les peuples autochtones, qu'elle a présidé, elle enquête en 1981, à la demande des anthropologues brésiliens et au grand déplaisir du gouvernement français, sur les dégâts écologiques causés par une filiale brésilienne d'Elf Aquitaine, Brascel, qui conduisait des prospections sur le territoire des Indiens Satéré sans leur permission. Enfin, Simone Dreyfus-Gamelon n'a cessé de cultiver son attachement au droit des femmes à disposer de leur corps, consacrant du temps à des consultations dans un centre du Planning familial. ■

PHILIPPE DESCOLA
(ANTHROPOLOGUE, PROFESSEUR ÉMÉRITE AU COLLÈGE DE FRANCE)

Le Monde

Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail :
carnet@mpublicite.fr
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site :
https://carnet.lemonde.fr
L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr
https://carnet.lemonde.fr

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

Philippe Arrous,
son fils,
Jean Arrous,
son frère,

ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre ARROUS,

survenu à Provins, le 29 avril 2025.

arrphil@gmail.com
jean.arrous@wanadoo.fr

Elisabeth Chauvin,
son épouse,

a la douleur de faire part du décès de

M. Jacques CHAUVIN,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 16 mai 2025, dans sa cent unième année, en sa résidence genoëvoise.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Sylviane Roche et Laurent Gamelon,
ses enfants,
Christophe Calame,
son gendre,

Emmanuel et Graciela Frenck,
Elodie Frenck et Hervé Ruet,
Eva, Simon, Maud, Lou et Mila Gamelon,

ses petits-enfants,
Noémie, Sébastien et Nicolas Frenck,
Abel et Esteban Ruet-Frenck,
ses arrière-petits-enfants,

ont le chagrin de faire part du décès de

Simone DREYFUS-GAMELON,
anthropologue,

directeur d'études à l'EHESS,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 23 mai 2025,
dans sa centième année.

Mme Geneviève GIORDANENO,
Ses trois enfants
Et ses six petites-filles,

ont la douleur d'annoncer le décès de

Gérard GIORDANENO,
ancien professeur

à l'Ecole nationale des Chartes,

survenu le 18 mai 2025, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Saint-Porchaire (Charente-Maritime), dans l'intimité familiale.

Un don à l'Institut du cerveau peut être fait en sa mémoire.

Lord Grenfell,
son mari
Et toute sa famille, en France, Argentine, Allemagne, Angleterre et aux États-Unis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Lady GRENFELL,

née Dagmar Sigrid LANGBEHN,
survenu le 18 mai 2025, à Paris, après une longue maladie courageusement traversée.

Dagmar Grenfell avait été directrice de développement à TV5-Monde.

Les obsèques auront lieu en Angleterre.

Crémation en privé à Paris.

Anne JAROSZ,
(Annie RICOUX),
psychanalyste,

est décédée à Paris, le 17 mai 2025, à l'âge de quatre-vingts ans.

De la part de Joëlle, Claudine (†), Martine (†), ses sœurs,

Les familles Broquière, Blanchez, Jaubert, Miquel, Guelfucci, ses neveux et nièces.

Les obsèques auront lieu le vendredi 30 mai, à 14 h 30, en l'église Sainte-Anne, 28, rue Thieu, à Marseille 8^e.

Isabelle, Sabine, Nathalie et Véronique Massenet, leurs compagnons, Philippe et Rémi, Gaspard, Anatole, Gilles, Basile, Aimée, Félix et Madeleine, ses petits-enfants,

font part du décès de

Claude KRAYENBÜHL,
née REDON,

survenu le 21 mai 2025, à Paris.

Nous nous retrouverons le 30 mai, à 11 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e, pour un dernier adieu.

Eric Bachelet,
son époux,

Lou,
sa fille
et Romain Kuntz,
Violette et Diane,
ses petites-filles,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Anne-Marie MAZZEGA-BACHELET,
docteur en littérature comparée,
enseignante, écrivaine,
mezzo-soprano,

survenu le 20 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Une cérémonie aura lieu le mercredi 28 mai, de 11 h 30 à 12 h 30, en la salle Mauméjean, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, 55, rue des Rondeaux, Paris 20^e.

Ses enfants,
Sa belle-fille
Et ses petits-enfants,

ont le chagrin de faire part du décès,

Mme Jean-Pierre POIROT-DELPECH,
née Marie-Odile HENRY.

Une cérémonie aura lieu en l'église de Bassussary, le vendredi 30 mai, à 15 heures.

Une messe sera dite le 4 juin, à 17 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris 6^e, suivie d'une rencontre au 14, rue du Dragon, Paris 6^e.

De la part des familles Poirot-Delpech, Gillier et Lavault.

Saskia Bergink,
son épouse,

Nina, Nicoline et Élisa Robin,
ses filles

Ainsi que toute sa famille,

ont le regret de faire part du décès de

Patrick ROBIN,

luthier maître d'art,

parti dans la nuit du 21 mai 2025.

La crémation et la cérémonie auront lieu dans l'intimité.

Un moment d'adieu public se déroulera au Port des Noues aux Ponts-de-Cé, le vendredi 30 mai, à 15 h 30.

La Chaire TDTE organise le 3 juin 2025, à 14 heures, une conférence intitulée

« Comment réussir la prochaine réforme des retraites »,

à l'Hôtel de l'Industrie, 4, place Saint-Germain-des-Prés, Paris 6^e,

avec la participation de Jean-Hervé Lorenzi.

Inscription gratuite : www.gldf.org

La Chaire TDTE organise le 3 juin 2025, à 14 heures, une conférence intitulée

« Comment réussir la prochaine réforme des retraites »,

à l'Hôtel de l'Industrie, 4, place Saint-Germain-des-Prés, Paris 6^e,

avec la participation de Jean-Hervé Lorenzi.

Inscription gratuite : tdte.fr

Belle-Île-en-Mer. Pau.
Ville-d'Avray.

Sa famille

a la tristesse de faire part du décès de

M. Henri RODIÉ-TALBÈRE,

ingénieur Supélec,

survenu le 22 mai 2025,

au Palais (Belle-Île-en-Mer),

à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 28 mai, à 14 h 30, en l'église de Bangor (Morbihan).

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Mme Coline Serreau,
présidente,
M. Laurent Petitgirard,
secrétaire perpétuel,

Les membres et correspondants de l'Académie des beaux-arts,

ont la tristesse de faire part du décès de leur confrère

Sebastião SALGADO,
membre

de la section de photographie de l'Académie des beaux-arts,
membre de l'Institut,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre des Arts et des Lettres,

survenu le vendredi 23 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Académie des beaux-arts,
23, quai de Conti,
75006 Paris.

(*Le Monde* du 26 mai).

Mme Monique Versini,
Ses filles

Et ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard VERSINI,

survenu le 18 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Une cérémonie religieuse a été célébrée ce 27 mai, en l'église de Saint-Louis, Paris 4^e, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu le 28 mai, à l'ancien cimetière de Crest (Drôme), à 15 heures.

On nous prie d'annoncer le décès de



A Nahr Ben Omar, en février, les brûleurs de l'industrie pétrolière Basra Oil Company sont à une centaine de mètres d'un jardin. PAULINE GAUER

En Irak, les torchères empoisonnées de Bassora

BASSORA (IRAK) - envoyée spéciale

Au cimetière de Zoubayr, une ville de la région de Bassora, en Irak, une dizaine d'hommes se relaient pour lisser la terre fraîche d'une tombe. Après avoir chassé les derniers grains de sable accrochés à la dalle funéraire de son père, Ayser Al-Yaqoub, 32 ans, se relève péniblement. D'un geste lent, il retire sa casquette pour éponger les gouttes de sueur qui perlent sur son front. Des cheveux se dispersent au creux de sa paume, qu'il referme aussitôt. Espère-t-il retenir ce que la chimiothérapie lui arrache chaque jour ?

Ayser lutte depuis deux ans contre le cancer. Un lymphome. Ce diagnostic, il s'y était préparé depuis longtemps. «*Ici, le cancer, c'est comme un rhume, tout le monde finit par l'avoir*», confie-t-il, fataliste. Son neveu de 7 ans souffre de la même maladie et, maintenant qu'il est papa d'une petite fille, Ayser redoute qu'elle soit à son tour atteinte. «*J'ai vu tellement de proches enterrer ceux qui auraient dû leur survivre. Les enfants doivent partir après leurs parents. C'est la règle*», assène-t-il, les yeux rivés sur les tombes.

Voilà dix-sept ans que ce père de famille transporte les ouvriers de la Basra Oil Company (BOC), la société nationale chargée de l'exploitation des champs de pétrole du sud du pays. Au volant de son car, il sillonne les routes de Rumaila, troisième site de production au monde. Ayser connaît par cœur ces étendues désertiques hérissées de torchères, qui crachent leurs flammes jour et nuit. Il sait combien ce paysage de sable gris-jaune et de fumées noirâtres peut sembler immuable. Mais il sait également que les passagers du car, eux, disparaissent un à un.

Cette région pétrolifère est frappée par une multiplication de cas de cancer. La fumée rejetée par les sites d'extraction est mise en cause. Mais le gouvernement persiste à nier toute crise sanitaire

Les statistiques confirment cette hécatombe. Ainsi, en 2022, la BBC dévoilait un rapport confidentiel du ministère de la santé attribuant à la pollution atmosphérique une augmentation de 20 % des cancers entre 2015 et 2018 dans la province. Un document de la direction de la santé de Bassora, également dévoilé par le média britannique, a, quant à lui, révélé que le nombre de cas est en réalité trois fois plus élevé que ce que disent les chiffres officiels. Ainsi, pour la seule année 2020, le ministère de la santé avait fait état de 2339 nouveaux malades du cancer dans le gouvernorat de Bassora, alors que le bilan était en réalité, selon ce document, de 8587 nouveaux patients. Les dernières statistiques en date font tout autant débat. D'après les autorités, la maladie aurait été diagnostiquée chez 3 305 habitants de Bassora en 2023, mais la population locale considère ce chiffre comme mensonger, et destiné à dissimuler l'ampleur réelle de cette crise sanitaire.

En Irak, le pétrole n'est pas seulement le moteur de la croissance, il constitue l'ossature même de l'économie. Quatre-vingt-dix pour-cent des revenus de l'Etat découlent

«CES SOCIÉTÉS SE SONT IMPOSÉES SUR NOS TERRES, ET MAINTENANT, ELLES NOUS CONDAMNENT À RESPIRER NOTRE PROPRE MORT»

BACHIR AL-JABRI
maire de Nahr Ben Omar

des exportations d'or noir et de ses dérivés. Autant dire que la province de Bassora, qui assure à elle seule près de 70 % de la production de brut journalière, est un eldorado pour les majors : British Petroleum est à Rumaila, l'italienne ENI à Zoubayr, l'américaine ExxonMobil à West Qurna et la russe Lukoil à West Qurna-2. En une quinzaine d'années, la cadence a explosé : de 2 millions de barils par jour à la fin des années 2000, le pays est passé à 4 millions aujourd'hui.

PRÈS DE 15 % DE LA COMMUNE TOUCHÉE
Pour maintenir ce rythme, les compagnies recourent massivement au torchage, une pratique consistant à brûler l'excédent de gaz naturel associé à l'extraction du pétrole, faute d'infrastructures adaptées pour le capter et l'exploiter. En 2023, l'Irak a brûlé ainsi près de 18 milliards de mètres cubes de gaz, le troisième bilan le plus élevé au monde. Or, cette combustion libère des polluants toxiques dont le benzène, un agent cancérogène. Le Centre international de recherche sur le cancer a établi un lien clair entre une exposition prolongée à cette substance et le développement de la maladie. «*Aucun niveau d'exposition sûr ne peut être recommandé*», précise l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Pour les 3 millions d'habitants de Bassora, on respire comme on joue à la roulette russe. Les torchères crachent leur feu à quelques centaines de mètres des premières habitations. La nuit, leur lumière orangée danse sur les façades des foyers comme une veilleuse funeste. Ici, le benzène est partout. Il se glisse dans les chambres à coucher, s'invite à table, imprègne les vêtements, se dilue dans les conversations du soir et se mêle aux éclats de rire des enfants. La loi irakienne dispose pourtant que les raffineries ne doivent pas se trouver à moins de 10 kilomètres des zones

d'habitation et que les entreprises responsables de dommages environnementaux sont tenues d'indemniser les victimes. Or, dans le sud de l'Irak, le droit s'évapore aussi vite que le pétrole s'extrait.

Bachir Al-Jabri marche d'un pas lent dans les ruelles poussiéreuses de Nahr Ben Omar, commune dont il est le maire depuis 2008. Son regard scrute les façades des bâtisses de cette ville de 2 000 habitants, sur les rives du Chatt Al-Arab, le delta commun du Tigre et de l'Euphrate. Sous la lumière blafarde de l'après-midi, ternie par les épaisse nappes de fumées des torchères, cet homme d'une soixantaine d'années désigne une maison aux murs écaillés. «*Rajad, 48 ans, cancer de la thyroïde diagnostiqué en 2024. Il est père de trois filles et vit à 500 mètres des flammes depuis 1984.*» Quelques minutes passent, et Bachir Al-Jabri pointe un autre bâtiment. «*Fadela, 67 ans, tumeur dans le bras gauche. Elle vit à 800 mètres des flammes depuis les années 1980.*»

Le maire continue sa marche jusqu'à ce qu'il s'arrête à une centaine de mètres des torchères de la BOC. «*Ici, un jeune homme a été emporté par une tumeur. Il avait 16 ans. Sa famille habite toujours là*», raconte-t-il, sans prêter attention à l'odeur acré du pétrole brûlé. Les victimes, Bachir Al-Jabri les connaît toutes. Parfois même un peu trop bien, comme sa sœur, morte d'un cancer il y a peu. Les heures passent et le décompte morbide se poursuit. Le maire s'astreint à cette tâche avec une méticulosité d'archiviste, consignant depuis plus de dix ans les noms, les âges et les pathologies. Selon lui, le nombre de cas de cancer était limité à une quarantaine d'individus – malades ou déjà morts – en 2012. Douze ans plus tard, le bilan montait à 300 personnes, soit environ 15 % de la population de la commune. De retour dans sa maison, l'élu s'installe dans un fatras



Dans le cimetière pour enfants Mohamed-Jawad, Haider et ses fils ont creusé un trou pour accueillir le corps d'un jeune garçon mort le 3 février à la suite d'un cancer du cerveau. PAULINE GAUER

de paperasse jaunie. Devant lui, des piles de dossiers médicaux, des listes de prénoms, un tas d'ordonnances froissées, des lettres restées sans réponse. Il les étaie comme on déplie les pièces d'un puzzle. «Quand on se plaint, les compagnies pétrolières nous accusent de ne pas partir. Mais où irions-nous ? Elles se sont imposées sur nos terres, et, maintenant, elles nous condamnent à respirer notre propre mort.» En 2014, Bachir Al-jabri avait remporté une première victoire symbolique, poussant la BOC à octroyer des compensations financières à des familles de malades. Un succès amer, tant les 300 dollars (environ 260 euros) alloués à 11 patients chacun paraissaient insignifiants face à l'ampleur des pertes humaines. Depuis, la situation n'a cessé d'empirer.

Son regard s'attarde un instant sur un carnet noir de notes. En six mois, il a inscrit 85 nouveaux noms. Une progression foudroyante. Pourtant, aux yeux des industriels et du ministère du pétrole, cette liste ne vaut rien. «Selon eux, il n'y a aucune preuve que ces maladies soient liées à la pollution. Pourtant, lorsque nous allons voir des oncologues, la première question qu'ils nous posent n'est pas "depuis quand êtes-vous malade?", mais "où habitez-vous?"», argumente-t-il en relevant son carnet. Il redoute que son recensement des victimes ne se termine jamais. Pour l'heure, il essaie avant tout d'arracher des aides financières aux compagnies ainsi qu'aux autorités, dans l'espoir de permettre aux malades d'accéder aux soins.

CHANGEMENT DE DISCOURS OFFICIEL

En 2022, le ministère de la construction, du logement, des municipalités et des travaux publics avait annoncé en grande pompe une initiative nationale visant à accorder des soutiens financiers et des parcelles de terre aux familles touchées par le cancer. Dans le Sud, l'annonce avait fait naître un espoir parmi les malades et leurs proches. Deux ans plus tard, les promesses sont restées lettre morte. «Si j'avais assez d'argent, je déménagerais, mais j'ai dû m'endetter pour payer les traitements de ma fille Fatima», se désole Hassan Falah, 60 ans, un habitant de Zoubayr, en contemplant la colonne de fumée qui s'élève dans un ciel devenu maudit. *Nos terres et notre maison ne valent plus rien à cause des champs pétroliers installés à 2 kilomètres de chez nous. Alors, on attend les subventions. Fatima est morte, mes autres enfants sont pris au piège.*

«La situation à Bassora est incomparable avec celle des autres provinces», reconnaît un haut fonctionnaire de la branche locale du Fonds irakien pour l'habitat, qui a requis l'anonymat. Depuis le lancement du programme, son service a reçu 7 800 demandes de patients et plus de 25 000 dossiers soumis par des familles ayant perdu un proche des suites d'un cancer. D'après ce même fonctionnaire, ces éléments statistiques sont en deçà de la réalité. «Entre ceux qui sont soignés à l'étranger ou dans d'autres provinces, ceux qui ont déjà demandé des aides et ceux n'ayant pas confiance dans l'Etat, il en manque beaucoup. Mais le total des demandes que nous avons déjà reçues pointe une incohérence avec les chiffres diffusés par le ministère de la santé. Leurs données sont sous-estimées.» A l'entendre, il y a encore plus grave : le silence des autorités médicales. «Le ministère de la santé et les médecins de Bassora continuent de nier l'évidence. La plupart refusent de mentionner la pollution pétrolière dans les dossiers médicaux comme cause des cancers», dénonce-t-il. «Les données parlent d'elles-mêmes, insiste un autre employé. Les malades viennent surtout du centre-ville et du nord de Bassora, là où les torchères brûlent.»

En 2022, des représentants du gouvernement irakien ont reconnu l'existence d'un lien entre l'activité des industries pétrolières et les cancers. L'ancien ministre de l'environnement Jassem Al-Falahi, alors encore en poste, avait déclaré à la BBC que la pollution due à la production de pétrole était la principale raison de l'augmentation des taux de cancer à Bassora. De même, en septembre 2022, Luay Al-Khatteeb, ancien ministre de l'électricité irakien, avait concédé à *Unearthed*, l'unité de journalisme d'investigation de Greenpeace, que les opérations pétrolières non réglementées et les «gaz em-

poisonnés brûlés dans l'air» étaient à l'origine de la recrudescence des taux de cancer.

Trois ans plus tard, les autorités sanitaires sont revenues à leur position de déni initiale, réfutant tout impact de l'activité pétrolière sur la santé publique. «L'augmentation des cas de cancer est un phénomène national, lié à la croissance démographique et à l'amélioration des capacités de diagnostic», assure le porte-parole du ministère de la santé, Saif Al-Badr, chiffres à l'appui. Selon les statistiques gouvernementales, Bassora se situerait en sixième position parmi les villes présentant le plus grand nombre de cas de cancer. Rien d'alarmant, donc. «Il y a peut-être des problèmes à l'échelle locale, mais il n'y a pas de différence statistique significative parmi les différents gouvernorats du pays», martèle-t-il en soulignant les investissements réalisés à Bassora par son ministère, dans le domaine oncologique. Pour contrer à son tour les accusations, la docteure Sura Yassin, une fonctionnaire du Comité irakien de lutte contre le cancer, invoque une étude menée par le ministère du pétrole : «D'après cette enquête, aucune corrélation entre les activités des compagnies pétrolières et les cas de cancer n'a été établie.» En dépit de demandes répétées, *Le Monde* n'a pas obtenu l'accès à l'étude en question.

Si l'exécutif irakien s'obstine à nier toute crise sanitaire à Bassora, Mehdi Al-Tamimi, directeur du bureau de la Haute Commission indépendante pour les droits de l'homme, une organisation nationale, dresse un constat bien différent. «Les chiffres du ministère de la santé sont tout simplement faux !, s'insurge-t-il. Les données sont falsifiées. J'ai eu accès à un rapport émis par la direction de la santé de Bassora. En 2022, plus de 9 500 nouveaux cas de cancer ont été recensés dans la région. Un chercheur, le docteur Shukri Al-Hassen, a mené une étude révélant que la majorité des urines d'enfants vivant à moins de 10 kilomètres des torchères contenaient du napthalène [une substance considérée comme possiblement cancérogène].»

Le défenseur des droits de l'homme a vainement tenté d'alerter les organisations internationales, comme le Programme des Nations unies pour le développement. Il s'est alors tourné vers les tribunaux, cherchant à soutenir un homme atteint d'un cancer dans sa bataille judiciaire contre la compagnie qui l'employait. Mais, une nouvelle fois, il s'est heurté à un mur, les médecins refusant d'établir un lien entre sa maladie et la pollution de l'air.

«Absence de preuves.» Cette formule, M^e Atheer Al-Misawi, président de la Commission des droits de l'homme du Syndicat des avocats irakiens, ne la connaît que trop bien. Ces trois mots ont scellé le sort de plus de 200 batailles judiciaires qu'il avait engagées contre diverses compagnies en 2019. «Quand les gens décident de porter plainte, l'entreprise mise en accusation leur offre du travail ou des sommes d'argent. Alors, beaucoup abandonnent», se désole l'avocat. S'ils perséverent, les plaignants se heurtent à l'impossibilité d'établir de manière irréfutable la corrélation entre leur maladie et la pollution.

C'est ainsi que, le 10 mars 2021, selon un jugement du tribunal de Bassora consulté par *Le Monde*, un dénommé Hassan Latif Daoud a perdu son procès contre Lukoil. Il imputait son insuffisance rénale chronique aux gaz émis par les torchères de la compagnie. Après expertise médicale, il a été conclu que la pollution due aux carburants pétroliers n'était pas la cause directe de sa maladie. En revanche, cinq experts environnementaux ont indiqué que les torchères de Lukoil sur

le site du champ West Qurna-2 avaient infecté sa maison «à un rythme dépassant les limites spécifiées».

A deux kilomètres des flammes de Lukoil, à Ez-Zedine Salim, un sous-district d'Al-Huwair, Haider Moeen Al-Haini serre tendrement son fils contre lui, une main posée sur son minuscule dos. L'enfant, prénommé Karar, dort. «Il est trop silencieux pour un bébé de 13 mois», s'inquiète son père, en approchant son visage de celui du nourrisson. Le diagnostic est tombé à l'âge de 5 mois : cancer du poumon. «Hors de question de le faire soigner à l'hôpital pour enfants de Bassora, glisse le père. La réputation est douteuse et il y a trop de monde.» Chaque mois, la famille fait donc le voyage à Kerbala, 500 kilomètres plus au nord. Un douloureux rituel : les salles blanches de l'hôpital Al-Sayedha Khadija, les seringues dans le bras trop frêle du bébé. Mais la tumeur résiste. Les revenus du foyer ne permettent pas d'envisager un exil. Pas de traitement à l'étranger, pas d'ailleurs où fuir ce sol malade qui a déjà volé plusieurs membres de la famille.

AUTRE TABOU : LES FAUSSES COUCHES

Dans le salon, les regards se croisent, pesants, autour du petit Karar. Certains hommes murmurent, d'autres hésitent encore. Puis les langues se délient sur un sujet que l'on tait d'ordinaire : les fausses couches. Jafar, un cousin de Haider, parle à voix basse, étranglé par l'amertume. Voilà deux ans qu'il essaie d'avoir un enfant. Quatre grossesses interrompues.

A côté de lui, un membre de la famille hoche la tête et évoque pudiquement les «saignements» de son épouse. Dans cette ville où les berceaux restent vides, une vérité s'impose. «Au début, je pensais que c'était ma femme qui ne pouvait pas porter d'enfant. Puis j'ai douté de moi. Peut-être que j'étais incapable de lui en donner un...» L'homme marque une pause, baisse les yeux et reprend : «En parlant autour de moi, j'ai compris que je n'étais pas seul.»

En juin 2024, la revue *EnvironmentAsia* a publié les résultats d'une étude conduite par deux chercheurs de l'université de Bassora, Hussein Khreebsh et Nayef Azeez. Le duo a mesuré l'impact environnemental des torchères de Rumaila sur une période de huit mois. Leurs conclusions sont sans appel : le taux de présence dans l'air de tous les polluants mesurés est supérieur aux limites fixées par l'OMS et les réglementations nationales, à l'exception d'une seule substance. Des concentrations inquiétantes de particules PM10, dont l'exposition a été associée à des taux de mortalité élevés, ont notamment été pointées. Plus inquiétant encore : la dispersion des particules fines. «Les polluants provenant des zones de torchage sont transportés vers le centre-ville de Bassora [à 50 kilomètres de Rumaila], où se trouvent des communautés résidentielles», rapporte l'étude. Ces résultats s'appuient sur «Air Pollution in the Southern Part of Iraq and Its Health Risks», une autre publication académique parue en avril 2024 dans *Aerosol Optical Depth and Precipitation* (Springer Nature). «Les polluants atmosphériques peuvent être à l'origine de nombreuses maladies, telles que le cancer, les maladies respiratoires et cardio-vasculaires», préviennent les auteurs.

Lorsque Ayser Al-Yaqoub, le chauffeur de la BOC, a été diagnostiquée d'un lymphome, il a suivi la recommandation de ses collègues en déposant une demande d'aide financière dans le groupe WhatsApp des employés de

la société. «Toutes les deux semaines, de nouveaux employés atteints d'un cancer rejoignent ce groupe», explique-t-il en affichant sa fiche de paie sur l'écran de son téléphone. Pour toucher l'argent, il suffit de renseigner les informations sur le cancer et notre statut dans l'entreprise.» Parmi les lignes de chiffres, une mention se détache : «500 000 – maladie cancéreuse». Une allocation d'environ 350 euros, versée tous les deux mois par la compagnie depuis l'annonce de sa maladie. «Pourquoi la BOC nous donne-t-elle cet argent si elle n'a rien à se reprocher?», demande-t-il.

En Irak, l'argent du pétrole ruisselle dans tous les secteurs. Dans le Sud, le système de santé lui-même en bénéficie. Ainsi, le docteur Abbas Abdulzahra Alhasani, directeur de l'hôpital pour enfants de Bassora, attribue les «progrès majeurs» réalisés par son établissement dans le traitement des cancers pédiatriques au soutien des compagnies pétrolières. ENI, acteur-clé du secteur, affiche son engagement jusque sur la plaque dorée apposée à l'entrée du service d'oncologie : «Basra Oil Company – Zubair Field Operation Authority. Company: ENI IRAQ BV.» Grâce aux investissements de la major italienne, la capacité d'accueil de l'hôpital est passée de 100 à 238 lits, et de nouveaux programmes, tels que la médecine nucléaire, ont vu le jour. «Le pétrole doit profiter à la santé des habitants de Bassora», souligne le directeur.

Même discours à l'hôpital Al-Sadr, l'un des plus grands du sud de l'Irak. Son directeur, Rafid Adil Abood, ne s'en cache pas : le service d'oncologie dépend, en partie, des donations du ministère du pétrole et des compagnies du secteur. La loi les oblige à financer des projets sociaux, et «c'est le cancer qui en a le plus besoin», explique-t-il. Si le docteur Rafid Adil Abood admet sans détour que les infections respiratoires et dermatologiques sont plus fréquentes à Bassora à cause des industries pétrolières, il reste inflexible concernant les cancers. Certes, il y a une augmentation du benzène dans l'air et l'eau; certes, cette substance peut provoquer des leucémies. Mais, d'après lui, cela ne prouve rien. «Peut-être que le taux de benzène n'atteint pas une dose toxique pour l'être humain?», s'interroge-t-il.

D'après l'OMS, pourtant, il n'existe aucun seuil tolérable. «Pourquoi nos chiffres sont comparables à ceux d'autres provinces tout aussi peuplées et où il n'y a pas d'activité pétrolière?», poursuit le directeur. «Tout le monde ne réagit pas de la même manière à la pollution, conclut-il. Après Hiroshima et Nagasaki, est-ce que tous les Japonais ont développé un cancer? Non.»

Autre tabou : les fausses couches. Dans le cimetière pour enfants Mohamed-Jawad, à Bassora, on n'enterre plus les corps, on les empile les uns sur les autres. La terre de la ville n'a plus de place pour ses morts. De petites sépultures ont poussé à perte de vue, dans un désordre oppressant. Certaines tombes sont ornées d'une photo sous un film plastique, aux couleurs déjà passées. Les portraits figés sur le marbre blanc racontent ce que les vivants n'osent plus dire : des regards d'enfants, certains rieurs, d'autres fatigués ; ici, un nourrisson avec un masque à oxygène ; là, une fillette dont le bracelet d'hôpital est encore visible sur son poignet. Autour des sépultures, quelques ballons dégonflés, derniers témoins d'un anniversaire qui n'aura plus lieu.

Haider, un homme de 32 ans, est né dans ce cimetière où la terre ne cesse de s'ouvrir et de se refermer. Sa mère y travaillait, elle lavait les corps. Enfant, il l'a aidée. Puis, il a commencé à creuser. Ce matin encore, il a préparé une fosse. «Un garçon de 7 ans, mort il y a deux jours d'un cancer du cerveau. Il se faisait soigner en Turquie. Sa famille attend le corps.» Haider ne s'étonne plus de voir des gamins emportés par les maladies. Depuis plus de dix ans, c'est devenu une triste routine. «Des bambins, j'en ai enterré des milliers, souffle sa mère, assise devant les rangées de petites dalles funéraires. Avant, on voyait des malades, bien sûr. Mais pas autant. Maintenant, on lave des corps déformés, des ventres gonflés, des peaux marquées par les opérations.» Dans le ciel, des particules de fumée noire continuent de danser, indifférentes. ■

L'irrépressible désir de mort de Kurosawa

Deux films du cinéaste japonais évoquent le déchaînement de violence qui naît du rapport à autrui

CHIME
CLOUD

L'œuvre de Kiyoshi Kurosawa s'est construite autour de la signification du rapport à autrui. La nature du lien social et humain qui unirait les individus y est essentiellement définie comme marquée par un désir primitif d'annihilation. On se souvient que son film *Charisma*, en 1999, avait imaginé l'existence d'un arbre se nourrissant de la destruction des autres arbres poussant autour de lui, soit l'affirmation allégorique d'une énergie vitale prospérant sur la mort de l'autre.

Aussi l'inquiétude diffuse qui imprègne son cinéma provient-elle de la conscience d'un paradoxe : l'idée que l'extrême civilité formalisée de la société japonaise cacherait une sauvagerie primale, prompte parfois à se déchaîner sous la forme de spectres, renouvelant les figures classiques du cinéma d'horreur nippon, ou bien d'un déchaînement de violence. C'est à la lumière d'une telle conception que l'on peut lire *Chime* (en salle le 28 mai) et *Cloud* (le 4 juin), nouvelles réalisations de l'auteur de *Kairo* (2001), en attendant la coproduction française, *La Voix du serpent* (le 13 août), remake, par lui-même, d'une de ses œuvres de jeunesse.

La peur comme outil de pensée

Chime a la concision d'un haïku. Sa durée de quarante-cinq minutes en fait un objet atypique, épuré, débarrassé de l'exigence d'une suite de causalités logiques. La terreur qu'il inspire réside dans la liberté même qu'il offre au spectateur. Matsuoka, un professeur de cuisine, voit l'un de ses élèves se suicider en s'enfonçant un couteau dans la gorge, devant lui. Celui-ci, avant le geste fatal, lui avait déclaré entendre un bruit de carillon dans sa tête. Entre deux entretiens d'embauche destinés à lui faire obtenir la direction d'un restaurant, Matsuoka se comporte bizarrement, à son tour, jusqu'à commettre, lui aussi, un passage à l'acte irréversible. Comme si la schizophrénie suivait un inéluctable processus de contamination.

Inspiré par un fait divers, *Cloud* imagine le parcours d'un jeune homme, Ryosuke, quittant son travail salarié pour s'adonner, en professionnel, à l'achat et à la revente d'objets en ligne, condensé



Tomoko Tabata (Haruko Matsuoka), dans «Chime», de Kiyoshi Kurosawa. ART HOUSE

d'un monde inauthentique où ne s'imposerait plus que la valeur d'échange. Ce qui s'identifie aisément à une réalité contemporaine, voire familiale, va se transformer en cauchemar violent. Traqué par des inconnus qui l'accusent de les avoir dupés dans son activité mercantile, Ryosuke doit lutter pour sa vie. La chronique sociale se mue, bizarrement et de façon inattendue, en un film d'action au cours d'une dernière partie que les coups de feu et les morts violentes transforment en pur chaos. Kurosawa semble abandonner les conventions de la série B d'épouvante pour aborder celles, plus exogènes jusqu'à présent, pour lui, du film d'action.

Mais, comme toujours dans l'œuvre du cinéaste, le genre n'est qu'un leurre, le réservoir d'une grammaire au service d'une conception ultra-personnelle de l'individu et de ce qui le relie aux autres. On retrouve dans *Chime* et

dans *Cloud* ce sens de la mise en scène susceptible de lever d'un poids inquiétant la simple réalité sensible. Les cadres, la fixité de plans que ne dérangent que quelques mouvements de caméras, l'usage du flou, celui d'une profondeur de champ chargée d'une menace indécible, la rareté des gros plans constituent les éléments d'une rhétorique qui devient le cœur même de l'art, discours et forme confondus, du cinéaste. La peur comme outil de pensée.

Individualisme enragé

Dans les deux films de Kurosawa, la communication n'est pas un antidote ou une défense endiguant une agressivité cachée, voire s'opposant à celle-ci. Elle en est la cause même. La violence qui surgit dans *Chime* n'est finalement qu'une expression d'une artificialité ontologiquement scandaleuse, celle caractérisant le lien qui unit maître et élève, tel qu'il s'actualise

On retrouve ce sens de la mise en scène susceptible de lever d'un poids inquiétant la simple réalité

dans les cours professées par Matsuoka, ou celui unissant aussi le salarié et son employeur, tel qu'il se met en scène dans ses entretiens d'embauche. Dans ce film, où l'on entre dans la tête de son personnage principal, la vie quotidienne, familiale, conjugale, apparaît comme une réalité déjà inerte, ponctuée de rites étranges et sans signification – l'épouse du héros porte régulièrement d'énormes sacs de plastique remplis de canettes métalliques –, et les rues de la

ville, dans leur nudité, annoncent une apocalypse imminente.

Le second film paraît, davantage que *Chime*, s'ancrer dans une réalité proche, un monde moins mental. On se souvient que *Kairo* faisait surgir les fantômes des ordinateurs, retour d'un refoulé auquel Internet offrait un passage vers une humanité formée de monades esseulées et transie de peur. *Cloud* décrit l'usage des réseaux sociaux et des services en ligne comme l'étape supplémentaire d'une déshumanisation (ce qui serait un peu banal) ainsi qu'une guerre que tous mènent désormais contre tous.

Kiyoshi Kurosawa utilise, avec autant d'humour que de conviction, la longue fusillade qui clôt le film comme l'expression d'un individualisme enragé et prédateur mais aussi comme métaphore de la violence verbale que favorisent l'anonymat et la distance offerts par les réseaux sociaux. C'est le

théâtre d'un déchaînement brutal, où l'injure devient banale, que le cinéaste transmute en une succession apocalyptique de coups de feu et de morts violentes.

Chime et *Cloud* rajoutent avec bonheur une nouvelle pierre à l'édification d'une œuvre unique et surtout d'une conception du monde contenue dans la singularité de la mise en scène. Kiyoshi Kurosawa ne laisse guère de chance à l'idée d'un rapport à l'autre qui ne serait pas constitué d'un désir de mort. Un désir de mort entendu comme seule condition de la survie. ■

JEAN-FRANÇOIS RAUGER

Chime, film japonais de Kiyoshi Kurosawa. Avec Mutsuo Yoshioka, Seiichi Kohinata, Tomoko Tabata (45 min). *Cloud*, film japonais de Kiyoshi Kurosawa. Avec Masaki Suda, Kotone Furukawa, Daiken Okudaira (2 h 03).

Un regard critique sur la société d'une noirceur troublante

Kiyoshi Kurosawa, âgé de 69 ans, raconte le plaisir qu'il a à suggérer au spectateur la présence de quelque chose qui n'apparaît pas à l'image

RENCONTRE

Les cinéastes ne ressemblent pas toujours à leurs films. Prenez Kiyoshi Kurosawa, que l'on rencontre, début avril, dans le salon d'un hôtel parisien, en prévision de la sortie de *Chime* (mercredi 28 mai), *Cloud* (le 4 juin) et *La Voie du serpent* (le 13 août), trois longs-métrages d'une noirceur troublante, habitées par la folie, la paranoïa et la mort. Le cinéaste japonais âgé de 69 ans, tout juste honoré par le festival Reims polar, se prête avec une grande amabilité et un certain humour au jeu de l'interview.

Kiyoshi Kurosawa s'amuse ainsi que l'on essaie de relier son intérêt pour notre psyché collective à ses études de sociologie : « Je n'ai pas le souvenir d'avoir été un étudiant sérieux, confesse-t-il. Ce qui a éveillé mon intérêt pour l'humain de manière plus générale, c'est d'avoir regardé beaucoup de

films venus du monde entier et de toutes les époques. » Réaliser à son tour l'a amené à s'intéresser plus particulièrement à l'état de la société japonaise et à sa psychologie afin de nourrir les histoires qu'il porte à l'écran.

S'il reste connecté au monde alentour en lisant différents journaux sur Internet et par le biais du cinéma et de la littérature, avant de se lancer dans un projet de film, il préfère interrompre ce flux d'informations pour réfléchir. En général, il n'écrit jamais à partir d'images, celles-ci viennent plus tard, une fois le sujet et les personnages posés. « Je vais imaginer quatre ou cinq éléments d'une histoire. Une fois que je les ai, je commence à écrire véritablement. »

La sortie concomitante de ses trois nouveaux films doit beaucoup au hasard. *Cloud*, thriller d'action avec, pour toile de fond, l'économie numérique, et *La Voie du serpent*, remake tourné en

France avec Damien Bonnard, Mathieu Amalric et Vimala Pons de l'un de ses longs-métrages japonais de 1998 autour de la disparition d'enfants, sont en développement depuis plusieurs années, interrompus par l'épidémie de Covid-19. L'horrible *Chime*, avec son format court de quarante-cinq minutes, a été conçu plus récemment pour la plateforme de streaming japonaise Roads-tead et tourné rapidement. « Je voulais vraiment, avec celui-ci, aller vers quelque chose de complètement nouveau. »

Passages à l'acte

Les trois œuvres ont en commun de s'intéresser à des personnes qui vont commettre un meurtre. « Heureusement, je n'ai pas de désir de tuer les gens dans la réalité, rigole-t-il, mais dans ces films, ces actes permettent d'apprendre quelque chose de ces héros. Ils sont pleinement conscients de ce qu'ils

sont en train de faire. Et si chacun réagit différemment, tous comprennent qu'ils ne peuvent pas aller à l'encontre de leur destin. En tant que cinéaste, la question de leur éventuel châtiment ne m'intéresse pas. Je voulais creuser dans quel état psychologique ils sont au moment où ils franchissent cette ligne. »

Dans *Chime*, un son mystérieux accompagne ces passages à l'acte. Kiyoshi Kurosawa dit ressentir un plaisir immense en tant que cinéaste à essayer de suggérer au spectateur la présence de quelque chose qui n'apparaît pas à l'image. « Pour moi, c'est à ces moments-là que les possibilités du cinéma sont exploitées à leur maximum. » La musique comme le son permettent au cinéaste de transformer la perception de lieux ou de personnages, d'aller chercher différentes émotions.

Kiyoshi Kurosawa reste fasciné par l'ambiguïté fondamentale de

tout ce que peut capter la pellicule. « J'aime bien que l'on n'arrive pas à savoir si un paysage que je filme est beau ou terriblement banal. Moi-même, au moment de tourner, je n'en ai pas la certitude, ni dans un sens ni dans l'autre. C'est peut-être parce que je suis de la vieille école. Avec les nouveaux outils numériques, on arrive parfois à des images qui sont plus belles que la réalité. »

Ce regard sur la modernité traverse *Cloud*, où la véritable intimité semble s'être déplacée dans nos espaces numériques. Le film est inspiré d'un des amis du réalisateur, qui, comme le personnage principal, vit des marges qu'il tire de la revente de produits sur Internet. « J'ai l'impression que, aujourd'hui, il y a beaucoup de personnes qui sont animées par cette envie de gagner toujours plus d'argent. Dans le film, je ne montre jamais mon personnage en train de dépasser celui-ci pour son pro-

pre plaisir. La seule accumulation de cette richesse est son but. Avec cela, je voulais dire quelque chose de nos sociétés contemporaines. »

Kiyoshi Kurosawa entend, à travers ses films, rester fidèle à l'esprit de la contre-culture qui a accompagné ses premiers pas de cinéastes. « Même s'il est difficile de mettre des mots sur l'état de nos sociétés aujourd'hui, il est important pour moi, en tant qu'artiste, de garder un regard critique sur ce qui se passe. On ne peut pas dire que le monde évolue dans la bonne direction. Mais il ne faut pas oublier que faire des films est avant tout une entreprise collective. Il faut trouver des personnes avec qui partager cette vision. Mais peut-être cette synergie permet-elle aussi de s'exprimer à une échelle plus globale. » Et de continuer à mettre en images avec une acuité intacte nos pires cauchemars. ■

BORIS BASTIDE

« Wes Anderson laisse une place à l'invention »

Mia Threapleton incarne une religieuse dans « The Phoenician Scheme », en compétition à Cannes

ENTRETIEN

Lorsque son visage est apparu sur l'écran du Grand Théâtre Lumière du Festival de Cannes, on savait qu'une actrice était née. Avec *The Phoenician Scheme*, qui était en compétition sur la Croisette, dimanche 18 mai, Wes Anderson n'a pas ménagé ses efforts pour mettre en scène les traits de Mia Threapleton, 24 ans, qui, sans coup férir, donne la réplique à Benicio Del Toro. Enserré dans un voile blanc de religieuse, son masque impassible a la rondeur de la lune et la blancheur d'un Pierrot. Ce faciès allusif, c'est celui de Liesl, une nonne sortie du couvent, désignée comme l'unique héritière de son père Zsa-Zsa, richissime aventurier des affaires et filou notoire qui l'embarque vers un Moyen-Orient de bande dessinée, dans une magouille internationale à plusieurs bandes.

Mia Threapleton ne vient pas de nulle part, mais d'une illustre lignée artistique, puisque, à la ville, elle est la fille de Kate Winslet et du réalisateur britannique Jim Threapleton. Mais la dynastie n'explique pas tout, et le mot qui revient le plus souvent dans son discours est celui de « cerveau », d'où semble sortir, selon elle, le rêve du cinéma tout entier.

Quelle a été votre réaction en apprenant que Wes Anderson voulait travailler avec vous ?

J'ai été avertie par un courriel de mon agent, une demande d'audition pour un film de Wes Anderson. L'annonce était vague. J'ai réalisé une vidéo d'audition et, quelques semaines plus tard, on m'a convoquée à Londres pour rencontrer l'assistante de Wes. On m'a donné seulement quarante-cinq minutes pour lire quelques

pages du scénario, un sacré défi pour moi qui suis dyslexique. Quelques semaines plus tard, je reçois un autre courriel me prévenant que Wes souhaitait me rencontrer : on a alors parlé de tout, très peu du film. Vient la seconde rencontre, puis un bout d'essai en compagnie de Benicio Del Toro. Lorsque mon agent m'a appelée pour m'annoncer que j'avais décroché le rôle de sœur Liesl, j'étais dans le train. Je les ai rappelés pour m'assurer que ce n'était pas une erreur. Ils ont ri : bien sûr que ce n'était pas une erreur !

Quels souvenirs gardez-vous de votre premier jour de plateau ?

Ça ne ressemblait à rien de connu. Rien que le fait, déjà, d'avoir eu deux semaines de répétitions avant le tournage était exceptionnel. Je n'ai commencé à entrer dans la tête de Wes que la première fois où j'ai posé le pied sur son plateau. C'était surréaliste. J'étais habillée en nonne dans un immense décor de cathédrale. J'avais l'impression de flotter au milieu d'un rêve. Le décorateur Adam Stockhausen est le maître d'œuvre pour transformer en réalité les mondes qui sortent du cerveau de Wes. Lui et son équipe sont des individus phénoméaux : ici, ils faisaient surgir un tunnel, là un pan de désert, là

« On pense que Wes est très rigide, en réalité, il recherche le naturel, les détails humains, les nuances »

le palais à l'italienne de Zsa-Zsa. J'en suis restée bouche bée.

On parle souvent d'un jeu contenu, presque rigide, chez Wes Anderson. Avez-vous eu une marge de manœuvre ?

C'est un malentendu fréquent : on pense que Wes est très rigide, alors qu'en réalité il recherche le naturel, les détails humains, les nuances. Ce qu'on voit à l'écran est souvent le résultat de dizaines de prises. Il garde les fragments qui font sens pour lui. Pendant les répétitions et les prises, on essaie beaucoup de choses : différentes manières de dire une phrase, avec plus ou moins de gestes. Et puis il y a ce qu'il appelle l'« animatic » : une version animée en 2D très basique du film, qui nous permet de visualiser les scènes à venir. Grâce à ça, et à la manière extrêmement précise avec laquelle travaille son équipe, on se sent très libre à l'intérieur d'un cadre très solide. C'est une belle machine, parfaitement huilée, qui laisse pourtant une grande place à l'invention.

Comment avez-vous appréhendé votre personnage, jeune nonne très marquée par la morale, mais qui vit une forme de libération au cours du récit ?

Je me suis dit que je devais comprendre le catholicisme en profondeur. Je n'ai pas grandi dans cette religion. Une des séances d'essayage a eu lieu à Rome. J'aiarpenté les quartiers religieux, lu la Bible, assisté à des offices, parlé avec un diacre... Je voulais comprendre le monde dans lequel Liesl avait grandi.

Y a-t-il une part d'inconscient dans votre jeu ou tout est-il contrôlé ?

Avec Wes, c'est très particulier. Il peut déplacer un objet de quelques centimètres sur le

plateau et, tout à coup, la scène prend une autre direction. Il nous laissait beaucoup explorer, et ensuite il venait ajuster, affiner, ajouter une lumière ici, une nuance là. On était porté par sa vision – et ça ouvrait beaucoup de possibles.

A quoi cela ressemble-t-il de démarrer une carrière d'actrice aujourd'hui ?

C'est difficile. Il y a des périodes où l'on ne passe même pas d'auditions pendant des mois. Et d'autres plus longues où l'on reste sans tourner à se morfondre. Mais

je prends chaque audition comme un espace d'essai, de jeu, presque d'expérimentation.

Et maintenant, que rêvez-vous de faire ?

Continuer à raconter des histoires fortes, complexes, inventives – et drôles aussi. Il y a tant d'esprits brillants. Des réalisateurs qui inventent une nouvelle forme, des scénaristes qui se trituent les ménages. Le cerveau humain, c'est compliqué. J'aimerais juste continuer à m'y perdre. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MATHIEU MACHERET



Une vénéneuse relation mère-fille

Rebecca Lenkiewicz, dans son premier film à l'esthétique léchée, peine à traduire l'atmosphère instable du roman de Deborah Levy

HOT MILK
■■■■■

Hot Milk est le premier long-métrage de la scénariste Rebecca Lenkiewicz, qui a coécrit *Ida* (2014), de Paweł Pawlikowski, *Désobéissance* (2017), de Sebastian Lelio, et écrit *She Said* (2022), de Maria Schrader. Trois films qui, au-delà de leur qualité, peinent, rassemblés, à dessiner un univers personnel sinon une attention accordée aux personnages féminins. Ils dénotent peut-être davantage la capacité de la scénariste à se mettre au service des autres. Pour ce passage derrière la caméra, Rebecca Lenkiewicz se frotte ainsi à l'univers littéraire d'une autrice remarquée et britannique comme elle : Deborah Levy. Mais le résultat de cette rencontre, présenté en compétition au Festival de Berlin en février, n'est malheureusement pas tout à fait à la hauteur escomptée.

Traduit seulement en 2024 en français aux éditions du Sous-sol, *Hot Milk* confirmait à sa publication, en 2016, la promesse placée en Deborah Levy après le bon accueil fait à son roman précédent

Sous l'eau (publié en 2011 sous le titre *The Swimming Home*, et traduit en 2015 chez Flammarion). L'ouvrage comme le film suivent Sofia (Emma Mackey), une étudiante qui accompagne sa mère, Rose (Fiona Shaw), à Almeria, dans le sud de l'Espagne. Incapable de marcher du fait d'un mystérieux mal qui la ronge, elle doit y être soignée dans la clinique privée de l'étrange docteur Gomez (Vincent Perez). Comme un coûteux traitement de la dernière chance. Pendant que Rose se rend à ses rendez-vous médicaux aux méthodes peu orthodoxes, Sofia retrouve le chemin de sa liberté sur la plage et en ville, où elle croise Ingrid (Vicky Krieps), baroudeuse au style hippie pour qui elle développe rapidement une intense fascination.

Motifs oniriques

Fidèle à la trame du roman, épuré ici de quelques intrigues et personnages secondaires, *Hot Milk*, malgré sa mise en scène sensorielle, peine à en restituer le trouble vénéneux. L'atmosphère instable du livre où l'on doute sans cesse de la véritable nature ou signification de ce qui est présenté

se traduit mal à l'image. Rebecca Lenkiewicz reprend bien quelques-uns des motifs oniriques et poétiques comme ces plans de méduses qui, par leur piqûre, libèrent une partie de désir enfoui chez Sofia, mais l'esthétique très léchée du film tire l'ensemble sur la piste d'un conte estival à la fois langoureux et rugueux. On frôle par moments l'anecdote comme lors de cette visite que Sofia rend à son père en Grèce avant de devoir rentrer en urgence à Almeria.

De ce casting ambitieux, plus qu'Emma Mackey et Vicky Krieps, c'est l'actrice irlandaise Fiona Shaw qui tire le mieux son épingle du jeu en mère hypocondriaque et acariâtre, cherchant à garder sous sa coupe sa fille, dont elle est devenue totalement dépendante. Leur face-à-face nourri d'affection, de culpabilité et d'un grand sentiment de lassitude se tend à mesure que le passé refait surface jusqu'à un final très fort, qui laisse le spectateur sur une haute note. ■

BORIS BASTIDE

Film britannique de Rebecca Lenkiewicz. Avec Emma Mackey, Fiona Shaw, Vicky Krieps (1h32).

Le Monde

Abonnement

Quotidien + numérique

Pour une information hiérarchisée, approfondie et rigoureuse



637€ (prix de vente au numéro)

169€

pour 6 mois

En cadeau

Le porte-clé Le Monde



→ Le journal et ses suppléments livrés chez vous
→ Tous les contenus numériques sur le site et les applications

Abonnez-vous en ligne : abo.lemonde.fr/MQ6PC

251EMQAD6MPCLF

Bulletin d'abonnement

à compléter et à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements - A1100 - 62066 Arras Cedex 9.

Je m'abonne à l'offre **Quotidien + numérique** du Monde pendant 6 mois pour **169€** au lieu de 637 € (prix de vente au numéro).

► **6 quotidiens et les suppléments thématiques**

+ **M le magazine du Monde**

+ **Tous les contenus du Monde sur le site et les applications**

+ **Les archives du Monde depuis 1944**

+ **L'application La Matinale du Monde**

Je règle par :

○ Chèque bancaire à l'ordre de la Société éditrice du Monde

○ Carte bancaire (paiement sécurisé)

en appelant le 03 28 25 71 71

(tarif d'un appel local. Du lundi au vendredi de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures.)

M. Mme

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Email : _____

@

Je souhaite être informé par voie numérique des offres du Monde

Je souhaite être informé par voie numérique des offres des partenaires du Monde

Tel : _____

Ne pas jeter sur la voie publique

SOCIÉTÉ ÉDITRICE DU MONDE SA - 67/69, AVENUE PIERRE-MENDÈS-FRANCE - 75707 PARIS CEDEX 13 - 433 801 860 RCS Paris. Offre réservée aux nouveaux abonnés, valable en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2025. Les conditions applicables à l'abonnement sont consultables au lien suivant : <https://moncompte.lemonde.fr/cgibin/abonnement>. En renseignant ce formulaire, vous consentez à ce que la Société Éditeur du Monde, responsable de traitement, traite vos données collectées lors de l'utilisation de ses services pour les finalités suivantes : (i) activation et gestion de votre compte, information sur les avancées et services associés, (ii) sous réserve de finalisation de votre achat, gestion de votre contrat, (iii) amélioration des services et de votre expérience utilisateur, (iv) actions marketing par voie postale sur ses produits et services et/ou ceux de ses partenaires et (v) toute autre action marketing autorisée par la loi. Pour vous opposer aux actions marketing par voie postale du Monde, cocher cette case. Pour en savoir plus ou exercer vos droits (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, limitation des traitements) consultez notre Politique de confidentialité ou contactez notre DPO (<https://dpo.lemonde.fr/contact>). En cas de réclamation : www.cncl.fr. Si vous offrez un abonnement, assurez-vous que la personne concernée accepte que ses données soient collectées aux fins mentionnées ci-dessus.



Un village portugais au quotidien

Jamais sorti en salle, « Le Mouvement des choses » a été restauré en 4K

BLU-RAY

Portugal, 25 avril 1974 : la « révolution des œillets » met fin à cinquante ans de dictature. Partout se fondent des coopératives qui tentent de concrétiser les idéaux de justice sociale, d'égalité et d'autogestion portés par une frange du

mouvement révolutionnaire. C'est dans ce climat que Manuela Serra, exilée à Bruxelles, retourne dans son Portugal natal et rejoint une coopérative cinématographique. Ce fut, dit-elle dans un entretien qui accompagne la sortie de son film *Le Mouvement des choses* en Blu-ray, « une expérience d'une peu en avance sur la société. Une

tentative de vie communautaire, une alternative à ce que la société nous proposait – chaque petit couple dans sa maison ».

Portée par cet élan, elle prend la route et sillonne le pays, atterrit à Lanheses, un village au nord, paisible, édénique, préservé de la modernité. Lanheses et ses habitants, ce sera le sujet de son uni-

que film, jamais sorti au cinéma. Une longue invisibilité interrompue par Carlotta, qui l'édite dans une somptueuse restauration.

L'occasion de découvrir le geste sûr, affirmé, d'une cinéaste qui a eu le temps de tout dire en un seul film. De 1978 à 1985, Manuela Serra a observé le quotidien d'une communauté rurale, en se reculant sur trois jours et trois familles : elle y filme le travail et le repos, les objets et les visages, la vie domestique et communautaire, les enfants et les vieillards, les tâches domestiques. Absorbée dans la contemplation, la réalisatrice oriente sa caméra sur l'immemorable litanie des gestes qui constitue la trame des jours.

Impossible de ne pas penser à ce que Chantal Akerman (1950-2015) avait accompli avec *Jeanne Dielman, 23, quai du Commerce, 1080 Bruxelles* (1975) quelques années avant. Les deux films sont guidés par une même intuition de cinéastes – femmes : filmer les gestes les plus prosaïques et les plus anodins et donc les moins filmés, c'est se placer à la source du temps, et donc du cinéma.

Enthousiasme révolutionnaire
Le film est dépourvu de ce surplomb qui fait, souvent, le regard de l'ethnologue, embrassant la vision d'un peintre : ce qui frappe, c'est l'assurance de la mise en scène, la précision des cadres, la splendide composition des plans, la beauté du 16 mm, qui transforme chaque saynète en tableau de conte de fées.

Quasiment muet, le film adopte, pour dramaturgie, celle qu'offre l'alternance du jour et des nuits, et la spécificité de chaque jour de la semaine : on reconnaît le samedi à son marché, le dimanche à sa messe. Alors le film entame un mouvement plus large, pour embrasser la vie communautaire. C'est le pressentiment d'un ordre cosmique, sous-tendant la vie humaine, que tente de saisir Manuela Serra, tout autant que la concrétisation d'une utopie qui se dit là, en plein enthousiasme révolutionnaire.

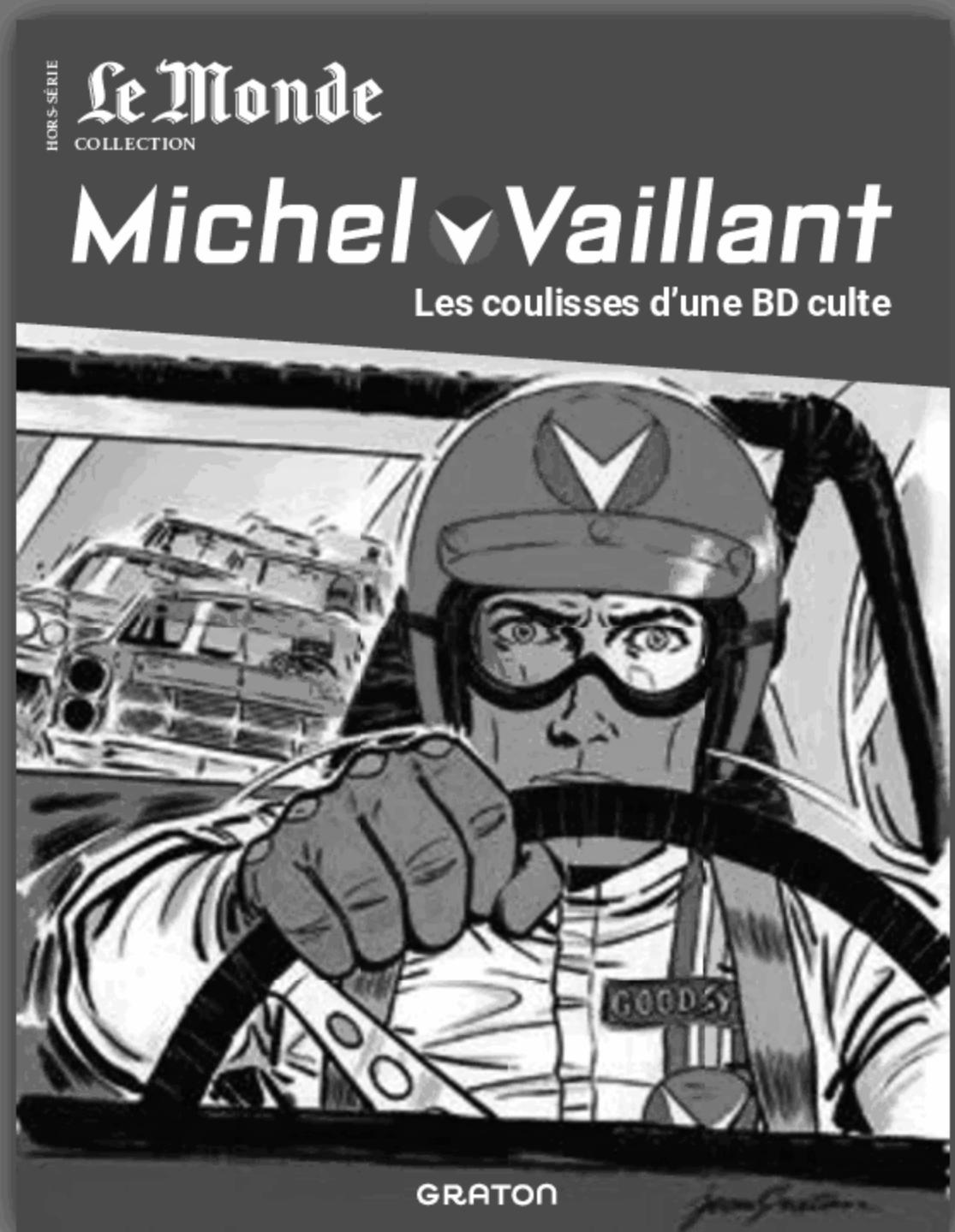
Mais *Le Mouvement des choses* raconte aussi, en creux, l'histoire d'une cinéaste qui, parce que femme, n'aura pas réussi à faire d'autres films – machisme du milieu, mépris des producteurs, dissolution de la coopérative cinématographique sous le poids des individualités. Reste donc ce film-rêve aujourd'hui exhumé. ■

MURIELLE JOUDET

Le Mouvement des choses (1985), film portugais de Manuela Serra (1h29), 1 Blu-ray, Carlotta, 20 €.

UN HORS-SÉRIE

Le Monde



MICHEL VAILLANT, UNE BD À 100 À L'HEURE

Vivez le suspense des grandes compétitions automobiles et la saga familiale de ce champion mythique : victoires à rebondissements, confrontations et rivalités, histoires d'amour et de famille. Explorez les coulisses des aventures de ce pilote d'exception.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
ET SUR LEMONDE.FR/BOUTIQUE · 11,99 € - 124 PAGES

■■■■■ À VOIR

The Phoenician Scheme

Film américain de Wes Anderson (1h41).

Le dernier film de Wes Anderson est à la rencontre du film d'espionnage, du thriller, du film d'aventures, du mélodrame familial, du film à trucs à la Méliès et de la comédie exotique. Zsa-Zsa Korda, l'un des hommes les plus riches de la planète, déifie par son sens de l'imprévu si outrageusement le monde de la finance internationale que celui-ci a de longue date décidé de l'éliminer. Il déifie toutefois toutes les tentatives d'assassinat, mais de si près qu'il visite par anticipation, très régulièrement, le tribunal céleste qui statue sur son cas en noir et blanc. En attendant, il déshérite ses neuf fils, fait de sa fille perdue de vue de longue date, jeune femme qui désapprouve son habitus, sa légataire universelle. Puis s'envole à la poursuite d'un nouvel et étourdissant projet d'enrichissement personnel dont il doit constituer l'actionnariat. Benicio Del Toro, blessé et couturé de partout, est l'impérial Zsa-Zsa Korda, père foireux, mais non dépourvu d'un fort charisme. L'actrice britannique Mia Threapleton, fille de Kate Winslet et du réalisateur Jim Threapleton, campe la bonne sœur Liesl. Le génial Michael Cera incarne Bjorn, embobineur millefeuilles et double face, amoureux transi de Liesl. En arrière-plan, une pelletée de vedettes américaines, ou pas. On n'oublie pas Dieu le père, sous les traits d'un Bill Murray sur la ligne de flottaison d'un après-repas bien arrosé. ■ J. MA.

À L'AFFICHE ÉGALLEMENT

L'Ultimate Braquage

Film danois et français de Frederik Louis Hviid (1h50).

Les spectateurs qui ne seraient pas rassasiés par les presque trois heures de *Mission: Impossible. The Final Reckoning*, de Christopher McQuarrie peuvent se rabattre sur *L'Ultimate Braquage*. Pas de cascades façon Tom Cruise ici, mais la solide reconstitution d'un fait divers qui a marqué la société danoise. En 2008, un gang dérobait 8,3 millions d'euros dans un dépôt d'argent liquide de la banlieue de Copenhague. Frederik Louis Hviid signe un long-métrage d'une tension maîtrisée qui, à l'aide de plans séquences ou de scènes au montage nerveux, nous replonge dans la préparation et l'exécution du braquage. Une affaire d'hommes, avec ses questions logistiques autant que morales, filmée avec un sens de l'épure qui colle au jeu sobre du Français Reda Kateb, présent ici au casting. ■ BO. B.

■■■■■ POUR QUOI PAS

Else

Film français de Thibault Emin (1h42).

Pour son premier long-métrage, fruit d'une longue gestation, le réalisateur Thibault Emin signe un drôle de film fantastique séduisant qui ne cesse de changer de peau à mesure qu'il avance, alternant noir et blanc et couleur dans une trajectoire esthétique allant d'une forme de réalisme vers une abstraction onirique. *Else* s'attache à la relation qui unit Anx (Matthieu Sampeur) à Cass (Edith Proust). Les deux viennent tout juste de se rencontrer quand éclate une mystérieuse épidémie qui voit les humains fusionner peu à peu avec les choses jusqu'à ce que se déploie partout un organisme hybride menaçant de tout englober. Anx et Cass se confinent ensemble pour tenter de se sauver. Réflexion sur ce qui nous unit aux autres et à notre environnement autant qu'exploration de l'évolution du vivant, ce huis clos poétique et sensuel autant qu'inquiétant pourrait ravir les amateurs d'univers originaux qui nous emmènent loin au cœur d'un imaginaire fécond. ■ BO. B.

Another End

Film italien de Piero Messina (1h58).

Quand le film commence, Sal (Gael García Bernal) a eu à peine le temps de dire au revoir à sa compagne mourante, Zoé (Renate Reinsve). Mais, à l'heure de l'intelligence artificielle, on peut faire « revenir » le disparu pour quelque temps, selon un protocole géré par des scientifiques (Bérénice Bejo incarne l'une de ces experts) : moyennant rémunération, une personne accepte d'incarner le mort en récupérant sa mémoire et sa personnalité, mais pas son enveloppe corporelle. Sal accueille chez lui un ersatz de Zoé. Il tombe amoureux de la jeune femme, puis le récit se perd dans un club de pole dance et la caméra dans le « male-gaze ». Dommage, car cela commençait plutôt bien. ■ CL. F.

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

	Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées (*)	Nombre d'écrans	Evolution par rapport à la semaine précédente	Total depuis la sortie
<i>Lilo & Stitch</i>	1	1188419	590		1188419
<i>Mission: Impossible. The Final Reckoning</i>	1	757070	801		757070
<i>Destination finale</i>	2	167161	426 ▼ -50%		554054
<i>La Venue de l'avenir</i>	1	142966	458		142966
<i>Partir un jour</i>	2	112420	469 ▼ -38%		334892
<i>Thunderbolts*</i>	4	64875	761 ▼ -44%		987856
<i>Les Musiciens</i>	3	40632	671 ▼ -12%		228356
<i>Sinners</i>	6	31100	286 ▼ -38%		962270
<i>Jeunes mères</i>	1	28633	239		28633
<i>L'amour c'est surcoté</i>	5	25635	455 ▼ -33%		426571

AP: Avant-première

Source: « Ecran total »

* Estimation

Période du 21 au 25 mai inclus

Lilo et Stitch plus spectaculaires qu'Ethan Hunt ! En cinq jours d'exploitation, le live action de Disney signé Dean Fleischer Camp dame le pion au dernier volet de la saga *Mission: Impossible. The Final Reckoning*, réalisé par Christopher McQuarrie, avec 1,18 million d'entrées contre 757 000. Ce malgré une combinaison de salles un tiers moins importante. *Destination Finale: Bloodlines*, de Zach Lipovsky et Adam B. Stein, complète le trio de tête avec 167 161 spectateurs engrangés sur sa deuxième semaine d'exploitation. Derrière, plusieurs films sélectionnés à Cannes tirent leur épingle du jeu. *La Venue de l'avenir*, de Cédric Klapisch, réalise une bonne moyenne de 312 entrées par copie pour un total de 142 000 spectateurs en quatre jours. *Partir un jour*, d'Amélie Bonnin, pas loin derrière, cumule plus de 334 000 tickets vendus depuis sa sortie. Un chiffre qu'il pourrait doubler dans les semaines à venir. Quant à *Sinners*, l'impressionnant film de vampires de l'Américain Ryan Coogler, il n'est plus très loin de la barre du million d'entrées.

Nicolas Cadène Certains responsables politiques démagogiques marchent main dans la main avec l'islamisme

Non seulement le rapport sur les Frères musulmans ne nous apprend rien, mais son instrumentalisation politique et médiatique doit nous alerter sur l'état du débat public, dénonce l'ancien rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité

Depuis le 21 mai, un rapport sur les Frères musulmans agite l'actualité. Une mécanique rodée et connue s'est lancée, avec son lot d'analyses mal inspirées. Ce rapport est marqué par une méthodologie peu rigoureuse, des approximations ainsi qu'un déficit de sources et de points de vue. Il égrène évidences et amalgames, et recycle quelques idées anciennes. Ironiquement, celles-ci étaient portées par l'Observatoire de la laïcité, supprimé depuis. Entre autres, la facilitation de l'inhumation en France des musulmans, le contrôle des flux financiers étrangers ou les formations à la laïcité.

Ce document n'est pas à la hauteur du problème et ne nous apprend rien. L'« entrisme » frériste dans divers secteurs, point majeur du rapport, y est peu documenté et s'oppose, pour ce qui concerne le domaine du sport, au rapport 2023 du ministère de l'intérieur qui, lui, s'inscrivait dans une démarche scientifique. On peut par ailleurs déplorer que le salafisme, pourtant plus d'actualité en matière de « séparatisme », y soit ignoré. L'instrumentalisation politique et médiatique à laquelle nous assistons doit nous alerter collectivement. Car certains ne résistent pas au plaisir de chatouiller les sondages de popularité en jouant le

jeu d'une opinion façonnée par un débat public médiocre et vulgaire. Ils brutalisent nos principes et une partie de la population, avec le soutien du camp réactionnaire, opposé à l'Etat de droit. Avant même d'avoir pris connaissance du rapport, de nombreux médias ont repris in extenso des réactions lunaires et hors sujet, contribuant ainsi à forger un récit du réel très éloigné de la réalité.

La période y est propice. Lorsqu'un ancien premier ministre [Gabriel Attal] s'attaque au voile, suivant la mode du moment de ne plus s'embarrasser de parler des signes religieux en général mais d'en pointer directement un seul, tout le monde a l'air de trouver ça normal. La stigmatisation et les idées importées de l'extrême droite ne gênent plus personne. Notre débat public est à ce point délabré qu'on peut plagier les idées les plus nauséabondes et infondées, et gagner son instant de gloire dans des talk-shows d'actualité ineptes et redondants.

En refusant d'interroger ces atteintes à nos valeurs et principes, notamment la laïcité, en se réduisant au rôle de passe-plats du pire, les médias font le jeu de ceux qui contestent la République... Triste ironie. Nous devenons les spectateurs atterrés d'une course à la proposition la plus consternante. Après la proposition

de loi [*adoptée au Sénat, le 18 février*], unique dans le monde démocratique, visant à interdire pour les femmes, dans le sport, tout couvre-chef assimilé à un signe musulman, les responsables politiques semblent incapables de faire une phrase sans dénoncer l'islam.

C'est pourtant la meilleure façon d'enfermer des individus dans des structures communautaires et d'offrir l'argument de la discrimination aux endoctrineurs radicaux. « *On entendait les mêmes arguments en 2004* », disent les démagogues. Absurde, car la loi de 2004 [*encadrant le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics*], justifiée, ne concerne que des personnes mineures en phase d'apprentissage dans le cadre scolaire public. Elle n'a pas eu pour résultat une quelconque baisse du port du voile ou d'autres signes. Il s'agissait

d'abord de permettre aux élèves de forger leur esprit critique à l'école, sans influence notable. Aujourd'hui, ces responsables démagogiques marchent main dans la main avec l'islamisme. Croit-on sérieusement que les islamistes s'alarment qu'on refuse les femmes musulmanes dans le sport ou qu'on discriminne des citoyens musulmans dans la vie sociale ? En son temps, l'Observatoire de la laïcité a analysé ces situations et a proposé des solutions. Mais pour savoir faire face aux replis communautaires, il faut préférer le terrain aux plateaux de CNews.

Comprendre n'est pas excuser

Outre des mesures d'ordre régaliens face à certaines ingérences, notamment sur les réseaux sociaux, par une mobilisation diplomatique et du renseignement bien plus dynamique à l'égard des pays du Golfe et de la Turquie, il faudrait agir sur les causes du recours au religieux et à ses courants les plus rigoristes. Comprendre, ce n'est pas excuser. C'est construire une action efficace plutôt que d'emplâtre. REGARDER la réalité des situations individuelles de fragilité (économique, sociale, psychologique, etc.), d'une réaction à l'échec d'idéologies séculières (capitalisme, communisme, nationalisme, etc.), ou d'une quête d'identité face au sentiment du rejet. La réalité demande de l'ambition. Il n'y a pas de solution sans volonté politique. Tout ce que ces gens semblent vouloir remplacer par un toujours moins de social et toujours plus d'interdits.

Le sentiment d'appartenance passe d'abord par la reconnaissance des cultures présentes sur le territoire de la République. Il faut avoir le courage de renforcer la mixité sociale et socioculturelle,

d'améliorer le statut des aumôniers pour lutter contre l'endoctrinement, de garantir le suivi des formations à la laïcité par tous les ministres du culte, de simplifier la création de l'association culturelle, d'aider à la structuration du culte par les fidèles. A l'école, la volonté politique devrait renforcer l'enseignement laïque des faits religieux, traiter le passé colonial et garantir le respect par l'enseignement privé du contrat d'association.

Ces derniers temps, le pays des droits de l'homme s'enfonce dans la honte pour satisfaire un imaginaire rance et sondagier, et ce, au moment où le monde connaît un basculement géopolitique majeur. Quand des responsables viennent pointer un doigt accusateur sur certains de nos concitoyens, il faut leur rappeler que leurs grands mots masquent mal la réalité de l'échec de leurs politiques. On ne devrait pas, sans que l'histoire nous harcèle la conscience, accepter de cibler ainsi une population comme si elle n'était pas française. Moins d'un mois après le meurtre d'un fidèle musulman dans une mosquée [*Aboubakar Cissé tué le 25 avril dans le Gard*], on aimerait de la retenue. On aimerait que politiques et médias, plutôt que de laisser entendre que l'islam tout court serait un ennemi de l'intérieur, prennent une seconde de recul et interrogent leur humanité. ■

**CES DERNIERS TEMPS,
LE PAYS DES DROITS
DE L'HOMME
S'ENFORCE
DANS LA HONTE
POUR SATISFAIRE
UN IMAGINAIRE
RANCE ET SONDAGIER**



Alexis Corbière Raphaël Glucksmann refixe le cap sombre des « gauches irréconciliables »

Le député de la Seine-Saint-Denis dit son incompréhension face au refus de l'élu européen de participer à une primaire de gauche. Autrefois opposé à ce mode de désignation, il estime désormais qu'une candidature commune est indispensable pour 2027

C'est dit. Raphaël Glucksmann ne veut pas participer à une primaire de la gauche et des écologistes. Sortant de son hibernation par un entretien dans *Le Monde* [le 23 mai], M. Glucksmann réussit l'exploit de ne jamais évoquer le Nouveau Front populaire (NFP). Il efface 9 millions de votes, obtenant plus d'élus que le Rassemblement national (RN) lors des élections législatives de 2024.

C'est pourtant ce programme commun, rompt avec les erreurs de la gauche au pouvoir, qui a permis l'union et produit un élan populaire. A quelques jours de l'anniversaire des 20 ans du non au traité constitutionnel européen, il convient de ne pas perdre cette mémoire. Ce qui est majoritaire, dans le peuple et dans la gauche, c'est la brûlante aspiration à une politique de transformation sociale, écologique et démocratique. C'est là le cœur des attentes de millions d'électrices, d'électeurs et d'abstentionnistes.

Mais la ligne de M. Glucksmann refixe le cap sombre des « gauches irréconciliables ». Il chante la rime « à gauche, il y a deux pôles dominants et clairs », pas « conciliabiles ». Il se voit leader d'un de

ces deux pôles, même si son seul fait d'armes, avec le soutien des militants du Parti socialiste (PS) d'Olivier Faure – qu'à présent il semble mépriser –, est de 13,83 % des suffrages exprimés aux européennes, et 6,9 % des inscrits !

Nouvelle stratégie

Comble du ridicule, il prétexte d'une prétenue présence de Jean-Luc Mélenchon à un processus de primaire pour ne pas y participer... alors que l'« insoumis » a déjà répété publiquement qu'il ne viendrait pas. En écho, j'entends des députés de La France insoumise (LFI), élus grâce au NFP, venir valider la parole de M. Glucksmann au nom de la différence entre « gauche de rupture » et « de gauche d'accompagnement » que les électeurs devraient une nouvelle fois dépasser.

En réalité, ces duels d'apparenches sont des duos. L'horloge tourne. Entre 2017 et 2022, Marine Le Pen, en accédant au second tour, a progressé de 24 % dans son duel face à Emmanuel Macron. Ce sont désormais 13,2 millions d'électrices et d'électeurs qui ont voté pour elle. Aux élections européennes, la progression en voix de la liste de Jordan Bardella

fut de 32 % entre 2019 et 2024, et de 60 % entre les scrutins législatifs de 2022 et de 2024.

Cette possible victoire de l'extrême droite impose une nouvelle stratégie. La majorité du peuple de gauche veut l'unité et s'interroge. Pourquoi ceux qui votent à plus de 80 % les mêmes textes au Parlement européen ou à l'Assemblée nationale ne pourraient plus s'unir ? Pourquoi ce qui fut possible en 2024 ne le serait plus pour 2027 ?



**LE PIÈGE DU
PRÉSIDENTIALISME
NOUS MENACE, QUI
INCITE À PRÉSENTER
UN CANDIDAT
COÛTE QUE COÛTE
POUR EXISTER
DANS LE PAYSAGE
POLITIQUE**

Les convictions du passé ne doivent pas nous figer. Lors de la naissance de LFI en 2016, j'ai plaidé contre « le piège des primaires ». Mais le RN n'était pas au second tour de la présidentielle de 2012. Le total de la gauche et des écologistes représentait 43 % au premier tour. La division n'était pas mécaniquement synonyme de défaite et il n'existe aucun programme commun. La primaire semblait détourner l'énergie citoyenne vers les appareils politiques affaiblis et je voyais ses votants comme un bloc sociologique restreint que je qualifiais de « tamis social ».

Neuf ans et deux défaites présidentielles plus tard, ce n'est pas moi qui ai changé, c'est la période. L'extrême droite est quasi assurée du second tour pour la troisième fois d'affilée. Le total de la gauche et des écologistes est tombé à 32 %. Ce sont les principaux appareils politiques à gauche qui ne veulent pas de la primaire. Le « tamis social » pour choisir le candidat est du côté des modes de désignation interne, par exemple à LFI, qui propose de la confier à ses seuls députés et à sa direction, ou de la sociologie des adhérents du PS ou de Place

publique. Plus que « le piège des primaires », ce qui nous menace, c'est le piège du présidentialisme, qui incite à présenter un candidat coûte que coûte pour exister dans le paysage politique.

En 2027, pour espérer l'emporter, la gauche et les écologistes devront réussir à doubler leurs voix. Le simple espoir d'un « vote barrage », en cas de face à face avec le RN, évoqué par certains comme une « magie du second tour », ne saurait suffire. On ne peut pas bâtir une stratégie en espérant la division de la droite et du centre.

Au service de l'intérêt général

Sans attendre, il faut élargir et consolider un puissant socle dès le premier tour. Cette tâche doit être menée par une large dynamique politique et culturelle qui jaillit de l'unité. A l'inverse, l'affrontement fratricide produit démolition et attaques mutuelles qui affaiblissent l'ensemble. Pour gagner, sur notre programme, nous devons bâtir un large front unique, social, politique et bien sûr électoral.

Je demande donc à Raphaël Glucksmann de clarifier son opinion vis-à-vis du NFP. S'il n'est pas d'accord avec l'essentiel du pro-

gramme, qui est la base de tout rassemblement sincère, alors qu'il ne s'emploie pas à briser notre alliance et nous ferons sans lui. Je demande également à tous ceux qui ont eu l'honneur d'incarner au plus haut les différentes sensibilités du NFP, et donc bien sûr à LFI, de se (re)mettre au service de l'intérêt général. Le NFP ne doit pas éclater en écuries présidentielles de chevaux perdants.

C'est le sens du rendez-vous du 2 juillet, à l'invitation de Lucie Castets, en faveur d'une candidature commune. Plusieurs partis politiques et personnalités ont déjà répondu présents, ainsi que de nombreux maires. Il ne s'agit pas d'agir pour une troisième candidature, mais de tracer un chemin de victoire pour une candidature commune, faisant refluer l'espoir du NFP et le portant encore plus haut. ■

Alexis Corbière est député (divers gauche) de la Seine-Saint-Denis, cofondateur de L'Association pour la République écologique et sociale

Nicolas Hervieu Les attaques politiques visant la CEDH se font de plus en plus frontales

Après une lettre ouverte, publiée par neuf chefs de gouvernement européens, critiquant la Cour européenne des droits de l'homme, le juriste rappelle qu'affaiblir les droits de certains conduit à fragiliser ceux de tous

Au fil des décennies, la Cour européenne des droits de l'homme a traversé nombre de tempêtes et n'a jamais été épargnée par les critiques, notamment établies. Inévitable rançon du succès, diront certains. Toutefois, ces dernières années, la donne a changé. Les attaques visant la Cour de Strasbourg se font plus frontales et existentielles. A l'unisson d'un vent illibéral qui souffle sur toute la planète, chaque jour un peu plus fort.

Dans ce contexte, la «*lettre ouverte*» consignée le 22 mai par neuf chefs de gouvernement est un signal aussi inédit qu'alarmant. Pour la première fois, des dirigeants européens ont collectivement critiqué la jurisprudence de la Cour européenne et publiquement appelé à une évolution de «*l'interprétation de la Convention européenne des droits de l'homme*» au sujet des ressortissants étrangers.

Une première lecture, politique, conduit à remarquer que cette lettre est née de l'initiative des premières ministres italienne et danoise – notamment hostiles aux étrangers –, suivies par un ensemble assez hétéroclite de chefs de gouvernement (autrichien, belge, estonien, letton, lituanien, polonais et tchèque). La présence de certains s'explique par leur ancrage à l'extrême droite, d'autres par

l'importance politique du sujet migratoire dans leurs Etats respectifs. Mais c'est l'analyse juridique qui est la plus éclairante. Car les reproches faits à la Cour européenne sont-ils fondés ? En réalité, non.

Pour l'essentiel, les signataires de la lettre se plaignent que «*l'interprétation de la Convention*» aurait «*posé trop de limites à la capacité des Etats*» d'expulser des «*étrangers criminels*», auteurs par exemple «*de crimes violents graves ou de crimes liés à la drogue*». Mais ils ne donnent strictement aucun exemple précis d'arrêt européen. Et pour cause.

Garanties basiques

Quiconque prend la peine de lire les nombreuses décisions de la Cour européenne comprendra que les auteurs de crimes violents peuvent être expulsés, parfois en dépit d'une vie familiale au sein de l'Etat (pour des exemples récents : *Savuran c. Danemark*, 12 novembre 2024; *I.B.A. c. Suisse*, 26 novembre 2024). Et ce en écho à un principe constant de sa jurisprudence : «*La Convention ne garantit pas le droit pour un étranger d'entrer ou de résider dans un pays particulier, et, lorsqu'ils assument leur mission de maintien de l'ordre public, les Etats contractants ont la faculté d'expulser un étranger délinquant.*»

Cependant, ce pouvoir est limité par les engagements internationaux que les Etats ont eux-mêmes souscrits, par un choix politique, démocratique et souverain. Parmi ces traités figure bien sûr la Convention européenne, d'ailleurs rédigée – contrairement à ce que suggère la lettre – à un moment où les migrations étaient quantitativement bien plus importantes qu'aujourd'hui.

Or, ces limites n'ont pas évolué au fil du temps. D'une part, il s'agit d'exigences procédurales minimales, pour garantir aux étrangers un examen attentif par un juge indépendant et ainsi éviter qu'une décision administrative illégale produise des effets irrémédiables. D'autre part, ce sont des impératifs substantiels, notamment pour interdire de jeter en détention des étrangers sans justification ou encore les éloigner vers une destination dangereuse pour leur vie et leur intégrité physique.

Manifestement, ces garanties basiques gênent les auteurs de la lettre ouverte. Derrière le récit politique et médiatique, la réalité juridique apparaît donc clairement : ce n'est pas la jurisprudence européenne qui est allée «*trop loin*», mais certains gouvernements qui aimeraient désormais réécrire les règles.

A cet égard, les demandes formulées par les chefs de gouvernement dans leur lettre sont floues. Mais il affleure de leurs mots, d'abord, un désir de désactiver l'interdiction des expulsions vers des Etats où les étrangers sont directement menacés de mort ou de torture. Ensuite, ils souhaiteraient «*plus de liberté*» pour «*suivre*» des «*étrangers criminels*» non expulsables. Or, au regard de ce que la Cour autorise déjà, c'est un maintien per-

manent en détention des étrangers au terme de leur peine qui est visé. Enfin, ils veulent désactiver toute protection des «*migrants à nos frontières*».

Autant de souhaits qui ne relèvent pas de la compétence de la Cour européenne. Car ce ne sont pas les juges, mais la lettre et l'esprit même de la Convention qui font obstacle à ces pratiques. Il est donc paradoxal que des gouvernements invitent la Cour à trahir la mission qui lui a été confiée par les Etats eux-mêmes.

Patrimoine précieux

Quoi qu'il en soit, faudrait-il dénaturer la jurisprudence européenne, voire réécrire la Convention pour réduire à néant les garanties élémentaires accordées aux étrangers ? Certes, aujourd'hui, nombreux sont ceux qui le réclament à cor et à cri, notamment en France. Mais ils devraient y réfléchir à deux fois. D'abord, sur le plan moral et stratégique, les Euro-

péens ont collectivement tout à perdre à abandonner nos valeurs fondamentales. Automutiler les droits et libertés qui constituent notre ciment démocratique, au moment précis où l'Europe est cernée par les régimes autoritaires ? Voilà qui réjouirait grandement les «*Etats hostiles*» évoqués par la lettre ouverte, dans une référence transparente à la Russie de Poutine.

Ensuite, d'un point de vue pragmatique, chaque Européen doit avoir conscience qu'affaiblir les droits de certaines catégories d'êtres humains – étrangers en tête – conduit mécaniquement à fragiliser les droits de tous. C'est une leçon cent fois démontrée : une fois libérées de leurs entraves juridiques, les logiques d'arbitraire et de non-droit n'épargnent jamais personne.

C'est à ce titre que, soixantequinze ans après sa rédaction, la Convention européenne des droits de l'homme est un patrimoine précieux, comme la Cour chargée de veiller à son respect. Dès lors, s'obstiner à menacer ce «*miracle permanent*» (selon les mots du regretté Jean-Paul Costa, président de la Cour entre 2007 et 2011) serait bien plus qu'un pari perdu, mais une stratégie totalement suicidaire. ■

Nicolas Hervieu est juriste, spécialiste en droit public et droit européen des droits de l'homme. Il enseigne à l'Ecole de droit de Sciences Po et est membre du comité de rédaction de la «*Revue trimestrielle des droits de l'homme*»

Cheikh Thiam Trump, Ramaphosa et la mise en scène du pouvoir

Si le leader africain a gardé son calme devant un président américain exhibant des preuves supposées de persécution de fermiers blancs, en Afrique du Sud, il s'est ensuite conformé à la rhétorique colonialiste, estime l'universitaire

La rencontre, mercredi 21 mai, entre le président des Etats-Unis, Donald Trump, et celui de l'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa, n'était pas un simple échange diplomatique. C'était un spectacle, une reconstitution des logiques coloniales, dissimulée sous des costumes modernes et les emblèmes de l'Etat. Trump, fidèle à son rôle de provocateur, a livré, sous le mince vernis de la diplomatie, un numéro bien connu mêlant chauvinisme, condescendance et intimidation – cette fois-ci en exhibant les preuves supposées d'excitations anti-Blancs dans les campagnes sud-africaines. A ses côtés, Ramaphosa est resté posé, poli, mais visiblement contraint.

Pour beaucoup d'entre nous, la scène était tristement familière :

un président africain obligé de simuler la gratitude et la soumission, tandis qu'un leader occidental brandit des stéréotypes et réduit la complexité africaine à quelques formules à l'emporte-pièce. Trump a mobilisé les caricatures coloniales classiques de l'Afrique : chaos, violence, décapitations – ces images grotesques qui ont longtemps servi à justifier l'intervention impériale.

Pendant un court instant, Ramaphosa a semblé inverser le scénario. Par son calme remarquable, il incarnait la dignité, la discipline et la finesse. Il a offert une véritable leçon de diplomatie en enseignant subtilement à Trump les vertus de la retenue, du respect protocolaire et de la gouvernance réfléchie. C'était un moment rare dans la diplomatie mondiale : le dirigeant d'un pays dit «en développement» tenant une position de sagesse et de maturité face à la figure de proche de la puissance mondiale.

Logique de domination
Nous avons presque eu droit à un coup de théâtre. Ramaphosa réussit momentanément à réorienter la conversation – vers le commerce, la coopération et les intérêts communs. L'espace d'un instant, cela ressemblait à une victoire pour le continent. Il rappelait au monde que l'Afrique peut conduire son destin avec clarté, diplomatie et vision – sans céder aux vulgarités émotionnelles. Mais ce moment s'assombrit rapidement et le triomphe symbolique fut de courte durée.

A mesure que la mise en scène avançait, tous les protagonistes retombaient dans les vieux clichés de la suprématie blanche et de la xénophobie. Il est vite de-

venu évident que l'affrontement réel ne se jouait pas entre Trump et Ramaphosa, ni entre le Nord et le Sud, mais entre une logique de domination et ceux qu'elle cherche à enrôler. Dans une salle où le pouvoir était théâtralisé selon des lignes raciales – des Blancs face à des Noirs –, le message profond était clair : le pouvoir se consolide en désignant les plus vulnérables comme boucs émissaires.

La pièce se transforma en tragédie, non seulement sous l'effet du théâtre suprémaciste de Trump, mais aussi à cause de ce que la délégation sud-africaine a révélé d'elle-même. Dans un geste maladroit, presque désespéré, Ramaphosa céda la parole au ministre sud-africain de l'agriculture, John Steenhuisen, un Blanc – un geste inquiétant, rappelant les stratégies coloniales consistant à prouver sa tolérance en mettant en avant des figures blanches comme gages d'inclusion. Le sous-texte était limpide : «Nous ne sommes pas racistes,

voyez, nous avons même un homme blanc avec nous.»

Puis vint le chœur des justifications. Les autres Sud-Africains présents, blancs comme noirs, ont repris le langage nationaliste de Trump, en attribuant les violences du pays non pas aux inégalités structurelles ou aux spoliations économiques, mais aux «immigrés illégaux». Le vocabulaire était douloureusement famillier : «gangs», «étrangers dangereux». L'intervention du magnat sud-africain Johann Rupert jeta de l'huile sur le feu, en ressuscitant le vieux mythe de la paresse africaine et de la dépendance à l'aide sociale – des récits racistes bien connus, aujourd'hui réactivés dans les discours populistes du Nord global.

Souveraineté africaine fragilisée
Nous avons assisté là à une afrophobia habillée en rhétorique nationaliste, prononcée par des Africains à l'encontre d'autres Africains. La logique était claire, et glaçante. Plutôt que d'affronter les racines historiques de la crise sud-africaine, les responsables ont puisé dans le manuel d'extrême droite : blâmer l'étranger, désigner le migrant comme problème, détourner la responsabilité structurelle – souvent blanche – du désastre.

Et la solution proposée ? L'empire, encore une fois. Des systèmes de surveillance américains désormais présentés comme les sauveurs du chaos postcolonial. L'implication était aussi vieille que le colonialisme lui-même : l'Afrique doit être sauvée d'elle-même, au moyen des instruments mêmes qui ont servi à exclure et à opprimer les peuples africains.

Ce à quoi nous avons assisté n'était pas une rencontre diplomatique : c'était un rituel. Une chorégraphie de la suprématie. Des hommes blancs parlant au nom des Noirs. Des responsables africains validant un script suprémaciste. Et l'Afrique, une fois de plus, présentée comme pathologique à soigner par l'Occident.

Ce moment était ambivalent, douloureux, mais profondément révélateur. Il a exposé la fragilité de la souveraineté africaine sur la scène mondiale, et les manières insidieuses dont les logiques coloniales continuent de structurer les discours que les Africains tiennent sur eux-mêmes, et sur les autres. Mais il nous a également donné un brin d'espoir. Le maître blanc est nul.

Il suffira, peut-être, de savoir parler en notre propre nom, non avec les outils du maître, ni avec le vocabulaire de l'empire, mais dans notre propre langue, ancrée dans la dignité, la complexité, et la solidarité. Faute de quoi, nous risquons de rejouer, encore et encore, le même scénario colonial sur les plus grandes scènes du monde. ■

Cheikh Thiam est professeur d'études africaines et chef du département d'anglais à l'Amherst College (Massachusetts, Etats-Unis). Il est directeur de publication de «*Bokutani*», la revue de l'African Studies Association of Africa, et a publié «*Epistemologies from the Global South. Negritude, Modernity and the Idea of Africa*» (Routledge, 2024)

L'action du président est devenue illisible pour les macronistes

ANALYSE

CERTAINS ÉLUS REDOUTENT QU'EMMANUEL MACRON SOIT TENTÉ DE DISSOUDRE DE NOUVEAU L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le sujet n'aura été abordé qu'à une seule reprise, sur le ton du dépit. Ce mardi 13 mai, l'entretien d'Emmanuel Macron sur TF1 est déjà bien avancé, lorsque Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, assure, étude à l'appui, que les Français approuvent, à une large majorité, l'abrogation de la réforme des retraites.

Il y a un an, il y avait à peu près le même sondage sur la dissolution. J'ai pris cette décision, je n'ai pas le sentiment d'avoir été plébiscité, grince le président de la République.

A l'approche de l'anniversaire, le 9 juin, de cette décision qui a privé le président de l'essentiel de ses pouvoirs, le voici qui débat, pendant plus de trois heures, face à des adversaires de tous bords. Dans une mise en scène proche de celle d'une campagne électorale, le chef de l'Etat défend son bilan et se défend lui-même, un an après son initiative incomprise. L'audience de l'émission est convenable (environ 5 millions de personnes). Mais que cherche-t-il ?

Au fil des heures, ses troupes s'interrogent. Certes, le chef d'Etat brille par son savoir, bondissant d'un dossier à un autre. Incollable. Il éclaire le public sur les questions internationales. Mais aucune annonce ne dessine le cap de la fin de ce second quinquennat laborieux. La promesse de référendums, ébruitée par l'Elysée, n'est, finalement, pas honorée. A la dernière minute, Emmanuel Macron a préféré temporiser. «Je ne com-

prends pas le sens», écrit au cours de la soirée un député macroniste sur la boucle Telegram des élus. «Qu'est-il venu faire dans cette galère?», déplore un autre. «Ce soir, tout le monde aura compris que la place de Jupiter est sur l'Olympe», ironise le député de l'Eure-et-Loir Harold Huwart (Parti radical).

Le chef de l'Etat s'efforce de revenir au centre du jeu. Il a recadré ses ministres, lors d'un conseil de défense, le 21 mai, critiquant leurs propositions pour lutter contre l'entrisme islamiste. Mais il ne peut empêcher les membres des Républicains du gouvernement, le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, et la porte-parole, Sophie Primas, de le narguer en annonçant la mort imminente du macronisme, tandis que son parti Renaissance, aux mains de Gabriel Attal, lui échappe.

Le 9 juin 2024 restera une rupture dans le quinquennat d'Emmanuel Macron. Son goût du risque, hier salué par les siens, est désormais assimilé à de la témérité. Au point que certains élus redoutent que ce président disruptif, soucieux d'être là où on ne l'attend pas, soit tenté de dissoudre à nouveau l'Assemblée après le 10 juillet (soit après le délai légal d'un an). Mieux vaut se préparer, répètent les députés Ensemble pour la République, qui labourent leurs circonscriptions.

En juin 2024, à quelques semaines des Jeux olympiques et paralympiques, le président de la République avait justifié son coup d'éclat par «un désordre qui, je le sais, vous inquiète». Sans majorité, il voulait «clarifier» la situation, expliquait-on à l'Elysée.

Face au péril d'une victoire de l'extrême droite, il oppose sa détermination. Cette dissolution, «ça m'ouvre plein d'options», confie le chef de l'Etat à un grand patron. Mais, à l'heure de lancer la campagne des législatives, il déclare quelques jours plus tard devant des conseillers : «Bon, qu'est-ce qu'on fait, maintenant?»

Exploration de la psyché

Incomprise, l'attitude d'Emmanuel Macron fait depuis, l'objet d'analyses fondées sur le registre émotionnel plus que rationnel. Le sociologue Marc Joly le décrit comme celui qui «a inventé (...) la clarté dans le brouillard de la peur et de l'incompréhension» afin de se poser en sauveur et de ramener les électeurs à lui, écrit-il, dans son ouvrage *La Pensée perverse au pouvoir* (Anamosa, 2024). En février, paraît *Le Président toxique* (Robert Laffont, 464 pages, 23,50 euros) du journaliste Etienne Campion, alimentant l'idée d'un président manipulateur.

«Accuser de déraison fait partie des injures les plus courantes en politique, avec l'idiote et la malhonnêteté», relativise l'historien Bruno Fuligni, auteur des *Politiciens les plus cons de l'histoire* (First, 192 pages, 13,95 euros) relatant les décisions absurdes de dirigeants. Nicolas Sarkozy a lui aussi fait l'objet d'innombrables décryptages psychologiques. En 2009, *Psychologies Magazine* se penchait sur le profil de ce président impudique, symptôme d'une société devenue

psychopathe, selon Pierre Lembeye, auteur d'*Un président chez le psy* (Scali, 2008). «Sarkozy, c'est l'exhibition de l'intime, à un tel point qu'on ne voit que la personne dans sa jouissance, ses désirs, ses colères, avec un sentiment de trop-plein qui écoule», note le psychiatre Serge Hefez dans *La Sarkose obsessionnelle* (Hachette, 2008).

Explorer la psyché des chefs d'Etat pour comprendre leur action est sans doute le fruit d'une époque. La conséquence d'une stratégie où, pour se faire élire, le candidat n'avance plus seulement un programme, mais une personnalité hors du commun. «Seule compte l'étoffe, la carrure, mise en scène à travers un récit fondé sur une trajectoire personnelle, mouillée d'émotion, qui se substitue à l'exposition d'idées», observe l'historien Vincent Martigny dans *Le Retour du prince* (Flammarion, 2019).

Pour analyser ce qui a pu conduire Emmanuel Macron à cette dissolution politiquement autodestructrice, on peut donc relire les confidences du président lui-même dans *Un personnage de roman* (Julliard), ouvrage que lui avait consacré Philippe Besson en 2017. Lors de son départ du ministère de l'économie, en 2016, coup de poker habilement mis en scène, le futur candidat confiait à l'écrivain : «J'ai préféré partir et prendre le risque de périr.» L'auteur suraute : «Périr?» Il s'explique : «Si je me rate, je sera sorti de leur système.» ■

CLAIRES GATINOIS
(SERVICE POLITIQUE)



CHRONIQUE | PAR MARIE DE VERGES

L'Afrique s'électrifie trop peu et trop lentement

La misère énergétique du Nigeria fait au moins les affaires de quelques-uns. L'entreprise Sun King, principal fournisseur mondial de solutions d'énergie hors réseaux, vient de sécuriser un prêt de 80 millions de dollars (plus de 70 millions d'euros) dans le cadre d'un programme d'électrification soutenu par la Banque mondiale. Un financement qui pourrait lui permettre de tripler sa croissance dans le pays d'Afrique de l'Ouest, se réjouit le cofondateur et directeur général du groupe, Patrick Walsh, interrogé par le site Semafor.

Il y a de quoi faire. Le Nigeria est le pays le plus peuplé d'Afrique, avec quelque 230 millions d'habitants. Il est aussi celui qui rassemble le plus grand contingent de personnes vivant sans électricité : 90 millions, soit 40 % de la population. Même lorsqu'ils sont raccordés, ménages et entreprises s'équipent dès qu'ils peuvent de générateurs au diesel pour remédier aux pannes du réseau national. En 2024, celui-ci s'est effondré à dix reprises, totalement ou partiellement. Ces dysfonctionnements ont un coût incalculable, en termes de perte de productivité ou de fuite des investissements. Quand ils n'empêchent pas tout bonnement les jeunes d'étudier et les hôpitaux de fonctionner...

Comme souvent, la situation au Nigeria résume dans l'excès ce qui se joue ailleurs sur le continent. En 2025, près d'un Africain sur deux n'a toujours pas accès à l'électricité. Pis, la situation risque encore de s'aggraver tant le rythme de développement des infrastructures peine à suivre la courbe de la démographie. Au cours des cinq dernières années, 14 gigawatts supplémentaires ont été installés en Afrique. Soit moins de 5 % de ce que la Chine a mis en service en une seule année (en 2023), comme le souligne un rapport de la société de conseil Okan Partners, réalisé en partenariat avec l'Africa CEO Forum, ce mini-Davos continental organisé par le groupe Jeune Afrique.

PRÈS D'UN AFRICAIN SUR DEUX N'A TOUJOURS PAS ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ. PIS, LA SITUATION RISQUE ENCORE DE S'AGGRAYER

LES VIOLENCES SEXUELLES ENTRE ÉCOLIERS

LIVRE

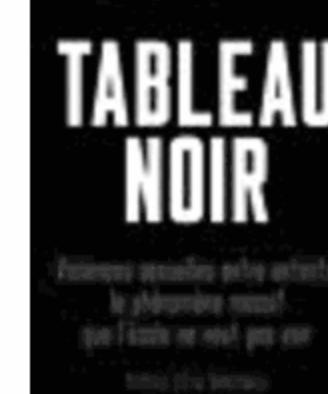


TABLEAU NOIR.
VIOLENCE
SEXUELLES
ENTRE ENFANTS,
LE PHÉNOMÈNE
MASSIF QUE L'ÉCOLE
NE VEUT PAS VOIR
d'Aude Lorriau, Stock, 336 pages, 21,50 euros

L'Eglise a fait un gros travail sur les violences sexuelles. L'école peut et doit le faire», juge Aude Lorriau, journaliste à 20Minutes, dans son livre *Tableau noir. Violences sexuelles entre enfants, le phénomène massif que l'école ne veut pas voir* (Stock, 336 pages, 21,50 euros). A l'heure d'une forme de «#MeToo scolaire», éclos depuis le scandale de l'affaire de Notre-Dame-de-Bétharram, et d'une libération de la parole des victimes de violences commises au sein d'institutions scolaires par des adultes, l'autrice a enquêté sur un autre continent largement inexploré : les violences sexuelles entre enfants.

A travers les témoignages de Mehdi, Alice, Michel ou Sébastien, de leurs parents et d'experts, Aude Lorriau démontre l'impensé que représentent ces abus au sein de l'éducation nationale. Entre 2019 et 2020, plus de 23 000 mineurs ont été accusés d'infractions à caractère sexuel. Au-delà des cas judiciaires, 16 % des écoliers ont déclaré qu'un ou plusieurs élèves

avaient tenté de «toucher des parties de leur corps ou de les embrasser sans qu'ils disent oui», selon l'enquête harcèle de l'éducation nationale de novembre 2023.

Le phénomène est en forte croissance en raison, selon la journaliste, de l'hypersexualisation de la société et d'une exposition précoce à la pornographie de nombre d'enfants et d'adolescents.

Constat sévère

Face aux agressions que subissent leurs enfants et aux traumatismes qui en découlent, les parents se sentent le plus souvent désemparés, seuls, voire incompris, comme cette mère à qui la directrice de l'école rétorque qu'il ne s'agit que de «jeux d'enfants». Si le constat est sévère pour l'éducation nationale, il n'est pas sans explications. Aude Lorriau détaille le manque de formation des enseignants sur ces sujets sensibles, le déficit d'infirmières scolaires et de psychologues de l'éducation nationale ou encore des lacunes dans la jonction avec le périscolaire. Symbole de cet impensé, les toilettes restent pour des gé-

nérations d'élèves le lieu de prédilection de toutes les violences.

Même si le boom des signalements se produit à l'adolescence, Aude Lorriau concentre une grande partie de son ouvrage sur l'école primaire. Elle en appelle à une mobilisation d'ampleur comme celle sur le harcèlement, pour permettre au moins à l'élève victime de ne pas recroiser son agresseur tous les jours. «Il paraît indispensable de combler le vide laissé dans les textes de loi qui régissent le primaire, qui rendent possible d'exclure un enfant qui en harcèle un autre, mais pas un enfant qui a introduit de force son pénis dans la bouche d'une petite fille», écrit-elle, la plume acérée.

Ce «tableau noir», résultat d'une enquête fouillée non dénuée d'un certain militantisme tant le sujet tient à cœur à son autrice, pousse le lecteur à ouvrir les yeux sur les violences sexuelles entre élèves et le déni de l'institution. Un changement de regard d'autant plus urgent que les traumatismes de l'enfance peuvent engendrer des violences futures. ■

SYLVIE LECHERBONNIER

On rame

PAR GIULIA D'ANNA LUPO



Quelques grands projets ont vu le jour, mais de nombreuses annonces ne se sont jamais concrétisées. Bon nombre de connexions ont été réalisées par l'intermédiaire des kits solaires domestiques : utiles pour s'éclairer, mais très insuffisants pour les besoins plus complexes des ménages et des entreprises. Non tenus de moderniser leurs cadres réglementaires, les Etats ont souvent ralenti le mouvement.

Reste un espoir : les déconvenues passées offrent un aperçu instructif des écueils à éviter. Et un constat : l'ambition est indispensable sur ce sujet primordial pour le développement du continent. ■



FRANCE | CHRONIQUE
PAR FRANÇOISE FRESSOZ

Le bloc central sens dessus dessous

L'une des conséquences les plus visibles de l'élection de Bruno Retailleau à la tête du parti Les Républicains (LR), le 18 mai, s'est jouée au sein du bloc central dans la mise à nu des fragilités du macronisme et du bayrouisme: que moins de 100 000 électeurs, encartés dans un parti qui accumule les déboires depuis 2017, soient parvenus à propulser au rang de présidentiable le ministre de l'intérieur dit quelque chose de la droitisation des esprits et du vent de restauration qui menace d'emporter ceux qui espèrent consolider, au-delà de 2027, l'espace du centre.

A peine élu, même pas déclaré en vue de la présidentielle, l'ancien compagnon de route de Philippe de Villiers a été installé, par la presse de droite, comme un possible rival d'Edouard Philippe, qui fait figure de favori depuis des mois. La «droite Trocadéro», celle qu'incarnait François Fillon en 2017, croit, enfin, tenir sa revanche. Jouant sur le terreau fertile de l'identité, de la peur de l'islam, de la demande d'autorité, elle ose proclamer, par la voix d'un membre du gouvernement, sa porte-parole Sophie Primas, la fin prochaine du macronisme.

Le MoDem et Renaissance peinent à résister à la surenchère qui se joue désormais exclusivement sur les sujets régaliens: quand Edouard Philippe, le patron d'Horizons, prône la suppression du juge d'application des peines, le garde des sceaux, Gérald Darmanin, évoque l'ouverture en Guyane d'une prison de haute sécurité pour y enfermer les narcotrafiquants les plus dangereux et les détenus radicalisés sans en avertir ni le président de la République ni le premier ministre.

Le grand paradoxe

La «retailleumania» joue à plein. Dans *Le Parisien dimanche* du 25 mai, le secrétaire général de Renaissance, Gabriel Attal, tente d'organiser un cordon sanitaire en accusant notamment LR de ne plus être un «parti pro-européen». De fait, ses dirigeants, y compris les plus modérés, se sont progressivement alignés sur la position du Rassemblement national, qui consiste à contester l'Etat de droit en voulant s'affranchir, par référendum, de certaines dispositions du droit européen en matière de politique migratoire.

Mais, en même temps qu'il souligne ce qui sépare son parti de LR, le patron des macronistes fait lui aussi assaut de radicalité en réitérant notamment sa volonté d'interdire le port du voile chez les filles de moins de 15 ans, au risque de creuser le fossé entre l'aile gauche et l'aile droite de son parti. Jugée constitutionnellement douteuse par la ministre de l'éducation nationale, Elisabeth Borne, la mesure est loin d'y faire consensus.

Dans *La Tribune dimanche*, le 25 mai, Marc Fesneau, le chef de file des députés MoDem à l'Assemblée nationale, déplore que «dans le bloc central, on en vienne à porter les discours, les thèses, les propositions de la droite, voire de l'extrême droite», sans pour

**LE MODÉM
ET RENAISSANCE
PEINENT
À RÉSISTER À LA
SURENCHÈRE QUI
SE JOUE SUR LES
SUJETS RÉGALIENS**

SOINS PALLIATIFS ET AIDE À MOURIR, DEUX DROITS POUR LA FIN DE VIE

ÉDITORIAL



En ces temps d'inertie gouvernementale et de tumulte parlementaire, alors qu'anathèmes et postures l'emportent sur le dialogue constructif, le débat sur la fin de vie, qui doit donner lieu, mardi 27 mai, à un double vote solennel à l'Assemblée nationale, tient presque du miracle. Sur la forme d'abord puisque le sujet, défriché par une convention citoyenne en 2022-2023, a abouti à deux propositions de loi, l'une sur les soins palliatifs, l'autre relative au «droit à l'aide à mourir», sujets à la fois intimes et universels.

Les députés, souvent prompts à mettre en scène leurs clivages, ont organisé un débat de haute tenue, parvenant à progresser en s'écouter. Ni la dissolution de juin 2024, ni les réticences du premier ministre sur le

second texte n'ont pu entraver l'examen de textes susceptibles de faire progresser la société française sur une question entourée de crainte et de tabou, longtemps accaparée par les religions: la mort.

Les avancées que rendent possibles ces propositions de loi répondent à des préoccupations fondamentales de chacun – la peur de la souffrance et de la solitude au moment de la mort, la liberté de choisir sa fin de vie –, tout en cherchant à préserver un impératif collectif, la protection des plus vulnérables. S'agissant de dé penaliser, dans des circonstances exceptionnelles, les actes transgressifs que sont le suicide assisté et l'euthanasie, le texte sur le droit à l'aide à mourir emprunte la «voie pour une application éthique» de ce droit identifiée en 2022 par le Comité consultatif national d'éthique sous réserve de «conditions strictes». Celles-ci, au nombre de cinq, ont été détaillées au fil des débats.

Ainsi a été précisée, en référence à la «qualité de la vie» et non à sa durée, imprévisible, la situation du malade auquel le nouveau droit serait ouvert. L'exigence d'une délibération «collégiale» avant la décision d'ouvrir ce droit, celle d'un délai de réflexion de deux jours et celle d'une demande explicite, libre et éclairée, du malade, paraissent refléter l'équilibre indispensable entre exercice d'une liberté individuelle et prévention des dérives possibles.

Celles-ci verront des pressions économiques, sociales, familiales ou le défaut de soins palliatifs peser sur la décision. Seule une égalité réelle d'accès aux soins médicaux, actuellement en péril, et en particulier la possibilité pour chacun de recourir aux soins palliatifs, aujourd'hui scandaleusement réservée à une minorité, mais promise dans l'un des deux textes voté mardi, peut répondre à ces légitimes préoccupations.

Sous ces conditions impératives, et sous réserve d'une évaluation régulière de leur mise en œuvre, ces textes doivent pouvoir alléger le fardeau de chacun face à l'inéluctabilité de la mort: la garantie, pour l'immense majorité de la population, d'une fin de vie entourée et apaisée, où tous les moyens seront mis en œuvre pour éviter les souffrances physiques et psychiques; et le droit individuel – qui n'oblige personne – d'exercer une «ultime liberté» en choisissant de mettre fin à ses jours dans des circonstances et sous des conditions précisément limitées.

Outre ces avancées réconfortantes, un vote définitif des deux textes – dont l'examen doit se poursuivre au Sénat – apportera une bonne nouvelle: la France peut avancer sur un sujet de société sensible sans nécessairement s'enflammer du fait de son instrumentalisation politique, ni rester bloquée par ses divisions partisanes. ■

JUILLET 2025

11-12-13

COUTHURES-SUR-GARONNE

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JOURNALISME

PENSER. DÉBATTRE. CULTIVER. PARTAGER.
L'INFORMATION AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ



**LE PROBLÈME
CE N'EST PAS DE SAVOIR
SI LA TOMATE EST
UN FRUIT OU UN LÉGUME,
C'EST DE SAVOIR SI ELLE
A DU GOÛT.**

Nous proposons des variétés de tomates françaises que nous avons sélectionnées pour leur goût, comme la Divinina.



science & médecine

Le Monde



YASMINE GATEAU

Le microbiote vaginal, un écosystème trop peu connu

Sous-étudié, à cause de tabous autour de la santé génitale féminine et d'un biais masculin prégnant dans la recherche, le microbiote vaginal passionne de plus en plus de spécialistes. En explorant son rôle dans les infections sexuellement transmissibles et la fertilité, ils mettent en avant les enjeux sociaux liés aux avancées dans ce domaine

PASCAL SANTI

Si le microbiote intestinal est maintenant bien identifié par le grand public, notamment pour ses interactions avec un grand nombre de maladies, son cousin vaginal est, lui, resté dans l'ombre. Or, le microbiote urogénital représente quelque 9 % du microbiote humain – qui comprend aussi les microbiotes oral, cutané, ou encore respiratoire. Cette méconnaissance, ou désintérêt relatif, touche également le monde des chercheurs. En 2024, environ 3400 articles portant sur le microbiote vaginal ont été recensés dans la base de données Web of Science, contre plus de 110 000 pour le microbiote intestinal. En 2010, il ne dépassait pas la cinquantaine (803 pour le microbiote intestinal). Un retard qui s'explique en

partie par les tabous persistants autour de la santé génitale féminine et aussi par un biais masculin encore prégnant de la recherche.

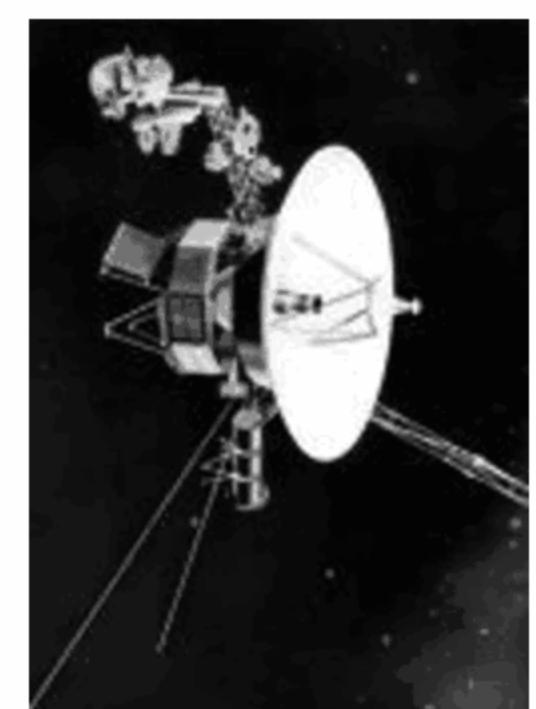
«Les liens entre microbiote vaginal et santé sont pourtant très forts – infections sexuellement transmissibles, fertilité, bien-être général», soulignent Samuel Alizon, directeur de recherche au CNRS et directeur de l'équipe écologie et évolution de la santé du Centre interdisciplinaire de recherche en biologie (CIRB) au Collège de France, à Paris, et la chercheuse en épidémiologie et en microbiologie fondamentale Jeanne Tamarelle (université de Lausanne). Dans un article commun, à paraître dans *Médecine/Sciences*, les deux scientifiques insistent sur la nécessité de «développer des approches de prévention et de soin, sans pour autant tomber dans une pathologisation excessive».

→ LIRE LA SUITE PAGES 4-5

La diversité des cellules du sang baisse avec l'âge

Une équipe espagnole a constaté que la production de cellules sanguines par les cellules souches de la moelle épinière se modifie après 50 ans

PAGE 2



A 47 ans, la sonde Voyager 1 surprend encore

A plus de 25 milliards de kilomètres de distance, les ingénieurs ont réussi à rallumer le pulsateur principal, qu'ils pensaient hors d'usage

PAGE 3



Entretien
La volte-face éthique des Big Tech vue par Sébastien Broca

Le sociologue décrypte l'évolution des relations des géants américains du numérique avec les utopistes d'Internet

PAGE 8

Dès 50 ans, les cellules de notre sang s'appauprissent

BIOLOGIE - Avec l'âge, les clones qui contrôlent la production sanguine génèrent un excès de cellules pro-inflammatoires

Avec l'âge, le petit peuple pullulant de nos cellules sanguines voit sa diversité chuter. Le constat était connu, mais les contours et le calendrier de cette perte ont été précisés dans la revue *Nature* du 21 mai. Chez l'être humain, cet appauvrissement est détectable dès l'âge de 50 ans et devient quasi systématique à partir de 60 ans. C'est ce que montre ce travail, sur un échantillon limité de participants, 13 au total.

Nos cellules sanguines résultent d'un fascinant processus de genèse, l'hématopoïèse. Toutes descendantes de cellules souches ancestrales, abritées dans la moelle osseuse après la naissance. Chaque cellule souche va proliférer et se différencier pour engendrer des «clones» de cellules, au sein des trois grandes lignées de cellules sanguines : les globules rouges, les plaquettes sanguines et les globules blancs (d'une fabuleuse variété).

Un adulte jeune en bonne santé est pourvu de 50 000 à 200 000 cellules souches hématopoïétiques actives, produisant chaque jour de 100 à 200 milliards de cellules sanguines pour remplacer les cellules sénescentes. Un renouvellement constant, mais fortement altéré par le passage du temps.

«Le temps court dans mes veines», écrivait Paul Eluard (*Le Livre ouvert*, 1947). Les auteurs de cette nouvelle étude, de l'Institut des sciences et technologies de Barcelone (Espagne), ont voulu comprendre cette course du temps. Ils ont donc reconstruit l'arbre généalogique des cellules hématopoïétiques de souris jeunes ou vieilles et de 13 personnes de 35 à 70 ans en bonne santé.

Une concurrence écrasée

«Jusqu'ici, la seule façon d'étudier ce processus était de lire tout l'ADN du génome dans chaque cellule du sang», a expliqué lors d'une conférence de presse Lars Velten, qui a co-coordonné ce travail. «Une méthode très coûteuse, souvent non réalisable.» Car il faut alors épeler chacune des 3 milliards de lettres de l'ADN de notre génome pour y débusquer les rares mutations qui sont la signature de chaque clone. Autant chercher une aiguille dans une botte de foin.

Au lieu de traquer ces rares mutations, les chercheurs ont pisté les «épimutations» du génome. En clair, ils ont recherché la présence de petites molécules (des groupes méthyles) attachées à l'ADN, en des sites précis du génome – ici, environ 450. Soit autant de marques qui, elles aussi, signent l'identité de chaque clone. Lorsqu'une cellule souche se divise, en effet, elle transmet à ses cellules filles ces «marques» (qui leur signalent les gènes à allumer et ceux à éteindre). Un site est tantôt méthylé, tantôt non méthylé, «comme un 1 ou un 0», explique Michael Scherer, bio-informaticien et premier auteur, en tant

que postdoctorant. «Finalement, l'ensemble des sites forme une sorte de code-barres naturel.»

Les chercheurs ont donc scanné, pour chacun des participants, ce code-barres dans quelque 10 000 cellules individuelles, isolées à partir de la moelle osseuse où les futures cellules sanguines ont déjà commencé à se spécialiser. Une méthode bien plus rapide pour retracer l'origine des cellules.

Que révèlent ces codes-barres ? Avec l'âge, chez l'être humain comme chez la souris, quelques cellules souches se mettent à proliférer de façon massive, écrasant la concurrence en produisant des myriades de cellules identiques. Quelques clones prennent ainsi progressivement le contrôle de la production sanguine – on parle d'«expansion clonale». Qui plus est, ils produisent de préférence des cellules myéloïdes, c'est-à-dire des cellules immunitaires qui génèrent une inflammation chronique persistante. Or celle-ci est associée à une vulnérabilité accrue à certaines maladies.

Chez les souris âgées, jusqu'à 70 % des cellules souches sanguines appartiennent à seulement quelques dizaines de clones en expansion, contre environ 50 % chez les souris plus jeunes.

Dans notre espèce, de nombreuses cellules souches sanguines commencent à disparaître à partir de 50 ans, un changement qui s'accentue après 60 ans. «Chez les plus de 50 ans, nous avons trouvé entre 20 et 30 clones en expansion», précise Michael Scherer. «Un fait nouveau, pour des sujets seniors encore relativement jeunes», souligne Alejo Rodriguez-Fraticelli, qui a co-coordonné ce travail à l'Institut des sciences et technologies de Barcelone.

Jusqu'ici, tous les clones en expansion détectés étaient porteurs de mutations favorisant leur prolifération, comme des mutations du gène TET2. Or la présence de ces clones mutés augmente le risque de leucémies, mais aussi de maladies cardio-vasculaires et d'accident vasculaire cérébral. Selon une étude de 2017, par exemple, le risque d'infarctus serait multiplié par quatre chez les porteurs de ces clones mutés.

Mais, ici, les chercheurs ont trouvé de nombreux clones en expansion sans mutation de l'ADN. «Un ou deux seulement de ces clones portaient des mutations, sur la vingtaine ou la trentaine de clones détectés chez une personne de 50 à 60 ans», observe Michael Scherer. Dès lors, on comprend que leur présence, à des âges relativement précoces, ait pu passer inaperçue : on ne cherchait que des clones mutés. Selon une étude de 2022, par exemple, les clones en expansion mutés n'apparaissaient qu'à partir de 75 ans.

Autre sujet d'étonnement : «Les sujets de 50 ou 60 ans disposent d'autant de cellules souches que les plus jeunes», relève Hugo Aguilanui, directeur de l'Institut Serrapilheira, une institution privée à but non lucratif qui promeut la science au



«Woman and Child», 2010, œuvre du sculpteur australien Sam Jinks, au Musée Maillol, à Paris, le 7 septembre 2022. RICCARDO MILANI/HANS LUCAS VIA AFP

Brésil. Mais beaucoup semblent avoir perdu la capacité de générer des cellules du sang matures et fonctionnelles.» Pour quelle raison ?, s'interroge ce spécialiste de l'étude du vieillissement. L'étude ne le dit pas.

Renforcer le système immunitaire ?

Quelles pourraient être les retombées de ce travail ? Ces données renvoient à une stratégie de lutte contre les effets de l'âge qui a fait grand bruit, voici dix à vingt ans : les transfusions répétées de sang de sujets jeunes vers des sujets âgés. Chez la souris, en 2005, la stratégie a semblé efficace pour restaurer les capacités de régénération de certains tissus âgés, comme le foie. En 2014, une autre étude indiquait qu'elle améliorait, chez ce rongeur, des signes de vieillissement du cerveau et des muscles. «Ces bénéfices, en réalité, étaient peut-être liés à l'apport d'une grande

diversité de cellules provenant d'un sang jeune », avance Hugo Aguilanui.

Certains imaginent ainsi pouvoir renforcer le système immunitaire, en éliminant les clones néfastes en expansion. «En 2024, une équipe californienne a montré l'efficacité de cette approche chez des souris âgées», rapporte Michael Scherer. En éliminant ces clones à l'aide d'un anticorps ciblant une protéine de surface (CD150), l'équipe a rendu le système immunitaire des rongeurs plus efficace contre les infections virales.

Difficile de passer sous silence un scabreux dessin inspiré à un multimillionnaire américain, Bryan Johnson, par les expériences de transfusions des années 2010. Dans sa quête délirante de jeunesse éternelle, il s'est fait injecter du sang de son propre fils... Un scénario d'épouvante, auquel il semble avoir mis fin en janvier. ■

FLORENCE ROSIER

Comment le cerveau construit des habitudes

NEUROSCIENCES - La dopamine, qui intervient dans l'apprentissage fondé sur la récompense, opère aussi dans la mise en place des routines

Habitude : un art d'agir sans y penser et mieux même qu'en y pensant», remarquait le philosophe Alain (Définitions, 1955). Un aphorisme qui s'est vu conforté, le 14 mai, par une étude de neurosciences dans la revue *Nature*.

Sur le plan comportemental, on sait que nos habitudes sont décorrélées de la valeur de la récompense attendue : elles se basent sur la fréquence de nos actions passées. «Elles permettent d'agir sans réfléchir», explique Jérémie Naudé, chercheur en neurosciences à l'Institut de génomique fonctionnelle de Montpellier (Inserm, CNRS).

Les auteurs de la nouvelle étude se sont intéressés aux modalités d'apprentissage fondées sur la dopamine : il met à jour la propension à exécuter l'action en fonction de sa fréquence passée (c'est le système EPA). «Ces deux systèmes permettent aux animaux d'apprendre à faire des

bal. Sécrétée par des neurones dits «dopaminergiques», la dopamine joue un rôle essentiel dans le mouvement, la motivation, le plaisir et la récompense.

Un autre système

On savait déjà que la dopamine, dans le cerveau, permet d'encoder des erreurs de prédiction de récompense (EPR). En clair, elle indique au cerveau si la récompense obtenue est meilleure ou pire que la récompense attendue. «C'est un système d'apprentissage fondé sur la valeur des conséquences de nos actions», relève Jérémie Naudé.

Ici, les chercheurs ont découvert l'existence d'un autre système d'apprentissage fondé sur la dopamine : il met à jour la propension à exécuter l'action en fonction de sa fréquence passée (c'est le système EPA). «Ces deux systèmes permettent aux animaux d'apprendre à faire des

choix de deux manières», résument les auteurs : en optant pour l'alternative la plus valable ou celle qu'ils ont la plus fréquemment choisie par le passé.

«Ce mécanisme est responsable des habitudes», affirme dans un communiqué Marcus Stephenson-Jones, de l'University College de Londres (Royaume-Uni), principal auteur. Ce système «peut vous permettre de libérer des ressources cognitives pour prendre des décisions fondées sur des valeurs, tout en réalisant une autre tâche», ajoute-t-il. Par exemple, une fois que vous avez appris à conduire et que vous avez automatisé cette tâche, vous pouvez tenir une conversation tout en conduisant.

Les neurones dopaminergiques nécessaires à l'apprentissage se trouvent dans deux zones du méningéphale (chez l'homme, la partie supérieure du tronc cérébral) : l'aire tegmentale ventrale et la

substance noire. Les neurones impliqués dans le codage de la récompense (le système EPR) se projettent dans toutes les zones du striatum à l'exception d'une seule, la queue du striatum.

Les auteurs se sont focalisés sur les neurones qui se projettent vers la queue du striatum. Ils ont d'abord appris à des souris que pour obtenir une friandise, elles devaient aller à gauche quand le son était aigu ; à droite si le son était grave. Lorsqu'ils ont inhibé ou supprimé les neurones de la queue du striatum, ils ont découvert que, dans un premier temps, les souris lésées et les souris témoins apprenaient de la même manière. Mais, une fois qu'elles atteignaient 60 % à 70 % de leur performance optimale, les souris témoins apprenaient rapidement et développaient une performance experte, tandis que les souris lésées continuaient d'ap-

prendre de manière linéaire. «Elles ne pouvaient utiliser que l'EPR, tandis que les souris témoins disposaient des deux systèmes d'apprentissage, l'EPR et l'EPA», précise Marcus Stephenson-Jones.

Ensuite, les chercheurs ont inactivé la queue du striatum chez les souris expertes. Résultat, leurs performances chutaient drastiquement. Conclusion : au début de l'apprentissage, les animaux construisent une préférence en utilisant le système de valeur fondé sur l'EPR. Mais en fin d'apprentissage, ils passent à l'utilisation exclusive de l'EPA.

Traiter les addictions

«Ce travail met en évidence un rouage du cerveau qui intervient dans le développement des habitudes, même si ce n'est pas la seule explication», estime Jérémie Naudé. Selon les auteurs, ces résultats expliquent pourquoi il

nous est si difficile de nous défaire de mauvaises habitudes. «Si vous remplacez une action de manière suffisamment constante, comme mâcher un chewing-gum à la nicotine au lieu de fumer, le système de l'EPA peut prendre le relais et former une nouvelle habitude», avancent-ils. Toujours selon eux, cette étude pourrait conduire à de nouvelles stratégies de traitement des addictions.

Ce travail renvoie aussi à la maladie de Parkinson, qui résulte de la mort des neurones dopaminergiques. Il pourrait s'agir en effet, des neurones responsables du codage de l'EPA. Ce qui expliquerait ce fait étonnant : les personnes atteintes présentent des déficits dans des comportements automatiques, comme la marche, mais moins dans des comportements inhabituels, comme le patinage sur glace. ■

FL. R.

Un des propulseurs de Voyager 1 rallumé après vingt et un ans d'inactivité

VESSEAU SPATIAL - Le propulseur d'appoint étant menacé d'obstruction, la NASA a réussi à rallumer le propulseur principal de la sonde, à près de 25 milliards de kilomètres de distance

Quarante-sept ans et huit mois après son lancement, Voyager 1 n'en finit pas de repousser les limites du possible. Actuellement distante de 24,88 milliards de kilomètres de la Terre, soit 166 fois la distance Terre-Soleil, Voyager 1 est l'objet d'origine humaine le plus éloigné de la Planète bleue. La mythique sonde de la NASA, lancée en 1977 avec sa jumelle Voyager 2, devrait voir sa mission prolongée encore un peu plus longtemps, depuis que les ingénieurs du Jet Propulsion Laboratory (JPL) ont annoncé, le 14 mai, avoir réussi à raviver à distance un propulseur critique pour la survie de la sonde. Car, pour s'orienter, celle-ci se sert de la position des étoiles, qu'elle est capable de lire en contrôlant son roulis, c'est-à-dire sa rotation sur elle-même par rapport à l'axe de son antenne, par le biais de deux propulseurs (un principal et un de secours).

Réexamen en urgence
Avec le temps, les résidus de carburant ergol déposés après chaque mise à feu ont progressivement obstrué les fins tuyaux d'arrivée dans le propulseur principal, ce qui avait contraint les ingénieurs à basculer les deux sondes, 1 et 2, sur leurs propulseurs secondaires de roulis, de manière à les maintenir pointées sur leurs étoiles guides. Mais le propulseur d'appoint s'est à son tour progressivement «encrassé», ce qui a laissé l'équipe au sol à court de solutions, d'autant que le dispositif principal est tombé en panne en 2004 – les ingénieurs de l'époque ont estimé que cette dernière était «probablement irréversible».

La situation s'est compliquée en raison de la fermeture, début mai, de l'antenne de Canberra, la seule de la NASA à disposer de la puissance nécessaire pour envoyer des commandes aux sondes Voyager. Cette fermeture temporaire, nécessaire pour adapter l'équipement aux futures missions lunaires, prive les ingénieurs de la possibilité de communiquer avec les sondes jusqu'à début août. Or le propulseur d'appoint pourrait



Vue d'artiste de Voyager 1, publiée le 4 septembre 2012, à l'occasion du 35e anniversaire du lancement. NASA/AFP

d'ici là être totalement obstrué par les dépôts de carburant.

L'équipe au sol a donc décidé de réexaminer en urgence la panne de 2004, qui avait été provoquée par l'arrêt inattendu du «chauffage du lit de catalyseur», une pièce indispensable qui réchauffe le propulseur avant sa mise à feu. «Allumer les propulseurs sans ces chauffages, à froid, peut potentiellement provoquer une petite explosion qui peut endommager les moteurs», explique au *Monde* le JPL.

L'équipe actuelle a commencé à suspecter que, loin d'être irréparable, la perte de puissance du chauffage pouvait être due à un circuit resté en mauvaise position, qu'il suffirait de remettre dans la bonne position. Or la manœuvre s'avère compliquée, car elle nécessite de basculer la propulsion de roulis vers le mécanisme principal, inutilisé depuis 2004, avant d'essayer de réparer le chauffage de celui-ci.

Or, si pendant ce temps, la trajectoire s'éloignait trop de son étoile guide, la sonde mettrait automatiquement à feu son propulseur pour corriger sa trajectoire et risquerait d'être endommagée.

Le 18 mars, les ingénieurs ont envoyé leurs commandes à Voyager 1, qu'elle a reçues vingt-deux heures et cinquante-huit minutes plus tard. Le 20 mars, au moment où la Terre recevait enfin la réponse de la sonde au correctif, l'équipe du JPL, anxiouse, a finalement observé avec soulagement une hausse rapide de la température du chauffage du propulseur, ce qui signifiait... qu'ils avaient réussi.

C'était réparable

«Ces propulseurs étaient considérés comme morts, et c'était une conclusion légitime. C'est juste que l'un de nos ingénieurs a eu l'intuition de penser que c'était réparable», témoigne Todd Barber, le responsable de la propulsion de la mission Voyager au JPL, sur le site de l'institution. «C'est un nouveau miracle pour Voyager», a-t-il conclu.

Les données récoltées par les sondes Voyager sont particulièrement précieuses pour les chercheurs, car ce sont les seules à se déplacer dans le milieu interstellaire et à avoir quitté l'héliosphère, c'est-à-dire la «bulle» formée autour du Système solaire par le

vent solaire et le champ magnétique de notre étoile, et dont on estime le rayon à environ 100 fois la distance Terre-Soleil. Les équipes du JPL tentent régulièrement d'allonger la durée de vie des deux sondes jumelles en éteignant certains de leurs instruments scientifiques pour économiser l'énergie restante. Le 25 février, le détecteur de rayons cosmiques a ainsi été éteint par les équipes au sol sur Voyager 1.

Les réserves d'énergie du générateur thermoelectrique à radio-isotope deviennent critiques sur chacune des sondes, qui perdent en moyenne 4 watts de puissance électrique chaque année. Elles devraient pouvoir fonctionner avec au moins un instrument allumé jusque dans les années 2030, selon les estimations de la NASA. Après cela, les deux sondes devraient poursuivre leur voyage jusqu'à, d'ici 20 000 mille ans, traverser le nuage d'Oort, que les astronomes pensent être le réservoir de la plupart des comètes que nous observons. Ce qui signera leur sortie définitive de notre Système solaire. ■

GARY DAGORN

TÉLESCOPE

MÉDECINE

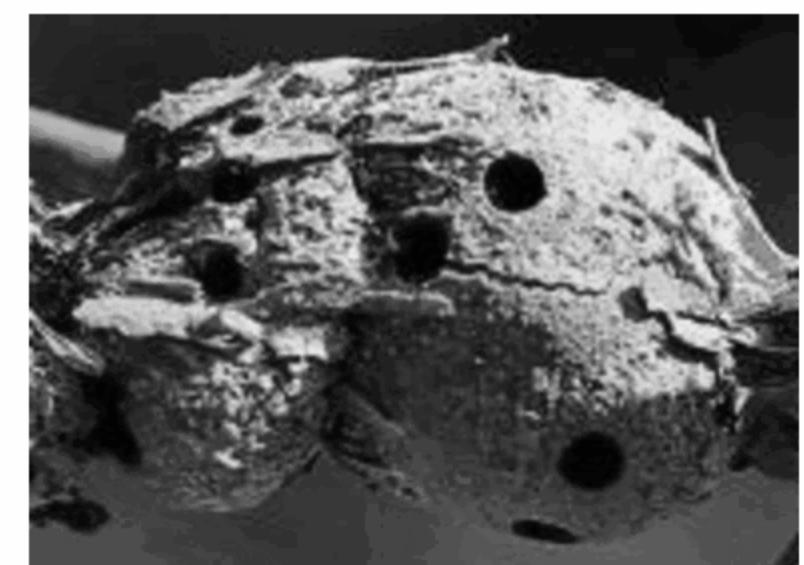
Première mondiale d'une greffe de vessie aux Etats-Unis

Des chirurgiens ont réalisé avec succès, le 4 mai, au Ronald Reagan UCLA Medical Center, une greffe de vessie humaine. Une première mondiale «qui pourrait s'avérer être un tournant pour les malades souffrant de graves troubles de la vessie», a annoncé l'université de Californie à Los Angeles, dans un communiqué, le 18 mai. Oscar Larrañzar, 41 ans, sous dialyse depuis sept ans, avait dû se faire enlever une grande partie de la vessie, puis les deux reins, en raison d'un cancer et d'une insuffisance rénale terminale.

PALÉONTOLOGIE

Pourquoi les paresseux géants ont soudain disparu

Une équipe internationale a retracé l'évolution des espèces de paresseux, un groupe autrefois très diversifié dont les petits individus arboricoles et lents d'aujourd'hui sont les vestiges. En combinant l'analyse de séquences d'ADN ancien et de plus de 400 fossiles, les chercheurs montrent comment pendant trente millions d'années, la famille des paresseux s'est diversifiée à travers les Amériques, avec notamment l'émergence d'espèces terrestres de plus de 6 mètres de haut. Leur disparition brutale, commencée il y a 15 000 ans, ne s'explique pas par des changements climatiques, mais par l'arrivée des humains, notent les auteurs. ▶ Boscaini et al., «Science», 22 mai



BOTANIQUE

Les galles, refuges thermiques pour les larves d'insectes lors d'incendies

Sur tous les continents, sauf l'Antarctique, des insectes dit «gallicoles» déclenchent sur des plantes hôtes la formation de tumeurs végétales. On savait que ces excroissances appelées «galles» fournissaient nourriture et abris aux larves qui s'y développent. Une équipe brésilienne a découvert qu'elles peuvent aussi servir de refuge thermique. Ces travaux ont été lancés après avoir constaté que 66 % des larves de charançon dans des galles de *Solanum lycocarpum* (arbuste à feuilles persistantes) avaient survécu à vingt-quatre heures d'incendie dans la savane tropicale de la région du Cerrado (Brésil). (PHOTO: J.C.SANTOS) ▶ Santos et al., «Ecology», 7 mai

François Jacq prend la tête du CNES, l'agence spatiale française

ESPACE - L'ancien dirigeant du Commissariat à l'énergie atomique, de l'Ifremer, de Météo-France et de l'Andra succède à Philippe Baptiste

Cinq mois quasi jour pour jour après le départ de Philippe Baptiste, nommé ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le gouvernement Bayrou, le centre national d'études spatiales (CNES) a de nouveau un président-directeur général en la personne de François Jacq. Ce dernier a été nommé en conseil des ministres, vendredi 23 mai, a confirmé le *Journal officiel* de samedi.

M. Jacq est tout sauf un inconnu dans le domaine scientifique français, puisqu'il a déjà présidé plusieurs agences et établissements scientifiques et techniques pour le compte de l'Etat. Diplômé de l'école polytechnique et du corps des mines, il est choisi en 2000 pour diriger l'agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), après avoir été à son conseil d'administration pendant un an et demi.

Après un bref passage au ministère de l'industrie, il rejoint en mai 2007 le cabinet du premier ministre François Fillon en qualité de conseiller pour l'industrie, la recherche et l'énergie. Il y restera deux ans, avant d'être propulsé, à 43 ans, à la tête de Météo-France au printemps 2009 par Nicolas Sarkozy, ce qui en fait le PDG le plus jeune de son histoire.

Renouvelé en 2012 à l'unanimité des voix des députés et sénateurs, il n'y restera pas longtemps puisque appelé en septembre 2013 à prendre la direction de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer).

En 2018, Emmanuel Macron le nomme administrateur général du commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), puis président du conseil d'administration en 2019. A la tête de plus de 21 000 agents et d'un budget de 5,2 milliards d'euros,

François Jacq a notamment intensifié les efforts sur le développement de la troisième génération de réacteurs nucléaires, les EPR, au détriment du projet Astrid, dont la construction du démonstrateur industriel fut abandonnée en août 2019.

Ambition scientifique

Une décision contestée par les chercheurs impliqués dans le projet, mais qu'il assume aujourd'hui François Jacq. Interrogé par les députés lors de son audition, mardi 29 avril, devant la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, M. Jacq a défendu «une décision technique», justifiée selon lui par le manque de maturité de ce type de réacteur, dit «à neutrons rapides», dont la promesse est, pour faire simple, de réutiliser les déchets radioactifs, et ainsi de moins dépendre des importations d'uranium.

Face aux parlementaires, François Jacq a dressé ce qu'il entend être sa feuille de route à la tête du CNES, qu'il connaît bien puisqu'il a siégé à son conseil d'administration entre 2010 et 2018. Il a notamment plaidé pour renforcer la coopération européenne dans le spatial. «Il faut qu'on ait une prise de conscience entre tous les pays européens. Il y a une politique spatiale française, mais, si on n'unit pas nos forces, et si on ne met pas beaucoup de moyens au niveau européen, on aura des problèmes», a-t-il commenté.

François Jacq est apparu prudent sur les coopérations internationales en cours, notamment concernant la NASA, dont la réorientation voulue par Donald Trump pourrait mettre fin aux partenariats engagés avec l'agence spatiale européenne (ESA) et le CNES. «Il faut être extrêmement vigilant pour voir ce que l'on peut sauver

de ces missions en fonction de ce qui va se passer de l'autre côté de l'océan, et il faudra peut-être avoir après une politique de redéploiement des partenariats internationaux», citant notamment l'Inde et le Japon comme des partenaires potentiels.

«L'Europe a toujours eu une position relativement équilibrée, c'est-à-dire de ne pas avoir son propre programme, mais d'essayer de bénéficier d'un certain nombre d'opportunités», a affirmé M. Jacq, qui semble soutenir davantage des missions d'exploration spatiale robotisées plutôt que des vols habités, notamment pour des raisons de coût.

Si les questions industrielles et de défense ont mobilisé davantage l'attention de M. Jacq et des parlementaires présents, le candidat proposé par Emmanuel à Macron a aussi souhaité défendre «l'excellence scientifique» française. «Au

moment où la science semble de plus en plus remise en cause, je pense que c'est un socle qu'il ne faut absolument pas perdre, parce que c'est ce qui fait notre crédibilité et notre attractivité», a-t-il assuré, citant entre autres l'observation de la Terre et les questions climatiques et météorologiques, comme étant prioritaires.

A l'issue des auditions, la nomination de François Jacq a reçu un avis favorable, à la fois au Sénat (20 voix pour, 4 contre) et à l'Assemblée nationale (22 pour, 13 contre), lui permettant d'être entériné en conseil des ministres, ce vendredi 23 mai. Ses fonctions courront jusqu'au 8 avril 2026, date de la fin du mandat commencé par Philippe Baptiste, sa prolongation éventuelle pour cinq nouvelles années serait de nouveau conditionnée à l'approbation des parlementaires. ■

G. DN

Entre microbiote vaginal et santé, un équilibre délicat

► SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

A l'instar de nombreuses femmes, Jeanne Tamarelle, qui a fait sa thèse sur *Chlamydia trachomatis*, se dit confrontée au manque d'informations scientifiques sur ce microbiote et au peu d'options thérapeutiques. Pourtant, à la différence du microbiote intestinal, celui du vagin, bien moins diversifié, est relativement bien décrit. Depuis plus d'un siècle, on sait que le vagin abrite son propre écosystème. C'est le gynécologue allemand Albert Döderlein qui a observé pour la première fois, en 1892, des bactéries sous forme de bacilles dans le vagin des femmes. D'abord appelées « flore de Döderlein », elles seront rebaptisées « *Lactobacillus* », des bactéries bénéfiques à l'équilibre intime. Le terme « microbiote vaginal » émerge avec l'avènement des techniques de biologie moléculaire dans les années 2000. Le séquençage de l'ADN permet ainsi de mieux caractériser les différentes espèces.

En 2011, Jacques Ravel, professeur de microbiologie à l'Ecole de médecine de l'université du Maryland et directeur du centre pour la recherche avancée sur le microbiote et l'innovation, publie, dans *PNAS*, un article qui fait date. Il identifie pour la première fois cinq types de communautés vaginales (*Community State Types*, CST). Quatre d'entre elles sont dominées par des *Lactobacillus*, notamment *L. crispatus*, la plus fréquente, *L. iners*, *L. gasseri* et *L. jensenii*. « Trois types – *L. crispatus*, *L. gasseri* et *L. jensenii* – correspondent à ce que j'appelle un "état optimal", un terme que je préfère à celui de "sain", car il ne signifie pas "parfait" », explique le chercheur. Seul *L. iners* est, lui, considéré comme « sous-optimal ».

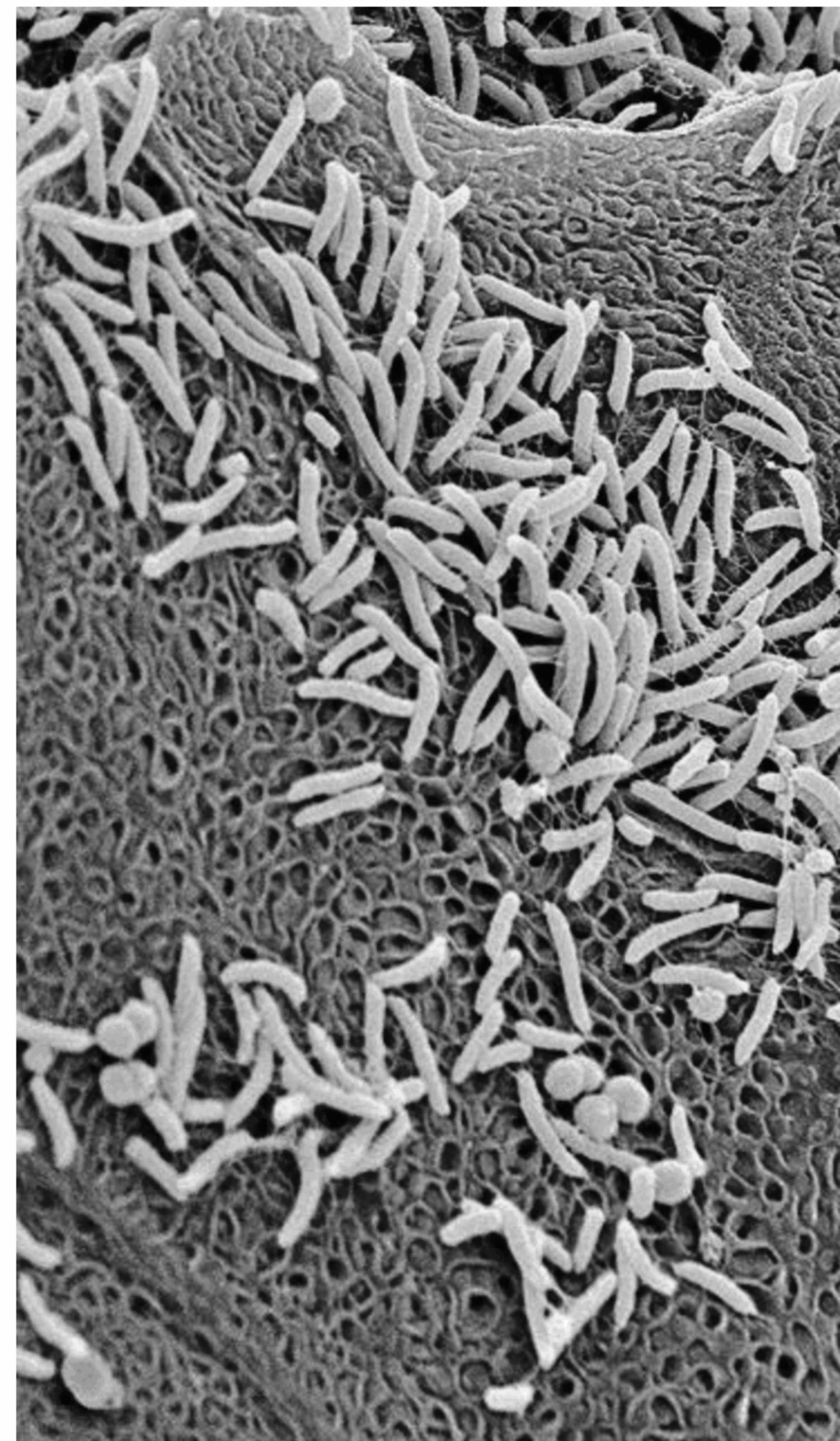
Dysbiose et infertilité

En revanche, la cinquième communauté, dite « CST IV », regroupe majoritairement des germes anaérobies (qui se développent sans oxygène) comme *Gardnerella*, *Prevotella*, *Famyhessa* (anciennement appelée *Atopobium*)... avec peu ou pas de lactobacilles. Qualifié de « non optimal », ce microbiote déséquilibré est souvent associé à une vaginose bactérienne (une pathologie qui se manifeste par des symptômes tels que des sécrétions vaginales inhabituelles, des sensations de brûlure, etc.) et un risque accru de contracter une infection sexuellement transmissible (VIH, HPV, qui peut provoquer des verrues génitales ou des cancers, ou encore *Chlamydia trachomatis*).

Mais peut-on vraiment définir ce qu'est un bon microbiote ? Pas si simple, répond Jeanne Tamarelle : « Une dysbiose [déséquilibre de la flore génitale] n'enraîne pas forcément de symptômes. » Jean-Marc Bohbot, infectiologue à l'Institut Fournier (Paris), ajoute : « Un microbiote optimal est généralement dominé par des lactobacilles protecteurs, mais il existe une telle variabilité entre les femmes qu'il est difficile de parler de ce qui est normal ou pas normal. » D'autant que le microbiote vaginal évolue, influencé par l'âge, les hormones, les comportements sexuels ou l'usage de produits d'hygiène. Ce champ de recherche en plein essor reste toutefois sous-exploré.

Autre conséquence de taille sur la santé, la dysbiose est associée à un risque d'infertilité et d'accouchement prématuré. « Les causes de l'infertilité sont multifactorielles, mais des données récentes montrent qu'une dysbiose génitale, dont la vaginose par exemple, semble diminuer les chances de grossesse et augmenter le risque de fausse couche », dit la professeure Sophie Brouillet, hospitalo-universitaire au laboratoire de biologie de la reproduction du CHU de Montpellier. « L'étude du microbiote vaginal ou endométrial fait partie des pistes prometteuses », explique-t-elle. Depuis 2022, le Collège national des gynécologues et obstétriciens français (CNGOF) préconise, dans ses recommandations sur la prise en charge des couples infertiles, de réaliser une exploration microbiologique vaginale et de traiter toute vaginose bactérienne symptomatique.

Plusieurs questions se posent : faut-il tenter de soigner les patientes avec des probiotiques ou des transplantations de la flore vaginale ? Est-ce que les effets des traitements durent ? Faut-il traiter quand la patiente a une dysbiose mais est asymptomatique ? questionne Sophie Brouillet. Existe-t-il un microbiote purement endométrial ? Par ailleurs, des études manquent sur l'association avec le syndrome des ovaires polykystiques (SOPK), les infections urinaires ou l'endométriose. Autre inconnue : la transmission du microbiote de la mère à l'enfant. Pour les bébés nés par césarienne, « des études consistant à baigner le visage du bébé avec les sécrétions vaginales de la mère au moment de l'accouchement sont menées, mais suscitent beaucoup de controverses », souligne le professeur Jacky Nizard, chef du service de gynécologie obstétrique de la Pitié-Salpêtrière (AP-HP). Quant au professeur Yves Ville, chef de service de la maternité Necker-Enfants malades (AP-HP), il remet en



« IL EXISTE UNE TELLE VARIABILITÉ ENTRE LES FEMMES QU'IL EST DIFFICILE DE PARLER DE CE QUI EST NORMAL OU PAS NORMAL »

JEAN-MARC BOHBOT
INFECTIOLOGUE À L'INSTITUT FOURNIER (PARIS)

question « l'idée que la césarienne favoriserait l'émergence de certaines pathologies par une absence du microbiote ».

Souvent reléguées au rang de simples infections passagères, la vaginose bactérienne et la mycose vaginale peuvent avoir des répercussions bien plus larges sur la santé sexuelle globale et l'estime de soi des patientes. Selon Jean-Marc Bohbot, « environ 20 % des femmes qui font des candidoses – ou mycoses liées à la prolifération du champignon *Candida albicans* – récidivantes présentent un déséquilibre du microbiote. Dans ces cas-là, elles sont associées avec une vaginose ».

Revenons au rôle de cette flore peu connue. Les lactobacilles créent un environnement protecteur en transformant le glycogène sécrété par l'épithélium vaginal (la paroi) en acide lactique, maintenant un pH vaginal acide, entre 3,5 et 4,5, hostile à de nombreuses bactéries ou virus pathogènes.

Dysbiose asymptomatique

Pour évaluer ces micro-organismes, un test simple, en cabinet, mesure l'acidité du vagin. Réalisé en laboratoire, le score de Nugent est un examen microscopique d'un prélèvement vaginal, mais se limite à quantifier les lactobacilles. D'autres techniques se développent. Ainsi le laboratoire Cerba propose depuis quelques mois un séquençage haut débit qui permet d'avoir la composition précise du microbiote. « Il peut être demandé par des médecins pour des femmes dont la vaginose n'a pas été correctement diagnostiquée », explique Camille d'Humières, biologiste médicale à Cerba. Un bémol : ce test, de 250 euros, n'est pas remboursé.

Et il ne dit pas tout. « Avoir une dysbiose n'est pas forcément associé à des symptômes ni à une maladie », insiste Jeanne Tamarelle. De nombreuses femmes ayant une vaginose – présence de bactéries telles que *Gardnerella vaginalis* – ne ressentent aucun symptôme... Avoir un microbiote divers n'est pas forcément un problème. Tout dépend du contexte : projet de grossesse, vie sexuelle, etc.

Pour Jean-Marc Bohbot, la vaginose représente le stade ultime d'un déséquilibre de la flore vaginale. « On peut observer une discordance entre ce que l'on voit cliniquement et ce que ressent la femme, et le résultat d'analyses »,

LE TABAC, L'ENNEMI NUMÉRO UN DU VAGIN

Le microbiote vaginal, influencé de façon négative ou positive par de nombreux facteurs, varie fortement d'une femme à l'autre. Bien moins diversifié que son cousin intestinal, il est classé en cinq catégories. Le cinquième type se distingue par une prédominance de bactéries anaérobies. Jugé « non optimal », cet équilibre perturbé est lié à la vaginose bactérienne.

Facteur-clé de cette évolution : les hormones sexuelles, notamment les œstrogènes. Le microbiote change avec la puberté, les menstruations, la grossesse, l'accouchement, la ménopause. « Au sortir de la puberté et tout le long de l'âge dit "reproductif", les femmes tendent à conserver le même type de microbiote vaginal, avec parfois de courtes incursions dans d'autres catégories », expliquent Samuel Alizon, directeur de recherche au CNRS et directeur de l'équipe écologie et évolution de la santé du Centre

interdisciplinaire de recherche en biologie (CIRB) au Collège de France, et la chercheuse en épidémiologie et en microbiologie fondamentale Jeanne Tamarelle (université de Lausanne), dans un article commun à paraître dans *Médecine/Sciences*. Selon l'infectiologue Jean-Marc Bohbot, ce microbiote est à la fois « dynamique et résilient ». « Il peut être très déséquilibré pendant les règles, mais retrouve sa stabilité après, grâce à l'action acidifiante des lactobacilles », explique-t-il.

Le rôle du mode de vie

Au-delà des variations hormonales, le mode de vie joue un rôle : sexualité, hygiène intime, contraception, prise d'antibiotiques, tabac, alcool ou encore stress peuvent influencer cet écosystème. Pour l'Organisation mondiale de la santé, « la cause exacte de ce déséquilibre vaginal n'est pas connue, mais il a été attribué aux douches vaginales et aux

rapports sexuels non protégés avec un ou plusieurs partenaires sexuels ».

L'Assurance-maladie recommande quant à elle « d'effectuer une toilette intime par jour, de ne pas utiliser de gels ou de savons parfumés mais de préférer des savons doux, sans parfum, au pH neutre ». Le docteur Bohbot rappelle qu'« un bon produit d'hygiène intime est d'abord un produit relipidant qui ne contient pas d'antiseptique chimique ». Il insiste sur l'importance de préserver l'hydratation de la muqueuse et de se méfier des mentions marketing.

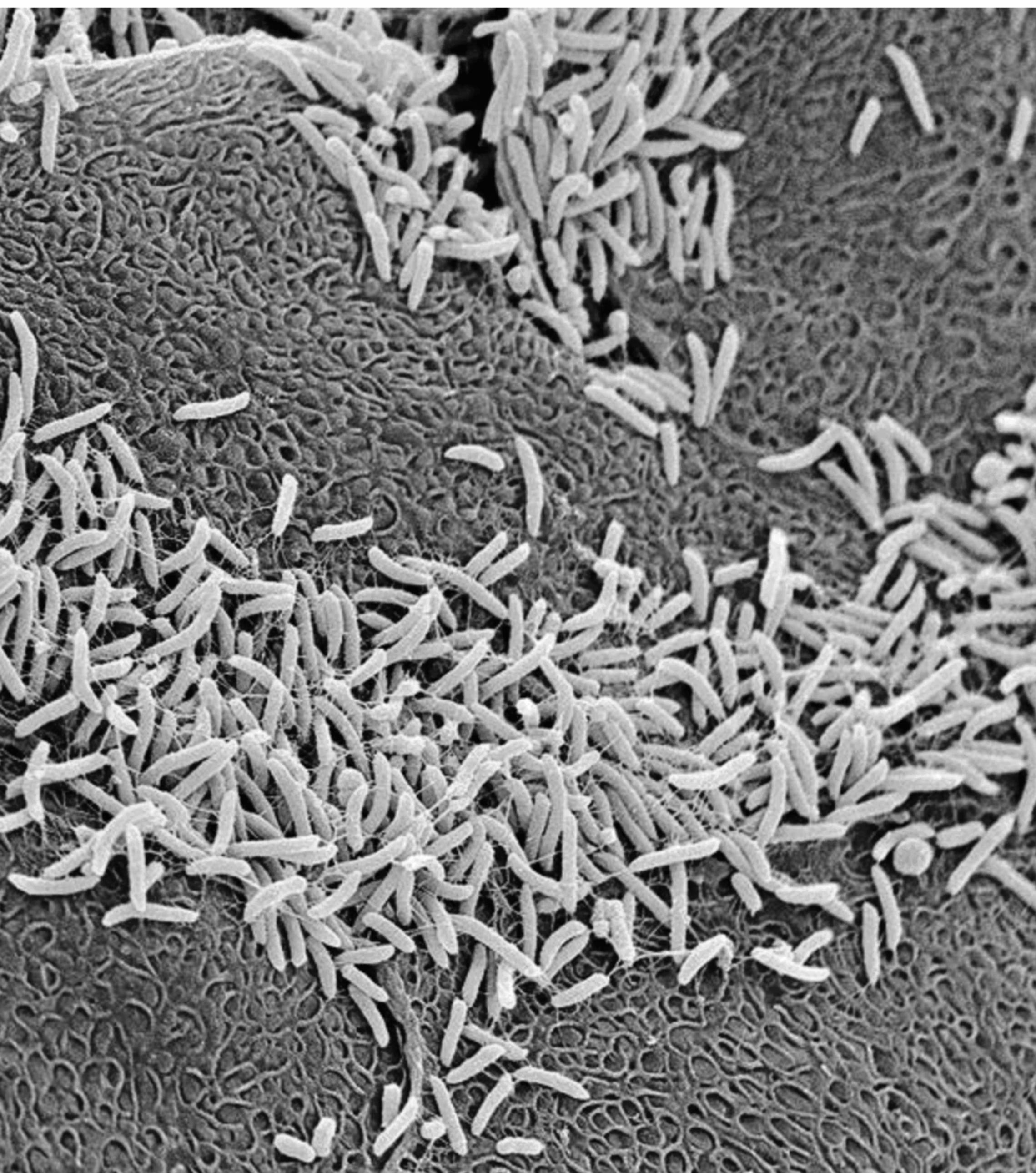
D'autres précautions s'imposent : ne pas garder de tampon ni de cup pendant plus de cinq heures, et stériliser ces dernières. Le chercheur Nicolas Tessandier, ancien membre de l'équipe de Samuel Alizon, a créé la sienne à l'université de Montpellier, afin d'explorer les liens entre les produits menstruels et les modifications du microbiote vaginal. ■

Pour l'infectiologue Jean-Marc Bohbot, « le tabac est l'ennemi numéro un du vagin. La nicotine affaiblit l'immunité locale et favorise le développement de bactéries pathogènes, ce qui favorise la dysbiose. Et le risque augmente avec le nombre de cigarettes fumées par jour ».

Le stress chronique, en altérant l'immunité, serait également un facteur de risque. Quant à l'alimentation, s'il est très probable qu'un régime équilibré joue un rôle positif, les preuves scientifiques restent encore limitées.

Pour mieux comprendre ces différentes interactions, le projet Vaginal Microbiome Research Consortium (université du Maryland) mène des recherches sur l'influence de la génétique, de l'origine ethnique, de l'alimentation et de l'environnement sur la composition du microbiote vaginal. ■

P. SA.



**Micrographie
électronique à
balayage colorée
de bactéries
sur la paroi
vaginale.**

STEVE GSCHMEISSNER/
SCIENCE PHOTO LIBRARY

insiste le spécialiste. En effet, si elle décrit des pertes anormales, plus abondantes que d'habitude, ou plus liquides, parfois irritantes, de couleur parfois un peu jaune-verdâtre, ou grisâtre, et surtout, avec une mauvaise odeur, comme du poison pourri, c'est une vaginose. «Je suis confrontée presque quotidiennement à des patientes qui viennent pour des pertes qu'elles attribuent à une mycose, alors qu'il s'agit souvent d'un déséquilibre du microbiote vaginal», constate Juliane Berdah, gynécologue et endocrinologue à Paris.

Vaginose bactérienne

L'enjeu est de taille, car la vaginose bactérienne (VB) est l'infection vaginale la plus fréquente chez les femmes en âge de procréer, avec une prévalence de 23 % à 29 % en fonction des régions du monde, selon une étude de la revue de l'association américaine Infections sexuellement transmissibles. Les chercheurs relèvent aussi des différences notables en fonction de l'origine ethnique des patientes, sans explication définitive à ce jour.

Comment la prendre en charge ? Il importe d'agir s'il y a des symptômes. Le traitement de base consiste à la prise d'un antibiotique par voie orale, le mésoridazole, parfois associé à un autre antibiotique par crème, la clindamycine.

A court terme, les antibiotiques fonctionnent généralement bien en diminuant les symptômes et la charge bactérienne, notamment les *Gardnerella*. Mais à long terme, la vaginose persiste souvent, peut-être du fait que certaines espèces sous-optimales recolonisent l'environnement plus rapidement.

En outre, plutôt considérée comme une simple affection locale, la vaginose bactérienne pourrait en réalité impliquer le partenaire sexuel. Une étude parue en mars dans le *New England Journal of Medicine*, menée sur 164 couples hétérosexuels, a montré que le traitement du partenaire sexuel réduit le risque de récurrence de la vaginose. En cause : la possible transmission des bactéries lors des rapports sexuels. «La vaginose n'est pas une infection qu'on attrape comme une infection sexuellement transmissible, mais des échanges bactériens entre partenaires peuvent clairement jouer un rôle», précise le docteur Jean-Marc Bohbot. Cette étude ne cesse de susciter des débats.

Les solutions pour rééquilibrer la flore vaginale sont limitées. Depuis 2022, l'usage de probiotiques par voie vaginale est encadré en Europe : ils doivent désormais avoir le statut de médicament pour être autorisés. Alors que faire ? «Il faut d'abord rechercher les facteurs de risque de déséquilibre – comme le tabac, le stress ou les fluctuations hormonales – avant toute prescription», avertit le docteur Bohbot. Il met en garde contre l'automedication : «Les probiotiques par voie orale ne doivent pas être pris sans indication claire, sauf éventuellement en prémenopause. Mais les données restent hétérogènes.»

Il en prescrit d'ailleurs sur des durées de quelques mois, tout comme, par exemple, Juliane Berdah. Mais les avis sont divergents. «La plupart des probiotiques par voie orale qu'on voit en pharmacie n'ont pas d'effet démontré», tranche Samuel Alizon. Même écho chez Sarah Lebeer (microbiologiste), Jacques Ravel ou Jacky Nizard.

A l'instar de la greffe fécale, quelques essais sont menés sur la transplantation de microbiote vaginal. Une étude pionnière, publiée dans *Nature Medicine* fin 2019, conduite par la gynécologue Ahinoam Lev-Sagie (centre médical Hadassah, à Jérusalem) et l'équipe du professeur Eran Elinav de l'Institut Weizmann (Rehovot, Israël), a pour la première fois montré que, sur cinq femmes atteintes de vaginose bactérienne récidivante, quatre ont connu une rémission complète pendant plusieurs années de suivi. «Nous finalisons actuellement d'autres travaux sur le sujet. Les résultats devraient nous permettre de progresser dans la compréhension de cette procédure», confie Ahinoam Lev-Sagie.

Des enjeux politiques et sociaux

D'autres équipes s'y intéressent. Johan van Hylckama Vlieg, cofondateur de la start-up danosse Freya Biosciences, rapporte une nouvelle étude (non encore publiée) montrant une «augmentation significative des lactobacilles dans le groupe ayant reçu une greffe». Un cas particulièrement marquant a été relayé dans *The Lancet* en 2024 et sur les réseaux sociaux, celui de Pernille Burgdorf, une Danoise de 30 ans ayant subi trois fausses couches. Après une transplantation de microbiote vaginal et

« IL S'AGIT POUR LES FEMMES DE REPRENDRE LE POUVOIR SUR LEUR SANTÉ, DE CONNAÎTRE LEUR CORPS, LEURS SYMPTÔMES »

JEANNE TAMARELLE
CHERCHEUSE EN ÉPIDÉMILOGIE ET EN MICROBIOLOGIE FONDAMENTALE

sans recours à un traitement antibiotique, elle a pu mener une grossesse à terme.

D'autres essais sont menés avec des «immunothérapies microbiennes», une classe dont les microbes sont l'ingrédient actif, parmi lesquels l'un «vise à réduire les symptômes de la vaginose bactérienne», explique Johan van Hylckama Vlieg.

Un probiotique, issu d'une souche spécifique de *L. crispatus* appelée «Lactin-V», avec un traitement antibiotique, a été évalué pour restaurer la flore et prévenir la récidive de la vaginose bactérienne chez les femmes aux Etats-Unis. Lors de cet essai clinique, 45 % des femmes ayant reçu un traitement antibiotique et un placebo ont présenté une récidive de la vaginose bactérienne à trois mois, contre seulement 30 % des femmes ayant reçu l'antibiotique plus le Lactin-V. Mais il n'y avait plus d'effet significatif à six mois.

Autre approche : «Nous avons testé chez des femmes un produit avec six souches de *Lactobacillus crispatus*, associé au métronidazole, en Afrique du Sud et à Boston. Les résultats semblent très positifs», souligne Jacques Ravel, également fondateur et directeur scientifique de Luca Biologics, et président du comité scientifique de Seed Health, deux sociétés proposant des probiotiques.

«Notre équipe, en collaboration avec des départements de biologie de la reproduction, fait des demandes pour conduire une étude clinique avec un millier de femmes en parcours de FIV ayant un diagnostic de vaginose, qui recevraient le placebo ou le probiotique conçu par Seed, et fabriqué par la société française Biose, à Aurillac», précise Samuel Alizon.

Les résultats des essais en cours sont donc contrastés. Pour Jeanne Tamarelle, «il persiste un doute sur la capacité à modifier durablement le microbiote». Au-delà de la recherche médicale, le sujet soulève des enjeux politiques et sociaux. «Il s'agit aussi pour les femmes de reprendre le pouvoir sur leur santé, de connaître leur corps, leurs symptômes, de déchiffrer des analyses», affirme Jeanne Tamarelle. Pour ce faire, elle a fondé l'association Agnodice (du nom d'une gynécologue de la Grèce antique), qui anime des ateliers participatifs lors desquels les femmes partagent leur expérience et accèdent à des connaissances longtemps restées entre les mains du corps médical.

Pour pallier le manque de modèle animal, un modèle de vagin en puce (*vagina-on-a-chip*) a été développé en 2022 par l'équipe de Donald Ingber, directeur du Wyss Institute (université Harvard, Massachusetts), pour recréer l'environnement microbien du vagin. Cela permet ainsi d'évaluer sa colonisation par des *L. crispatus* ou, par des *Gardnerella vaginalis*, et de mesurer les réponses immunitaires associées. Jacques Ravel développe également un outil de ce type.

Analyser ou ne pas analyser ?

En France, les mentalités évoluent néanmoins, portées par une petite communauté mobilisée. L'Académie du microbiote uro-vaginal (AMUR), fondée en 2022 par Jean-Marc Bohbot, qui la préside, et Jacques Ravel, a pour mission de mieux informer les soignants, les patients, et de soutenir la recherche sur ce sujet longtemps négligé.

Mais une question persiste : faut-il systématiquement analyser son microbiote vaginal ? Et surtout, faut-il chercher à le «normaliser» ? Pour Jeanne Tamarelle, la réponse n'est pas si simple. «Est-il souhaitable de faire basculer toutes les femmes vers un microbiote riche en lactobacilles ? Est-ce même possible ?», interroge la chercheuse. Jacques Ravel abonde : «Si tout va bien, il n'y a aucune raison de faire ce type de test. Mais lorsqu'une femme rencontre des problèmes, par exemple des difficultés à tomber enceinte, le médecin doit aussi regarder les causes associées au microbiote.»

«Voir les femmes ayant des CST-IV comme des personnes à «guérir» fait l'impassé sur le fait que, pour certaines, cette CST est «normale» et non «pathologique», pour reprendre la terminologie du philosophe de formation médicale Georges Canquihem», écrivent, dans leur article de *Medecine/Science*, Samuel Alizon et Jeanne Tamarelle.

Cette question de «microbiote sain» se situe au cœur des travaux de plusieurs chercheuses, comme l'explique un article récemment publié dans *Trends in Microbiology*. L'enjeu : mieux cartographier la diversité de ce microbiote essentiel à la santé féminine, trop souvent étudié à travers le prisme limité des pays occidentaux. C'est pour dépasser ces biais qu'est né Isala, du nom de la première femme médecin, un projet de science citoyenne lancé par la microbiologiste Sarah Lebeer (université de Anvers, Belgique). L'objectif ? Collecter à travers le monde des échantillons auprès de femmes en bonne santé – en Belgique, en France (avec le projet Madeleine), au Cameroun (Leke), etc., afin de dresser une carte plus représentative du microbiote vaginal mondial. Ces recherches portent aussi sur le potentiel thérapeutique de certaines molécules bioactives.

En France, pour diversifier les profils étudiés, d'autres chercheurs souhaitent s'appuyer sur de grandes études de santé publique. C'est le cas de Samuel Alizon, qui espère pouvoir réanalyser des échantillons de l'enquête «Contexte des sexualités en France» (CSF-2023) menée par la sociologue Nathalie Bajos. Selon le chercheur, «une partie des participantes a réalisé un dépistage d'IST. Cela constituerait une base précieuse pour explorer les microbiotes dans la population générale, hors des biais habituels». ■

PASCAL SANTI

Les éventuels liens d'intérêt des personnes citées sont consultables sur Transparency.sante.gouv.fr

LE LIVRE

Au chevet de nos courtes nuits

Dans son dernier ouvrage, le médecin Damien Léger explique pourquoi beaucoup de Français souffrent de troubles du sommeil

Avons-nous un problème avec le sommeil? Alors que 25 % des Français dorment moins de six heures par nuit et que 43 % ont des troubles du sommeil, le nouveau livre de Damien Léger, médecin et chercheur, synthétise les causes de ce rapport contrarié à la nuit, ainsi que ses conséquences sur la santé.

Qui de plus qualifié pour s'attaquer à ce vaste sujet que ce spécialiste de la médecine du sommeil, qui dirige depuis vingt-cinq ans le Centre du sommeil et de la vigilance de l'Hôtel-Dieu, à Paris, et depuis dix ans l'équipe de recherche associée, rattachée à l'université Paris Cité? Au fil des pages, Damien Léger nous fait profiter de sa riche expérience, y compris auprès d'organismes de santé publique et d'entreprises – comme Renault, pour laquelle il a étudié l'endormissement au volant des salariés qui testent les voitures, ou LVMH, qui souhaitait analyser l'effet du manque de sommeil sur le visage.

Il vous convaincra sans difficulté du rôle central du repos pour la santé. D'ailleurs, au slogan « Bien manger et bien bouger » du ministère de la santé, le médecin ajouterait ajouter « bien dormir ». Enchaîner les nuits de moins de six heures multiplié par deux les risques de développer du diabète de type 2 et par cinq les risques d'obésité. « Plusieurs catastrophes industrielles et de nombreux accidents de transports ont été attribués à la privation de sommeil liée au travail de nuit », rappelle-t-il, citant par ailleurs l'isolement social parmi les conséquences de la fatigue.

Consultations insolites

En maintenant un niveau d'explication scientifique accessible, le médecin retrace les principaux résultats de la recherche sur le sommeil et explique l'influence sur celui-ci de différents facteurs : luminosité, activité sportive, consommation de caféine, stress post-traumatique... Les lecteurs trouveront quelques astuces pour optimiser leur nuit et un tutoriel pour faire la sieste. Mieux encore : ils en ressortiront convaincus qu'une amélioration de la qualité de sommeil passe par des politiques publiques ambitieuses, prenant en compte autant les horaires de travail et la pollution lumineuse et sonore dans les villes que le réchauffement climatique.

La qualité de cette synthèse scientifique convainc plus que les généralités sur l'évolution de la société que formule l'auteur – qui s'apparentent parfois à des ressentis peu étayés. Mais le récit des consultations insolites au Centre du sommeil de l'Hôtel-Dieu contrebalance cet écueil. Y défilent une soprano dont la voix supporte mal le décalage horaire, des navigateurs qui cherchent à optimiser leur rythme de sommeil, un jeune athlète qui a du mal à récupérer, mais aussi des jeunes écoanxieux, des parents débordés ou un cadre dont la journée de travail s'étire à l'infini... auxquels il est sans doute plus facile de s'identifier. ■

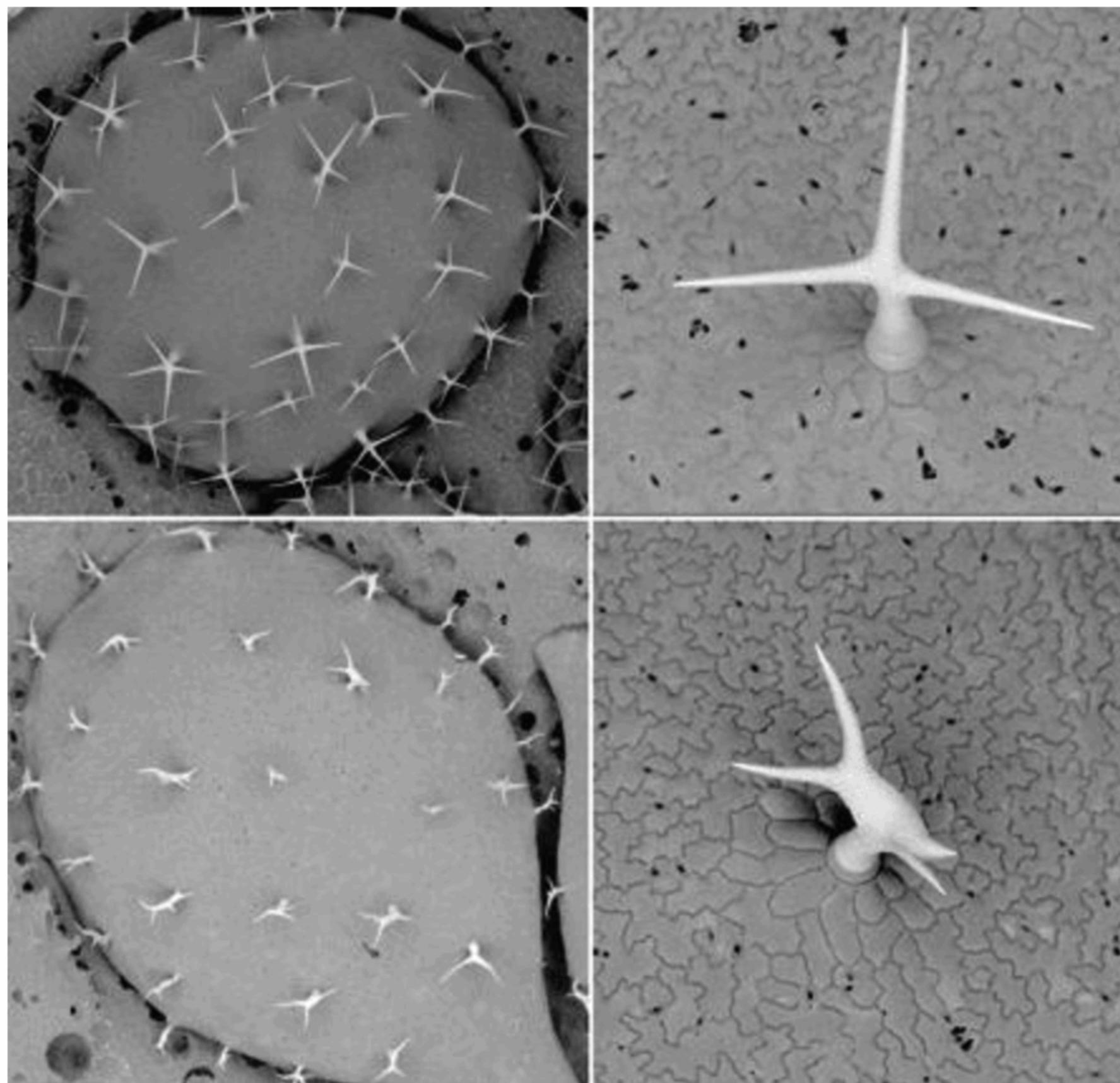
SAMIA HANACHI

« La France insomniaque », de Damien Léger (Odile Jacob, 224 p., 22,90 €).

LIVRAISON

MATHÉMATIQUES « Pythagore à la plage »

La collection grand public des livres *A la plage* s'enrichit d'un nouveau venu avec *Pythagore à la plage*, sous-titré *Les secrets des nombres dans un transat*. Le mathématicien Jean-Paul Delahaye, grand vulgarisateur du domaine, parcourt neuf familles de nombres, dont les nombres premiers, Pi (et les autres transcendants), et même les infinis. Les puissances de deux et la suite de Fibonacci avec le nombre d'or sont également de la partie... de plaisir, pour qui aime se triturer un peu les méninges. ▶ De Jean-Paul Delahaye (Dunod, 240 p., 15,90 €).



LES PROTÉINES DÉFORMANTES DU TRICHOME

Non, il ne s'agit pas d'un réseau d'antennes d'un nouveau type destiné à traquer les signaux radio que pourraient nous envoyer des extraterrestres. Ce sont des poils qui poussent sur les feuilles d'une plante, l'arabette des dames, *Arabidopsis thaliana* pour les scientifiques qui affectionnent ce modèle de laboratoire. La photo prise à l'aide d'un microscope électronique révèle ces trichomes constitués d'une seule cellule qui prend cette forme en pointe. Des chercheurs du Laboratoire Sainsbury de l'université de Cambridge (Royaume-Uni) ont mis au jour le rôle central de deux protéines particulières dans la formation du cytosquelette de ces cellules. Lorsque le gène contrôlant ces protéines, à la fonction centrale dans l'organisation de la croissance des végétaux, est supprimé, les trichomes se développent de manière distordue, comme le révèlent les deux images du bas publiées avec leur étude dans *Science Advances*. Le cytosquelette d'actine est notamment ce qui permet le développement d'une plante sur un axe polarisé, comme les poils des racines ou les trichomes des feuilles. (PHOTO : SABINE BRUMM)



DIX MILLE PAS ET PLUS

COMMENT CONCILIER ACTIVITÉ PHYSIQUE ET MALADIE CHRONIQUE DE L'INTESTIN

Par SANDRINE CABUT

Mon petit, c'est soit tu arrêtes le sport de haut niveau et tu seras en bonne santé, soit tu continues, mais ça n'ira pas du tout», lui avait prédit un professeur de médecine à l'adolescence. Dans un documentaire sorti le 19 mai sur la chaîne L'Equipe (*Alexandre Müller, la rage au ventre*, 26 minutes), le tennisman français raconte son parcours et son quotidien avec une maladie inflammatoire chronique de l'intestin (MICI).

Le joueur de 28 ans a bien fait de ne pas écouter son gastro-entérologue de l'époque. Il est désormais 40^e mondial et a remporté son premier titre ATP, le classement des tennismen professionnels, en janvier. En ne cachant rien de ses difficultés au jour le jour, il démontre à son tour qu'il est possible de concilier une carrière de sportif de haut niveau avec une maladie chronique. En l'occurrence une maladie de Crohn, une des deux maladies inflammatoires chroniques de l'intestin, l'autre étant la rectocolite hémorragique. Dues à une dérégulation du système immunitaire, ces deux pathologies concernent plus de 200 000 personnes en France, selon un dossier de l'Inserm. Elles se manifestent le

plus souvent par des douleurs abdominales et des diarrhées, parfois avec du sang.

Au-delà des sportifs professionnels, des amateurs atteints de MICI ont, eux, témoigné de leur capacité à réaliser des exploits sportifs. En 2019, Fred Burguière, figure de proue du groupe de musique Les Ogres de Barback, avait ainsi raconté au *Monde* son expérience du Marathon de New York. Quelques années plus tôt, en 2010, le documentaire *Un Mont Blanc pour y croire* (46 minutes) avait suivi une cordée de patients et de soignants qui s'étaient fixés pour objectif d'atteindre le point culminant des Alpes.

Arsenal thérapeutique

Sans aller jusque-là, il est établi qu'une simple activité physique a des effets positifs chez les personnes atteintes de MICI. « *Amélioration de la qualité de vie, de la santé mentale, du sommeil, des symptômes gastro-intestinaux, de la fatigue et de la forme cardiorespiratoire* », liste le professeur Xavier Hébuterne, gastro-entérologue et nutritionniste (hôpital l'Archet, CHU de Nice) dans une récente revue de la littérature scientifique. Ces bienfaits, retrouvés dans bien d'autres maladies chroniques et chez les personnes sans problème de santé, sont liés aux

effets de cette activité sur les différents organes. Dans le cas des MICI pourrait s'y ajouter une action anti-inflammatoire. Quoi qu'il en soit, 75 % des patients notent au moins un impact positif de l'activité physique, selon une enquête menée par l'association AFA/Ipsos en 2020.

Toutefois, fatigue, douleurs articulaires et abdominales, urgence intestinale et dépression peuvent faire obstacle à la pratique, observe Xavier Hébuterne. « *La fatigue est un vrai problème chez nos patients et un cercle vicieux. Quand on ne bouge plus, on perd ses muscles, alors que l'activité physique contribue au contraire à réduire la fatigue* », insiste le spécialiste.

Globalement, le niveau d'activité est réduit chez les personnes atteintes de MICI, comme en atteste une étude française menée auprès de 300 patients dans quatre hôpitaux. Lea Derbey et ses collègues constatent une « *diminution de la fréquence d'entraînement depuis le diagnostic, indépendamment de l'âge, du sexe, de l'intensité des symptômes ou du type de MICI* ». De plus en plus, l'activité physique et l'activité physique adaptée font partie de l'arsenal thérapeutique des MICI. « *On développe des prises en charge globales, prenant en compte l'activité physique, la nutrition, le sommeil...* », souligne Xavier Hébuterne. ■

L'ÉNIGME MATHS - N° 60

Chaque semaine, le mathématicien Mickaël Launay vous soumet un problème. A vous de jouer!

LE FACTEUR MODULO

Si vous visitez un jour Arithmoville, peut-être aurez-vous l'occasion de passer par le quartier des modulus. Il faut dire que c'est un quartier assez peu touristique, dans lequel on peut assez rapidement avoir l'impression de tourner en rond. Toutes les rues y sont circulaires. Ainsi, la rue Hexa compte six maisons, numérotées de 1 à 6. Il y a quelques années, ces numéros étaient dans l'ordre, c'est-à-dire qu'en parcourant la rue dans le sens des aiguilles d'une montre

on pouvait voir successivement les maisons 1, 2, 3, 4, 5 et 6 avant de retomber sur la maison 1, comme indiqué sur le plan ci-dessous.

Jusqu'au jour où l'on vit arriver un nouveau facteur dans le quartier. Ce dernier, qui trouvait sa ronde trop monotone, décida de changer son mode de distribution. Chaque matin, en arrivant dans la rue Hexa, il commençait par apporter le courrier au n° 1. Puis, comme il se trouvait au n° 1, il tournait d'une maison dans le sens des aiguilles d'une montre et se rendait au n° 2. Voyant alors qu'il se trouvait au n° 2, il tournait de deux maisons pour se rendre au n° 4! Il avançait alors de quatre maisons, ce qui le ramenait devant la maison n° 2. Et puisqu'il était déjà passé par là, le facteur estimait qu'il avait terminé sa tournée et s'en allait.

Bien sûr, les habitants des maisons 3, 5 et 6 furent bien embêtés de ne plus recevoir leur courrier. Mais, pour ne pas contrarier le facteur (il est très mal vu de contrarier les facteurs à Arithmoville), les habitants de la rue Hexa se mirent tous d'accord pour changer l'ordre

des numéros de leurs maisons afin que chacun reçoive son courrier.

► Pouvez-vous deviner comment les habitants placèrent les nombres de 1 à 6 sur leurs maisons respectives de façon à obliger le facteur à passer par chacune d'entre elles en suivant sa procédure ? Notez qu'il est inutile de déplacer le n° 1, puisque c'est toujours le numéro par lequel le facteur commence sa tournée.

Quelques semaines plus tard, le facteur de la rue Hexa fut affecté à la distribution du courrier de la rue Dodéca,

qui compte douze maisons, numérotées de 1 à 12.

► Sauriez-vous les aider également à permuter les numéros de leurs maisons ? Il fut envisagé un temps d'affecter également le facteur à la rue Hepta, qui compte sept maisons, mais, après réflexion, il fut jugé que c'était une mauvaise idée.

► Pouvez-vous expliquer pourquoi ?

INDICE

? 6 oréum el sèrpa ruetcaf el rap eétisiv ares nosiam elleuQ

SOLUTION DE L'ÉNIGME N° 59

Grille A	pair	impair
premier	2	3
camé	4	1

Grille B	puissance de 2	impair	supérieur ou égal à 5
premier	2	3	7
non premier	8	9	6
inférieur ou égal à 5	4	1	5



CARTE BLANCHE

Devenir galiléen, de Padoue à Rome

Par STÉPHANE VAN DAMME

On croyait tout savoir de Galilée, astronome génial et expérimentateur hors pair, qui fut victime de l'intolérance de l'Eglise face à la science nouvelle, selon une légende noire forgée en partie au XIX^e siècle. Pourtant, du Galilée atomiste et hérétique des années 1980 au Galilée habile courtisan des années 1990, les études galiléennes n'ont cessé d'interroger l'exemplarité du savant florentin, en se concentrant sur son procès ou en se plongeant dans sa formation pour souligner sa proximité avec ses accusateurs jésuites. La dernière décence a vu s'élargir l'observation.

Ainsi, dans *Galilée et ses publics* (Presses universitaires de Strasbourg, 2022), Mario Biagioli ne fait pas une étude sur les instruments de Galilée, mais retrace ses déplacements entre différents lieux – de Padoue à Florence, puis à Rome – et soutient que ces déplacements étaient opportunistes. A Padoue, par exemple, Galilée opérait dans une économie artisanale dans laquelle il recevait un crédit monétaire pour la vente de marchandises, comme sa boussole géométrique et militaire. Avec la publication du *Messager des étoiles* (1610), Galilée entre dans l'économie de l'impression et des découvertes liées à son télescope. Selon l'auteur, Galilée joue sur différents plans, oscillant entre la culture du secret des pratiques artisanales, et les performances de la culture curiale.

Plus récemment, les chercheurs ont décentré leur regard du savant entrepreneur vers son réseau intellectuel. Hannah Marcus, professeure à Harvard (*Massachusetts*), et Paula Findlen, à Stanford (*California*), étudient la place de Rome dans le travail scientifique de Galilée. Elles discutent de la manière dont il a utilisé sa correspondance pour construire un réseau romain autour des membres de l'Académie des Lynx, puis de relations avec d'importants ecclésiastiques, et de l'expertise de diplomates toscans.

La culture locale

Au lendemain du procès de 1633, Galilée a ressenti les effets de la censure catholique et de l'assassinat à résidence sur ses relations. Il tourne son attention épistolaire vers le nord de la Vénétie et vers Paris afin de publier un nouveau traité. Dans *Galileo's Idol: Gianfrancesco Sagredo and the Politics of Knowledge* («l'idole de Galilée : Gianfrancesco Sagredo et la politique de la connaissance», The University of Chicago Press, 2014, non traduit), Nick Wilding suit les tribulations de l'ami vénitien Sagredo pour reconstituer un monde savant marqué par des pratiques de dissimulation, en montrant que la circulation du savoir était un processus collectif, politique et souvent conflictuel.

Mais au-delà de ces cercles amicaux, Renée Raphael (université de Californie) présente les lecteurs de Galilée avant tout comme des humanistes de la République des lettres à travers les traces d'annotations du *Discours et démonstrations mathématiques concernant deux sciences nouvelles* (1638). Dans *Un galiléen d'encre et de papier. Une histoire matérielle des brouillons de Vincenzo Viviani* (Editions de la Sorbonne, 2024), Simon Dumas Primabault s'appuie sur les papiers personnels de l'ingénieur florentin Vincenzo Viviani pour mieux comprendre une «forme de mathématisation» pratiquée dans les années 1650. Chargé par le grand-duc de Toscane d'explorer la possibilité d'un canal entre le Tibre et l'Arno, et considéré comme le dernier disciple de Galilée à Florence, Viviani entend utiliser sa fonction d'ingénieur pour venir à bout de problèmes mathématiques anciens, transformant le cours de l'Arno en un objet géométrique.

Alors que la culture visuelle de Viviani milite pour une indivision entre les savoirs et les arts favorisée par le mécénat, l'autonomisation de la science à l'égard de ses patrons implique une séparation entre le travail de l'intellect et le travail de la main, consacrant une ingénierie mathématique. Ces cas viennent nous rappeler que, dans le contexte des interdictions et des condamnations, la révolution scientifique a eu bien du mal à faire école. ■

Stéphane Van Damme
Professeur d'histoire des sciences
à l'Ecole normale supérieure (Paris)

Pour une psychiatrie humaniste, courageuse et capable de remise en question

TRIBUNE - L'Association des jeunes psychiatres et des jeunes addictologues demande qu'on affranchisse sa discipline des actes stigmatisants qui y sont liés

En cette année 2025 où la santé mentale est érigée en «grande cause» nationale et alors qu'aucun engagement à la hauteur des enjeux n'a encore été pris, l'Association des jeunes psychiatres et des jeunes addictologues (AJPJA) rappelle l'urgence de construire des politiques et des systèmes de santé mentale dans tous les pays.

Depuis dix ans, l'AJPJA promeut, aux côtés de nombreux acteurs du champ de la santé mentale, une transformation profonde du système de soins autour d'un objectif commun : soutenir les processus individuels de rétablissement des personnes vivant avec un trouble psychique, pour leur permettre de retrouver une vie qu'elles jugent satisfaisante dans le respect de leur pleine citoyenneté.

Ceci n'est pas le seul fait de nos disciplines, mais dépend aussi de notre capacité collective à créer une société réellement inclusive respectant les différences de chacun. La santé mentale des personnes, particulièrement celles vivant avec des troubles, est très nettement déterminée par leurs conditions socio-économiques et ce dès l'enfance. C'est une réalité scientifique et un constat quotidien : l'exclusion, les discriminations, les violences dans toutes leurs formes, la précarité et les menaces écologiques ou géopolitiques sont autant de facteurs qui favorisent l'émergence ou la persistance des troubles.

Ils sont, en retour, bien plus fréquents pour les personnes déjà concernées, notamment du fait d'une stigmatisation endémique de ces troubles. Nos disciplines sont donc intimement liées

aux contextes social, sociétal et politique dont nous ne pouvons ignorer les évolutions. Ces constats sont rappelés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui a récemment publié son schéma directeur 2025 pour guider la réforme des politiques et des systèmes de santé mentale dans tous les pays.

La santé mentale doit donc être abordée sous l'angle de la santé publique, et des politiques de santé mentale doivent ainsi être engagées à un niveau interministériel. Ces enjeux seront le thème central du congrès de la Société française de santé publique, coorganisé avec le Centre Collaborateur de l'OMS de Lille (CCOMS) en novembre.

Dans cette perspective, nous appelons à la réécriture de la feuille de route Santé mentale & psychiatrie publiée en 2018, afin que le gouvernement s'engage, d'une part, à construire des politiques de santé mentale publiques qui tiennent compte des déterminants socio-économiques et, d'autre part, à les mettre en œuvre en tant qu'*«efforts organisés de la société pour prendre soin des troubles psychiques et promouvoir la santé mentale»*, comme le rappellent Jennifer Dykxhoorn et ses collègues dans un article paru en 2022.

L'AJPJA plaide pour une transformation profonde des pratiques afin de rendre la psychiatrie plus attractive, au bénéfice des citoyens concernés par des troubles et des professionnels de santé.

L'offre de soins en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent doit être massifiée, en particulier les pratiques d'intervention précoce, tenant compte du fait que près de la moitié des troubles

NOUS PLAIDONS POUR L'ABOLITION DES PRATIQUES D'ISOLEMENT ET DE CONTENTION, EN AUGMENTATION CONSTANTE

commencent avant l'âge de 18 ans. En réponse à la demande des personnes concernées, l'accès à la réduction médicamenteuse doit être rendu possible par la formation des professionnels et le déploiement d'une organisation de soins structurellement adaptée.

Etre enfermé, attaché à un lit seul pendant des heures, est une expérience profondément traumatisante. Ce n'est jamais du soin. Ces mesures dites «de dernier recours» sont perçues comme inévitables dans de nombreux établissements, alors qu'elles constituent des atteintes graves à la dignité et aux droits fondamentaux.

En 2021, l'isolement a concerné près de 29 000 personnes et la contention mécanique près de 10 000 personnes, soit respectivement plus de 30 % et 10 % des personnes hospitalisées sans leur consentement. Pourtant, des services en France ont montré qu'il est possible de soigner sans coercition, et des programmes de soutien à l'implémentation d'alternatives, comme QualityRights de l'OMS, ont été développés pour accompagner les équipes.

Ces transformations méritent d'être soutenues par un plan d'action national clair qui intègre le déploiement d'alternatives organisationnelles et des actions de formation auprès de l'ensemble des professionnels. Ainsi, conformément aux normes internationales sur les droits humains, l'AJPJA plaide pour l'abolition des pratiques d'isolement et de contention, pourtant en augmentation constante.

Parce que c'est un changement attendu par les usagers et leurs proches. Parce que c'est une condition essentielle pour améliorer l'accès aux soins et le respect des droits des personnes concernées. Parce qu'affranchir la psychiatrie des pratiques stigmatisantes, c'est infléchir la stigmatisation qui lui est associée.

Notre génération de professionnels réclame une mise en mouvement de nos disciplines et les moyens pour y parvenir. Nous voulons soigner autrement et projetons pour les années à venir une psychiatrie humaniste, courageuse et capable de remise en question. Une psychiatrie refondée collectivement, en partenariat avec les usagers, leurs proches et tous les acteurs du champ de la santé mentale, assortie d'un engagement politique effectif et important. ■

Pour l'AJPJA : Bénédicte Barbotin, membre du CA ; Thomas Gargot, membre du CA ; Marine Lardinois, membre du CA, cofondatrice ; Maeva Musso, présidente ; Boris Nicolle, vice-président.

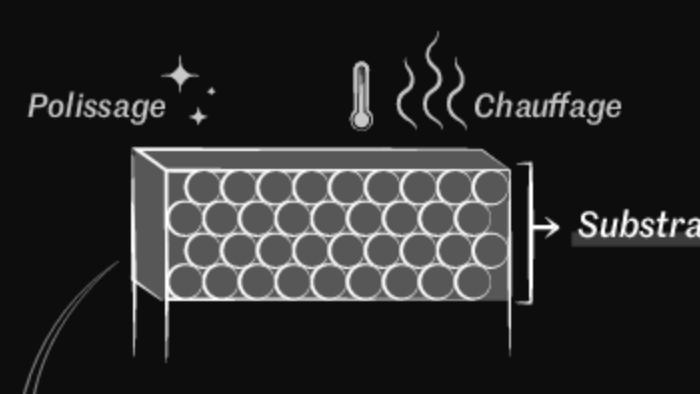
Le supplément «Science & médecine» publie chaque semaine une tribune libre. Si vous souhaitez soumettre un texte, prière de l'adresser à sciences@lemonde.fr

UNE PEAU ÉLECTRONIQUE POUR MIEUX VOIR LA NUIT

1 Fabrication de la membrane de vision nocturne

Pour réaliser un film extrêmement fin, des atomes sont déposés un à un sur la surface d'un support (substrat) préparé. Les atomes, en cherchant la position la plus stable, s'alignent sur ceux du substrat, ce qui permet de former une couche monocristalline.

Préparation du substrat



Dépot des atomes un à un

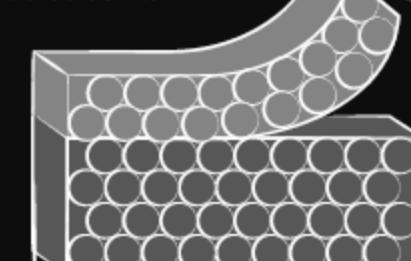
Atome d'oxyde pérovskite qui transforme la chaleur en électricité. Ici, du PNM-PT (comprenant du plomb).

Répartition uniforme

Couche cristalline dite «épitaxiale», car de même structure que le cristal sous-jacent

2 Exfoliation selon l'innovation Atomic Lift-Off (décollage atomique)

La présence de plomb permet d'affaiblir les liaisons chimiques à l'interface entre le film et son support, d'où un décollage homogène de la membrane sans emporter de matériau du substrat.



3 Transfert

Cette couche est ensuite positionnée sur un circuit. Sa finesse, de quelques dizaines de nanomètres, accroît la liberté de mouvement des atomes et permet au dispositif d'être plus sensible, donc plus performant.

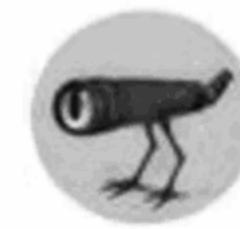
Source : *Nature*
Infographie : Le Monde, Laure Belot, Victoria Denys

Une équipe du Massachusetts Institute of Technology a fabriqué une membrane ultrafine qui pourrait équiper des lunettes afin de pouvoir détecter à distance des sources de chaleur ou voir des objets dans l'obscurité. La

recherche, présentée dans *Nature*, est une proposition alternative «née des limites de détection dans le spectre de l'infrarouge lointain», explique Xinyuan Zhang, l'auteur principal. Les détecteurs très sensibles qui réagissent aux

photons infrarouges sont coûteux car doivent être refroidis à -196 °C». Les autres, dits «pyroélectriques», transformant la chaleur dégagée d'un objet en courant électrique, étaient jusqu'à présent peu sensibles, car constitués de cristaux massifs. D'où la création de cette membrane financée par l'armée de l'air américaine, qui doit désormais être validée dans des conditions d'utilisation réelles. ■

LAURE BELOT


ZOOLOGIE
Le défi de taille du poisson-clown

« Entre Big Tech et utopistes du Net, des relations plus complexes qu'il y paraît »

ENTRETIEN - Le sociologue Sébastien Broca revient sur l'évolution des Gafam, héritiers de la contre-culture américaine, aujourd'hui devenus les alliés du pouvoir capitaliste en place

Sébastien Broca est sociologue et maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris-VIII. Dans son livre *Pris dans la Toile* (Seuil, 288 pages, 23 euros), il raconte comment les géants du numérique ont récupéré à leur profit les idées des pionniers d'Internet. Son récit s'intéresse aux différents mouvements critiques de cette évolution, pour mieux saisir les ressorts d'un échec politique.

Expliquez-nous de quoi étaient faites les utopies d'Internet, récupérées par les entreprises du numérique...

Ces utopies portaient l'espoir que les technologies numériques, l'informatique et Internet, soient des technologies émancipatrices. Elles ferait advenir une société qui laisserait plus de place à l'autonomie individuelle, aux capacités collectives d'auto-organisation et permettraient d'abattre un certain nombre de pouvoirs institués, comme les Etats ou les grandes entreprises. Plus généralement, elles seraient un outil de démocratisation.

Qui défend alors ces principes ?

Les acteurs sont assez divers. Parmi ceux qu'on appelle souvent les « pionniers d'Internet » : des chercheurs, des informaticiens, mais aussi des personnalités associées à la contre-culture californienne. Stewart Brand, par exemple, qui avait créé le *Whole Earth Catalog* dans les années 1970. Ou John Perry Barlow, une grande figure de la contre-culture californienne, auteur de la Déclaration d'indépendance du cyberspace, en 1996.

Ces deux mondes – l'informatique et la contre-culture – se rejoignent au sein des premières associations de défense des libertés numériques, comme l'Electronic Frontier Foundation [EFF] cofondée par John Perry Barlow en 1990. En France, La Quadrature du Net s'en inspirera à sa création, en 2008.

D'autres acteurs défendant ces principes sont plus inattendus. Ce sont ceux que vous appelez les « Big Tech ». Qui sont-ils ?

Ce sont les grandes entreprises du numérique. Je les appelle « Big Tech » plutôt que Gafam [Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft], à cause de leurs changements de noms et de l'arrivée de nouveaux entrants, comme OpenAI. De la même manière qu'il l'industrie automobile était au cœur du capitalisme fordiste, ces entreprises dominent le stade actuel du capitalisme, quel que soit le nom qu'on lui donne : informationnel, cognitif, numérique, de surveillance...

Elles entretiennent des relations étroites avec l'utopie d'Internet. Dès la fin des années 1990, elles s'arriment à ces idéaux pour légitimer leur existence et polir leur image. Le récit qui voudrait que les géants d'Internet aient gagné contre les mouvements alternatifs est un peu simpliste, dans la mesure où les relations entre ces acteurs sont depuis longtemps entremêlées.

Quel genre de relations entretiennent-ils ?

De nombreux acteurs vus comme alternatifs sont dépendants économiquement des Big Tech. La Fondation Mozilla, qui développe le logiciel libre Firefox, est depuis longtemps financée par Google, tout en lui étant concurrente. L'Electronic Frontier Foundation a reçu des dons de Google ou de Meta, alors même que ses combats (la défense de la vie privée en ligne, de la liberté d'expression et de la concurrence) se heurtent au pouvoir de ces entreprises.

Réciproquement, les Big Tech dépendent de certaines technologies alternatives, notamment les protocoles et les logiciels open source. WhatsApp de Meta utilise par exemple le protocole cryptographique open source de Signal, une messagerie propriété d'une fondation à but non lucratif. Cette interdépendance fait penser à une symbiose, une dépendance mutuelle.

L'un des exemples que vous citez est la longue bataille pour la liberté d'expression en ligne...

Dès 1996, l'industrie naissante du Web obtient un amendement-clé : la section 230 de la loi Communications Decency Act. Il définit la responsabilité juridique des entreprises qui offrent aux internautes des moyens de s'exprimer, sur des sites personnels, des forums, plus tard sur les réseaux sociaux. La question



Sébastien Broca, le 12 mars. HERMANCE TRIAY

est alors déjà de savoir si les plateformes numériques doivent être considérées comme des « tuyaux » neutres, sans responsabilité sur les contenus qu'elles diffusent, ou comme des « médias », comptables de ce qu'elles publient. La section 230 répond qu'elles sont les deux, qu'elles ont une totale liberté éditoriale, mais sans les responsabilités afférentes. Ce texte sera ensuite une aubaine pour les grands réseaux sociaux commerciaux comme Facebook. Il leur donne beaucoup de liberté et peu de responsabilité. Il devient aussi un totem pour les militants des libertés numériques. EFF en tête, qui prétendent que tout renforcement de la responsabilité des plateformes pousserait celles-ci à censurer de nombreux discours et à détruire la liberté d'expression en ligne.

Ces derniers ont cependant dû déchanter...

La position des militants partait d'une vision optimiste, selon laquelle la parole en ligne allait s'autoréguler, marginalisant naturellement la désinformation, les discours de haine ou le harcèlement. Ce n'est pas ce qui est venu, comme on s'en est aperçu au cours des années 2010. Aux Etats-Unis, les progressistes demandent à cette époque aux Big Tech d'intervenir plus vigoureusement pour protéger les locuteurs vulnérables. La droite et l'extrême droite s'engouffrent alors dans la brèche et dénoncent le pouvoir de censure des Big Tech.

Ce retournement est douloureusement ironique. L'extrême droite se réapproprie l'utopie d'un espace public dégagé du pouvoir des *gatekeepers* [« chiens de garde »]. Elle profite également de législations historiquement défendues par les progressistes, comme la section 230, pour imposer ses thématiques réactionnaires. L'évolution de Twitter avec Elon Musk en est un exemple.

Comment expliquer ce retournement, qu'on observe aussi dans les domaines de la protection de la vie privée ou de la lutte contre les monopoles ?

De manière générale, certains mouvements sociaux du numérique ont pu fournir aux Big Tech des justifications idéologiques – l'utopie d'Internet –, mais aussi des technologies performantes – les logiciels open source – et un

environnement réglementaire favorable – la section 230 et certaines dispositions en matière de propriété intellectuelle. Par ailleurs, de nombreux militants ont voulu régler des problèmes comme celui de la vie privée en ligne par des solutions techniques ou juridiques, sans remettre en cause la dynamique de numérisation elle-même.

La question des alternatives numériques est importante, mais elle devrait s'accompagner d'une réflexion plus large sur la numérisation de nos existences. Jusqu'où aller dans la numérisation des services publics ? Mettre des IA [*intelligence artificielle*] partout est-il bénéfique ?

D'autres types de critiques du pouvoir des Big Tech ont aussi émergé. Quelles sont-elles ?

Certaines critiques radicales ont émergé de l'intérieur de la Silicon Valley. L'actuelle présidente de Signal, Meredith Whittaker, ou encore la spécialiste de l'IA Timnit Gebru ont travaillé chez Google. Elles ont contribué à porter dans l'espace public des questions importantes comme celles des biais raciaux des systèmes d'IA, de leur consommation énergétique ou de la précarisation du travail.

Je me suis aussi intéressé à d'autres critiques, qu'on peut caractériser comme néoluddites ou anti-industrielles. Leur discours est beaucoup plus radical. Il consiste à défendre une désescalade technologique, en disant que le problème n'est pas la mainmise des Big Tech sur la technologie numérique, mais les technologies numériques elles-mêmes.

Qu'apportent ces critiques ?

Les grands projets alternatifs comme Wikipédia, Linux ou Signal ont apporté des bénéfices importants à la société. En revanche, ils n'ont pas réussi à modifier l'ordre économique numérique ou à affaiblir le pouvoir des Big Tech. Certaines critiques plus radicales ont pour intérêt de remplacer les technologies numériques dans leur contexte social et environnemental de production. Cela permet d'échapper au « félichisme des technologies » et d'interroger les rapports sociaux et les rapports à la nature dont le numérique, qu'il soit dominant ou alternatif, est aujourd'hui le produit. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR DAVID LAROUSSE

On entend souvent dire que ce n'est pas la taille qui compte... L'exemple des poissons-clowns nous prouve le contraire. En matière de hiérarchie, d'abord, car chez ces animaux qui forment des sortes de petits clans – avec un couple reproducteur et quelques subalternes –, c'est la taille qui détermine le rang social.

« *La femelle reproductive est la plus grande de tous, c'est elle qui règne sur le territoire de l'anémone* [autour de laquelle vit le groupe] », explique Melissa Versteeg, chercheuse à l'université de Newcastle (Royaume-Uni). Viennent ensuite le mâle producteur, un peu plus petit, puis les dominés, des juvéniles qui seraient bien malavisés de trop grandir. « *Cela risquerait de chambouler les rapports hiérarchiques*, relève la biologiste marine. Pour minimiser les risques de conflits sociaux, un poisson-clown de rang inférieur va donc garder une taille équivalant à environ 80 % de celle de son supérieur direct. »

La chercheuse vient de faire une découverte étonnante : les poissons-clowns peuvent rétrécir pendant les vagues de chaleur marine. Pour parvenir à ces résultats, publiés le 22 mai dans *Science Advances*, les chercheurs ont observé entre février et août 2023 des couples reproducteurs de poissons-clowns du Pacifique ayant élu domicile dans les massifs coralliens de la baie de Kimbe, en Papouasie-Nouvelle-Guinée. A ce moment-là, se produisait un épisode intense de blanchissement des coraux, au cours duquel les températures marines dans la zone d'étude ont dépassé les 32 °C.

« *Nous voulions savoir comment les conditions environnementales affectent la croissance des poissons des récifs coralliens* », relate Melissa Versteeg, selon qui les poissons-clowns constituent d'*« excellents sujets de recherche pour ce type d'études sur le terrain*» : ils sont aisément identifiables grâce à des marques et à des couleurs uniques.

Pendant six mois, les biologistes ont relevé les températures à proximité des anémones



Poisson-clown dans l'archipel Bismarck, en Papouasie-Nouvelle-Guinée. FRANCO BANFI/BIOSPHOTO

et mesuré la taille de leurs résidents en chef, compilant 640 mesures chez 134 spécimens. Lors des premiers relevés, la longueur moyenne était de 6,8 centimètres chez les femelles et de 5,3 centimètres chez les mâles.

L'analyse révèle que non seulement des adultes sont capables de rétrécir, mais qu'en plus ce phénomène est loin d'être anecdotique : parmi les 134 poissons-clowns, 101 ont rétréci au moins une fois au cours de l'étude, et 41 plusieurs fois. Les réductions observées étaient de l'ordre de 0,5 % de la longueur initiale. Les cas les plus extrêmes ont perdu 7 % de leur longueur... soit l'équivalent de 12 centimètres pour une femme de 1,65 mètre !

Les chercheurs ont ainsi mis au jour une relation de causalité entre l'exposition à un stress thermique et le raccourcissement des poissons. Et ils ont constaté que ceux ayant rétréci présentaient de meilleures chances de survie que les autres (+78 %).

Si les mécanismes à l'œuvre restent à élucider, les chercheurs suggèrent que la résorption des tissus pourrait être une façon pour ces poissons d'ajuster leurs besoins métaboliques. Cette résorption pourrait découler de l'activation, sous l'effet de la température, d'hormones régulant la croissance.

« *Ces résultats sont vraiment fascinants et originaux* », salut Boris Leroy, maître de conférences au Muséum national d'histoire naturelle. Il existe trois grandes hypothèses de réponse de la biodiversité au changement climatique : se déplacer dans l'espace (vers des régions plus fraîches), se déplacer dans le temps (faire son cycle de vie plus tôt, quand il fait plus frais) et changer de taille, note-t-il.

« *Cette dernière hypothèse est difficile à démontrer et, surtout, elle est extrêmement rarement étudiée à l'échelle de la vie d'un individu*, explique le biogéographe. *La preuve apportée ici sur la validité de cette hypothèse est assez forte.* » Elle est donc de taille. ■

SYLVIE BURNOUF